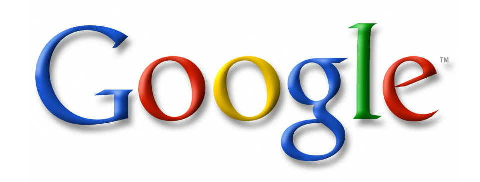
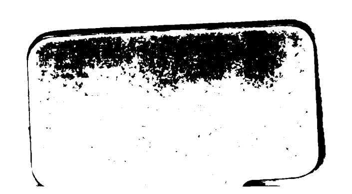
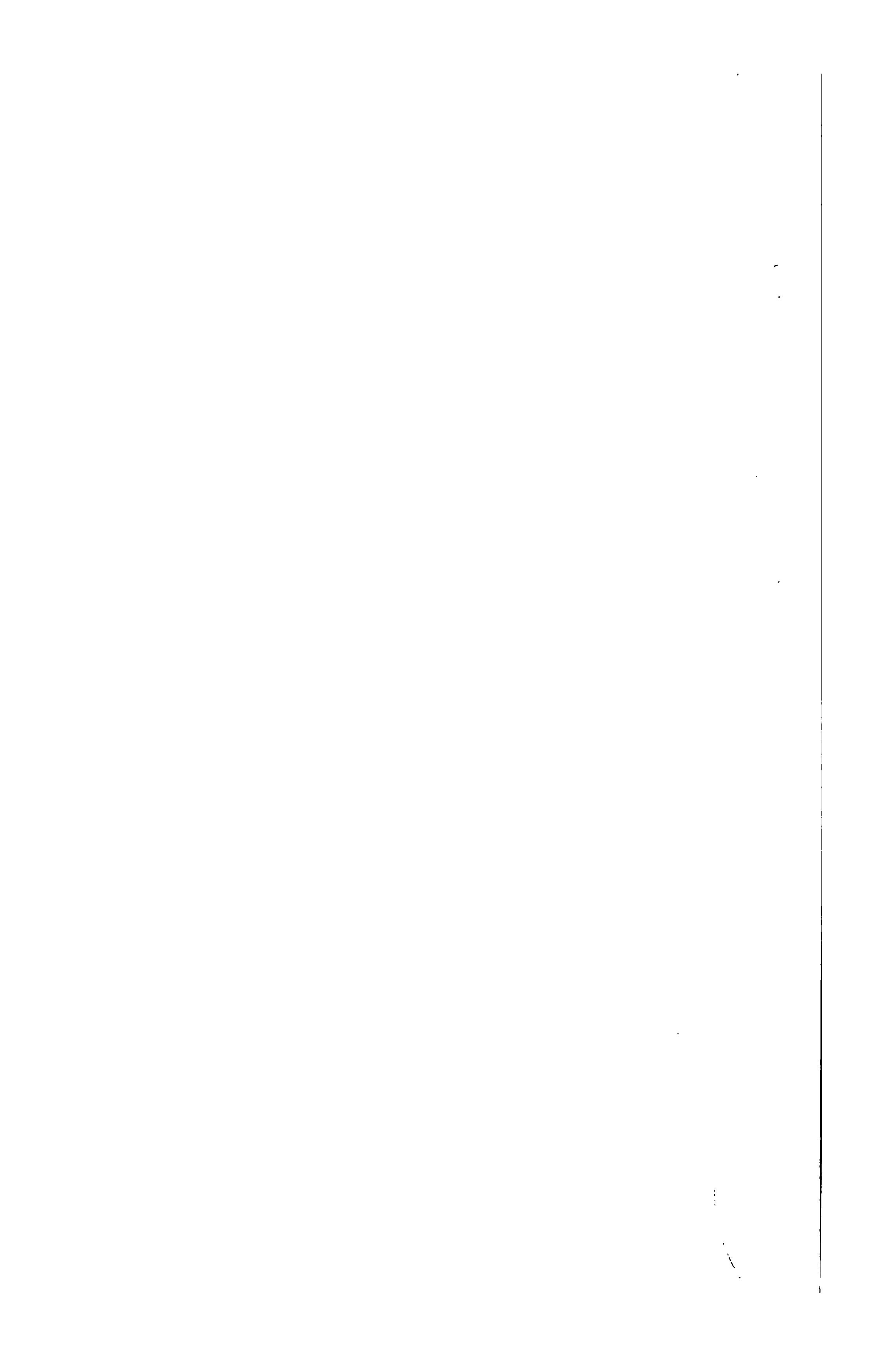





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA





SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

TOME II.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, 14.

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

1710 A 1800.

TOME DEUXIÈME.



PARIS,

LIBRAIRIE DE FOURNIER JEUNE,

RUE DE SEINE, N°. 14 BIS.

1834.


TAYLOR INSTITUTION
OXFORD
LIBRARY

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

CHAPITRE PREMIER.

L'incendie. — Maladie de Louis XV. — Fête aux Tuileries pour sa guérison. — Passe-droit du Régent. — Démission du Marquis de Créquy. — Mort de Cartouche. — Départ de l'auteur pour l'Italie. — Rencontre d'un faux-monnoyeur qu'on mène au supplice. — Sa déclaration prétendue. — Le Marquis de Créquy obtient sa grace. — L'héritière de Monaco. — Le Duc de Savoie. — Les seigneurs de Blacas. — La maison de Chabannes et M. de la Palice. — Mademoiselle Anjorrant. — Les Anges-Orants. — Les Cousins du Roi. — Distinction entre les parens de la maison royale et les grands officiers de la couronne à qui l'on donne ce titre. — L'Evêque de Lisieux. — Matignoniana.

Je ne vous tiens pas quitte encore de cette malencontreuse année 1721, à qui j'ai toujours gardé rancune pour la fin tragique de ce pauvre Comte Antoine, et pour autres griefs dont je

me contenterai de vous parler sommairement. C'est à savoir d'abord la maladie du Roi qui nous tortura pendant plus de quinze jours; la misère et la ruine générale après la chûte du Système, la banqueroute et la fuite de Law, qu'on eut bien de la peine à soustraire à la fureur populaire; enfin la peste de Marseille et de plus un incendie qui dévora tout mon village de Gastines et qui nous a coûté plus de cent vingt mille livres, tant pour nos déboursés charitables que pour la perte de nos droits seigneuriaux et nos revenus fonciers, dont M. de Créquy fit la remise et l'abandon pour trois ans (1). Enfin, M. le Régent fit un passe-droit à M. de Créquy en faveur de M. de Bellisle, qui n'était pas alors Maréchal de France, et Duc et Pair, il s'en fallait de beaucoup. Votre grand-père y mit une hauteur parfaite; il écrivit au Roi, séant en son conseil, qu'il ne pouvait plus continuer de le servir avec honneur; il écrivit en quatre lignes à M. le Régent, nullement pour se plaindre, et seulement pour lui donner sa démission de Directeur-Général de l'infanterie, et nous voilà

(1) Les paysans de Gastines ont été pour nous d'une ingratitude horrible. Nous avions fait rebâtir leur village, et la première chose qu'ils ont faite, au commencement de la révolution, a été de brûler mon château. 1795. (*Note de l'Auteur.*)

partis pour Venise où mon père était Ambassadeur extraordinaire.

Avant de quitter Paris, j'aurais voulu vous parler de la désolation générale pendant la maladie du Roi, comme aussi des jubilations qui furent la suite de sa guérison ; mais tous les écrivains du temps ne m'ont laissé rien à dire sur toutes les choses de prescription extérieure ; ainsi je vous dirai seulement que ce furent les corporations judiciaires, la ville de Paris, et le Maréchal de Villeroy, Gouverneur de S. M., qui firent tous les frais des TE DEUM et des réjouissances civiles, car le Régent et M. son fils n'en dénouèrent pas les cordons de la bourse. J'ai assisté à cette belle fête qui fut donnée aux Tuileries par M. de Villeroy, et c'est ici le cas de relever un faux rapport du Duc de St.-Simon qui ne s'y trouvait point et qui n'y pouvait pas être, attendu que le Maréchal n'y avait convié, ni lui, Duc de St.-Simon, ni aucun autre familier du Palais-Royal.

Les Tuileries étaient magnifiquement illuminées en fleurs-de-lys, par des lampions de verre qui couraient d'un arbre à l'autre en guirlandes de fleurs-de-lys ; toutes les allées étaient garnies par de grands ifs découpés en fleurs-de-lys, et les feux d'artifice qu'on tirait tous les quarts-

d'heure avaient la même forme. On n'a jamais vu décoration plus royale et plus nationale. Les Tuileries, les rues adjacentes et jusqu'aux toits des maisons voisines étaient remplis et couverts d'une multitude de peuple en exultation tellement délirante que cela finit par donner des vertiges au petit Roi qui s'en vint précipitamment se réfugier dans un coin de la salle des gardes, où il s'assit auprès de nous sur une banquette en disant qu'il n'y pouvait tenir; ce fut seulement au bout d'un quart-d'heure, que le Maréchal de Villeroy lui vint dire : — Mon maître, venez donc vous montrer à votre bon peuple qui vous aime tant et qui vous attend! Voilà, je vous assure, tout ce qui fut dit par le Maréchal, et le Roi s'en retourna tout aussitôt sur le balcon sans plus se faire prier.

M. de Villeroy m'a toujours paru le plus vaniteux, le plus déraisonnable et le plus fanfaron des courtisans, mais dans cette occasion-ci, je vous puis certifier qu'il ne proféra pas une de ces paroles d'arrogance et de platitude que M. de St.-Simon lui prête avec tant de complaisance. Remarquez bien qu'il est obligé de convenir, dans sa narration, qu'il n'était pas à cette fête, où Mme de Luxembourg et moi n'avons perdu de vue jusqu'à la fin, ni le Roi, ni le Maréchal de Vil-

leroy qui était mon oncle et le grand-père de Mme de Luxembourg, ce qui nous donna le privilège de rester continuellement tout auprès de S. M. Il est fâcheux de ne pouvoir s'en rapporter au Duc de St.-Simon sur aucune chose et sur aucune personne de notre temps. — C'est inexcusable à lui, me disait la Maréchale de Luxembourg, quarante ans plus tard, car mon grand-père était certainement assez *étrange*, pour qu'il ne fût pas nécessaire de sortir de la vérité quand on voulait absolument le ridiculiser.

Ce fut aussi pendant l'année 1721 que les amis de Cartouche eurent à déplorer sa mort, mais c'est une perte à laquelle je ne fus pas des plus sensibles. Il avait souffert la torture ordinaire et l'extraordinaire avec une impassibilité prodigieuse, et n'avait voulu ni nommer ni désigner aucun de ses complices; mais le Curé de St.-Sulpice dont il avait demandé l'assistance, ne manqua pas de lui représenter qu'il est de première obligation pour un chrétien de dire la vérité lorsque le juge l'ordonne, et que le juge est institué par le souverain légitime. La religion finit par obtenir de ce malfaiteur ce que les plus horribles souffrances n'avaient pu en arracher. Il nomma tous ses complices en versant des torrens de larmes, et cet effort-là fut tellement surhu-

main, douloureux et méritoire pour lui, qu'il en aura certainement profité dans l'autre vie. Cet étrange Cartouche s'était fait apporter à la conciergerie des livres de son choix, et M. d'Aguesseau nous dit que celui qu'il lisait et relisait continuellement avec un nouveau plaisir, était intitulé *Le Diacre Agapet, touchant les devoirs d'un Empereur*. Nous eûmes la curiosité de connaître cet ouvrage de prédilection pour Cartouche, et nous trouvâmes, Mme de Beauffremont et moi, que c'était le plus fade et le plus assommant bouquin du moyen-âge dont l'ennuyeux traducteur est un Carme appellé Jean Cartigny. Vous trouverez ce même volume dans ma bibliothèque, et vous y verrez sur presque toutes les marges des règles d'arithmétique, des petits bons-hommes à la plume et des signatures de Cartouche avec paraphe. Nous n'avons jamais pu nous expliquer le genre de plaisir qu'un pareil homme avait pu trouver à la lecture d'un pareil ouvrage?

La seule chose remarquable qui nous soit arrivée en traversant la France pour aller en Italie par Monaco, ce fut en nous promenant sur le port de Toulon. On y menait à la potence un faux-monnoyeur qui s'arrêta pour regarder M. de Créquy, et qui s'écria qu'il savait quelque chose de très important pour le service du Roi, qu'il

ne voulait révéler qu'à mon mari, lequel avait commandé pendant long-temps à Toulon, où il était idolâtré, soit dit sans métaphore. M. de Créquy fut d'abord un peu surpris, ensuite il me dit à l'oreille qu'il n'en croyait rien, mais qu'il ne voulait pas refuser; on fait éloigner la foule, et me voilà qui m'accroche au bras de votre grand-père afin de ne pas rester toute seule au milieu de cette population cuivrée, déguenillée, hurlante et parfumée d'ail, car les principaux officiers du port qui nous faisaient escorte avaient été séparés de nous par le tumulte. — Vous ne reconnaissez pas Thierry, Monseigneur? Thierry, votre ancien fourbisseur? est-il possible que vous ayez oublié Thierry?.... — Que me veux-tu? lui répondit votre grand-père. — Monseigneur, ayez la charité d'écrire au Roi que vous avez trouvé ici le pauvre Thierry qui était dans un cruel embarras. Voilà tout ce que j'ai à vous dire, mais ne refusez pas de me rendre ce service-là! je vous en prie, Monseigneur!

Mon mari garda merveilleusement bien son sérieux : il dit au Prevôt — Je vous demanderai, Monsieur, de ne pas faire exécuter cet homme avant que vous n'ayez reçu de mes nouvelles. Il écrivit le soir même à M. de Maurepas, qui se fit un divertissement de nous faire accorder la grace

de ce pauvre faux-monnoyeur. J'ai toujours grand' pitié des faux-monnoyeurs qu'on met à mort. C'est une loi qu'on dirait inspirée par des traitans et des trafiquans arabes plutôt que par des conseillers nobles et des magistrats chrétiens.

Nous passâmes huit jours à Monaco chez notre cousine de Valentinois qui nous fit grand'chère et qui nous avait fait adresser, par sa forteresse, une salve de treize coups de canon. Lorsque M. de Créquy voulut s'en expliquer, en lui demandant, sous forme de plaisanterie, « à qui « elle en avait, et pourquoi l'on nous avait reçus « dans sa ville princière avec une civilité pa« reille? » — Laissez-moi donc tranquille, Louis-le-Débonnaire, répondit-elle; est-ce que la grand'mère de ma grand'mère n'était pas de votre maison? Le plus beau de mon visage en est fait; de mon quartier de Créquy! si vous en dites un mot de plus, je vous ferai tirer, quand vous partirez, vingt et un coups de canon, comme pour mon voisin le Duc de Savoie, Roi de Chypre et de Jérusalem. Il est bon de vous dire que le feu Duc de Savoie s'était passionné pour elle, et qu'il arrivait souvent à Monaco, sans tambours ni trompettes, afin de l'y surprendre agréablement. Mme de Valentinois qui aimait beaucoup son jeune mari, et qui, surabondamment, n'ai-

mait pas du tout leur voisin de Chypre et Jérusalem, lequel était septuagénaire et bossu comme un sac de noix, n'avait rien trouvé de mieux, pour le dégoûter de ses amoureuses et galantes surprises, que de le faire guetter quand il arrivait à Nice, et de faire tirer toutes les batteries du fort de Monaco aussitôt qu'il avait passé les frontières de la principauté.

Cette noble et puissante héritière des anciens princes de Carignan, de Salerne et de Monaco, était la dernière fille de la souveraine maison de Grimaldi. Elle avait pris alliance avec un petit-fils du Maréchal de Goyon-Matignon, à la charge d'adopter pour leur postérité son nom et ses armes de Grimaldi, sans aucune addition d'autres nom et armoiries, ce qui fut trouvé mortifiant et cruellement dénaturé par la noblesse de Bretagne; car c'est un pays où ce vieux nom celtique de Goyon sonne comme une cloche. Les Monaco d'aujourd'hui sont donc les aînés de la maison de Goyon. Il est singulier que ce soit cette famille bretonne qui se trouve en possession de l'héritage des anciens Rois d'Arles, dont il existe encore une branche cadette en Provence. Ce sont des seigneurs qui portent le nom de Blacas et qui proviennent évidemment de la maison royale de Baux, dont ils tiennent leur

seigneurie patrimoniale d'Aulps en Provence, et dont ils ont conservé les armoiries pleines et sans brisure (c'est une comète à XVI rayons). Si vous rencontrez jamais quelques personnes de ce nom-là, j'ose attendre de vous, mon enfant, que vous aurez plus d'égard à la noblesse de leur extraction qu'au mauvais état de leur fortune.

A propos des Goyon-Matignon, je vous dirai qu'ils ont produit un des hommes du monde le plus admirablement prodigieux pour la bêtise, ou plutôt la sottise; car celui-ci n'était pas tout bonnement stupide, il était dénigrant, loquace, épilogueur, et susceptible à l'excès, par-dessus le marché. Il ergotait continuellement sur toute sorte de sujets, avec un certain air de satisfaction dédaigneuse et méprisante qui l'aurait fait souffleter cent millions de fois, s'il n'avait pas été coiffé de la mître épiscopale de Lisieux, dont on l'avait affublé, Dieu sait comment; car il paraît que sa famille l'avait tenu caché dans un séminaire jusqu'au moment de sa présentation à Versailles, où sa tante, la Duchesse de Longueville, avait eu l'attention de recommander qu'on ne lui laissât proférer aucune parole. On avait fait dire au Roi et au Père Le Tellier qu'il était de bonnes mœurs, ce qui n'a jamais été démenti;

et, puis qu'il était dans la bonne doctrine, ce qui n'était pas facile à vérifier, à cause de son manque d'esprit et de son ignorance ; enfin qu'il était horriblement bègue, ce qui n'était pas vrai le moins du monde. Le Roi Louis XIV et son confesseur avaient eu la délicatesse de ne lui rien dire qui demandât réplique ; et comme il avait la plus décente et la meilleure apparence du monde, on ne manqua pas de l'envoyer auprès de son oncle, l'Évêque de Lisieux, qui n'avait eu garde de le demander pour coadjuteur, parce que c'était un sage et digne prélat, s'il en fut jamais. Aussi, fut-il confondu de cette nomination prélative et de cette manœuvre, dont il écrivit pour l'acquit de sa conscience, au Père Le Tellier, qui lui répondit qu'on avait surpris la religion du Roi, mais que le scandale aurait beaucoup d'inconvéniens, et qu'on aurait l'attention de fournir de bons grands-vicaires à cet étrange Évêque. Le P. Le Tellier a souvent dit à mon père que le Roi n'aurait pas voulu sévir contre MM. de Matignon, parce qu'ils étaient les plus proches parens qu'il eût en France après la famille royale, et parce que la grand'mère paternelle de cet Abbé était la tante de Henri IV, (Marie de Bourbon, Duchesse d'Estouteville et Comtesse de Saint-Pol). Le père et les grands-

oncles de l'Abbé de Matignon avaient été conviés comme parens au mariage de Louis XIV, où l'on avait eu soin de leur accorder le pas sur les Créquy, les d'Harcourt, les La Tour d'Auvergne et les Beauvau qui n'étaient pas aussi proches parens du Roi.

Mon oncle de Tessé disait toujours qu'il y a trois espèces de gens, les blancs, les nègres et les princes; mais sur l'article de la consanguinité, Louis XIV était comme la plupart des nobles, et même comme un gentilhomme de campagne; il aimait ses parens; et c'était pour les d'Harcourt et les Créquy, par exemple, une sorte de bonté qui allait quelquefois jusqu'à la tendresse. Il s'informait toujours de leurs affaires, de leurs enfans, et jusque-là qu'il se faisait expliquer les distributions et l'ajustement de leurs châteaux; mais où la sensibilité du Roi se manifestait le mieux pour ses parens, c'était quand il était question pour eux de quelque mésalliance, et tout le monde a su qu'il avait donné quatre cent mille écus au Marquis de Chabannes-Curton, pour dégager ses terres et pour le dispenser d'épouser la fille unique de Colleteau, qui était un riche marchand de Rouen.

Au lieu d'effectuer cette vilaine alliance avec le comptoir et les rouenneries, Henry de Chabannes,

Marquis de Curton, libéra son Comté de Rochefort en Auvergne, et se maria l'année suivante avec Mademoiselle de Montlezun qui était admirablement belle et qui mourut de la petite vérole. Il avait épousé l'an 1709 Catherine d'Escorailles, laquelle était veuve de notre cousin Sébastien de Rosmadec, Marquis de Molac et de Guébriant. C'était en 1748 une vieille ridicule qui se cachait et s'enfermait toujours pour manger, dans la crainte de laisser apercevoir qu'elle était sans dents. Elle est morte étranglée par une demi-boule d'ivoire qu'elle portait dans sa bouche afin de se renfler et s'arrondir la joue droite, ou peut-être la gauche, car je ne me rappelle pas quel était le côté de sa mâchoire qui se trouvait en plus mauvais état? Toujours est-il que c'était l'un ou l'autre, et qu'elle en est morte en parlant comme un Polichinel, à cause de ce morceau d'ivoire qu'elle avait dans le gosier. Le prêtre qu'on était allé chercher pour entendre sa confession ne manqua pas d'imaginer qu'elle se voulait moquer du monde; ses domestiques ne savaient que dire, et si la Vidame de Vassé n'était pas survenue, cette malheureuse femme aurait péri sans avoir reçu l'absolution.

L'alliance de Messieurs de Chabannes avec la maison royale de France était provenue du ma-

riage de Catherine de Bourbon-Vendôme avec Gilbert de Chabannes, en 1484, et quoiqu'il n'en fût pas résulté d'enfans, le titre de *Cousins* du Roi ne leur en est pas moins resté jusqu'ici par une faveur spéciale, et sûrement en témoignage de gratitude et bonne volonté pour la mémoire du Maréchal de la Palice. Je ne saurais entendre chansonner populairement ce brave Grand-Maître sans en éprouver une véritable contrariété. Je ne sais quelle est la plate engeance de poète à qui l'on doit attribuer cette sotte chanson qui me paraît d'une insolence intolérable, et j'en avais tant dit là dessus devant M. de Sartines, qu'il avait fini par faire interdire la chanson de M. de la Palice à tous les chanteurs du Pont-Neuf et des boulevards de Paris. Voyez un peu de qui dépendent et à quoi tiennent les réputations populaires ! allez donc conquérir le royaume de Naples et vous faire nâvrer en cent batailles; allez donc gouverner les Duchés de Gènes et de Milan, pour en finir glorieusement à la bataille de Pavie où vous tombez frappé de mille coups ! Voilà qu'il se trouve un sot qui fait rimer des niaiseries, et voilà le peuple français qui prendra jusqu'à la fin des temps un héros pour un nigaud ! C'est une sorte d'indignité qui m'a toujours mise en révolte, et l'ancien Évêque de Clermont (Massillon) s'en

divertissait beaucoup. Le Duc (depuis Maréchal) de Richelieu lui disait un jour chez moi : — N'est il pas vrai, M. de Clermont, que Mme de Créquy manque essentiellement à la charité chrétienne, et qu'elle ne devrait jamais s'approcher des sacremens, sans avoir été se réconcilier et faire excuse à tous ces chanteurs des rues qui se moquent du Maréchal de la Palice? M. l'Évêque de Clermont nous conta le même jour qu'il y avait une jeune pensionnaire de l'abbaye Saint-Antoine qui avait donné de grandes inquiétudes à la maîtresse des classes, parce qu'on ne pouvait ni découvrir ni lui faire dire comment elle employait l'argent qui lui provenait de sa famille et qui consistait dans un louis d'or par mois. On la soupçonnait de gourmandise ou de quelque autre dissimulation coupable; enfin l'Évêque de Clermont, qui était l'ami de son père, entreprit d'éclaircir la chose, et il se trouva qu'elle employait sa petite prébende à faire dire des messes de requiem pour tous les Rois et toutes les Reines de France dont le salut lui paraissait le plus incertain. C'était à partir de Clotaire Ier jusqu'à Louis XI, sans oublier les Ultrogothe et les Frédégonde et les Brunehaut.

—Mais, M. de Clermont, se prit à lui dire M. de Richelieu qui cherchait toujours à chicaner les

Évêques, ne vous représentez-vous point la surprise et la satisfaction de Frédégonde et de Brunehaut, quand elles auront éprouvé qu'il y avait encore à Paris des gens qui s'intéressaient pour elles? Est-il à supposer que ces deux Princesses étaient restées si long-temps en purgatoire, à ne rien faire? et pensez-vous que l'argent de la petite fille ait été bien employé?

Monsieur, lui répondit tout doucement le doux Massillon, j'ai l'habitude de ne parler théologie que dans la chaire et au confessionnal. Venez m'y trouver.

Cette bonne petite royaliste était de cette ancienne famille Anjorrant qui rendait si bonne justice et qui siégeait héréditairement sur les fleurs-de-lys long-temps avant que le parlement de Paris fût devenu sédentaire. Il paraît que l'ancien nom de leur famille était de Vanvres, et que c'était le Roi saint Louis qui leur avait donné le surnom d'Anges orants, parce qu'il en trouvait toujours en oraison dans la Sainte-Chapelle du Palais. Il n'existe pas beaucoup de maisons militaires qui puissent se vanter d'avoir porté leur nom pendant si long-temps, avec une dignité si modeste et si bien soutenue. La famille Anjorrant est une de ces trois anciennes races parlementaires pour qui la plus haute noblesse du Royaume

a toujours professé la plus juste vénération, mais les deux autres sont éteintes. Les familles de Mesmes et de Harlay sont à peu près aussi considérables que les plus anciennes; mais tout le reste de la magistrature de Paris est sorti de l'avocasserie en passant par le châtelet ou par la chambre des comptes. Je n'en excepte assurément pas MM. de N..... qui sont incomparablement les plus illustres et dont le véritable nom de famille est tout simplement Nicolas.

Pour en revenir au titre de Cousin donné par le Roi, je me contenterai de vous citer La Roque, en son chapitre 99 du *Traité de la Noblesse*, où vous verrez que « *Nos Rois ne qualifiaient anciennement personne de leur parent, s'ils ne l'étaient, et que ladite qualité de Cousin n'a été donnée par eux aux Ducs et Pairs, Maréchaux de France et autres Grands-Officiers de leur couronne qui n'étaient pas réellement parens des Rois très-chrétiens, que depuis le règne de François premier.* » J'ajouterai seulement à ceci que les maisons de la Tour (d'Auvergne), de Beauvau, d'Harcourt, de Créquy, de Chabannes, et la branche aînée de l'ancienne maison de Laval, étaient les seules familles de France qui fussent en possession de ladite qualification de Cousins du Roi, avant le seizième siècle; ce qui

témoigne assez que ce titre-là ne saurait être considéré pour les familles en question comme une faveur de protocole, et que leur consanguinité subsiste avec la maison de France en pleine réalité.

Lorsque l'Abbé de Matignon fut arrivé chez son oncle, à Lisieux, on s'empressa de lui montrer la Cathédrale, en lui disant que c'était les Anglais qui l'avaient bâtie. — Je voyais bien, dit-il avec un air dégoûté, que cela n'avait pas été fait ici.

Pour en finir plus vite avec les histoires de cet Abbé qui me reviendront à l'esprit, je vais les écrire en forme d'Ana. Sautez par-dessus, si vous n'êtes pas en fantaisie de lire des bêtises.

La première chose qu'il fit en s'installant à l'évêché de Lisieux, ce fut de faire étaler une épaisse litière de paille sous ses fenêtres et dans toute la partie de la grande cour de l'évêché qui avoisinait son appartement. — Voilà comme on fait à Paris, pour éviter le bruit, dit-il à son oncle. — Mais vous n'êtes pas malade et vous n'avez pas à craindre un grand bruit de carrosses à Lisieux. — C'est vrai, Monseigneur, mais il paraît que vous comptez pour rien le bruit des cloches. Je le déteste, le bruit des cloches, et je ne veux négliger rien pour l'amortir !

Il disait quelque temps après à ma grand'mère de Froulay : — Voilà M. de Lisieux qui vient de mourir, grace à Dieu ! vous devriez bien dire à Mme de Maintenon de me faire donner le cordon bleu qu'avait mon oncle. — Quel âge avez-vous ? lui dit-elle. — Ah mon Dieu, je n'ai que 32 ans, c'est une année de moins qu'il ne faudrait d'après les statuts; mais vous pourrez dire à Mme de Maintenon que je devrais en avoir 33, parce que ma mère avait fait une fausse couche l'année d'avant ma naissance. J'ai toujours compté que cela m'avait retardé d'un an, poursuivit-il avec un air de suffisance et de calcul expérimenté.

Quand la Princesse de Monaco, sa belle-sœur, fut accouchée de son premier enfant qui était le Marquis de Baux, il s'empressa d'annoncer une si bonne nouvelle à son frère qui était à l'armée; mais il avait négligé de s'informer de quel sexe était le nouveau né, et vous allez voir comme il se tira d'affaire. (M. de Créquy se trouvait en même temps à l'armée de Flandres, où le Comte de Thorigny servait sous ses ordres, et il avait pris copie de cette curieuse lettre que je vous transcris fidèlement.) « Je suys de present a torigny venu pour les « couscbes de vostre chaire femme quy a failly « de mourir et quy vient d'estre heureuxement « délifvrée d'un gros enfant quy fait des crys de

« chouhette en colesre au point que jen suys si « joyeux et si troublé que je ne vous saurais dire « encore si je suis son oncle ou sa tante. Adieu « seyez monsieur mon frere et bien des compli- « ments.

✝ LEON EVESQUE ET COMTE DE LISIEULX.

— Pourquoi, disait-il à sa ménagère de basse-cour, n'as-tu pas l'esprit de vendre mes pintades à quatre pistoles la pièce, comme des perroquets qui sont moitié moins gros? — *Cé là voyez vous qu' lés pintad' à monseigneur y n' parlent point!* — Si mes pintades ne parlent pas, elles n'en pensent pas moins, lui répondit-il en colère, et le mot est devenu proverbe.

La Duchesse de Brissac affirmait et nous a juré ses grands dieux qu'elle avait réellement reçu de lui qui se trouvait à Gacé, chez leur cousin de Matignon, l'original de cette sotte lettre qui se voit à présent dans tous les recueils de jannoteries. « Madame, « sachant combien vous aimez les perdrix rouges, « je vous en envoye six, dont trois grises et une « bécasse, vous trouverez ma lettre au fonds du « panier. » Dans les récits traditionnels et les altérations qui s'ensuivent toujours, on a changé la bécasse en pied de cochon; je laisse dire avec

une indifférence de mépris pour les citations erronées, mais vous pourrez vous flatter et vous vanter d'avoir la version primitive.

Il avait en lui, du reste, toute sorte de facilité pour se montrer flatteur et courtisan, mais c'était là qu'on voyait éclater le mieux sa bêtise, ainsi qu'il y parut auprès de Mademoiselle de Sens (1). Il avait été chargé, je n'ai jamais compris ni par qui ni comment, d'aller annoncer à cette Princesse la mort de M. le Comte de Charolois (Louis-Henry de Bourbon-Condé), lequel était une infernale créature ! Mademoiselle de Sens qui le vit arriver en habit d'Évêque et qui n'en savait rien autre chose, commença par lui demander si son frère avait eu le temps de songer à ses dispositions........., elle entendait sûrement *testamentaires*; mais il avait compris *salutaires*, et le voilà qui se mit à lui dire avec un air de pédanterie doucereuse : — Hélas, Mademoiselle, je sais bien que c'était un abominable homme, et qu'il avait tué sa sœur naturelle avec un couteau de chasse, et qu'il tirait sur les paysans de Chantilly comme sur des lièvres ; sans compter qu'à Paris il abattait les couvreurs de dessus les toits, et les faisait dégringoler à coups

(1) Alexandrine-Charlotte de Bourbon-Condé, morte célibataire en 1759. Je vous parlerai plus tard de son aventure avec le Marquis de la Grange, et de ses bizarreries. (*Note de l'Auteur.*)

de fusil, dans la cour du Palais de Bourbon ; mais la miséricorde divine est bien grande, Mademoiselle, et le bon Dieu doit y regarder à deux fois avant de damner un prince du sang (1) !

Je vous ferai grace de toutes ces histoires de la cheminée, de la sonnette et du couteau de M. de Matignon qui sont tombées dans le domaine populaire, autant vaut dire dans le ruisseau des halles; mais il me reste à vous en conter une historiette que je crois inédite et que je tiens du Maréchal de Tessé.

Mon oncle était allé passer quelques jours d'automne à Thury chez la Duchesse d'Harcourt où se trouvait le Coadjuteur de Lisieux. On y parlait, pour se divertir, d'un vieux hableur des environs qui passait pour un illustre dans tout le pays, parce qu'il portait régulièrement les deuils de cour et qu'il allait quelquefois dépenser ses économies dans les maisons garnies et les cafés de la capitale. Il disait à ses camarades de chasse et de table que le Roi (Louis XIV) l'avait toujours traité avec une distinction sans pareille, et

(1) — Monsieur, je vous ai fait grace encore pour cette fois-ci, lui dit un jour Louis XV, en présence de tout ce qui se trouvait à son grand lever, mais je vous jure et vous proteste, foi de gentilhomme, entendez-vous ! que j'accorderai des lettres de grace pleine et entière à celui qui vous tuera ! (*Note de l'Auteur.*)

qu'en le voyant accourir de Paris à Versailles, en nage et couvert de poussière, il avait toujours la bonté de le recevoir à bras ouverts. — Eh bon jour, mon ami Gaudreville, il y a tantôt mille ans qu'on ne vous a vu, comment vous portez-vous? —Mais, Sire, cela n'en va pas plus mal, et si ce n'est la fatigue du chemin..... — Vous ne seriez peut-être pas fâché de vous rafraîchir d'une bouteille de mon vin de Mâcon? — Par ma foi, ça n'est pas de refus!...... ici, le hobereau fut interrompu par un Écuyer du Maréchal de Tessé qui se trouvait de la partie de chasse et qui ne put retenir un éclat de rire. — Eh bien, reprit un gentilhomme campagnard, auditeur bénévole, est-ce que le vin du Roi n'est pas des meilleurs?..... — Mais, répliqua le Gaudreville en regardant du côté de l'Écuyer avec un air déconcerté..... — Je n'en ai pas bu. — Pourquoi donc point? — C'est, voyez-vous, poursuivit-il, en sacrifiant quelque chose de son histoire pour sauver le reste, et en reprenant courage, c'est qu'on est toujours venu dire au Roi que la Reine était à vêpres et qu'elle avait emporté les clefs de la cave.

Le Coadjuteur se prit à dire avec un air fûté : —Quel imbécile! il aurait bien dû s'apercevoir

que c'était une défaite de la Reine qui ne voulait pas donner de son vin !

J'estime qu'il ne sortira jamais de la bouche d'un autre grand seigneur une autre bêtise aussi parfaitement bien conditionnée que celle-ci.

CHAPITRE II.

Première ambassade du père de l'auteur. — Motif apparent de cette mission diplomatique à Venise. — Son motif secret à Rome. — La cour de Modène. — Le Duc Renaud III. — Son fils. — La Princesse héréditaire. — Les robes de Perse. — Le Cardinal de la Mirandole. — Le télescope de Ferraccino. — La Princesse des Ursins, marraine de l'auteur. — Abrégé de son histoire biographique. — Le Chevalier d'Aubigny. — Le Prince de Mansfeld et la Comtesse Fagnani. — Le défunt Pape Clément XI. — Son humilité, sa charité, ses autres vertus. — Les Cardinaux des deux partis. — Les *Zelanti* et les *Politichi*. — Les Cardinaux des deux divisions. — Les *Papabili* et les *Papegianti*. — Les Cardinaux des quatre factions. — Les *Romani*, les *Italiani*, les *Gallicani* et les *Tedeschi*. — La cour des Stuart au palais Borgia. — La Reine Marie Sobieska. — Son héritage du Roi Jean III. — La Duchesse de Bedford et Lady Tavistock. — La chanson française. — Le conclave. — L'Abbé de Beaumont, alors Conclaviste et depuis Archevêque de Paris. — Son aventure dans la campagne de Rome. — Le mort et l'amoureux. — Anecdotes romaines, etc.

Mon père n'avait voulu accepter en Italie qu'une ambassade extraordinaire, et quelque talent qu'il se sentît pour les négociations, il aimait toujours mieux la vie de Paris, qu'un séjour habituel en aucun pays étranger. On avait imaginé depuis la mort du Roi qu'il était dans l'intérêt de la

France de faire cause commune avec l'Angleterre, ce que mon père ne pouvait adopter en principe, mais ce qu'il approuva temporairement à propos de l'établissement de la banque d'Ostende, où l'Empereur Charles VI avait entrepris d'attirer à lui tous les bénéfices commerciaux des autres états et des puissances maritimes en particulier. On avait besoin de se concerter avec la République de Venise, où M. de Frémont, Ministre résidant ordinaire de France, était soupçonné de quelque propension favorable aux Impériaux. Tel était le motif apparent de cette ambassade du Comte de Froulay; mais comme la santé du Pape allait toujours déclinant, il était aisé de prévoir un prochain conclave, et mon père avait alors mission d'aller jusqu'à Rome, afin d'y ménager les intérêts de la France, en y faisant porter l'exclusion de cette couronne et de celle d'Espagne sur les Cardinaux Charles Colonne, Pic de la Mirandole et Zondodari, lesquels étaient des impériaux renforcés, des prétoriens sous la pourpre, des Césariens, de véritables Gibelins du XIIIme siècle.

En arrivant à Milan dans les premiers jours du mois de mars, nous y apprîmes la mort du Pape et le départ du Comte de Froulay pour Rome, où nous arrivâmes après nous être arrêtés pendant huit jours à la cour de Modène. M. de Créquy

avait absolument voulu faire cette politesse à l'aîné de la maison d'Est, son parent, qui nous donna des fêtes à l'église, des festins à la cour, des bals au théâtre et des parties de plaisir en campagne, à profusion.

M. le Duc de Modène (Renaud d'Est, IIIme du nom) avait été Cardinal avant d'épouser la sœur du premier Duc de Hanovre, dont il était veuf depuis quelques années, et laquelle princesse était sœur aînée de l'Impératrice Amélie de Brunswick, femme de Joseph premier. C'était une manière de colosse érudit, discuteur et didactique, avec deux yeux immenses, le regard innocent et l'air doctoral; infiniment courtois, du reste, et connaissant parfaitement bien la cour de France, au point de m'en avoir appris certaines particularités relatives à MM. de Dangeau, de Noailles et de Maulévrier dont le nom de famille était Langeron, me dit-il, et non pas Damas, comme je l'avais supposé mal à propos.

Monsieur son fils, le Prince héréditaire, avait l'air intérieur, affecté, langoureux, ce qui ne l'empêchait pas d'être enthousiaste et frondeur; il avait la figure et l'encollure d'un enfant malade, et pour se donner plus belle apparence, il avait de la poudre d'or sur les cheveux, avec du blanc, du rouge, et des habits si ridiculement chamarrés de rubanneries en aiguillettes, en bouffettes et nœuds flot-

tans qu'on aurait dit un petit Mascarille. Il avait épousé, comme je vous l'ai déjà fait savoir, une fille de M. le Régent qui nous reçut d'assez mauvaise grace, en disant qu'elle ne m'avait jamais vue chez son père; ce que je ne fis pas mine d'entendre et ce que M. de Modène eut l'air de trouver tout naturel, attendu que les honnêtes femmes n'allaient guères au Palais-Royal et qu'il n'en ignorait pas la cause. Comme elle se rabâchait et se ruminait dans la même phrase, en répétant « la Marquise de Créquy ne venait pas chez mon père, » le Duc Renaud finit par s'en impatienter. — N'oubliez pas que vous êtes ici chez votre beau-père, lui dit-il avec une sécheresse admirable, et dieu merci nous ne la revîmes plus, sinon pour en aller prendre congé, ce qui se passa très-poliment.

Le Prince François de Modène était fort choqué de ce que sa femme s'habillait quelquefois en toile de Perse, et il me demanda s'il était possible et s'il était vrai que ce fût devenu l'usage à Paris?

Je fus obligée de convenir que plusieurs jeunes femmes avaient adopté cette sorte d'étoffe pour des robes négligées, en troisième saison, mais nullement pour des habits de printemps, jamais pour des robes du soir, et encore moins pour des habits de cour.

La Princesse de Modène était la première femme de qualité à qui j'eusse vu porter de ces robes de toile peinte, ce qui m'a toujours paru misérablement chétif ainsi que les habits de mousseline et de linon.

Nous apprimes là, sur cette Princesse héréditaire, des choses impossibles à réciter. Tout ce que je vous en puis dire en restant dans la bienséance, c'est que la feue Duchesse de Berry et la Reine d'Espagne auraient paru des Sainte-Nitouche à côté de leur sœur de Modène. C'était au point que M. le Duc d'Orléans se mit à sangloter en lisant la dépêche où mon père en avait cru devoir rendre compte à M. de Torcy. M. le Régent n'avait certainement ni moralité ni dignité, et s'il vous paraît extraordinairement susceptible, ayez donc patience! Le Régent n'était qu'au deuxième degré de Louis XIV ; il fallait bien que le germe d'Orléans eût le temps de fermenter pour se développer et pour éclater dans tout son lustre à la génération de Philippe-Egalité.

On ne parlait alors dans toute la Haute-Italie que de Ferraccino, le célèbre Ferraccino, qui ne savait pas lire et qui pourtant venait d'ajuster un télescope de son invention sur la tour de la Mirandole. Il est bon d'observer en passant que l'Empereur Charles VI avait dépouillé les

Picci de leur droit héréditaire à la souveraineté de cette petite province, dont il avait gratifié son beau-frère, le Duc de Modène et de Reggio, ce qui n'empêchait pas le Cardinal Pico de rester gibelin moyennant une pension de quarante-cinq mille écus que lui payait l'Empereur; ce dont il n'aurait jamais eu le profit si le Duché de la Mirandole était resté dans sa famille.

C'était là tout le secret du dévouement du Cardinal de la Mirandole à la *cesarea corona*. — Erano Cesari tedeschi chi noi avevano fatti sovrani Principi del imperio, disait-il à mon père, avec un faux air de résignation douloureuse. — Eh bien, mon Prince, Dominus dedit, Dominus abstulit, sit nomen Domini benedictum! il paraît que vous suivez le précepte évangélique à la lettre, lui dit mon père, et c'est une excellente disposition pour entrer en conclave. Malheureusement pour le César germanique et ses protégés, il se trouve que notre conseil royal de régence ne montrera pas cette abnégation généreuse et cette mansuétude archangélique dont vous donnez à tous les princes de la terre un si mémorable exemple; aussi bien, dois-je avertir votre Altesse Eminentissime que s'il était question de choisir un Pape dans les Cardinaux de la faction d'Autriche, les Couronnes de France et d'Espagne

y mettraient certainement leur véto négatif.

La déclaration fut suffisante, et tous les efforts de l'Autriche se concentrèrent et se dirigèrent uniquement contre l'élection du Cardinal Ottoboni, bénéficier français; mais retournons au télescope de Bartolomeo Ferraccino.

C'était un merveilleux instrument dont les proportions étaient calculées de manière à pouvoir observer, non pas des taches au soleil ou ce qui survient dans la lune (je n'ai jamais pu m'intéresser à ces révolutions du Promontoire d'Herschel, de la Mer-de-Nectar et du Cap-des-Songes); mais à pouvoir distinguer tout ce qui se passait à quatre ou cinq lieues de la Mirandole, et avec une lucidité parfaite. Je l'ai vu braqué (c'est le télescope et ne l'oubliez pas) sur une maison du petit village de Strolla; c'était une hôtellerie dont on pouvait aisément distinguer l'enseigne, qui représentait une figure de Nonne avec l'inscription suivante, *Alla Beata Giulia Falconieri*. Il y avait pour ce moment-là, sur un banc de pierre auprès de la porte de l'auberge, un soldat vétéran qui récitait son chapelet, en compagnie d'un enfant qui tressait une corbeille de joncs, et l'on voyait par le mouvement alternatif de leurs lèvres que le petit garçon répondait le rosaire à cet invalide qui était habillé d'un reste d'uniforme jaune et

qui avait une jambe de bois ; je les vois d'ici. Il y avait, à vol d'oiseau, de la Mirandole à Strolla, nous fut-il également dit par les *Dotti* de l'observatoire et les *Contadini* de la basse ville, à peu près quatre lieues géographiques de 25 au degré.

Environ trois semaines avant notre arrivée dans l'état de Modène, il s'était trouvé que deux novices du couvent des capucins étaient montés à l'observatoire afin d'y voir le même télescope, et que l'un d'eux s'était mis à diriger l'instrument sur un petit bois de chênes verts au milieu duquel était située, bien loin dans la campagne, une autre capucinière où ce novice avait fait ses premières études et pour laquelle il avait toute sorte de prédilection. A peine a-t-il regardé dans la lunette qu'il fait un cri terrible ; ensuite il dit quelques mots à l'oreille de son compagnon qui regarde sans rien dire, et puis les deux jeunes religieux descendent précipitamment, après avoir eu soin de détourner le télescope, en disant à Ferraccino que s'il avait la témérité de regarder ce qu'ils avaient eu le malheur de voir, il se trouverait en péché mortel et cas réservé. Ferraccino n'en tint compte, mais tout ce qu'il aperçut, c'était un grand capucin qui sortait de sous les chênes verts et qui s'acheminait du côté de la

Mirandole, en suivant la grande route de la Secchia.

Cependant les deux novices étaient allés faire au Père Gardien de leur communauté la révélation de ce qu'ils avaient vu par le télescope, et voici le Père Gardien qui arrive au Palais Ducal et qui force la consigne, en disant qu'il veut parler à Son Altesse et le plus tôt possible! on lui répond que S. A. fait la siesta, et voilà ce capucin qui s'arrache la barbe en s'écriant qu'il y va de l'honneur de l'ordre de St.-François; ce fut le Duc de Modène qui nous raconta tout ceci. — Mais voyez donc ce que peut vouloir me dire ce gardien des franciscains, dit-il à ses gentilshommes de la chambre, et ceux-ci rentrèrent en disant qu'il ne voulait s'en expliquer qu'avec le Duc.

Ce que les deux novices avaient aperçu, et ce qui ne pouvait avoir été vu qu'au moyen du télescope ou par les oiseaux du ciel, c'était l'assassinat d'un capucin que le meurtrier dépouilla de sa robe et dont il traîna le cadavre dans un ravin. Il se revêtit ensuite de la robe du mort, et sortit du bois en se dirigeant du côté de la ville, où le Duc de Modène était arrivé depuis deux jours afin d'assister aux solennités de je ne sais quelle fête patronale.

Ce que désirait le Père Gardien, c'était que le Duc de Modène envoyât dans son couvent quelques soldats, gens de cœur et de résolution, et non pas des pleûtres comme les sbires, qui d'ailleurs et presque toujours sont en connivence avec les brigands. C'était afin de se pouvoir saisir du meurtrier, qui ne manquerait pas de venir demander un asile aux religieux de St.-François à l'abri de sa robe de franciscain, et d'autant plus certainement que, d'après la coutume italienne, il ne pouvait s'héberger dans aucune autre maison de la ville. Les deux novices avaient observé toute chose avec une attention singulière. On ne pouvait s'y tromper, attendu que la robe du moine était de beaucoup trop courte pour le voleur; attendu qu'il était sans barbe, et qu'en faisant tomber le capuchon dont il avait couvert sa tête, on trouverait qu'il avait de longs cheveux, noirs et crépus; enfin comme il n'avait pu faire entrer ses pieds dans les sandales du mort, il arriverait infailliblement avec des souliers, si ce n'était les pieds nus, ce qui se trouva d'une exactitude parfaite.

Le Duc écrivit en conséquence de ce rapport des novices et de la supplique de leur supérieur, au Commandeur Hercule d'Est, qui était Gouverneur de la Mirandole et frère naturel de Son

Altesse. On aposte des soldats dans l'intérieur du cloître où l'on capture ce meurtrier qui était un chef de brigands piémontais. C'était deux jours avant notre arrivée, qu'il avait été pendu la tête en bas, après avoir eu le poing coupé.

On aurait dit que j'étais condamnée, depuis six mois, à me trouver continuellement poursuivie et pourchassée par des récits et des images de supplices.

En arrivant à Rome, je désirais aller, avant toute autre chose, à la Basilique de St.-Pierre pour y faire mes dévotions au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, ce que M. de Créquy ne désapprouva point. Nous nous fîmes descendre à l'entrée de cette grande colonnade qui ferme la place, et nous allâmes à pied jusqu'à l'église où je vis passer mon père qui se rendait processionnellement à la chapelle Sixtine au milieu d'une grande foule de Cardinaux, de Gentilshommes et de Prélats Mentellone ou Mentelletta, car c'est uniquement à la longueur de l'habit qu'on peut distinguer ces deux sortes de Monsignori. Je fis ma prière avec autant de componction qu'il me fut possible, ce qui ne veut pas dire que ce fut sans distractions, et puis nous nous fîmes conduire au palais de Sicile où le Cardinal Pamfili, grand-Prieur de Rome, avait eu l'obligeance

de nous réserver un appartement, que Mme des Ursins, tante de Son Eminence, avait pris la peine de faire ajuster le mieux du monde.

Je n'ai pas besoin de vous dire et vous trouverez partout ailleurs qu'ici, comment la Princesse des Ursins avait été précipitée du faite de la puissance et de la domination qu'elle exerçait sur les affaires d'Espagne; et comment en allant au-devant de la Reine Elisabeth Farnèse dont elle venait d'arranger le mariage avec le Roi Philippe V, ces deux nouveaux mariés la firent conduire inopinément en grand habit de cour, en carrosse doré, sans linge et sans argent, sans femme de chambre, et qui pis est sans mantille, jusqu'à la frontière de France, où ses valets espagnols avaient reçu l'ordre de la déposer sur e pavé, avec son fard coulé, sa robe de brocard et les pierreries dont elle était couverte; ce qui fut exécuté fidèlement et aussi respectueusement que possible. C'était assurément la plus singulière mesure de précaution qu'on ait jamais délibérée dans le conseil-suprême de Castille. Mme des Ur sins s'alla réfugier d'abord en son château de Chanteloup, qu'elle avait fait édifier auprès d'Amboise, avec l'intention d'en faire le chef-lieu d'une petite souveraineté qu'elle avait rêvé d'établir à son profit, au milieu de la France; mais elle ne man-

qua pas de s'y trouver trop à l'étroit et de s'y déplaire à mourir : Louis XIV et Mme de Maintenon n'avaient conservé pour elle aucune illusion favorable, et force lui fut d'aller se réfugier à Rome, où du moins elle était certaine de se retrouver et pouvoir maintenir sur un pied d'importance et de considération qu'on n'y pourrait dénier à la sœur du Cardinal de la Tremoille et la veuve du Prince degli Orsini, Duchesse douairière de Bracciano. Elle avait profité de sa faveur et son crédit en Espagne pour y faire accorder la Grandesse au neveu de son premier mari M. de Chalais, ce qui fut la première assise de la première fortune des Talleyrand, comme je vous l'ai dit plutôt. Elle accordait encore l'honneur de sa confiance et de ses bonnes graces au sieur d'Aubigny, gentilhomme poitevin, qu'elle appelait Don Louis, parce qu'il avait été son confident favori pendant son usurpation d'Espagne. C'était un grand dégingandé, vaniteux, loquace et le plus familier du monde. Le Cardinal de Mailly disait qu'il devait ressembler à Conchino-Conchini, le Maréchal d'Ancre. Il s'avisa de venir un jour m'assaillir de propos galans auprès de la Reine d'Angleterre, Marie Sobieska, chez qui Mme des Ursins, qui cherchait à le faufiler partout (pour honorer sa prédilection), l'avait envoyé faire un message.

jamais vénérable (1). Sa mort était restée pour les Romains un sujet de regret général et d'affliction. Il n'avait accepté le souverain pontificat qu'au bout de quatre jours après son élection dans le conclave, où l'on eut grand peine à triompher de sa résistance. Il avait rempli la chaire apostolique à l'édification de l'univers chrétien pendant vingt et un ans. Il avait rigoureusement exécuté la déclaration de son prédécesseur, Innocent XII, contre le népotisme. Ses mains sacrées et paternelles étaient ouvertes à tous les malheureux de tous les pays, et tout le monde a su qu'il avait envoyé des bâtimens chargés de grains et d'argent pour le soulagement des pauvres Marseillais pendant l'hiver de 1720. Docte, modeste et courageux pontife, c'est à lui qu'on doit rapporter le bienfait des constitutions *Unigenitus*, *Augustinus* et *Vineam Domini*. Il a pacifié l'église en démasquant le jansénisme : que son saint nom soit perpétuellement béni !

(1) Jean-François Albani, fils de Don C. Albani, Sénateur Romain, né le 22 juillet 1649, créé Cardinal, du titre de St.-Silvestre, en 1690; élu souverain pontife après 45 jours de conclave en 1700. Il avait pris le nom de Clément en mémoire de ce que son exaltation pontificale avait eu lieu le jour où l'église célèbre la fête de Saint-Clément, Pape et Martyr. Il était mort le 19 mars 1721, âgé de 72 ans.

(*Note de l'Auteur.*)

Je vous dirai que les membres du sacré collège étaient partagés alors en deux factions capitales, les *Zelanti* et les *Politichi*; ce qui ne signifiait pas que les Zélés fussent des fanatiques, ni que les Politiques fussent des gens sans scrupule, car on n'appliquait ces dénominations qu'à la manière d'envisager la direction qu'il fallait donner aux affaires du St.-Siège, et le caractère ou les habitudes personnelles des Cardinaux ne s'y trouvaient pour rien. Ces deux grands partis étaient divisés en quatre factions; la Romaine, l'Italienne, la Gallicane et la Tudesque. Le but de la faction Romaine était d'élire un sujet romain, grand seigneur, et ceci pour le profit et l'agrément de la noblesse suburbicaire. Les Italiens travaillaient pour empêcher ce monopole, les Germains intriguaient pour faire élire un pensionnaire de l'Empereur, et les Français manœuvraient pour contrarier les Impériaux, en inclinant vers les *Politichi* des trois autres factions. Le grand Roi n'existait plus, et c'était là toute l'ambition de notre conseil de régence.

Les Cardinaux de la nation française étaient alors Nosseigneurs de Rohan, de Noailles, de Gèvres, de Polignac et de Bissy; et le chef de la faction gallicane en Italie n'était rien moins que le neveu du Pape Alexandre VIII, le Cardinal

Ottoboni, Évêque de Sabine et Abbé de St.-Paul de Verdun. (Prenez garde à cette qualification française.) Nous avions aussi pour nous les Cardinaux espagnols au nombre de quatre; c'est à savoir d'Arias, Archevêque de Séville; Borgia, Patriarche des Indes; Moncade, Évêque de Carthagène; et Cienfuegos de Transtamarre et la Cerda, qui passa tout le temps qu'il fut en conclave à dessiner ses armoiries sur de petits papiers. On s'appuyait également sur le suffrage et la voix du Cardinal Évêque des Algarves, autant qu'il est permis de compter sur un Portugais. Enfin notre parti s'était renforcé du Cardinal Évêque de Javarin, le Prince Auguste de Saxe, ainsi que des Cardinaux d'Aquaviva, Carraccioli, et Thomas Ruffo, Archevêque de Nycée (tous les trois Napolitains); ce qui nous assurait de treize à quatorze voix dans le sacré collège.

La faction germanique était composée de Romains *Politichi*, lesquels étaient dirigés par le Cardinal Colonne, Archevêque de Ravenne et Majordome du Sacré-Palais. Il avait pour adjudans principaux le Cardinal de Mirandole dont je vous ai parlé, Zondodari, siennois et sujet romain; de Strattenbach, Évêque d'Olmutz; de Schœnborn, Évêque de Spire et Chancelier d'Autriche; de Czacki, Métropolitain d'Hongrie, et finale-

ment du Cardinal d'Hennin à qui l'Empereur avait eu soin d'accorder l'investiture de l'Archevêché de Malines aux Pays-Bas, ce qui ne l'empêcha point de voter avec les Cardinaux français.

Dans la faction des Romains, proprement dits, il se trouvait une subdivision de *Zelanti* qui négociait contre les tudesques, en soumission pour la couronne de France et sous la direction du Cardinal Pamfili, neveu du Pape Innocent X et Prince romain. Les Cardinaux Origo, Sagripanti et Tanara, étaient les agens les plus actifs et les plus expérimentés de cette demi-faction qui finit par l'emporter dans le conclave, en y faisant élire un Romain, grand seigneur et *Zelante Gallicano*. (Sous toutes réserves de la déclaration du clergé de France touchant le temporel des Princes et l'infaillibité des Papes, car on n'a jamais pu rien comprendre à Rome et nulle autre part à ces quatre propositions de Bossuet dont la première est annulée par les trois autres.) Enfin c'était le Cardinal del Giudice, Archevêque de Montréal en Sicile et Doyen du Sacré-Collège, que les Cardinaux de la faction italienne avaient élu pour leur régulateur. C'étaient des nobles Vénitiens, Milanais et Génois; des Cornaro, Barbarigo, Prinli, Spinola, Caprara, de Fiesque *e tutti quanti nobilissimi porporati.*

Il me reste à vous dire à présent que tous ces Cardinaux romains, italiens, français, germains et castillans, zélés ou politiques, se trouvaient encore partagés, non pas en factions, ni par fractions pour cette fois-ci, mais par une autre division toute naturelle et toute chrétienne, en Cardinaux *Papabili* et *Papegianti*, c'est-à-dire *papables* et *papifians*. Les sujets les mieux connus alors pour être dignes de la tiare, étaient les Cardinaux romains Paulucci, Gualterio, Piazza, Conti, Légat du Pape à Ferrare; et Corradini, Préfet de la signature aux conciles. Le Cardinal Papegiante par éminence et non par excellence, attendu que la justice et la sincérité n'étaient pas ses vertus principales (1). . . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

et mon père avait su qu'il avait entrepris de négocier en faveur du Cardinal Zondodari. L'opinion de cette Éminence était aussi, qu'en agissant de concert avec les intentions électorales des Cardinaux *Papegianti e Zelanti* pour opérer l'élection d'un Cardinal *Papabile* de leur faction,

(1) Tout donne à penser que les ratures auxquelles on doit attribuer cette lacune auront encore été déterminées par quelque scrupule de conscience et par esprit de charité. (*Note de l'Éditeur.*)

on était assuré d'agir en sûreté de conscience et conformément aux inspirations du Saint-Esprit, qui procède à l'élection des Papes, en définitive, et qui n'y veut procéder qu'en employant les moyens humains. Le Cardinal de Fiesque était devenu son pis-aller. Monsignor Passionéi se portait caution de sa bienveillance et de sa bonne volonté pour les deux couronnes de France et d'Espagne : enfin, le Cardinal Zondodari devait être indubitablement un grand et saint Pape, et le Roi d'Angleterre en était persuadé non moins que la Reine et Monseigneur Passionéi ; ce qui ne fit pas changer d'avis à l'ambassade de France, et ce qui n'influa nullement sur les résolutions et la conduite de nos Cardinaux.

Le Chevalier de Saint-Georges, à qui le saint Père avait accordé les honneurs royaux dans les États de l'Église, et qui s'était marié depuis son voyage en France avec la petite-fille du Roi de Pologne, Jean Sobieski, vivait noblement et paisiblement à Rome, où tous les jacobites affluaient pour entretenir ses espérances, et tout au moins pour y rendre hommage à ce noble exilé, leur souverain légitime, et leur unique souverain, suivant la conscience et la loi de leur pays.

La Reine Marie-Clémentine était belle, ai-

mable et polie; elle avait du goût, un esprit fort aimable et beaucoup d'attrait pour la noblesse de France, où sa sœur avait trouvé de riches partis; car, après la mort du Duc de Créquy-Blanchefort, avec qui le contrat de mariage de cette Princesse était déjà signé, elle avait épousé successivement, c'est le mot propre, le Duc de Bouillon-Turenne et le Prince de Turenne, héritier de son frère. Votre oncle de Créquy-Canaples avait très-mal accueilli la proposition d'épouser Marie-Casimire Sobieska; je vous ai déjà dit comment il avait reconnu sa bonne intention pour lui. Quand la Reine eut appris combien M. de Canaples était souverainement déraisonnable, et quand je lui dis que la Princesse Geneviève de Rohan, sa première femme, en avait péri d'affliction, — Vous me soulagez agréablement, dit-elle, car j'étais blessée de ce qu'une personne de votre famille eût montré de l'inconsidération pour nous. J'avais bien compté sur le bon effet de mes contasseries. Dans la soirée du lendemain, la Reine eut l'extrême bonté de vouloir me faire une visite que je m'empressai d'aller recevoir dans son carrosse, à la porte de notre palais; et depuis notre explication sur M. de Canaples il ne m'est jamais arrivé, pendant mon séjour à Rome, de rester une seule journée sans

avoir eu l'honneur de lui faire ma cour. — Oh! l'équivoque et l'amphibologie! je n'ai jamais fait ma cour à M. de Canaples, au moins. N'allez pas vous y tromper.

La cour d'Angleterre était fort bien établie dans le palais Borgia, que la Reine douairière, Marie de Modène, avait acheté pour son fils, du Cardinal Hovard de Norfolk, et sur la porte duquel on n'avait pas manqué de placer les armes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande avec celles de France au premier quartier. Je ne pouvais m'en taire, et je ne sais comment les Rois très-chrétiens ont bien voulu tolérer cette absurdité-là (1)? La devise de l'écu britannique est en français, ainsi, m'a-t-on dit, que les inscriptions qui marquent les noms et les titres des chevaliers de la Jarretière et du Bain dans les chapelles de Windsor et de Westminster; et comme il en est ainsi du serment, des statuts de ces ordres et des principales formules de la couronne envers le parlement britannique, il paraît qu'on ne peut

(1) Le gouvernement et les princes Anglais ont retranché les fleurs-de-lys de l'écu britannique sous le règne de Georges III, en exécution d'un article dont Buonaparte avait fait la stipulation précise, et dont il avait exigé l'insertion au traité d'Amiens. C'est encore à dater du même traité que les rois d'Angleterre ne prennent plus le titre de Roi de France, qu'ils s'obstinaient à porter depuis l'usurpation de la couronne de France par Henri VI. (*Note de l'Editeur.*)

ni regarder ni rien écouter à la cour d'Angleterre sans y trouver partout le sceau des Normands et des Angevins, la marque, les meurtrissures et la trace ineffaçable de la conquête.

Il est assez digne d'observation que les Français abandonnent toujours leurs anciennes coutumes, tandis que toutes les coutumes auliques de l'Europe ont pour origine un ancien usage français. Une ordonnance de Henry III enjoint aux gentilshommes de sa chambre « de ne plus négliger « d'ores-en-avant de porter *leurs clefs d'or* au « dossier de leur pourpoint, suivant les ordon- « nances et *l'ordinaire* de la Cour »; et nous voyons aujourd'hui porter des clés d'or à tous les gentilshommes de la chambre ou les chambellans du monde, excepté à ceux du Roi de France. Le cérémonial du saint Empire, le règlement de la cour d'Autriche et l'étiquette du palais de Madrid sont évidemment établis sur la *loy des honneurs de la cour de Bourgogne*, mais en aucun pays et chez aucun peuple, l'origine et l'imitation ne sont aussi visibles et plus méconnues qu'en Angleterre. Tous les antiquaires anglais s'accordent pour le nier, et l'opiniâtreté qu'ils y mettent est prodigieusement ridicule, car en définitive, ils ne sauraient nier que le serment, les statuts et les inscriptions des ordres royaux, comme aussi

toutes les principales formules de la couronne et de la chancellerie d'Angleterre ne soient purement et simplement des phrases françaises. Le Chancelier de la Grande-Bretagne est encore obligé, deux fois par an, de proférer publiquement et judiciairement, si ce n'est judicieusement : *Le Roi remercie son bon peuple de son bénévolence.* Enfin tous les monumens numismatiques et lapidaires, les temples et les palais des Rois, leurs tombeaux, l'écu britannique et jusqu'à la monnaie du pays, tout est couvert d'insignes, de cris gaulois et de légendes français. Les sujets anglais ne peuvent pas même parler à leur souverain sans lui parler français et sans l'appeller Sir : ils disent Madam à leur Reine et non pas *Milady*. Voilà qui me paraît mortifiant pour la suffisance anglicane; mais ce que je trouve admirablement joli, c'est que le Roi d'Angleterre touche encore les écrouelles en sa qualité de *Roi de France!* Je passe condamnation sur son titre de *défenseur de la foi*. . . . .

Pour sa part de la succession royale des Sobieski, la Reine Marie-Clémentine avait eu, sans compter de belles terres en Pologne et trois millions d'écus romain, un lit de parade et trois rubis inestimables. Ce lit superbe était un tro-

phée de la bataille de Vienne, et l'étoffe en était provenue de la courtine où l'on abritait l'étendard de Mahomet avec l'alcoran. C'était un brocard de Smyrne à fond d'or avec des versets islamites écrits en turquoises et perles fines. Les cadres de la tenture et de la couche, qui valaient sept cent mille livres tournois, étaient en vermeil admirablement ciselé, sans parler de leurs dessins à l'émail et des pierres de couleur à profusion, comme on en voit dans les contes arabes. Cette riche monture était un présent de la noblesse immédiate de l'Empire au Roi Jean III, en rémunération de la délivrance de Vienne. (Vous saurez que l'Empereur Léopold ne voulut pas recevoir chez lui le grand Sobieski, son libérateur, à raison de l'étiquette, et parce qu'un roi de Pologne n'est pas un monarque héréditaire. On dirait que l'Empereur d'Allemagne n'est pas un monarque électif, lui-même?)

Les trois rubis de S. M. Britannique avaient été trouvés dans la tente où le grand-visir Amurat avait parqué ses femmes, à la très-illustre bataille de Choczim. Ce sont des pierres orientales de la plus vieille roche. La plus grande est circulaire, et les deux autres en forme de pendeloque. C'est d'après mon avis qu'on les a fait

garnir en feuillage d'émeraude et monter comme une rose avec deux boutons(1).

On a remarqué que les trois quarts des Anglaises sont timbrées, et particulièrement celles qui voyagent. Je me souviendrai toujours d'une certaine Duchesse de Bedford, qui ne pouvait porter que le titre de Comtesse en présence des Majestés du palais Borgia, et qui, bien que son mari fût hanovrien fanatique, avait sollicité la permission de faire sa cour aux Stuarts exilés, par la raison qu'elle était *non-dépendante!* — Votre Majesté, dit-elle un jour à la Reine, en français, mais avec un accent anglais et des mouvemens de figure inconcevables ; voici la femme de mon fils, Miladi Marquionesse de Tavistock, que j'ai l'honneur de produire à vous, Madame, et qui parle français très-bien ; très-bien chante, et souvent la chanson charmante que lui apprit la parisienne gouvernante. — Marquionesse, ayez la bonté pour la chanter à la Reine et la Marquionesse de Créquy. — Oh ! non, répondit sa

(1) Ces belles pierres ont été léguées à la sacristie du Vatican, par le fils de Marie-Clémentine Sobieska, le Cardinal-Duc d'York, mort à Rome en 1807. M[me] la Comtesse d'Albany, veuve du dernier Prétendant et belle-sœur de ce Cardinal, a vendu le lit de la Reine sa belle-mère à un juif de Florence ; mais ce n'était pas la première et ce n'est pas la dernière ou la plus forte preuve d'indélicatesse dont elle a scandalisé l'Italie. (*Note de l'Editeur.*)

belle fille. — Allons, Marquionesse, ayez cette bonté! Si vous chantez la française chanson, vous aurez pour vous ma robe à caros flambés que vous admirez tant! (Tout ceci se passait dans le grand salon de la Reine avant que nous nous fussions assises.) La belle-mère ajouta quelques mots en anglais, et voilà Miladi Marquise de Tavistock qui se met à nous chanter dans le fond de sa gorge :

Ah! qu'il est donc bon
Le poil de mouton,
Quand il est tondu dans sa saison!
On en fait des mitaines,
Des Capuchons aux moines,
On en fait des aumusses,
Des manteaux aux pique-puces;
Ah! qu'il est donc bon
Le poil de mouton,
Quand il est tondu dans sa saison!

Cette agréable et spirituelle composition n'avait pas moins de sept à huit couplets; et comme je craignais d'éclater de rire, en m'impatientant de me tenir sur mes jambes pour écouter pareilles bêtises, j'interrompis la chanteuse en demandant au Cardinal Pamfili des nouvelles de sa santé! La Duchesse de Bedford alla disant partout que les françaises Marquionesses n'étaient pas du tout polies.

On procédait cependant aux dispositions intérieures du Vatican pour la tenue du Conclave, et la Reine d'Angleterre eut la bonté de me prendre avec elle, afin d'en aller voir les préparatifs. Il ne fallait pas moins qu'un privilège de tête couronnée pour obtenir pareille faveur, car une autre femme, et si qualifiée qu'elle soit, ne passe jamais le seuil pontifical du Vatican, et les audiences que le St.-Père accorde aux plus grandes Dames étrangères aussi bien qu'aux Princesses Romaines, ont toujours lieu dans la sacristie d'un couvent de filles. Je ne vous parlerai pas de la porte murée, ni du tour, ni de la chapelle du St.-Esprit, et je vous adresse aux lettres de Coulanges pour tous ces détails ordinaires à l'intérieur d'un conclave ; je vous dirai seulement que ce qui m'y parut le plus remarquable, était la parfaite uniformité de ces 72 appartemens dont la principale pièce était tendue, parois, voûte et plancher, en damas violet sans autre ornement et sans autres meubles qu'un crucifix doré, deux torchères de bronze avec des cierges en cire jaune, un fauteuil couvert de même étoffe et finalement un prie-dieu, garni de son coussin. Les chambres à coucher des Cardinaux électeurs ne sont que des alcoves adhérentes à la cellule de leur Conclaviste.

A propos de Conclaviste, je vous dirai que le

Cardinal de Gèvres en avait un qui s'appelait l'Abbé de Beaumont ; j'aurai l'occasion de vous en parler souvent et pendant long-temps, attendu qu'il est mort Archevêque de Paris en 1781. C'était alors un joli garçon de 18 à 20 ans qui était modeste comme un ange et qui mangeait comme un diable. Il était curieux d'antiquités et courait continuellement dans la campagne de Rome.

Le Cardinal avait pour Caudataire un autre abbé français avec qui le petit de Beaumont faisait parfois ses excursions d'archéologiste ou ses pélerinages extra-muros, et voilà qu'une fois ils furent obligés de rester à coucher dans une auberge à cause d'un violent orage. Le Caudataire alla se coucher sans vouloir souper, ce qui n'aurait pas accommodé le Conclaviste, et quand il eut fini sa réfection, voici qu'on lui donne une petite lampe en lui disant d'aller se coucher avec son camarade (on n'avait pas d'autre lit à lui donner); — la petite porte à droite au fond du grand corridor à gauche, au rez-de-chaussée, vous monterez deux marches ; il était impossible de s'y tromper, et le voilà qui s'établit à côté de son compagnon.

Il faut vous dire que cette chambre avait autrefois servi de cuisine, et qu'on entretenait dans l'âtre un feu de bois de genièvre, afin d'y faire sécher et fumer des quartiers de porc. Cinq à six

minutes après s'être mis au lit, l'Abbé de Beaumont voit ouvrir la porte et voit entrer une jolie fille avec un grand garçon qui vont s'agenouiller modestement aux deux angles de la cheminée et qui se mettent à réciter les litanies des saints. Le garçon s'était insensiblement rapproché de la jeune fille en marchant avec ses genoux, et quand il fut tout auprès d'elle, il entreprit de l'embrasser, ce qui la fit bondir jusqu'à l'autre bout de la chambre, en s'écriant : — Sarrasin que vous êtes ! en présence d'un mort !.... L'Abbé de Beaumont s'aperçut alors qu'il y avait une jambe de glace à côté de la sienne, et fit un mouvement pour se retourner et pour envisager son voisin qui était un horrible défunt !......... Pensez comment il sortit de ce lit, et jugez la frayeur de cette pauvre fille !

CHAPITRE III.

Intrigues à Rome en faveur de Dubois. — Le Comte de Froulay refuse d'y participer. — Il se retire à Venise. — Son rappel en France. — Le Pape Innocent XIII. — Sa famille et les Princes romains du nom de Conti. — Mort du Pape Michel Conti. — Présomptions sur la cause de sa mort. — Un brigand romagnol. — Absolution donnée par le Pape *in caso particolare*. — Le Cardinal grand-pénitencier. Les cas de conscience. — Opinions du St.-Office en désaccord avec celles du Clergé français. — Présentation au Saint-Père. — Souvenir du Duc de Créquy. — Il avait été insulté par la garde corse. — Réparation de la cour de Rome. — La pyramide du Vatican. — Lettre de Louis XIV au Pape Alexandre VIII. — Mot du Pape Innocent XIII à propos du même Duc de Créquy. — Le Doge de Gênes. — Le prélat brocanteur. — L'amour et la peste. — L'abbé de Tencin. — Son procès avec des Jansénistes. — Libelles contre lui. — Ses charités dans son diocèse de Lyon. — Calomnies contre sa sœur la Comtesse de Tencin. — Jean le Rond, surnommé d'Alembert. — moqueries de Voltaire au sujet d'une illusion de ce philosophe.

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . . et tout aussitôt qu'on sut la mèche éventée, on rappela précipitamment le Père Laffitau qui fut désavoué, ce qui va

sans dire, et qui laissa tous les papiers de notre Ambassade au Prince Armand-Gaston de Rohan. Celui-ci ne pouvait accepter la qualité d'Ambassadeur à cause de sa dignité de Cardinal, qui prime d'honneur sur l'autre, mais il prit le singulier titre de chef de la mission chargée des affaires du Roi de France à Rome.

Telle avait été la condescendance et la faiblesse de ce pauvre moine ; mais quand on eut à mettre en délibération d'avoir à satisfaire l'amour-propre et l'ambition de M. l'Abbé Dubois, mon père alla déclarer qu'il se retirait de la négociation. Ce fut en vain qu'on entreprit de l'y faire intervenir, ne fût-ce au moins qu'à titre d'assistance et de conseil; il persévéra jusqu'à la fin dans l'inaction, la froideur et, je puis ajouter, le juste mépris qu'il avait manifesté pour cette manœuvre. Il alla jusqu'à dire à M. de Sisteron que ses instructions, à lui Comte de Froulay, ne portaient rien d'analogue à l'objet de cette lettre, ce qui lui paraissait plus sensé qu'à M. Dubois n'appartenait, attendu qu'il n'aurait jamais voulu se charger de pareille mission. Il en fut conférer prudemment avec les autres Cardinaux français qui n'étaient certainement pas d'humeur à vendre le Saint-Esprit, sans compter qu'ils n'avaient nulle envie de se déshonorer aux yeux du Sacré-Collège à titre

de Simoniaques, et voilà ce qui fit que M. le Régent et M. Dubois furent obligés d'en rester là pour cette fois-ci. Je vous ai déjà dit que mon père était reparti pour Venise avant la fin du conclave, et comme il avait rempli la mission d'un gentilhomme et d'un chrétien, au lieu de remplir l'office d'un commissionnaire de M. le Duc d'Orléans et d'un mandataire de l'Abbé Dubois, il y trouva (c'est à Venise) des lettres de récréance que le favori du Régent avait eu la précaution de faire anti-dater, car il y avait toujours de la fourberie, de la faiblesse et de la lâcheté dans tous leurs actes de *rouerie*. Mon père alla tout aussitôt signifier son rappel à son bon ami le Duc de Venise, Jean Marie Cornaro, qui nous avait fait inscrire au livre d'or, et qui avait été long-temps Ambassadeur en France; et puis mon père arriva joyeusement à Paris, où vous pensez bien qu'il n'a jamais voulu remettre les pieds chez M. le Duc d'Orléans.

Il est douteux que l'ancien chargé d'affaires de France eût pu trouver dans tout le Sacré-Collège une seule oreille ouverte aux insinuations du Régent et de son protégé ; mais dans tous les cas, l'élection du Pape Innocent XIII aurait pleinement démontré l'inutilité de leurs intrigues.

Michele-Archangelo Conti, Prince du Saint-

Empire et Prince Romain, descendait de ces fameux Conti, Ducs de Toscanelle et de Poli, lesquels avaient déjà fourni cinq Papes et treize Cardinaux à l'église romaine. Il était le quatrième enfant du Prince Charles Conti, Duc de Guadagnole et Grand-Maître héréditaire du Palais-Apostolique. Sa mère était la sœur du Duc de Muti d'Acqua-Sparta, sa sœur avait épousé le fils aîné du Connétable Colonne; enfin toutes les alliances de leur famille étaient les plus illustres de la Ville et du Patrimoine de St.-Pierre; ainsi vous pouvez juger s'il était de la faction romaine *in toto corde*, *vicieris et medula*, comme disait l'Abbé Phélippeaux d'Herbaut, qui parlait quelquefois latin *comme vous voyez*. Avant d'atteindre à la calotte rouge, il avait été Nonce apostolique en Portugal et à Madrid. Il était un des *porporati zelanti* les plus papables et les moins papifians, car il se maintenait dans une réserve impénétrable et continuelle. C'est justement là pourquoi la France ou l'Autriche n'auraient jamais eu l'idée d'entraver son exaltation, qui se trouva déterminée par un compromis factionnaire après quarante-quatre jours de conclave. Il avait choisi le même nom que le Pape Innocent III, le plus illustre des Conti qui fût monté sur le St.-Siége (en 1198). Il était profondément religieux, con-

ciliant, affable, humble devant Dieu, bien qu'il eût conservé devant les hommes un grand air de haute noblesse, avec certains mouvemens de physionomie qui dénotaient le souvenir du laticlave et du patriciat romain. Il était d'une austérité rigoureuse envers lui-même; il était pour les autres indulgent et doux comme un *agnus Dei*. Il aimait l'architecture et les arts libéraux. Enfin c'était un choix infiniment agréable à la majorité des Cardinaux, et c'était du reste, *uno Papa di tempo*, valétudinaire et septuagénaire.

J'ai déjà dit comment tous les efforts de la faction d'Autriche avaient été réunis et dirigés contre l'élection du Cardinal Ottoboni, grand ami des Français. Je ne sais véritablement ce qu'il aurait pu faire de plus et de mieux pour complaire à M. le Régent, que ne fit le Cardinal Michel Conti qui fut exalté Souverain Pontife à la satisfaction de l'Autriche en dépit de la France, et qui mourut dix-neuf mois après, de chagrin, pour avoir eu la faiblesse d'accorder la pourpre romaine à l'Abbé Dubois.

Ne craignez pas que j'abuse de la circonstance où nous nous trouvons pour vous parler des ruines et des palais de Rome. J'aimerais cent fois mieux vous parler des pigeons-romains et des buffles, je crois! J'aurais du moins la chance et

l'espérance de vous dire quelques choses nouvelles, et je suis tellement excédée du faux savoir, du faux enthousiasme et des répétitions continuelles de nos voyageurs, que j'en ai pris l'Aurore du Guide et l'Aurore du Guerchin dans une égale animadversion ! J'aimerais mieux vous conter une histoire de voleur, mon petit prince ; et si vous voulez entendre la belle histoire du brigand Marto dont tout le monde parlait à Rome en 1721, approchez-vous pour écouter votre grand'mère.

Il y avait une fois, dans une ville de la Romagne appelée Palestrine, un armurier qui s'appelait Domenico Marto, et qui se promenait solitairement tous les soirs, après le coucher du soleil, sur la grande place de la cathédrale, avec une épée de longueur et des pistolets à sa ceinture. Il était le beau-frère du barrigel, et tous les sbires de la principauté Colonna le saluaient avec un air d'intelligence.

On savait qu'un riche bourgeois de la ville était venu lui dire un soir : — Domenico, voici cent onces d'argent que je vous donne. Dans une demi-heure d'ici, vous allez voir passer deux jeunes gens qui auront des habits d'écarlate ; vous vous approcherez d'eux avec un air de mystère, et vous leur direz à demi-voix : — n'êtes-vous pas le Chevalier Feltri ? Celui-ci vous dira : — c'est moi.

Vous lui donnerez un coup de poignard, et dans le cœur, si vous pouvez; l'autre jeune homme est un poltron qui ne manquera pas de s'enfuir, et vous achèverez Feltri, s'il en est besoin. Il est inutile que vous alliez vous réfugier dans une église; retournez tranquillement chez vous où je ne manquerai pas d'aller vous retrouver.

Dominique exécuta ponctuellement les instructions du jaloux; et sitôt qu'il fut rentré dans sa boutique, il y vit arriver ce riche bourgeois dont il avait servi le ressentiment. — Je suis très-content de ce que vous avez fait pour moi, dit-il à Dominique; et voici encore une bourse de cent onces que vous allez partager avec le premier homme de justice qui viendra chez vous. Le chef des sbires entra bientôt dans la boutique de l'armurier, sous prétexte d'y marchander une espingole, et sans autre explication, Marto lui mit dans la main les cinquante onces destinées à la justice de Palestrine; après quoi, le chef des sbires invita l'armurier à venir chez lui pour y faire un souper d'amis. Ils se rendirent à son logement, qui touche à la prison publique, et ils y trouvèrent pour convives le barrigel avec le geôlier de la carcera principata.

— Signor Marto, lui dit-on, les messes de la cathédrale ne sont qu'à douze taris la pièce. On dit que le Chevalier Feltri a été poignardé, faites-

en dire une vingtaine pour le repos de son ame et n'en parlons plus. Le reste de la soirée fut assez gai.

On disait aussi qu'un autre jour, un domestique inconnu était venu lui proposer de le suivre à la porte de la ville, et qu'il y trouva un homme âgé, très-bien mis et accompagné par quatre valets à cheval. Le même seigneur lui dit : — Maestro Marto, voici deux bourses de quarante sequins ; je vous prie de venir avec moi jusqu'à mon château, mais ne vous refusez pas à ce que je vous fasse bander les yeux. — Volontiers, répondit l'autre, et après une heure de marche, ils arrivèrent au vieux château du Duc d'Andria, comme on l'a su quelque temps après.

On détacha le bandeau qui couvrait les yeux *del bravo*, lequel se vit dans une chambre superbe, où se trouvait une jeune femme, attachée sur un fauteuil, et baillonnée par une poire d'angoisse, de manière à ne pouvoir pousser que des cris inarticulés.

Le vieux seigneur lui dit : — Mio bravo, je vous dirai que mes valets ne sont que des poules mouillées, et vous saurez que je n'ai plus le poignet assez vigoureux pour porter un coup assuré. En conséquence, ayez la complaisance de poignarder ma femme.

Domenico lui répondit : — Excellence, on vous a trompé sur mon compte. J'attends des gens (qui peuvent se défendre) au coin d'une rue, ou je les attaque résolument dans un bois ; mais je ne veux pas mettre à mort une signora qui est garottée dans un fauteuil de velours, et baillonnée par une figue de Venise : c'est un office de bourreau et qui ne saurait convenir à un homme d'honneur. Et voilà Domenico qui jette les deux bourses aux pieds de cet époux vindicatif.

Celui-ci n'osa pas insister avec une indiscrétion mal-séante. Il pria l'armurier de se laisser encore bander les yeux, et puis il le fit reconduire jusqu'à la porte de la ville. Cette action délicate et noble avait fait beaucoup d'honneur et d'amis à Domenico Marto, mais il en est une autre qui fut encore approuvée plus généralement (1).

Il y avait dans les deux cités de Palestrine et de Gallicano deux familles rivales et deux hommes de qualité qui ne se pouvaient pas souffrir. C'étaient les Cirulli, qui provenaient d'un Échan-

(1) On allait jusqu'à nommer ces personnages indiqués par la clameur populaire ; ce mari jaloux devait être Tiberio Caraffa, Duc d'Andria, Comte de Montecalvo et prince de l'Académie des *Otiosi* de Naples, le nom de sa malheureuse femme était, disait-on, Auréliane Impériali de Francavilla, et dans tous les cas, ce Duc d'Andria ne pouvait plus sortir de ses fiefs de Sicile, attendu que les tribunaux romains et napolitains l'avaient condamné à mort en 1718. (*Note de l'Auteur.*)

son du Connétable Pompée Colonna, Prince de Palestrine, et les Serra d'Ognano, qui descendaient d'un Thuriféraire du Pape Martin V (Othon Colonna). Le comte Cirulli fit appeler Dominique et lui proposa cinq cents sequins s'il voulait assassiner le Marquis d'Ognano? Le digne armurier s'en chargea; mais il demanda du temps, parce qu'il avait su que le Marquis se tenait sur ses gardes.

Deux jours après, celui-ci fit appeler Domenico Marto dans un lieu très-solitaire et très-écarté : — Mon ami, lui dit-il, voici une bourse de cinq cents sequins, à l'effigie de saint Marc de Venise : elle est à vous; mais promettez-moi de poignarder Cirulli.

Domenico prit la bourse et lui répondit : — Seigneur Marquis, je vous donne ma parole d'honneur de tuer Don Fabio Cirulli, n'importe avec quoi, ni comment, mais il faut que je vous dise une chose, c'est que je lui avais déjà donné ma parole de faire mourir Votre Excellence.

Le marquis lui répondit en souriant : — j'espère que vous n'en ferez rien, désormais? Mais Marto lui répliqua sérieusement : — Pardonnez-moi, Excellence, je l'ai promis et je vais m'en acquitter sur-le-champ.

Le Marquis d'Ognano voulut tirer son épée, mais l'armurier prit un pistolet à sa ceinture et fit

sauter la cervelle au Marquis; ensuite il se rendit chez M. le Comte auquel il annonça que son ennemi n'existait plus.

Cet honorable gentilhomme en fut bien aise; il embrassa Marto sur les deux joues, il lui fit boire de son vin de Syracuse et du Lacryma-Christi de la meilleure année; il lui fit donner une superbe lame en acier de Damas, et finalement il acquitta son obligation des cinq cents sequins.

Dominique alors se prit à lui dire, avec un air un peu confus, que le Marquis d'Ognano lui avait également promis, pour l'assassiner, cinq cents sequins qu'il lui avait payés avant de mourir. Le Cirulli dit à l'armurier qu'il était charmé d'avoir prévenu son ennemi..... — Seigneur Comte, lui répliqua cet homme de conscience, cela ne vous servira de rien, car j'avais donné ma parole d'honneur..... et ce disant, il applique à Cirulli deux coups de stylet qui lui percent le cœur. Les domestiques du Comte étaient accourus au cri qu'il avait fait en tombant; mais Marto se débarrassa d'eux à coups de poignard, et s'enfuit dans les monts bénéventins, où tous les brigands d'Italie vinrent se rallier autour de lui. C'est un acte de probité qui se trouvait alors dans toutes les bouches plébéiennes; les bandits sont les héros du

peuple dans tout le midi de l'Italie; et je pense que dans la Romagne Emiliane et Flaminienne, on parlera toujours *del bravo Domenico Marta* (1)!

Au moment où le Pape Innocent XIII faisait son entrée dans la Basilique de St.-Jean de Latran qui est l'église cathédrale de Rome, car celle de St-Pierre n'est, à proprement parler, qu'un grand oratoire et que la chapelle palatine du Vatican, ceci dans la hiérarchie sacerdotale, au moins, et suivant les traditions presbytérales de la ville sainte, je vous dirai que je m'y trouvais placée dans une tribune, à côté de la Duchesse d'Anticoli, belle-sœur du Pape, et qu'on y vit s'exécuter subitement au milieu de la nef et du cortège, un temps d'arrêt, précédé par une sorte de mouvement tumultueux dont il était impossible de s'expliquer la cause. Nous vîmes ensuite que toute cette foule empourprée, solennelle et dorée des Princes de l'Eglise et des Princes *del Soglio*, s'éloigna du Saint-Père en laissant un grand cercle

(1) Un anonyme a fait imprimer une partie de cette anecdote en 1819, sans nom d'auteur et sans autre embarras que celui d'y changer les noms des personnages et celui de la ville.

Il est assez connu que les deux opuscules attribués à cet anonyme ont été copiés dans un manuscrit intitulé *Mémoires inédits du Comte de Cagliostro*. L'éditeur des *Souvenirs de la M^ise de Créquy* a déjà réclamé contre cet abus de confiance. (*Note de l'Éditeur.*)

vide autour de lui. Les douze caudataires du Pape avaient laissé tomber son immense robe de moire blanche qui couvrait, derrière lui, peut-être bien soixante palmes de ce beau pavé de St.-Jean de Latran. (Je me rappelle que ces caudataires étaient revêtus de vastes simarres en étoffe d'or avec des bordures en velours cramoisi.) Cependant, le Pape était resté debout, tout seul au milieu de la nef, la tiare en tête et sa crosse d'or à la main. — Chi sa? Chi non sa? Che sarà dunque? — C'était un transtevère, un villanello, un soldat peut-être, et c'était dans tous les cas un homme du peuple avec un air sauvage et la figure d'un bandit, qui venait de demander à se confesser au Souverain Pontife, afin d'en obtenir l'absolution d'un *caso particolar e pericoloso*. Le Saint-Père n'avait pas voulu se refuser à cette demande, qu'il aurait pu trouver téméraire et intempestive, en bonne conscience et sans manquer à la charité pontificale, assurément! il se fit *spontanément*, comme on a dit pour la première fois à l'assemblée nationale, un profond silence; et pendant cette confession qui dura huit ou dix minutes, notre Saint Père eut constamment son oreille inclinée jusqu'à la bouche de ce villageois qui était agenouillé à ses pieds. Je remarquai que tout de suite après avoir entendu les

premiers mots de cet aveu, la figure du Pape était devenue d'une pâleur extrême : il avait eu l'air d'éprouver un saisissement douloureux, un sentiment d'effroi compatissant et de consternation. Après avoir proféré quelques paroles à voix très-basse, il imposa une de ses mains sur la tête du pénitent auquel il fit baiser l'anneau du pêcheur, et Sa Sainteté (c'est un mot qui n'est pas ici de simple formule), éleva pour lors sa tête et ses yeux vers le ciel, avec un air de simplicité, de miséricorde et de majesté surhumaine ! Les Cardinaux-chefs d'ordres, les Princes romains, les Patriarches latins et grecs, avec les autres Assistans du Soglio, reprirent leurs places auprès du Souverain Pontife : la magnifique procession se remit en marche, et cet homme alla se perdre dans la foule.

Le peuple imagina que c'était Domenico Marto, mais le Cardinal Grand-Pénitencier nous dit qu'il n'en croyait rien.

Le Cardinal Paulucci, Archevêque-Évêque d'Ostie, et Vicaire-Général du Pape, était Grand-Pénitencier Catholique et Préfet de l'inquisition romaine et universelle. Il avait été confesseur du Pape Innocent XI ; c'était le plus docte entre les docteurs et les directeurs prudens ; c'était le miroir des trois vertus théologales et des vertus cardinales, au nombre de sept, y compris la Sa-

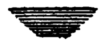
gesse et la Mansuétude avec l'esprit de Discernement et de Soulagement, que les casuistes ont toujours classés parmi les dons les plus précieux du Paraclet.

Nous avons souvent eu des conférences ou plutôt des conversations théologiques ensemble; et je ne manquai pas de lui soumettre certains cas de conscience sur lesquels il m'avait semblé que nos directeurs et nos casuistes gallicans ne décidaient pas et n'agissaient point avec assez d'uniformité. Il m'avait donné ses réponses écrites en français qu'il savait et parlait à merveille, (il avait été Nonce à Paris, pendant sept ans), et vous allez juger par ces réponses quels étaient les points litigieux sur lesquels j'avais consulté son Eminence.

> « Le rouge sur les joues me paraît à-peu-
> « près comme la poudre sur les cheveux.
> « Chose de coutume et de costume. Il en
> « faut mettre assez, quand on en doit
> « mettre, pour ne pouvoir pas être sus-
> « pectée d'intentions décevantes ou d'af-
> « fectation juvénile, ce qui risquerait de
> « troubler les uns ou scandaliser les
> « autres.



« L'usage du masque n'a rien d'irréli-
« gieux en lui-même. Nos grands'mères en
« portaient en guise de voiles, et même ne
« le détachaient dans les églises que pour
« y recevoir le sacrement, comme on ôte
« encore aujourd'hui son chapeau, et ses
« gants dans certains cas, en signe de res-
« pect. Le péché ne saurait être et n'est
« point dans l'application du masque sur
« le visage. Le cas de conscience ne sau-
« rait être que dans les intentions ou les
« résultats de la mascarade, dont on n'est
« obligé à s'abstenir que lorsqu'on y peut
« trouver et prévoir une occasion prochaine
« de pécher. C'est à la conscience à pré-
« munir contre ce danger. »



« Que si l'on habite un pays où les co-
« médies ne soient pas ou soient mal cen-
« surées, et que par suite et conséquence,
« aller aux théâtres y soit sujet de troubles
« intérieurs ou de scandale pour le pro-
« chain, on s'en doit abstenir.

« Que si l'on est en pays où lesdites re-
« présentations soient prudemment châ-

« trées et que les séculiers bien vivans ne
« s'en abstiennent point, j'estime qu'on y
« peut aller en sûreté de conscience. »



« Quant à l'abstinence de boire afin de
« ne point rompre son jeûne, on n'y sau-
« rait être obligé que pour le jeûne sacra-
« mentel en bonne santé, pourvu néan-
« moins que le malaise enduré par suite
« de l'altération puisse occasioner une
« préocupation qui gêne consécutivement
« durant plus de dix minutes. C'est à cette
« règle d'hygiène à déterminer cette re-
« lâche pénitentielle. Il n'est permis d'user
« alors que de boissons purement désal-
« térantes et nullement nourrissantes, à
« raison de ce qu'il ne s'agit que de se
« préserver d'une inflammation d'intérieur.
« L'emploi du sucre ou du miel est tolé-
« rable pour cet effet, mais non pas celui
« du lait ou du vin, de la cervoise et autres
« boissons fermentées; sinon dans tous les
« cas de maladie, où nulle abstinence n'est
« de précepte, ainsi qu'il est assez connu. »



« Pour les alimens dont il est permis « d'user au repas de collation, les jours « de jeûne, il y a si grande diversité dans « les coutumes, et de plus, les climats et « les habitudes y doivent influer tellement « sur les ordonnances de l'autorité diocé- « saine, qu'on n'est point obligé de s'en « tenir à l'une ou l'autre de ces coutumes « en changeant de lieu, vu qu'on a changé « d'Evêque. Ce qu'il est bon de suivre « et d'observer c'est l'usage des personnes « les plus régulières du diocèse où l'on se « trouve. C'est la seule prescription qu'on « vous puisse et doive indiquer à ce même « sujet, prudemment et justement.



« Que si vous manquez à ouïr la sainte « messe en votre église paroissiale, de « trois dimanches l'un, suivant une pres- « cription disciplinaire qui n'est pas exigée « dans la ville capitale du monde chrétien, « non plus que dans les évêchés suburbi- « caires, et non plus que dans tout le reste « de l'Italie, où l'on s'en tient simplement au « commandement de l'église, lequel com-

« mandement n'astreint en nulle sorte à « ladite prescription gallicane d'assister à « la messe de sa paroisse, de trois dimanches l'un, vous n'en devrez avoir aucun « scrupule; et que si vous manquez à vous « en accuser en confession, nous estimons « que vous ne pécherez point. »



Je ne vous en dirai pas davantage au sujet de mes cas de conscience, attendu que les autres décisions du Grand-Pénitencier portaient sur des choses qui ne sont nullement applicables à une personne de votre sexe et qui ne serait pas mariée. Je vous dirai que j'aurais cru pécher mortellement en allant encourager et voir applaudir les comédiens de Paris; tout le monde pourra vous témoigner qu'on ne m'a jamais vue dans aucune salle de spectacle en France, mais toujours est-il que j'ai laissé dire et prêcher les abbés jansénistes ou gallicans, pour le surplus, sans m'en embarrasser ni plus ni moins que du Prêtre-Jean d'Ethiopie. Nous étions à Paris sept ou huit dévotes à qui ces explications du Cardinal-Vicaire ont été d'un grand soulagement. Cette pauvre Abbesse de Panthemont avait toujours étranglé de soif en

carême et les jours de jeûne, jusque-là que je lui fisse voir l'autorisation de boire de l'eau d'orange ou de l'eau d'épine-vinette tant qu'il en faudrait. — *Liquidum jejunium non frangit;* — Je vous en crois, me disait-elle, en s'en donnant à cœur-joie! La petite de Richelieu nous demanda la traduction de cette phrase latine; c'était au parloir de sa tante, et ma cousine du Châtelet lui répondit agréablement que cela voulait dire: « Mme de Créquy m'a tiré une fière épine du pied. » Voilà ce que Mme du Châtelet a jamais dit, *véritablement*, de plus ingénieux. Cette agréable repartie avait toujours le plus grand succès dans son salon géométrique, où l'on a répété pendant vingt-cinq ou trente ans que c'était la plus excellente plaisanterie du monde. Voltaire en étouffait de rire et Mairan s'en pâmait. Il n'y avait là que Fontenelle et Mme du Boccage qui se possédassent raisonnablement, ce qui faisait dire à Mme du Châtelet qu'ils *étaient insensibles à l'esprit des autres.*

Nous avions rencontré plusieurs fois le Cardinal-Prince Conti chez les Cardinaux de notre nation, où cette Eminence romaine avait toujours montré pour nous beaucoup de prévenance. Il n'en fallut pas moins se faire présenter au Pape Innocent XIII, et Sa Sainteté voulut bien nous faire prévenir qu'elle nous admettrait *con ogni piacere*. M. de

Créquy s'empressa de se rendre au Vatican, et pendant toute l'audience qui dura trois quarts d'heure, il ne fut question que du Cardinal de Créquy, du Duc de Créquy, Charles II; et du Maréchal de Créquy, Charles III, dont la mémoire était restée présente à tous les anciens du Sacré-Collège.

Montaigne a dit avant moi combien il est fastidieux de « ramentevoir et longuement destailler « les choses cognües et contenües ez livres d'his- « toire; » Aussi ne vous *ramentevoirai*-je ni les démêlés du Pape Alexandre VIII avec Louis XIV, ni cette audacieuse entreprise d'insulte contre le Duc de Créquy, son Ambassadeur, par des soldats de la garde pontificale, en plein jour et dans la rue du Corso. Je vous dirai seulement qu'un des pages de l'Ambassadrice, appelé M. de Polignac, avait été tué derrière son carrosse, et que ces misérables soldats avaient assailli de coups de pierres la Marquise de Créquy, belle-sœur du Duc, à sa sortie de l'église de St.-Louis-des-Français (1). L'Ambassadeur de France se retira d'abord sur les terres de Naples, au pas de ses che-

(1) Catherine de Rougé du Plessis-Bellière. Elle nous a laissé des manuscrits dont je vous recommande la lecture. Cette relation de son voyage à Rome est écrite avec un esprit et un agrément infinis.

(*Note de l'Auteur.*)

vaux, escorté par ses gentilshommes et sa livrée, comme aussi par tous les sujets du Roi qui se trouvaient dans l'État romain ; mais la Duchesse et la Marquise de Créquy restèrent, avec seulement une vingtaine de domestiques, dans Rome et dans leur palais Farnèse, dont on ouvrit, pour lors, toutes les grilles et toutes les portes majeures, avec un air de fière indifférence et de sécurité méprisante, parce que le représentant, ou pour mieux dire l'envoyé du Roi très-chrétien ne s'y trouvait plus (1).

L'inflexible et résolu pontife en fut atterré. Le gouvernement romain en était paralysé de terreur. Le Duc de Créquy ne voulut écouter aucune ex-

(1) Je ne puis jamais laisser dire qu'un Ambassadeur soit le *représentant* du Souverain qui l'accrédite, à moins que ce ne soit par hyperbole emphatique ou par manière de parler. Un ambassadeur représente si peu le Roi son maître, à l'étranger, que ni les Rois, ni les ministres, ni les particuliers d'aucun pays, n'ont jamais traité un Ambassadeur comme un souverain. J'ai ouï dire au Chevalier de Folard que le Maréchal de Créquy avait fait arrêter et s'était fait amener un plénipotentiaire de l'Electeur de Mayence, dont on suspectait la conduite et qu'on avait trouvé dans une salle d'auberge à Strasbourg. Le plénipotentiaire se démenait comme un diable et s'écriait qu'il était le *représentant* de son Altesse Electorale ! — Vous représentez si mal un Archevêque, lui dit ce Maréchal à coups de boutoir, qu'on vous a trouvé dans une tabagie, et vous représentez si peu l'Électeur-Archi-Chancelier du Saint-Empire, que je vais vous faire appliquer cent coups de bâton, si vous dites un mot de plus. (*Note de l'Auteur.*)

plication, recevoir aucune excuse, aucune satisfaction personnelle.

Certains détails de cette étrange affaire n'ont pas été bien rendus, ni peut-être bien connus par les historiographes de France, car notre Ambassadeur avait commencé, comme je vous l'ai dit, par se transporter à Campoli, sous la domination du Roi d'Espagne et des Deux-Siciles; et voici la copie de la première lettre qui fut écrite au Pape Alexandre, par le Roi notre maître, à l'occasion de cet évènement. L'original en est aux archives pontificales, d'où Monseigneur Falconnieri voulut bien m'en faire avoir une transcription que je vais copier avec une attention scrupuleuse. (Les inscriptions qui précèdent la lettre du Roi sont du fait de la chancellerie romaine, et sont écrites à l'encre violette.)

Alla Santità del Beatissimo Padre
il Papa Alessandro VII°, Pontefice Massimo,
Nostro Signore.
in Roma la santa.

Settima lettera di sua Maestà, il Re cristianissimo Lodovico XIV°.

Trento d'agosto. 1662. Risp. 149. XXV.

« Très Sainct Père, nostre Cousin le Duc de « Créquy nous ayant fait connoistre l'attentat

« commis sur sa personne, le vingt aoust dernier, « dans les rües de Rome par les gardes corses de « votre Sainctété, nous avons tout aussitost mandé « à nostre dit Cousin qu'il eust à sortir de vos « estats, à fin que sa personne et nostre dignité « n'y restent pas exposées à des actes innouïs « mesme chez les barbares. Nous avons egallement « ordonné au Sieur Abbé de Bourlemont, Audi- « teur de Rote, qu'il ait à savoir de vostre Béa- « titude si elle a dessein de nous en proposer « une satisfaction proportionnée à la grandeur de « l'offense, laquelle a non seullement attaqué, « mais indignement renversé et violé le droit des « gens. Nous ne demanderons rien à votre Sainc- « teté en cette remontre. Elle a pris une si longue « habitude de nous refuser toute chose, et te- « moingné jusqu'icy tant d'adversion pour nostre « personne et nostre couronne, que nous vou- « lons laisser à sa seule prudence le soin de « lui fournir une résollution sur laquelle la « nostre se reglera : souhaittant seullement de « pouvoir rester de vostre Beatitude, le très devot « fils aisné,

LOUIS.

« A Versailles, ce 30 aoust 1662. »

Il est assez connu que le Souverain-Pontife envoya son neveu (de son nom), le Cardinal

Fabio Chigi, avec le titre de Légat *à latere*, pour en demander publiquement excuse au Roi, séant sur son trône à Versailles. On avait décimé les Corses pour la galère, et la garde corse fut licenciée à perpétuité. Enfin, pour attester la réparation d'un pareil outrage, la cour de Rome érigea dans la grande cour du Vatican une pyramide en marbre noir avec une inscription satisfaisante. Ni M. de Créquy, ni moi lorsque j'allai dans ce palais avant le conclave, ne voulûmes jeter les yeux du côté de cette pyramide, ce qui fut apprécié fort équitablement par les Romains et très admiré du Cardinal de Rohan. Nous savons pourtant que les Corses ne sont pas traités charitablement dans l'inscription de cette pyramide, qui les qualifie de nation toujours infâme, odieuse aux peuples, et désormais indigne de servir les Rois. Pour les Corses, avait dit Plutarque, *primo vindicta, secundo mentiri, tertio negare Deos*.

J'obtins quelques jours après mon audience personnelle dans la sacristie du couvent des Chanoinesses du Saint-Esprit, où je fus baiser les pieds du Saint-Père et recevoir sa bénédiction. M. de Créquy voulut m'y faire l'honneur de son escorte, et le Saint-Père ne pouvait se lasser de converser avec lui. Voici les dernières paroles qu'il nous ait dites avec un air de dignité modeste

et d'enjouement rempli d'urbanité. — « Nous n'o-
« serions vous dire que nous vous aimons infini-
« ment, les personnes de votre maison sont trop
« fières avec lès Papes. Nous ne saurions vous
« dire, non plus, que nous serions bien aise de
« vous avoir ici pour Ambassadeur et pour Am-
« bassadrice, à cause de ce terrible nom que vous
« portez, mais nous serions bien heureux et fort
« honoré de vous avoir pour sujets du Saint-Siège;
« † Benedicat vos omnipotens Deus! »

Je me souviens qu'il y avait à Rome, en qualité d'Ambassadeur du Roi catholique, un original de Grand d'Espagne en expectative, appelé le Comte-Duc de Luna. Sa mère était une infante de Montézuma, ce qui lui faisait beaucoup de peine, et malgré qu'il en eût recueilli des trésors au Mexique avec la titulature des Ducs de Montézuma, c'était un crèvecœur pour lui. Il abhorrait la France, et je crois bien qu'il était contraire à Philippe V et favorable à l'Archiduc au fond de son cœur, mais toujours est-il qu'il ne parlait jamais que du feu Roi Philippe IV. On nous rapporta qu'il nous trouvait trop prévenans pour lui, et qu'il avait dit un jour, avec un air orgueilleux, que le Roi Don Philippe IV n'ôtait jamais son chapeau que pour le St.-Sacrement. — *Y de muy mala gana*, répondit le Cardinal d'Arias, ami des

Français et fort homme d'esprit, ce qui veut dire également en espagnol, *à contrecœur* et *de mauvaise grace.* Il était surtout pour le Marquis et pour moi d'une froideur persistante et d'une sécheresse inexplicable, ce qui n'alla cependant jamais jusqu'à l'incivilité, parce que votre grand-père était là. M. le Comte-Duc a pourtant fini par ouvrir son cœur ulcéré contre nous, au Cardinal d'Hénin (l'Archevêque de Malines), et voici le motif de son aversion. Etant bien jeune et servant sous les ordres du dernier Maréchal de Créquy, lequel était, comme on sait, infiniment brusque et morose, il avait été lui demander congé pour aller voir son père de Mendoce et sa mère de Montézuma qui venaient de tomber malade en Catalogne, et qui, disait-on, le demandaient à cor et à cri, et notez bien que c'était la veille d'une bataille. Le Maréchal de Créquy lui répondit avec son air sombre et fier, — Allez, Monsieur; *père et mère honoreras, afin de vivre longuement*; ce qui fut répété dans toute l'armée, et d'où venait que ce vieux Castillan de la vieille roche en avait conservé l'horreur des Créquy. Les paroles d'un supérieur à ses inférieurs ne sauraient jamais être assez mesurées, et surtout dans l'état militaire. Vous ne sauriez imaginer combien les duretés et les amertumes du Maréchal de Créquy avaient

fait d'ennemis à votre maison ; vous en verrez encore un exemple dont j'ai fait l'épreuve. C'était le temps du point-d'honneur, alors ; on était plus susceptible et plus mémoratif qu'aujourd'hui.

Ce même Comte-Duc avait pour unique espoir de postérité masculine, un mauvais garnement, dont on avait long-temps parlé sous le nom de Marquis de Sa, et qui s'appelait alors Osmand-Charry-Bey, sans que l'ambassadeur, son père, en fût déconcerté le moins du monde. Toutes les capitales de l'Europe avaient retenti du bruit de ses déportemens, et le Vice-Roi de Naples avait fini par le faire condamner aux galères, à propos du meurtre d'un chanoine. Ce Marquis de Sa trouva moyen de s'enfuir en Barbarie, où il s'était fait mahométan chez l'Empereur de Maroc dont il avait épousé les deux filles, *e sempre bene !* Le père en était parfaitement quitte à ses propres yeux pour avoir renié son renégat de fils, et quand il avait à parler de sa maison, c'était pour dire qu'elle allait s'éteindre, attendu qu'il était octogénaire, et qu'il était le dernier des Urtado de Mendoça, qui avaient droit de chaudière à la cour du Roi Pélage. Et puis c'était des rengorgemens castillans, des airs de tête aragonnais et autres folies d'Espagne à lui rire au nez.

J'ai remarqué que l'infamie du père s'étend

toujours sur le fils, tandis que la mauvaise conduite du fils n'influe presque jamais sur la considération du père; et pourtant celui-ci devrait rester sous la responsabilité de son exemple à l'intérieur, et des soins qu'il a dû prendre, et de ceux qu'il a fait donner à l'éducation de ses enfans; mais il n'importe, et comme la gloire qu'on tire de ses ancêtres est la plus incontestable et presque toujours la plus profitable, le monde en aura sûrement conclu qu'il fallait hériter du bénéfice avec les charges.

Parmi les étrangers qui figuraient à Rome, il se trouvait encore un singulier personnage, Andréa Grimaldi, noble Génois et proche parent de ma grand'mère de Froulay, qui nous avait dit assez souvent que leur maison marchait en avant des Doria, des Fiesque et des Spinola, ce qui la plaçait à la sommité de la haute et superbe aristocratie génoise, et ce qu'on accordait aux Grimaldi-Monaco dans toute l'Italie, sans difficulté.

Celui-ci avait été Doge de Gênes, mais il ne s'embarrassait pas beaucoup des affaires de la République, et lorsque le secrétaire du Sénat vint lui dire le *come vostra Serenità* (1), il ne

(1) « *Come vostra Serenità ha fornito suo tempo, vostra Eccellenza sene vadi a casa.* »

Comme votre SÉRÉNITÉ a fini son temps, votre EXCELLENCE peut s'en aller chez elle.

prit que le temps de se dépouiller de la *Stolla Dogarescale* pour monter en chaise de poste et s'aller promener sur la Corniche. Il aurait bien voulu s'avancer jusqu'à Paris, mais le Sénat ne permettait guères aux Patrices génois de sortir de l'Italie, et les poteaux armoiriés du Duc de Savoie étaient pour eux les colonnes d'Hercule. Le Duc André s'en fut toucher barre au pont de Beauvoisin; ensuite il s'en alla sans débrider jusqu'à Otrante (à la pointe de la botte); il était allé successivement de tous les côtés, jusqu'aux extrêmes frontières d'Italie qu'il ne pouvait franchir, et c'était pour attacher ses regards amoureux et passionnés sur les mers du littoral ou sur les terres ultramontaines. Enfin, ce pauvre captif en plein air était venu s'emprisonner à Rome.

C'était bien le personnage le plus naturellement original de ce grand pays où tout le monde est naturel et par trop naturel, quelquefois; et c'était du reste un beau grand jeune homme à pleine-peau d'un beau blanc mat avec une forêt de cheveux bouclés, de sourcils noirs et de barbe fine. On aurait dit une plante vivace et touffue.

Il était le neveu d'un avare et triste Cardinal Grimaldi qui n'osait pas manger de peur de boire et qui était Patriarche d'Antioche *in partibus*. Le Cardinal était de ces gens qui font d'une cerise

trois morceaux et qui gardent les arêtes quand ils mangent du poisson. Le Père Laffitau, Évêque de Sisteron, qui n'était pas moins avare que lui, avait eu pourtant la générosité de lui faire présent de quatre bouteilles de vin de Champagne. Huit jours se passent, et voyant qu'il n'en obtenait aucune promesse en faveur de l'Abbé Dubois, il écrivit à son Éminence pour le prier de lui renvoyer les bouteilles vides, ou tout au moins leurs bouchons. — Vous m'en aimerez peut-être un peu moins, Monseigneur, mais vous m'en estimerez davantage, disait-il en terminant sa lettre. Comme il avait une écriture très difficile à lire et surtout pour un Patriarche d'Orient qui ne savait que l'italien, le Cardinal empocha l'épître du moine et l'apporta à la *conversation* de la Princesse de Sainte-Croix, afin de se la faire lire et traduire avec fidélité par quelque Français de considération qui fût digne de confiance et dont la discrétion ne fût pas douteuse. Arrive un Abbé français docte et prudent, le Conclaviste du Cardinal de Rohan, l'Abbé de Tencin, qui se mord les lèvres après lecture faite, et qui répond sérieusement que c'est une écriture impossible à déchiffrer. Ni le Cardinal de Tencin, ni moi, n'avons jamais dit un mot sur tout ceci devant ma grand'mère : elle aurait été surprise et désolée

qu'on eût pu se moquer d'un Grimaldi; mais pour un Spinola, pour un Fiesque, ou pour un Doria-Pamfili, je ne dis pas?

André Grimaldi avait à Rome encore un autre oncle, et, comme disait toujours M. de Buffon, *c'était bien une autre paire de manches!* C'était un diable de Prélat-Familier qui était enragé pour faire la contrebande, et qui faisait toujours du commerce et du brocantage au mépris de ses bas violets et des *fiocchi d'oro* qu'il avait à son chapeau; d'où vint qu'immédiatement après la mort du Pape, le Cardinal interrégnant fit publier à son de trompe et afficher dans toutes les rues de Rome qu'il était interdit de rien vendre à Monseigneur Imperiali, Chanoine de Sainte-Marie-sur-la-Minerve et qu'il était défendu de rien acheter de sa Révérence Illustrissime, sous peines d'interdiction canonique pour les prêtres, et de huit écus d'amende pour les nobles, avec huit jours de prison, par-dessus le marché, pour les citoyens romains. Marforio se mit à dialoguer là-dessus avec Pasquin, et le neveu du prélat brocanteur en faisait des rires inextinguibles.

Le Duc André Grimaldi n'avait pas manqué d'avoir des aventures en parcourant toute l'Italie de long en large; c'est un bon pays pour les aventures, et je me suis toujours souvenue de celle-ci

qu'il avait racontée à votre grand-père, et qui venait de lui arriver, il y avait sept à huit jours.

C'était dans les alentours de Fermo, tout près de la grande route et non loin du bord de la mer. Il aperçut un bois épais et sombre, ce qui n'est pas commun dans la Marche d'Ancône, et l'envie lui prit d'aller s'y reposer et dormir au frais. Son équipage était resté sur la grande route avec ses gens qui s'abritèrent comme ils purent, et ce bosquet lui parut si charmant qu'il oublia de faire sa méridienne et qu'il se mit à s'y promener.

Ces lieux enchantés étaient ornés de belles statues, de grands vases, de balustrades et de bancs circulaires en marbre blanc, ainsi que de jolies volières en grillage doré, sans compter qu'ils étaient rafraîchis par des fontaines jaillissantes et des filets d'eau vive au bord des allées. Le Duc André, toujours cheminant, finit par se trouver en face d'un pavillon d'une architecture fort élégante; il entre et n'y voit personne; il s'assied dans une première salle et comme il était accablé de fatigue, il s'endort. Il ajouta que les stores étaient baissés et qu'il avait été s'établir, par une sorte d'instinct, dans la partie la plus reculée, la plus obscure et la plus fraîche de l'appartement.

Il avait le sommeil léger comme tous les Mé-

ridionaux; à peine était-il assoupi, qu'il fut réveillé par un bruit de petites clochettes, et qu'il aperçut un vieux moine blanc qui se traînait sur le pavé de la salle en s'appuyant sur une béquille, et qui traînait derrière lui, au moyen d'un crochet de fer emmanché d'une gaule énorme, un tout petit panier qui était surmonté d'une croix et d'une sonnette. (Le Duc André croyait rêver.) Il entendit ouvrir plusieurs portes, et quand le vieux moine eut fini sa messagerie, il ressortit du pavillon comme il était entré. C'était un religieux de l'ordre des Mathurins, et le Duc André paraissait vouloir en rester là.

— Il est impossible que ce soit la fin de votre histoire, lui dit M. de Créquy? — Je n'ose pas vous dire.... — Allons donc! — Vous n'en parlerez pas à mon oncle d'Antioche? — Je vous promets de ne lui parler jamais! — Je vous dirai donc, poursuivit André Grimaldi, que la curiosité m'aiguillonnait comme un diable et que j'entrai dans l'appartement d'où sortait le moine, afin de regarder ce qu'il avait fait de son petit panier? Je traversai cinq ou six pièces admirablement bien décorées, et je parvins jusqu'à une chambre à coucher au fond de laquelle il y avait une alcove; dans cette alcove, un lit de repos; et sur ce lit, une jeune beauté; je n'ai jamais rien

vu de plus ravissant.... Comme on était dans la saison, dans le climat et à l'heure de la plus forte chaleur, elle avait pour tout voile et pour tout vêtement, une tunique de gaze de mequinez, ses longs cheveux épais et quelques roses effeuillées, ce me semble. Elle avait commencé par me regarder de la tête aux pieds d'un air un peu surpris, et puis de la manière la plus aimable. Je lui dis cent mille choses que vous pouvez bien imaginer, elle y répondit avec un air de bienveillance et d'enjouement rempli d'attraits. Enfin nous restâmes quatre ou cinq heures ensemble, après quoi cette petite personne me dit qu'elle était la fille aînée d'un Comte à baldaquin, et me demanda qui j'étais ? — Je suis né sujet de la Sérénissime République de Gênes, lui répondis-je, et j'éprouve un appétit dévorant ! Qu'est-ce qu'il y avait donc dans votre petit panier de ce matin ?....

— C'était ma panaccia et ma cioccolata que m'apportait Fra Pio, mais je les ai mangées tout de suite et je n'ai rien à vous donner jusqu'à mon souper ; c'est à dix-sept heures que va revenir Fra Pio : il faudra vous cacher ! vous saurez vous bien cacher, n'est-ce pas ?

— Mais pourquoi donc cette petite clochette avec la croix, et comment se fait-il que vous soyez ici toute seule ?....

— C'est parce qu'on a su que j'avais été me promener sur le bord de la mer avec un Capitaine algérien, qui débarque souvent dans le pays, me répondit-elle, et parce qu'on a peur que j'aie la peste.....

Je tirai ma révérence à cette aimable Comtesse à baldaquin et je m'enfuis de son pavillon dans la frayeur d'y voir arriver le vieux Mathurin, qui aurait sonné toutes ses clochettes et qui m'aurait fait poursuivre pour me faire conduire au lazaret. N'en parlez pas au Cardinal-Patriarche, car il me ferait mettre en quarantaine!

Je ne vous ai rien dit encore de Messire Pierre-Paul de Guérin de Tencin, Prieur et Docteur de Sorbonne, lequel était alors Abbé commandataire de Veselay, ce qui lui valut un procès suscité par les jansénistes et gagné par miracle, car tous ces ennemis de nos PP. étaient acharnés à sa condamnation, dont ils se faisaient une affaire de vengeance contre les molinistes. L'Abbé de Tencin, qu'on avait accusé de simonie, n'eut aucune peine à prouver son innocence. C'était lui qui avait reçu l'abjuration du fameux John Law, qui venait de se réfugier à Venise, où, du reste, il a persévéré dans les sentimens les plus catholiques jusqu'à la fin de sa vie, en 1729. Le Cardinal de Rohan-Soubise avait élu M. de Tencin

pour son premier conclaviste ; ce fut lui qui resta Ministre de France à Rome après le départ de Son Eminence, et ce fut N. S. P. le Pape qui voulut le sacrer, lui-même, à titre d'Archevêque d'Embrun. Il était devenu Cardinal du titre de St.-George-au-Voile-d'Or, Archevêque de Lyon, Ministre d'état du Roi Louis XV; il a courageusement et continuellement lutté contre le jansénisme et le philosophisme ; aussi vous puis-je assurer que les jansénistes, les calvinistes et autres sophistes, ont débité contre lui plus d'atrocités diffamatoires et publié sur le frère et la sœur plus de libelles enragés et de pamphlets calomnieux qu'il ne vous serait possible d'en lire en six mois. Le Cardinal de Tencin touchait annuellement 266 mille livres en sa qualité d'Archevêque et Comte de Lyon ; le bordereau de ses aumônes était de 200 mille livres par an ; c'est tout ce que je vous en dirai pour aujourd'hui, me réservant de vous produire une ample dissertation sur le Cardinal et la Comtesse de Tencin, qui ont été, bien assurément, les deux personnages les plus indignement calomniés du dernier siècle. Cette Comtesse Alexandrine avait bien mérité quelques épigrammes, et surtout quand elle avait abandonné son couvent régulier des Augustines de Montfleury, pour entrer au Chapitre séculier des Chanoinesses de Neuville,

mais il ne s'en suit pas du tout qu'elle ait été la mère du philosophe Jean le Rond, surnommé d'Alembert; il est de toute fausseté qu'elle ait jamais eu la pensée de lui faire entendre une indignité pareille! Vous verrez que ce fut une invention des encyclopédistes qui voulurent faire d'une pierre trois coups, en diffamant la sœur de leur antagoniste, en exhaussant leur bâtard de géomètre jusqu'à cette famille noble, et en accrochant ce d'Alembert à la soutane d'un Cardinal qui tonnait et fulminait contre le jansénisme, le philosophisme et l'impiété, dans tous ses mandemens. Ce qu'il y eut de plus étrange en tout ceci, c'est que M. d'Alembert avait été pendant deux ou trois ans la dupe de ses confrères en philosophie; il ne doutait pas que cette pauvre Madame de Tencin ne fût sa mère naturelle, et l'on avait été jusqu'à lui persuader que son père devait être un certain *Chevalier de la Touche* qui n'a jamais été qu'un être de raison, disait Fontenelle, et que la Comtesse de Tencin n'avait jamais ni vu ni connu, dans tous les cas. C'était au point que d'Alembert finissait par se fâcher tout rouge et vouloir montrer les dents, quand on parlait avec trop d'inconsidération devant lui, non seulement de la Comtesse Alexandrine de Tencin, mais encore du Cardinal Archevêque de

Lyon, qu'il adoptait pour son oncle, et ceci de la meilleure foi possible. Je vous assure que Voltaire en faisait souvent de bonnes moqueries et de beaux rires chez ma cousine du Châtelet. Je reviendrai sur ce chapitre-là.

CHAPITRE IV.

Retour en France. — M. de Belsunce. — La Peste de Marseille. — Lettre pastorale de cet Évêque. — Dévoûment de son Clergé. — Charité parfaite et désintéressement de ce prélat. — Hostilité des jansénistes à son égard. — Motif de plusieurs libelles contre lui. — Le Jansénisme et les Oratoriens. — Fouché de Nantes. — Les Dames de Forbin. — Locutions provençales. — Le Cardinal Giraud. — Sa naissance et son extraction. — La famille Giraud. — Ses relations avec celle de l'auteur. — Le Duc de Richelieu. — Epitaphe de la mère du Régent. — Désappointement de Voltaire. — Projet d'une dédicace au Roi. — Refus du Cardinal de Fleury. — Voltaire dédie la Henriade à la Reine Anne d'Angleterre.

A notre passage en Provence, nous n'avions pu voir M. de Marseille qui ne sortait guères de sa ville épiscopale, et qui nous avait fait conseiller de n'y pas séjourner avant que l'air de la peste ne fût tout à fait évaporé (1). M. de Créquy voulut rentrer en France par la Provence, où il avait

(1) Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron, Évêque de Marseille, Abbé de Montmorel, de Saint-Arnould de Metz, etc., mort en 1755, âgé de soixante-quinze ans. Sa mère était la fille du dernier Maréchal de La Force, et sa sœur était la vieille Duchesse de Biron. Leur père avait été tué dans la guerre de Flandres en 1712, et l'on avait remarqué que le Marquis de Belsunce était le neuvième officier-général de sa famille et de sa filiation qui fût mort sur un champ de bataille. (*Note de l'Auteur.*)

tenu garnison dans sa première jeunesse, et où il avait commandé, depuis ce temps-là. Il voulut revoir encore une fois sa chère Provence et ce digne M. de Marseille qui nous reçut avec une cordialité paternelle. Son pauvre palais était encore dans un état de délabrement et de nudité qui me parut attendrissant; nous y mangeâmes sur de la fayence : « Je n'ai conservé que ma « croix d'or et ma crosse d'argent doré, » nous dit-il un jour, avec une simplicité qui me fit venir des larmes aux yeux : « Personne n'a « voulu me les acheter; mais tous les orfèvres en « ont payé cent fois la valeur, et à plus de vingt « reprises. Quand je n'avais plus rien, je ren- « voyais ma crosse et ma croix se promener dans « toute la ville de Marseille, afin d'y trouver un « acheteur de porte en porte; on me les a tou- « jours rapportées quant et quant des boisseaux « d'écus. C'était comme un talisman. »

Cinquante mille individus avaient péri dans Marseille, c'est-à-dire environ moitié des habitans de cette grande ville; presque tous les prêtres et les religieux qui soignaient les pestiférés avaient succombé, soit à l'excès de la fatigue, soit aux atteintes de la contagion; il n'en était resté debout autour de leur Évêque que trois, ou quatre en y comprenant un jeune sous-diacre appelé M. de Bour-

nazel et digne neveu de ce grand Prélat. C'était un ange de bonté, de douceur et de beauté parfaite. Ce jeune Abbé m'a donné la liste de ces victimes de la charité chrétienne et sacerdotale, au nombre de 240 ecclésiastiques; savoir : soixante-six prêtres séculiers, quarante-deux Capucins, trente-deux frères de l'Observance, vingt-huit franciscains Recollets, trente-trois Augustins, vingt-et-un Jésuites et pas un Oratorien; à propos des RR. PP. jésuites, il est à noter que leur communauté de Marseille était peu nombreuse, et qu'il n'en avait survécu que deux sur vingt-trois. Mais écoutons parler l'Évêque de Marseille à ses malheureux diocésains.

« La mort a fauché jusques sous nos pieds, « O Nos TRÈS CHERS FRÈRES, la peste a gagné le « toit du pasteur, où tous nos officiers et domes- « tiques en sont frappés. N'allez plus nous cher- « cher dans un palais; notre seule place est dans « les églises et les voies publiques, à la porte de « notre cathédrale, au milieu des rues de cette « ville affligée, partout où nous trouverons des « malades à soulager et des infortunés à bénir. « Sans entrer ici dans le secret de tant de familles « et de tant de maisons désolées par les horreurs « de la peste et de la faim, où l'on n'entendait « autre chose que des cris d'angoisses; où des « corps morts pourrissaient à côté des malades,

« et souvent sur une même couche; sans parler « de toutes les horreurs qui n'ont pas été publiques et dont notre cœur de père est resté nâvré, « de quels spectacles affreux n'avons-nous pas été « pendant quatre mois, Nos très chers Frères, et « ne sommes-nous pas encore les témoins? Nous « avons vu toutes les rues de cette ville bordées « des deux côtés par des cadavres à demi corrompus, et si remplies de hardes, de meubles et « autres effets pestiférés, jetés par les fenêtres, « que nous ne savions où mettre les pieds, ni « comment y trouver place pour soigner les pauvres malades, administrer les sacremens de « l'église et consoler les mourans. Nous avons vu « toutes les places publiques et toutes les portes « des églises, traversées par des entassemens de « cadavres, en plus d'un endroit dévorés par des « chiens. Nous avons vu tous ces moribonds « tendre vers nous leurs mains suppliantes, en nous « témoignant une sorte de joie, de ce qu'ils nous « revoyaient auprès d'eux, encore une fois, avant « que de mourir, et pour nous demander notre « absolution pastorale. Ah! Nos très chers Frères! « allons nous réfugier dans les plaies sacrées du « cœur de Jésus, etc. »

Je ne sais comment il a pu se faire que M. de Belsunce ait trouvé grace et miséricorde auprès

des philosophes encyclopédistes? Mais toujours est-il qu'ils n'ont jamais voulu faire cause commune avec les Jansénistes, contre lui. J'ai vu des libelles écrits par les Jansénistes contre M. de Belsunce, moi qui vous parle; mais Voltaire en était resté malgré lui sous les impressions de sa jeunesse, et jamais il n'aurait parlé de M. de Marseille autrement que pour exalter la charité, la simplicité parfaite et la générosité de cet intrépide Évêque. Il est bon d'ajouter ici que M. de Belsunce avait été désigné par le Roi pour l'Evêché Duché-Pairie de Laon, qu'il avait refusé très modestement, sans en rien dire à personne et pour ne pas quitter son premier diocèse. Il refusa quelque temps après l'Archevêché de Toulouse, et puis celui de Bordeaux, ce qui fait que le Duc de Saint-Simon s'est cru dans l'obligation de nous avouer que M. de Belsunce était un prélat *désintéressé*. C'est un bel effort de justice et de générosité pour un janséniste, et surtout pour un janséniste aussi déchaîné contre M. de Belsunce! Ce Duc de St.-Simon ne lui pardonnait pas d'avoir soutenu le Père Girard contre la demoiselle Cadière et messieurs les Oratoriens, qui faisaient manœuvrer cette malheureuse et voulaient s'en faire un instrument d'hostilité contre les Jésuites. La constitution civile du clergé nous a montré ce

que c'était que le jansénisme, et le citoyen Fouché nous a fait voir où le jansénisme avait conduit les Oratoriens.

Nous allâmes nous promener et collationner chez le grand-père de Mme votre mère, le Marquis du Muy, dans votre charmante habitation de la Reynarde, auprès de Marseille, et nous trouvâmes là des Castellane et des Simiane, avec des Glandevès et des Pontevès en belle quantité; mais ce qui foisonnait dans la Provence, était surtout les Forbin de Janson, des Issarts, de Labarbin, d'Oppède; c'était à n'en pas finir avec les Dames de Forbin, qui parlaient toutes à la fois et qui provencialisaient avec un air d'assurance et de sécurité merveilleux. — J'avais *sorti* ma bourse et j'avais *tombé* mon mouchoir (*de poche.*) On discuta long-temps sur une certaine dame qui *s'était changée* de maison parce qu'elle *espérait* la fièvre, et l'on convint assez généralement qu'elle *risquait* d'en guérir à sa bastide; mais quant au jeune officier qui lui courait *après*, on *doutait* bien qu'il était capable *pour* lui marcher *dessus*. — Je vous embrasse *à tous ;* c'était la formule d'adieu parmi ces dames.

Nous nous arrêtames à Lyon chez M. Giraud, Banquier de la cour de Rome en France, et beau-frère du Prévôt des Marchands, qui, comme à

Paris, est le premier officier municipal de la cité, et qui reçoit, comme à Paris, des lettres de noblesse en entrant en charge. Il m'a toujours semblé que cette élection des Maires dans les bonnes villes était la meilleure manière d'acquérir la noblesse, et j'ai toujours fait un autre état de ces bonnes familles de la haute bourgeoisie qui nous sont agrégées par élection de leurs pairs, en vertu de l'estime et la considération qu'on leur porte et comme un libre aveu de leur primanté dans leur pays, que non pas de ces promotions vénales, ou de ces concessions accordées par la faveur et arrachées par l'intrigue. On ne saurait nombrer les anoblissemens indignes obtenus sous la régence? L'Abbé Dubois en a fait un trafic honteux, et c'est une chose à jamais déplorable!

M. Giraud descendait d'un intendant de mon grand-père, qu'il regardait comme le premier auteur de sa fortune, et nos deux familles en gardaient un souvenir bienveillant. Mme Giraud s'apprêtait à faire ses couches et j'acceptai bien volontiers le poupon qu'elle attendait, pour mon filleul. C'est un enfant à qui j'ai vu jouer dans le monde un assez grand rôle. J'aurai l'occasion de vous reparler de Monseigneur Giraud, Nonce apostolique à Paris; et puis Cardinal-Secrétaire d'État sous le règne de Pie VI. Vous vous rappellerez

qu'il était mon filleul, mais si j'oubliais que je vous ai déjà parlé de lui, je pourrai bien vous répéter que j'étais sa marraine. Je ne vous promets certainement pas d'avoir la patience de relire et de corriger mes cahiers.

Mon suisse de l'hôtel de Créquy nous fit prévenir tout de suite après notre arrivée que M. le Duc de Richelieu envoyait journellement pour s'enquérir de notre retour, et qu'il demandait à me parler le plus promptement possible. Nous en étions à discuter et nous interroger sur ce, votre grand-père et moi, maritalement, quand on nous vint annoncer M. de Richelieu que M. de Créquy voulut absolument laisser entrer. — Explique-moi donc ce que tu peux avoir à dire à ma femme? — Ah! le fâcheux, le curieux! tu ne le sauras pas; je te le jure, et je demande à Mme de Créquy la permission de lui parler en particulier. — Le voulez-vous bien? me dit votre grand-père. — Eh pourquoi donc pas? Supposeriez-vous que j'aie peur de M. de Richelieu? Vous ne me connaîtriez guère et lui non plus. Il est d'une finesse et d'une sagacité parfaites; il sait très bien les personnes auxquelles il s'adresse, et pourvu que je n'accepte pas un laquais de son choix et d'après sa recommandation, je vous puis assurer que je n'ai rien à craindre de

lui. — Pouvez-vous rabâcher de la sorte, à votre âge, et n'en avez-vous pas honte? ajouta-t-il en me faisant une petite moue très divertissante. — Mais M. de Créquy, repris-je alors, vous avez des papiers qu'il faut ranger le plus tôt possible, et les voilà précisément sur cette table; ainsi restez à les mettre en ordre, tandis que je vais écouter M. de Richelieu, dans cette même chambre. — Saurez-vous parler tout bas, demandai-je à M. de Richelieu?....

Le Marquis n'était pas tellement préoccupé de ses papiers qu'il ne regardât souvent de nôtre côté, et tout de suite après les premiers paroles de la conférence, il aperçut que j'avais eu l'air d'éprouver une satisfaction très vive. — *Otium*? disait M. de Richelieu. — *Otium! Otium!* lui répétais-je. — Ecrivez-moi donc ce mot-là pour que je n'y fasse pas de faute, et surtout gardez-moi le secret!....

Je m'étais approchée de la table où votre grand-père épluchait ses lettres et j'écrivis sur un morceau d'enveloppe HIC JACET OTIUM; mais celui-ci m'arracha le papier des mains, avec un air moitié jovial et moitié colérique: — Eh bien, dit-il, *Otium*? C'est l'oisiveté! — Oui, Monsieur, c'est la mère de tous les vices. — A qui comptez-vous donc appliquer cette épitaphe ou plutôt cette

épigramme-là? — C'est à la mère du Régent, si vous permettez? du Régent, père de la Duchesse de Berri, de Mme de Modène, de la Reine Louise, de Mme de Chelles..... — Et de Mlle de Beaujollais, ajouta M. de Créquy, — n'est-il pas vrai, Richelieu? — C'est une idée, reprit M. de Richelieu, sans répondre à mon mari; c'est une idée qui m'est venue tout de suite après la mort de Madame; mais j'ai mis bonne garde à ne pas la dire en français, de peur que son fils ne me renvoie à la Bastille, au lieu qu'en la donnant en latin dont je ne sais pas un mot, personne ne la pourra croire de moi; sinon pourtant la Marquise et vous qui êtes les plus honnêtes personnes du monde; aussi vous pouvez compter que j'attendais la Marquise impatiemment pour déguiser mon savoir-faire, et faire circuler mon épitaphe.

Ce fut encore ce pauvre Massillon qui fut de corvée pour l'oraison funèbre de cette Duchesse d'Orléans, dont il se tira le mieux possible, en se rabattant sur la pureté de ses dispositions naturelles et la rigidité de sa franchise. Elle avait toujours été ridiculement laide et mal tournée; elle avait dit, pendant cinquante ans de séjour à Versailles, les vérités les plus impertinemment dures à tout le monde et sur tout le monde : parlez-moi d'une camarde, pour avoir un petit nez!

Avant mon mariage et celui de Mademoiselle de Guise, on avait été forcé de ne plus nous conduire aux sermons de la chapelle royale, à cause du Maréchal de Villeroy qui nous y donnait toujours des distractions insupportables; et je me souviens d'un édifiant et beau discours de M. Massillon qui fut interrompu par un fou rire de la Duchesse de Boufflers. Le texte en était *Bienheureux les peuples dont les Rois sont d'ancienne race*; il n'y avait certainement rien là qui fût de nature à provoquer des éclats de rire, mais à chaque fois que le texte sacré revenait à la bouche de l'orateur, M. de Villeroy, Gouverneur de S. M., se mettait à pleurer d'attendrissement, à sangloter d'un air obséquieux en regardant le Roi, et à grimacer si sensiblement, que la pauvre jeune femme ne pouvait y résister, ce qui fut un scandale étrange. — Ne sauriez-vous point qui ma petite-fille de Boufflers avait en face d'elle au sermon? nous demanda le Maréchal : il m'a paru que c'était cette Landgrave de Hesse qui n'était point en grand-deuil, et qui m'a toujours semblé ridicule?

A-peu-près à la même époque où Massillon prêchait devant le jeune Roi cette admirable suite de sermons qu'on appelle aujourd'hui le petit-carême, le jeune Arouet qui s'appelait déjà

M. de Voltaire et qui commençait à faire le gentilhomme de lettres, avait entrepris d'assister le Roi de ses bons conseils. Il avait fait un poème assez médiocre à son origine, et qu'on nomme à présent la Henriade; il aurait désiré que S. M. voulût en agréer la dédicace, et voici venir encore une autre négociation de M. de Richelieu.

Mme Arouet, la mère du poète, avait été fort de ses amies. M. de Richelieu vint me recommander M. de Voltaire que je recommandai à Mme de Froulay, en la priant de le recommander à M. de Fleury, qui devait le recommander au Roi; mais l'Évêque de Fréjus répondit à ma grand'mère, que la dédicace n'était pas moins malséante que le poème, et de plus, il ajouta que le poète ne méritait pas autrement l'honneur qu'il ambitionnait et qu'on sollicitait pour lui, par la raison que c'était un vaurien. En désespoir de cause, on apprit que Voltaire avait dédié la première édition de son poème à la Reine d'Angleterre, et du reste voici son projet de dédicace au Roi Louis XV, ainsi qu'il me fut rendu par M. de Fréjus. Je n'en ai jamais donné de copie qu'au Chevalier de Pougens, et je ne crois pas qu'on l'ait jamais imprimée dans aucune collection des œuvres de Voltaire.

« SIRE,

« Tout ouvrage où il est parlé des grandes ac-
« tions de Henry IV doit être offert à votre Ma-
« jesté.

« C'est le sang de ce héros qui coule dans vos
« veines; vous n'êtes Roi que parce qu'il a été un
« grand homme, et la France qui Vous souhaite
« autant de vertus et plus de bonheur qu'à lui,
« se flatte que le jour et le trône que vous lui
« devez vous engageront à l'imiter.

« Henry IV était de l'aveu de toutes les nations,
« le meilleur Prince, le maître le plus doux, le
« plus intrépide capitaine, le plus sage politique
« de son siècle.

« Il conquit son royaume à force de vaincre et
« de pardonner; après plus de cent combats san-
« glans et plus de deux cent siéges, il se vit enfin
« maître de la France, mais de la France épuisée
« d'hommes et d'argent; les campagnes étaient
« incultes, les villes désertes, les peuples misé-
« rables. Henry IV en peu d'années répara tant
« de ruines; et parce qu'il était juste et qu'il sa-
« vait choisir de bons ministres, il rétablit l'ordre
« dans l'état et dans les finances; il sut en même
« temps enrichir son épargne et son peuple.

« Heureux d'avoir connu l'adversité, il com-
« patissait au malheur des hommes et il modérait
« les rigueurs du commandement que lui-même
« avait ressenties.

« Les autres rois ont des courtisans, il avait des
« amis; son cœur était plein de tendresse pour
« ses vrais serviteurs. Il écrivit au fameux Du
« Plessix-Mornay, qui avait reçu un outrage : —
« Comme votre roi je vous ferai justice, et comme
« votre ami, je vous offre mon épée. Plusieurs
« Français gardent avec un respect religieux quel-
« ques lettres écrites de sa main, monument de
« sa justice et de sa bonté. Une à M. de Caumartin,
« depuis Garde-des-Sceaux, qui commence par
« ces mots : *Euge, serve bone et fidelis, quia*
« *supra pauca fuisti fidelis, supra multa te cons-*
« *tituam.* Courage, bon et fidèle serviteur; puis-
« que vous m'avez bien servi dans les petites
« choses, je vous en confierai de plus impor-
« tantes.

« Ce Roi qui aimait véritablement ses sujets,
« ne regarda jamais leurs plaintes comme des sé-
« ditions, ni les remontrances des Magistrats
« comme des attentats à l'autorité souveraine.
« Quelquefois, son conseil prit des moyens odieux
« pour rétablir les finances. On créa des impôts
« qui firent soulever les peuples. Henry IV re-

« poussa doucement les séditions, il rétablit les « impôts pour marquer son autorité, et les révo- « qua presque en même temps pour signaler sa « bonté. Les députés des villes où les séditions « s'étaient allumées vinrent se jeter aux pieds du « Roi, dans la crainte qu'on ne bâtît des citadelles « dans leurs villes: — Je n'en veux point d'autres, « répondit-il, que le cœur de mes sujets.

« Ce fut à peu près dans une pareille occur- « rence que l'un des plus sages et des plus vertueux « magistrats que la France ait jamais eus, *Miron*, « Lieutenant civil de Paris et Prévôt des mar- « chands, fit au Roi des remontrances hardies au « sujet des rentes de l'hôtel-de-ville, dont on vou- « lait faire une recherche préjudiciable à l'intérêt « et au repos des familles; les paroles de *Miron*, « qui n'étaient que fortes, parurent séditieuses « aux courtisans. Plusieurs conseillèrent au roi de « le faire enfermer à la Bastille. Au premier bruit « de ces conseils violens, le peuple, qui idolâ- « trait *Miron*, et qui n'avait pas encore perdu cette « audace et cette impétuosité que donnent les « guerres civiles, accourut en foule à la porte de « ce magistrat. Il fit retirer la populace avec sa- « gesse, et vint se présenter à Henri IV, plein « d'une confiance que lui donnaient sa vertu et « celle de son maître. Quand il parut devant le

« Roi, il n'en reçut que des éloges. Le prince
« approuva sa fidélité et la hardiesse de son zèle.
« *Vous avez voulu*, dit-il, *être le martyr du bien*
« *public; mais je ne veux point en être le persécuteur.*
« Il fit plus, il révoqua son édit, et apprit aux rois,
« par cet exemple, qu'ils ne sont jamais si grands
« que lorsqu'ils avouent qu'ils se sont trompés.
« Le dirai-je, Sire? oui, la vérité me l'ordonne;
« c'est une chose bien *honteuse* pour les rois, que
« cet étonnement où nous sommes, quand ils
« aiment sincèrement le bonheur de leurs peu-
« ples. Puissiez-vous un jour nous accoutumer à
« regarder en vous cette vertu comme un apanage
« inséparable de votre couronne! Ce fut cet amour
« véritable de Henri IV pour la France, qui le fit
« enfin adorer de ses sujets.

« Les cœurs que l'esprit de la Ligue avait en-
« durcis s'attendrirent; ceux qui s'étaient le plus
« opposés à sa grandeur n'en désiraient plus que
« l'affermissement et la durée. Dans ce haut degré
« de gloire, il allait changer la face de l'Europe;
« il partait à la tête d'une armée formidable; on
« allait voir éclore un dessin inoui, que seul il
« avait pu concevoir, et qu'il était seul capable
« d'exécuter, lorsqu'au milieu de ces préparatifs
« et sous les arcs de triomphe préparés pour son
« épouse, il fut assassiné! »

« A ces paroles qui furent en un moment por-
« tées dans tout Paris : *Le Roi est mort !* la cons-
« ternation saisit tous les cœurs, on n'entendit
« que des cris et des gémissemens, on s'embras-
« sait dans les rues en versant des larmes. Les
« vieillards disaient à leurs enfans : — *Vous avez*
« *perdu votre père.* Ce ne sont point là des exagé-
« rations, Sire, c'est l'exacte peinture de la dou-
« leur que sa mort fit ressentir à la France.

« Vous êtes né, Sire, ce que Henri-le-Grand
« devint par son courage. Ce trône qu'il conquit
« à quarante ans, dont il trouva les fondemens
« ébranlés et teints du sang des Français, la na-
« ture vous l'a donné dans votre enfance, glorieux
« et paisible. Les cœurs des Français que ses
« vertus forcèrent si tard à l'aimer, vous les pos-
« sédez dès votre berceau. Vos yeux ne se sont
« ouverts que pour voir autour de vous des hommes
« pénétrés d'une tendresse respectueuse; que
« dis-je, la France vous adore! etc., etc. »

Cet ouvrage de la jeunesse de Voltaire est un monument assez curieux, en ce qu'il peut servir à l'histoire du philosophisme. Il y règne un ton didactique et régulateur, au moins déplacé de la part d'un homme de lettres, lorsqu'il écrit au Roi son souverain, fût-il mineur; et l'on y pressent déjà toute l'arrogance et l'irritation qui a fait

dresser la tête à tous ces mauvais dragons de l'encyclopédie. L'autorité d'un Evêque est, pour le conseil, une autre autorité que celle d'un poète; et cependant Massillon parle au jeune Roi dans son *petit carême*, avec un respect d'autant plus touchant qu'il paraît plus profond. On voit dans ces égards d'un Pontife pour un enfant, la religion, la royauté, la loi de l'état, la manifestation de l'ordre; et l'ame y puise de la joie dans la sécurité. La voix de Massillon s'élève avec un gravité respectueuse et pleine de douceur; le ton du philosophe est impérieux, hostile, et la franchise en est suspecte. Le grand Roi n'existait plus, le grand siècle était écoulé; la confusion, la familiarité dans les rapports étaient arrivées à la suite de la régence et de ses déréglemens.

Il est à remarquer que tous ceux qui méditent la chûte des trônes ont toujours soin de préconiser le pardon, l'oublie, la compassion miséricordieuse, et l'on dirait véritablement que la fermeté, la résolution, l'esprit de science, de justice et de force, ne seraient pas des qualités aussi recommandables aux bons rois que l'indulgence et la bénignité.

Quand les gouvernans font ce qu'ils doivent, les gouvernés ne font pas ce qu'ils veulent, disait Alexis Comnène au Sénat de Constantinople, et

l'on aurait pu répliquer à Voltaire, au nom de Louis XV, à propos de la clémence des Rois, par ces paroles du même Henri IV : « Trop de misé-« ricorde est iniquité jointe à foiblesse ; la clé-« mence ne sied qu'aux *barbes grises* et aux *vic-« torieux.* »

CHAPITRE V.

Mort de Dubois et du Régent. — Renvoi de l'Infante. — La Reine Marie Leczinska. — La Comtesse de Saint-Florentin. — M. de Moncrif, lecteur de la Reine. — Scrupule de cette Princesse à l'égard des Princes lorrains. — La Comtesse de Marsan. — Un Pèlerinage au dix-huitième siècle. — Mme du Deffand et M. de Pont-de-Vesle. — Le Cocher Girard. — Le Comte de Créquy-Canaples. — Lettre de Voltaire à propos de Sainte-Geneviève. — L'Officialité de Paris. — M. de Beaumont. — La Maréchale de Noailles. — Elle écrit à la Sainte-Vierge. — Elle vole des reliques. — Elle entre dans la loge des lions. — On lui interdit l'usage des Sacremens. — L'Abbaye-aux-Bois. — Le Vicomte de Chabrillan. — Un Tableau de Boucher.

Le ciel avait permis qu'un homme sans foi, sans probité, sans honneur, sans consistance et sans autre habileté que celle de la fourberie, fût élevé subitement au faîte de la puissance et des honneurs, afin de nous y montrer l'abjection sous la pourpre, et pour nous inspirer le mépris des grandeurs humaines. Mais à peine eut-on vu qu'il avait pu toucher à ces objets de son ambition, que son bras fut paralysé par un coup de foudre. La Providence avait attaché la peine à la suite du crime; et la punition fut précipitée sur

le scandale, avec tant de rapidité, qu'on eut à peine le temps d'en avoir gémi pour l'Église et rougi pour la France. Le Régent descendit quelques mois après dans la tombe, à la suite de son indigne favori. Il n'était âgé que de quarante-neuf ans ; et Dubois, qui ne disait jamais son âge, ne paraissait pas en avoir plus de soixante. On aurait supposé qu'ils devaient encore exploiter l'autorité royale pendant longues années ; mais la justice de Dieu les surveillait, et *irridebit eos*.

Je n'aurai pas grand'chose à vous dire sur M. le Duc de Bourbon ni son ministère, attendu que nous nous en fûmes passer trois ans, votre grand-père et moi, dans nos terres d'Artois, de Picardie, du Maine et d'Anjou, pour y faire ajuster nos châteaux, établir de nouveaux intendans (qui nous ont volés tout comme les autres), et surtout pour y faire mes couches en pleine tranquillité. Le Roi Louis XV et sa fiancée, l'Infante Marie-Anne-Victoire, avaient bien voulu donner leurs noms de baptême à mon fils aîné qui fut leur filleul. On renvoya l'Infante à ses parens, comme vous savez ; et pour lors, ce fut la Reine Marie de Pologne qui voulut bien être marraine de mon second fils, lequel est devenu votre père.

Cette bonne Marie Leczinska m'en voulut d'abord un peu de ce que je n'allais pas assez sou-

vent à Versailles, et surtout de ce que j'avais refusé d'entrer chez elle en qualité de Dame du Palais ; mais elle était du reste la plus indulgente et la plus vertueuse, la plus digne et la plus modeste, la plus bienveillante et la plus aimable Princesse de la terre. Après la Comtesse de Saint-Florentin, noble et douce Allemande de la maison de Platen, je crois bien que j'étais devenue la favorite de la Reine, et tant il y a, qu'elle m'avait donné sa décoration de Saint-Jean Népomucène, ainsi qu'à Mme de Saint-Florentin. Dieu m'est témoin que je n'ai jamais obtenu d'elle aucune autre chose et que je n'ai jamais rien sollicité de Sa Majesté. Le seul privilège de faveur dont Mme de Saint-Florentin fût en jouissance, était de se faire amener en chaise à porteurs jusqu'à l'entrée du grand cabinet, quand elle ne pouvait marcher, parce qu'elle avait des engelures ; et la Reine me dit un jour : — Comprenez-vous et ne blâmez-vous point qu'elle ne m'ait jamais demandé que cela?

— Le plus bel éloge d'un Prince est la modestie de son favori, lui répondis-je.

La Reine Marie de Pologne avait appris le français dans son enfance, et Dieu sait comment, par une gouvernante bourgeoise, ou par une suissesse, peut-être? de sorte qu'elle en avait eu

d'abord une foule de locutions vulgaires, à surprendre! Et par exemple, elle nous disait alors *éduquer* pour *élever*, *flattée* pour *satisfaite*, *osé* pour *hardi*, etc. Moncrif, son lecteur, en était contrarié comme bon serviteur de la Reine, désolé comme membre de l'académie française et désespéré comme puriste! Il en disait respectueusement son avis à Sa Majesté qui prenait toujours la chose en très-bonne part, et qui travaillait assiduement pour s'en corriger.

A la fin d'un billet qu'elle avait fait écrire à M. de Moncrif, par un secrétaire de ses commandemens et pour une chose de son service, elle ajouta de sa propre main, *Devinez?*....... et Moncrif y répondit par le quatrain suivant :

Ce mot tracé par une main divine
Ne m'a causé que trouble et qu'embarras.
C'est être *osé* si mon cœur le devine;
C'est être ingrat s'il ne devine pas!

Le Roi blâma cet emploi du mot *osé;* — mais c'est une épigramme contre moi, répondit cette bonne Princesse; et depuis ce temps-là, je n'ai pas su qu'elle ait mal appliqué cette même expression?

— Je ressens beaucoup d'estime et beaucoup d'attrait pour Mme de Marsan, me disait un jour

la Reine, et si ce n'était une sorte d'embarras que j'éprouve toujours avec les personnes de cette maison, j'aimerais à la voir souvent. Pensez-vous donc que le Roi mon père se puisse trouver en parfaite sûreté de conscience, étant devenu Duc de Lorraine et de Bar, tandis qu'il y a tant de Princes lorrains qui devaient hériter de ces deux provinces?....

— Ah! juste Dieu! m'écriai-je, l'héritage des Ducs de Lorraine, y comprît-on leur royaume de Jérusalem, ne pourra jamais nous dédommager de tous les maux que leur famille a faits à la France, et de tout ce que nous a coûté la maison de Guise! Ce sont les petits enfans du Roi Stanislas, et par conséquent, c'est la couronne de France qui doivent hériter du Duché de Lorraine; j'estime que la Reine ne devrait en conserver aucun scrupule.

Puisque je vous ai nommé Mme de Marsan, je vais profiter de mes réserves, en empiétant d'une quinzaine d'années sur le temps futur, et je vais commencer par cette bonne Princesse une petite galerie de portraits, qui vous puisse représenter les personnes que j'ai le mieux aimées ou le plus connues.

Il paraît qu'il était dans ma destinée de me trouver calomniée dans l'esprit du *peuple français*?

Long-temps avant qu'il fût question de l'*assemblée nationale* et de mon procès contre le citoyen Bésuchet, j'avais été soupçonnée d'un autre forfait abominable : on m'avait accusée d'avoir commis un vol sacrilège, et voici comment nous en fîmes la découverte.

Mme de Marsan (1), avec qui je faisais souvent de petites dévotions en parties fines, s'en vint un jour me chercher pour aller boire de l'eau du puits de Sainte Geneviève, à Nanterre, pendant la neuvaine de sa fête patronale, car elle avait

(1) Marie-Louise-Geneviève de Rohan-Soubise, veuve de Gaston de Lorraine de Guise et d'Armagnac, Prince de Pons et Comte de Marsan. Elle avait été Gouvernante des Enfans de France, et l'extrémité septentrionale du château des Tuileries, qu'elle habitait, en a pris le nom de *Pavillon de Marsan.* Ses contemporains avaient trouvé que le couplet suivant peignait assez bien ses habitudes aristocratiques et son horreur pour les *mésalliances.* On voit dans les notes de Mme de Créquy que ce même couplet avait été ajouté par le comte de Maurepas aux *Noels de la Cour*, et l'on ne croit pas qu'il ait jamais été imprimé.

« Je suis, sans être vaine,
« Dit la prude Marsan,
« Princesse de Lorraine,
« Et (qui plus est) Rohan!
« J'amène prudemment
« A Joseph et Marie,
« Une fille de ma Maison,
« De peur que le divin poupon
« Un jour se mésallie.

nom Geneviève. Et nous voilà parties dans son vis-à-vis doré, moitié disant nos patenôtres, et moitié nous divertissant sur notre pélerinage; car il ne fallait pas, disait-elle, essuyer le godet de fer dans lequel on buvait de l'eau de Sainte Geneviève : Il était enchaîné à la fontaine; et, sur toute chose, il ne fallait pas en laisser une seule goutte au fond du godet, qui tenait pour le moins une demi-pinte. Je me révoltais contre ces deux prescriptions-là; mais la bonne Princesse objectait qu'il ne fallait pas scandaliser les simples, et je lui promis enfin de m'en rapporter à son expérience et sa direction. Elle était passée maître en fait de pélerinages et de *dévotionnettes*, comme disait le Cardinal de Fleury.

Il faut vous dire que c'était une eau souveraine pour les yeux, où nous n'avions aucun mal, et lorsque nous fûmes arrivées en vue de la fontaine, elle était entourée d'une telle quantité de paysannes et de campagnards, qu'il était impossible d'en approcher, ce qui fit que nous descendîmes de carrosse et nous tînmes à l'écart avec une modestie charmante.

Nous y vîmes arriver pour faire ses dévotions, devinez qui? Mme du Deffand, qui ne croyait à rien, et qui se fit ouvrir un passage par le Chevalier de Pont-de-Vesle, assisté de plusieurs la-

quais. Elle était déjà presque aveugle, et son cavalier n'y voyait guère mieux qu'elle; ainsi, ce breuvage *oculi-pharmaque*, comme disait le vieux Sénac, n'était pas pour eux, comme il était pour nous, une simple médecine de précaution. Nous eûmes la satisfaction de les voir avaler exactement et scrupuleusement chacun un plein godet de cette eau bénite! Nous imaginâmes bien qu'ils n'iraient pas s'en vanter dans leur société philosophique, mais nous résolûmes de n'en rien dire non plus, afin de ne donner sujet à aucune plaisanterie sur une pratique de dévotion, et surtout pour éviter, sur ces deux étranges pélerins, certaines réflexions dont la charité de la Comtesse de Marsan s'alarmait outre mesure.

J'avais beau lui dire que cette Mme du Deffand n'avait pas grand'chose à perdre en fait d'estime publique et de considération personnelle, en ajoutant que l'intimité dans laquelle elle vivait avec le Pont-de-Vesle était depuis long-temps un sujet de propos scandaleux... — Ce serait capable de les empêcher de retourner en pélerinage, et de remettre jamais les pieds dans une église, me répondait-elle; et toujours est-il que nous en gardâmes un secret absolu, si ce n'est pour M. le Duc de Penthièvre, à qui nous disions toujours toute chose, attendu qu'il était la sûreté même.

Il se divertit beaucoup de ce pélerinage entrepris par ces deux amans philosophes encyclopédistes, afin d'obtenir la conservation des beaux yeux de Mme du Deffand, par le suffrage et l'intercession de la Bienheureuse Geneviève de Nanterre. Si leurs amis d'Alembert et d'Holbach avaient appris cela, jugez quel déboire !

Je me lamentais continuellement de ce qu'on m'avait ôté la liberté de mettre en circulation cette aimable histoire, et Mme de Marsan finit par s'en inquiéter au point d'en aller parler à M. de Paris (1), qui m'imposa, sous peine de *cas réservé*, l'obligation du silence. Je n'avais jamais été plus contrariée par ce Prélat, qui m'a pourtant contrariée souvent et péniblement, ainsi que vous le verrez dans notre affaire avec les hospitalières du faubourg Saint-Marcel.

Il faut vous dire que les valets de Mme de Marsan, qui portaient les couleurs de Lorraine et de Jérusalem, étaient confondus de notre humilité, et qu'ils se trouvèrent choqués de nous voir primées et, supposaient-ils, opprimées par Mme du

(1) Christophe de Beaumont du Repayre, Archevêque de Paris, Duc de St.-Cloud, Pair de France et Commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il avait été, comme je vous l'ai déjà dit, conclaviste du Cardinal de Gèvres pendant l'élection du Pape Innocent XIII. Il est mort à Paris en 1781. (*Note de l'Auteur.*)

Deffand. Le premier laquais de la Princesse vint nous proposer d'écarter aussi les concurrens, à celle fin de nous faire arriver plus vîte à portée du godet; mais nous répondîmes que nous n'avions rien à faire dans notre ménage ou dans nos vignes, ainsi que tous ces braves gens, et nous ordonnâmes qu'on les laissât tranquilles.

Voilà qui blessa profondément l'amour-propre de nos valets, et qui faillit les mettre en révolte contre nous. Comme je risquerais de l'oublier, et comme il est bien convenu que je ne me refuserai jamais la commodité des épisodes, j'ajoute ici que le cocher de Mme de Marsan, qui nous menait à Nanterre, avait l'ame ulcérée contre moi, tellement qu'il avait refusé d'être à mes gages : et voici pourquoi. — De chez qui sortez-vous ? lui dis-je (assez naturellement), quand il se présenta pour entrer à mon service. — Madame, j'étais chez Monseigneur l'Abbé-Duc de Biron, mais il est allé devant le bon Dieu ! — Si celui-là est allé devant le bon Dieu, il n'y sera pas resté long-temps, dis-je à part moi, et voilà ce cocher qui me regarde d'un air courroucé. Il me dit qu'il était gentilhomme, ainsi que presque tous les valets de l'hôtel de Biron. Je lui répondis que la livrée de Créquy ne faisait pas plus déroger que celle de Gontaut, et je lui dis de monter chez

mon intendant pour y régler ses gages. — Mais, reprit-il, avant d'aller m'engager, je voudrais bien savoir de Madame à qui Madame cède le pas? — A tout le monde! je cède le pas à tout le monde, excepté dans les rues et les cours de Versailles? — Comment donc? Madame ordonnerait à son premier cocher de céder le pas, dans les rues de Paris, à des Présidentes?—Eh! mais, sans doute; et c'est avec d'autant plus de raison, que je vais souper tous les jeudis dans leur quartier du Marais. — Mais enfin, Madame ne doit pas céder à des Financières, et Madame sent bien que si les gens d'un Financier voulaient disputer le pas à son cocher, ce serait à leur couper la figure à coups de fouet. — Oh! les Financiers doivent se connaître en livrées, et du reste, monsieur le cocher, je n'entends pas que sur le pavé de Paris, et pour tenir tête à des personnages absolument sans conséquence, on aille culbuter mes équipages et faire écraser mes gens, ou tout au moins estropier mes chevaux. — Il est vrai que Madame n'a que douze chevaux! et d'ailleurs j'ai l'habitude de ne jamais céder qu'à des Princes du sang, ainsi je ne saurais convenir à Madame! — Il était parti furieux. Mme de Marsan l'avait pris à son service à la pleine satisfaction des deux parties contractantes; et c'était lui qui n'en

poussait pas moins nos laquais à la révolte, en disant que nous étions *déshonorantes*, et que nous avions sûrement comploté d'avilir et mortifier tous les gens de livrée dont les maîtres avaient les honneurs du Louvre..... On n'a jamais vu scène de comédie pareille! et si ce n'avait été la crainte que nous les fissions mettre au Fort-l'Évêque, ils nous auraient certainement plantées là sur le grand chemin.

Leur exaspération provenait particulièrement de ce qu'ils avaient eu l'humiliation de voir passer avant eux les domestiques de M. de Pont-de-Vesle, lequel était un bourgeois, disaient-ils avec un air méprisant. Cet orgueilleux cocher, qui s'appelait M. Girard, en avait fait le sujet d'une lettre qu'il écrivit à mon fils en forme de réquisitoire, où j'étais prévenue d'avoir compromis l'honneur de la famille. Au milieu de quatre pages de récriminations et de représentations saugrenues, il y disait notamment que le cimier des armes de Créquy ayant la prérogative d'être une *couronne à fermoirs*, un si beau privilége aurait naturellement dû m'imposer plus d'exigence et m'inspirer plus de noblesse dans les sentimens. Enfin, c'était une dissertation sur l'héraldique, où Wulson de la Colombière et le père Ménétrier n'auraient fait œuvre. Voilà Monsieur votre père

qui s'avise de prendre la chose au sérieux, mais comme il était encore au collège et que cette belle dénonciation l'avait mis en défiance contre sa mère, il envoya cette lettre au vieux Canaples, son curateur, lequel envisagea l'affaire avec son esprit de sagesse habituel et m'en écrivit de la manière la plus sévère et la plus hautaine. Je lui répondis : « Mon Cousin, puisque vous êtes de-
« venu si susceptible et si zélé pour la gloire et
« la dignité de votre maison, dont vous n'ignorez
« pas que la couronne est fermée par trois cous
« de cygne, vous devriez vous conduire autre-
« ment que vous ne le faites, et, par exemple,
« ne pas vous habiller comme si vous étiez
« M. Rousseau de Genève ou le Grand-Turc,
« avec une barbe de Mahométan, des fourrures
« au cœur d'août, des babouches, un poignard
« à la ceinture et tout ce qui s'ensuit. Vous devriez
« bien aussi ne pas attirer vos chanoines de Saint-
« Émilien dans votre château, sous prétexte de
« vous y faire chanter l'office un Vendredi-Saint;
« mais, en effet, pour les contraindre à manger
« de la vache enragée, des loups, des chauve-
« souris et autres comestibles de votre invention.
« On sait aussi que vous leur avez fait boire du
« jus d'oseille avec des eaux minérales, et le pis-
« tolet sur la gorge, ce qui fait que vous êtes

« exilé de Versailles à tout jamais, et que vous « êtes excommunié par votre neveu, l'Évêque « de Tournay, qui n'est guère plus sage que « vous. Ayez la bonté de ne jamais intervenir et « vous initier dans les choses de mon service, « et soyez assuré que je ne vous laisserai pas plus « vous mêler de la tutelle de mon fils que des « affaires de mon écurie. M. le Chancelier vient « d'écrire à l'Intendant de votre province, à « propos des assignations que vous m'envoyez, « et j'espère que vous allez avoir la complaisance « de me laisser tranquille (1). »

Ce qu'il y a de curieux dans tout ceci, c'est que ce même cocher, prétendu gentilhomme et professeur en héraldique, lequel était si passionné pour le maintien des *Honneurs du Louvre*, et si pointilleux sur les prérogatives des *Couronnes fermées*, a fini par devenir un des plus enthousiastes révolutionnaires et des plus fameux orateurs de la section des Droits de l'homme. *Le citoyen Girard* avait débuté dans le gouvernement républicain par être administrateur des *subsistances*, ensuite il devint président du comité des

(1) Après la mort de M. de Camplès, on nous renvoya ses papiers de famille, où j'ai trouvé cette lettre, dont je n'aurais certainement pas eu l'intention ni l'attention de garder copie.

(*Note de l'Auteur.*)

recherches, et finalement il était *accusateur public* au tribunal révolutionnaire en 93. J'ai vu dans les journaux qu'il avait été guillotiné comme *orléaniste* ou *fédéraliste*, je ne sais plus lequel des deux.

Pendant qu'il préludait sur le pavé de Nanterre à ses destinées futures, en tenant les rênes d'un vis-à-vis à sept glaces et en excitant nos laquais à l'insurrection, nous étions parvenues au bord du puits où j'avalai ma ration d'eau bénite avec une docilité parfaite. Ensuite il était question d'aller rendre grâces à Dieu dans l'église paroissiale de Nanterre, auprès des reliques de la Sainte, et c'est ici que la chose commençait à devenir sérieuse, car on doit bien penser que c'était là le véritable et raisonnable motif de notre voyage. Aussi nous acheminâmes-nous du côté de l'église avec un recueillement profond, avec cette impression de confiance et d'attendrissement que j'ai toujours éprouvée pour la sainte et vénérable Patrone de Paris.

Il y a, suivant moi, dans la dévotion des habitans de Paris pour Sainte-Geneviève, quelque chose de particulièrement touchant, de local, et de notoirement vrai. C'est comme un enfant de la paroisse : on dirait qu'elle est morte hier. Ensuite, c'était une humble fille, une simple villa-

geoise ; on n'a pas dû la flatter pendant sa vie, ni l'exalter injustement après sa mort? Il y a tant de simplicité d'intention, de droiture et d'ingénuité dans cette chronique ! On voit qu'il y a de l'authentique et de l'incontestable au fond de cette légende ! Et puis, ce tombeau devant qui tous les chefs sicambres et les Rois chevelus se sont agenouillés ; et ces ossemens vénérés, sur qui les magistrats, les peuples et les princes français ont toujours eu les yeux fixés depuis quatorze siècles ! — Enfin toutes ces traditions de notre vieux Paris, tous ces actes d'une charité mémorable, et ces faits miraculeux qui sont enregistrés dans l'histoire profane, ont eu cela de particulier, du moins, qu'ils n'ont jamais été ni démentis, ni contestés par aucuns sectaires, et l'on dirait véritablement que la douceur et l'humilité de Sainte Geneviève auraient désarmé les ennemis de la foi. « Ayez donc la justice et la bonté de ne « pas m'attaquer sur les prodiges opérés par cette « bonne Gauloise (m'écrivait un jour Voltaire, et « je garde sa lettre) ! Celui *des Ardens*, par « exemple, m'est aussi bien démontré que la mort « de Tibère ou la brutalité de Calvin ! J'éprouve « une émotion d'enfant sitôt qu'il est question de « Geneviève ! C'est ma bergère, et c'est ma bonne « vierge, à moi ! N'en parlons plus, Madame, à

« moins que vous n'ayez juré de me persécuter. »

L'église de Nanterre était si remplie, que nous fîmes appeler les sacristains pour leur demander s'ils ne pourraient pas nous placer dans l'enceinte à côté du reliquaire! — Ah! Mesdames, on n'entre plus dans le sanctuaire! M. le Doyen nous a défendu de laisser les Dames de la Cour approcher des reliques, et vous savez sûrement que Mme de Créquy nous a volé l'année dernière un morceau de la vraie Croix! — Mme de Créquy, dites-vous? — Ah! mon Dieu oui, Mesdames, elle a volé sur l'autel un morceau de la vraie Croix! J'en étais partie d'un éclat de rire, et Mme de Marsan leur demanda comment ils avaient pu supposer que la voleuse de reliques était Mme de Créquy? — Ah! c'est bien sûr, Madame. Elle est arrivée dans son carrosse à six chevaux qui avait une couverture rouge (1); elle avait ses domestiques en habits jaunes avec des galons rouges, et il y avait là deux autres domestiques de Paris qui nous ont dit que c'était Mme de Créquy. Elle avait pour le moins le double de votre taille..... — Vous verrez, me dit la Comtesse à voix basse et d'un air consterné, que ce sera la Maréchale

(1) *L'impériale* en velours cramoisi, insigne extérieur des *honneurs du Louvre*, ainsi que le Dais, érigé dans une pièce de l'appartement; le Manteau doublé d'hermine, étalé sous les armoiries, etc.

de Noailles, et la malheureuse n'en fait jamais d'autres !

Je me souvins qu'effectivement on avait accusé la Maréchale de Noailles de plusieurs délits de la même nature, et notamment d'avoir *filouté*, comme dirait le peuple, une parcelle du bras de la Bienheureuse Jeanne de Chantal ! Elle avait emprunté cette relique aux sœurs de la Visitation, qui ne purent jamais se la faire restituer ; ensuite on découvrit que *la malheureuse* en avait disposé pour opérer la guérison de monsieur son fils, le Duc d'Ayen, qui avait la rougeole, et que la relique avait été délayée dans une médecine après avoir été pilée dans un mortier sous les yeux de la Maréchale. On avait même ajouté que l'administration qu'elle en fit n'avait pas été si respectueuse, et qu'elle ne se contenta pas de la faire employer dans un *breuvage*. Quoi qu'il en soit, nos couleurs et nos honneurs étaient les mêmes : ainsi des cochers moins érudits que M. Girard, et des valets qui béyaient à la porte d'une église, avaient bien pu se tromper entre son équipage et le mien. On a su quelque temps après que ce vol de Nanterre avait été véritablement commis par la Maréchale de Noailles, qui voulait absolument, coûte que coûte, avoir une *relique dérobée* en sa possession. C'était pour satisfaire à je

ne sais quelle imagination superstitieuse et procéder à je ne sais quelle opération, suivant sa lubie du moment. M. l'Archevêque envoya son Promoteur à l'hôtel de Noailles, et la Maréchale répondit pour ses raisons qu'elle avait eu besoin d'une *relique dérobée*, et qu'elle avait préféré se trouver chargée de la responsabilité du délit plutôt que d'exposer toute autre personne à la pénalité d'un vol sacrilége.

Ce fut à cette occasion-là que l'Archevêque de Paris et l'Évêque de Chartres eurent la précaution de lui interdire l'usage de la Communion, ce qui fut généralement désapprouvé, parce qu'ils ne voulurent pas en faire connaître le véritable motif. Je me trouvai, sans m'en douter, partie nécessaire au procès qu'on poursuivit à l'Officialité Métropolitaine, et j'y comparus avec la Comtesse de Marsan, en vertu d'un Monitoire épiscopal et sous la foi du secret de la confession. Je n'ai jamais rien vu de plus sévèrement grandiose et de plus religieusement imposant que cette procédure mystérieuse au pied d'un tribunal ecclésiastique!

Les parens de la Maréchale étaient mécontens de la sentence et surtout de l'interdiction sacramentelle; mais s'ils avaient connu la vérité, ils auraient certainement rendu grâce à la charité pastorale, à la délicatesse, à la sollicitude atten-

tive de ces deux Prélats. Ceux-ci n'opposèrent à l'improbation de la cour et aux criailleries du philosophisme que le silence et la résignation la plus angélique.

Si l'on n'avait pas vécu familièrement avec la Maréchale de Noailles, on ne se serait jamais douté que c'était une folle, et qu'elle entretenait une correspondance épistolaire avec la Sainte-Vierge et les Patriarches. Elle allait déposer ses épîtres dans le haut d'un pigeonnier, à l'hôtel de Noailles; et comme elle y trouvait toujours des réponses à toutes ses lettres, on a supposé que c'était son aumônier qui les écrivait. L'aumônier de la Maréchale était le fameux abbé Grisel.

Elle était quelquefois un peu choquée du ton de familiarité que la Vierge Marie prenait avec elle.—*Ma chère Maréchale, et à la troisième ligne*, disait-elle avec un air aigre-doux ; il faut convenir que le formulaire est un peu familier de la part d'une petite bourgeoise de Nazareth; mais il ne faut pas être exigeante avec la mère de notre Sauveur, reprenait-elle en inclinant sa tête ainsi qu'on fait au sermon quand un prédicateur y prononce le saint nom de Jésus; et, du reste, ajoutait la Maréchale, il est à considérer que le mari de la Vierge était de la race royale de David. J'ai toujours pensé, disait-elle à la Duchesse de Lesparre ,

j'ai toujours pensé que Saint Joseph était issu d'une branche cadette que l'infortune ou l'injustice avait fait tomber dans la roture. C'était absolument comme dans ces anciennes parades mysticoquentieuses où l'on voit figurer l'Abbé Jésus qui s'entretient pieusement avec Mlle de Capharnaüm, ou qui fait des lectures édifiantes à Mme la Marquise de Samarie.

La Maréchale de Noailles était toujours en quête de toutes les idées superstitieuses et saugrenues dont elle pouvait faire la découverte, dont elle absorbait la substance et dont elle s'appropriait toutes les folles pratiques. Elle avait découvert ou cru découvrir, par exemple qu'elle avait une aïeule de cette grande maison des Loups de Gascogne, dont on a vu, depuis ce temps-là, tant de gentillâtres avoir la prétention d'être issus, à commencer par les M....... et la Maréchale était persuadée que, par conséquent, la fée Mellusine apparaissait et ne pouvait manquer d'apparaître au pied de son lit toutes les fois qu'il devait mourir un descendant de ladite Mellusine et du Comte Geoffroy *à la Grand'dent*, qui était son mari. Ce qu'il y a de véritablement curieux, c'est que la Maréchale de Noailles a justement prophétisé la mort de quarante à cinquante personnes dont elle avait eu l'avertissement et la prévision par ce

moyen-là, disait-elle. On expliquera ceci comme on voudra, mais c'est un fait avéré.

Par suite de sa parenté avec Messieurs de Lévis, qui n'étaient parens de la Vierge Marie que par alliance et par suite du mariage qu'elle avait eu l'honneur de contracter avec Saint Joseph, avait soin d'observer la Maréchale, voilà qu'elle arrive un soir à la ménagerie de Versailles, et qu'elle se fait ouvrir d'autorité la loge des lions. Ces animaux restent confondus en voyant arriver auprès d'eux cette grande femme avec un grand habit sur un si grand panier! Apparemment que leur instinct les avertit qu'ils ne pourraient pas tirer grand profit d'une vieille femme si sèche et si bien défendue par vingt-cinq ou trente aunes de soieries épaisses, étalées sur des cerceaux et renforcées par des matelassures *insapides*, comme diraient les physiciens, mais toujours est-il que les lions se mirent à bâiller en la regardant, et qu'ils la laissèrent ressortir de leur loge comme elle y était entrée. L'Évêque diocésain de la Ménagerie et de la Maréchale, qui était M. de Chartres, entreprit de lui en faire un cas de conscience, en lui disant qu'elle avait *tenté Dieu!* Mais elle le rabroua de la belle manière en lui répondant qu'il n'avait pas bien lu la Bible ou qu'il était un homme de peu de foi, attendu que *les lions*

ne peuvent rien contre la race de Lévy. Si l'on avait voulu déterminer la duchesse de Ventadour et surtout le Maréchal de Mirepoix à tenter l'essai de ce privilége-là, on aurait eu bien de la peine à les y décider (1).

L'Abbesse de l'Abbaye-aux-Bois, qui était une sainte fille et qui était une fille d'esprit, avait une histoire charmante sur la Maréchale de Noailles (2). Elle avait appris qu'elle venait souvent dans son église à l'heure où tout le monde est à dîner : on observa la pélerine et l'on découvrit qu'elle allait adresser des discours interminables à la statue de la Sainte-Vierge, avec laquelle elle avait l'air d'entrer en contestation et même de se disputer quelquefois.

Elle arrive un jour à l'autel de Notre-Dame, en lui faisant des révérences avec toutes sortes de prévenances et des politesses à n'en pas finir.

(1) Charlotte de La Mothe-Houdancourt, veuve de Louis de Lévis, Duc de Ventadour, et Gouvernante du Roi Louis XV, morte en 1744. Elle avait peur de toute espèce d'animaux.

Gaston de Lévis, *Maréchal héréditaire de la Foi*, Duc et Marquis de Mirepoix, etc. Mort en 1757. On avait dit de lui qu'il n'avait pas d'autre *valeur* que celle de ses *beaux habits*, et qu'il avait pour toute *bravoure* une *gloutonnerie formidable*. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Madelaine de Créquy-Canaples, ensuite Abbesse du Paraclet et de Sainte-Waltrude. Elle a péri sur l'échafaud révolutionnaire en 1793. (*Note de l'Auteur.*)

La prière du jour avait pour objet de faire obtenir à M. le Maréchal-Duc de Noailles, époux de la solliciteuse, une somme de dix-huit cent mille livres dont il avait besoin pour le moment; ensuite l'ordre de la Jarretière dont il avait la plus grande envie, parce que c'était la seule illustration capitale qui ne fût pas entrée dans sa famille; et finalement, un diplôme de prince du Saint-Empire Romain, parce que la qualification *principale* était le seul titre héréditaire dont il ne fût pas en possession.

On entendit subitement une petite voix flûtée qui se prit à dire: « Madame la Maréchale, vous « n'aurez pas les dix-huit cent mille francs que « vous demandez pour votre mari; il a déjà cent « mille écus de rente, et c'est bien honnête! il « est déjà Duc et Pair, et Grand d'Espagne, et « Maréchal de France; il a déjà le collier du Saint-« Esprit et celui de la Toison-d'Or; votre famille « est accablée sous les bienfaits de la cour: si vous « n'en êtes pas satisfaite, c'est qu'il est impossible « de vous contenter, et je vous conseille de re-« noncer à devenir Princesse de l'Empire. Votre « mari n'aura pas non plus la jarretière de Saint-« Georges! »

Cette extravagante Maréchale ne s'en trouva pas autrement surprise ou désorientée. Elle ima-

gina que c'était l'Enfant-Jésus qui avait pris la parole, et la voilà qui se met à crier : — *Taisez-vous, petit sot, et laissez parler votre mère!* Alors on entendit l'explosion d'un rire éclatant...... C'était le petit de Chabrillan qui était un espiègle et qui s'était caché derrière l'autel (1).

Ce que la Maréchale avait imaginé de plus surprenant, c'était d'avoir fait peindre par Boucher, et dans un même tableau, tous ses petits neveux en Amours (et complétement nus, ce qui va sans dire), avec des bandeaux, des flambeaux, des carquois, des ailes, enfin tout le surplus de leur attirail mythologique et de leurs affiquets érotiques; mais comme il n'aurait pas été juste et bienséant de représenter des enfans de la maison de Noailles comme des divinités vulgaires, des Amours du peuple ou des Cupidons bourgeois, on leur avait mis le *plastron de Malte* sur la poitrine entre cuir et chair, afin de montrer qu'ils étaient nés *Grand-Croix* de l'ordre. On voyait écrit sur un exergue d'architecture, au fond du tableau, que la mère de tous ces Amours était

(1) Henri de Moreton, Vicomte de Chabrillan, premier Page de la Reine, et Mousquetaire de la garde. Il était neveu de la Coadjutrice abbatiale de Mme de Canaples, ce qui doit expliquer l'intimité de ses relations avec ce monastère, où toute chose était d'une régularité parfaite.

(*Note de l'Auteur.*)

une VÉNUS et qu'elle était LA DERNIÈRE DE LA MAISON D'ARPAJON. Il y avait encore un de ces Cupidons Grands Baillis de Malte, qui portait à la pointe de sa flèche ou son *trait-vainqueur*, une banderolle où l'on avait inscrit les initiales de la devise de l'ordre F. E. R. T. *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit* (leur valeur a sauvé Rhodes). Je ne sache pas qu'on ait jamais rien vu de plus hétéroclite, et tous les Noailles en riaient à se tenir les côtés! il est à noter que tous les Noailles étaient gens d'esprit et du meilleur goût, mais c'était néanmoins et pour tout dire, à la restriction du Prince de Poix qui n'a jamais eu ni l'un ni l'autre.

CHAPITRE VI.

La Comtesse d'Egmont. — Son Portrait. — Le Maréchal de Richelieu. — Sa Famille et sa Généalogie. — Anecdote sur Fléchier. — L'Oraison funèbre. — Le Comte de Gisors. — Le Maréchal de Bellisle. — Le Vidame de Poitiers. — L'Hôtel de Lusignan. — Pressentiment de Mme d'Egmont. — L'Abbé Cochin. — Scène étrange à l'hôtel-de-ville. — Faux miracle. — Le Comte d'Egmont. — Son Portrait. — Pressentimens de la Duchesse de Bourbon. — Pressentimens de l'auteur. — Singuliers pressentimens d'une Dame polonaise. — Le jeune Séverin. — Le Testament. — Le Catafalque et Mme de Parabère. — Voltaire et Mme de Créquy. — Mlle Clairon. — Le grand Couvert. — Lettre du Cardinal de Fleury. — Le Curé de St.-Jean-en-Grève. — Le vieux Comte d'Aubigné. — L'Office du St.-Esprit. — Restitution d'une Serviette ouvrée.

Malgré la distance entre les dates et malgré la différence des âges et des caractères, après vous avoir fait entrevoir ma plus ancienne et ma meilleure amie, Mme de Marsan, je voudrais aujourd'hui vous faire connaître ma dernière et ma plus chère amie, Mme d'Egmont. On n'a jamais été plus parfaitement raisonnable et plus justement considérée que ne l'était Mme de Marsan; on n'a jamais été plus étrangement déraisonnable et plus injustement calomniée que ne l'a été

Mme d'Egmont; mais on est forcé de convenir qu'elle y donnait sujet par un air de préoccupation romanesque, et surtout par un air d'ennui dédaigneux et mortifiant qu'elle avait toujours avec les ennuyeux. Vous ne sauriez imaginer combien le silence et l'air ennuyé de cette charmante jeune femme avaient excité d'animosité contre elle.

Sophie Septimanie de Richelieu était la fille unique du Maréchal de Richelieu et de la Princesse Élisabeth de Lorraine, héritière des Guise. Elle était beaucoup plus sensible à l'honneur de sa descendance maternelle qu'à l'illustration de ses ancêtres paternels, et comme elle n'avait pas toujours la précaution de le dissimuler devant son père, elle en recevait quelquefois de bons coups sur les doigts. M. de Richelieu avait toujours eu beaucoup d'estime et de confiance pour ma grand'mère. Ils s'appelaient toujours mon Compère et ma Commère comme s'ils eussent été des gens du faubourg Saint-Denis, et, quand on avait l'air d'y prendre garde, M. de Richelieu disait pour leur justification, que c'était à l'exemple du Roi Louis XIII, qui disait toujours très-sérieusement, comme tout ce qu'il disait, « ma Commère la ville d'Anvers et mes bons « Compères les treize cantons suisses. » On n'a

jamais pu savoir à quoi rimait, ni d'où pouvait provenir cette manière de parler qui datait sûrement de leur première jeunesse et dont ils n'avaient plus aucun souvenir originel; voilà qui n'importe guère, et toujours est-il que ma grand'mère était à peu près la seule personne avec qui le Maréchal de Richelieu eût l'habitude de parler à cœur ouvert.

— Vous croyez peut-être aussi, lui disait-il un jour, que nous sommes des gens de rien?

— Mais qu'est-ce qu'il vous prend de me demander pareille chose? lui répondit ma grand'mère, je ne vous répondrai pas!

— J'en suis bien fâché, lui répliqua le Maréchal, parce que je vous aurais confondue!

— Allez toujours, mon compère, allez toujours, et débattez-vous comme si je vous avais dit des indignités! Je serai bien aise de vous savoir encore plus grand seigneur que je ne le croyais.

De fil en aiguille, il en vint à lui conter une anecdote où figurait le célèbre Fléchier, et que je vous rapporterai parce qu'elle me paraît curieuse et tout-à-fait dans les mœurs de notre grand siècle.

Le Maréchal-Duc de Richelieu, qui ne se laissait molester sur aucun sujet, et qui ne se

serait pas laissé entreprendre sur un tel chapitre que celui de son extraction nobiliaire, car c'était la base et le fondement de toute considération solide en ce temps-là, ce qui prouve que les temps sont bien changés! le Maréchal de Richelieu, vous disais-je, eut pourtant la bonhomie d'avouer à ma grand'mère qu'il éprouvait une inquiétude perpétuelle au sujet de l'opinion qu'on pouvait avoir sur le plus ou moins d'ancienneté de sa noblesse, en ajoutant qu'en dépit de la comédie qu'il avait jouée par un calcul de vanité facile à comprendre, le plus beau jour de sa vie avait été celui où il avait épousé Mlle de Guise, dont il n'était amoureux que pour ses croix de Lorraine et ses alérions d'or. Il est assez connu que son duel avec un prince lorrain n'avait eu lieu qu'à la suite d'un propos tenu par celui-ci contre la maison de Richelieu, à laquelle il trouvait que la sienne avait fait, par cette alliance, un honneur inespérable; mais revenons à l'anecdote que je vous ai promise et que je n'ai vue citée nulle part.

Vous savez que le Cardinal de Richelieu, qui n'avait aucun parent de son nom, avait fait substituer son immense fortune avec son nom, ses armes et ses titres, aux enfans de sa sœur, qui avait épousé un gentilhomme poitevin du nom

de Vignerot? Les Richelieu d'aujourd'hui sont donc Vignerot par origine et par extraction primitive, et l'on a toujours débité que l'origine de leur famille paternelle était obscure. Lorsque la fameuse Duchesse d'Aiguillon, qui était la nièce du Cardinal et qui s'appelait Marie de Vignerot, mourut à Versailles, Bossuet n'en pouvait plus, et le roi décida que ce serait Fléchier qui ferait l'oraison funèbre de l'illustre défunte. On voit que Louis XIV se mêlait de toutes choses, et l'on est obligé de convenir que toutes choses n'en allaient pas plus mal.

Avant d'obtempérer aux ordres du Grand Roi, l'Évêque de Nîmes alla faire une visite au Duc de Richelieu, neveu de Madame d'Aiguillon, afin de s'informer si l'intention de ce Seigneur était d'obliger le panégyriste funéraire à parler de la noblesse de leur famille..... M. de Richelieu répondit modestement que c'était l'usage, et qu'il ne voyait aucun motif pour s'en dispenser. Fléchier lui déclara, le plus honnêtement possible, que sa conscience ne lui permettrait pas d'obéir au Roi, parce qu'il ne devait et ne pouvait pas composer avec des vanités humaines ou des illusions, et surtout dans la chaire de vérité. Le Duc de Richelieu tombait des nues! Il affirma que la maison de Vignerot, ou plutôt de Wignerod,

était d'origine anglaise et l'une des plus anciennement établies dans le duché d'Aquitaine. L'orateur funèbre n'en démordit pas, et tout ce qu'on put obtenir de lui fut d'examiner les parchemins qui devaient justifier la prétention du Duc de Richelieu. Fléchier les emporta dans son carrosse, ensuite il fit scrupuleusement examiner et vérifier tous les titres de la maison de Vignerot par les Bénédictins et les Minimes, ce dont il résulta toutes les belles choses que nous voyons dans l'oraison funèbre de cette sainte personne (1). Le Maréchal de Richelieu avait en sa possession la lettre de Fléchier à son grand-père, où ce prélat faisait une sorte d'amende honorable à la gloire et l'antiquité de la maison de Vignerot :

(1)....... « Elle n'a été grande que pour servir Dieu plus noblement ; « riche, que pour assister plus libéralement les pauvres de Jésus-« Christ; vivante, que pour se disposer continuellement à bien mourir. « Seigneur! posez sur mes lèvres cette garde de circonspection et de « prudence que vous demandait autrefois le Roi-Prophète, et ne per-« mettez pas qu'il se glisse aucun sentiment profane dans un éloge que « je vais prononcer en face de vos autels, et que je dois régler sur la « vérité de la parole évangélique! »

« La noble maison de Wignerod, originaire d'Angleterre, établie en « France sous le règne de Charles VII, s'est élevée au rang qu'elle y « tient, par une succession de vertus, et a mérité, par de signalées « victoires remportées sur terre et sur mer, un perpétuel accroissement « d'honneurs et de gloire, etc. »

(ORAISON FUNEBRE DE TRÈS-HAUTE ET TRÈS-PUISSANTE DAME,

il ne manqua pas de la montrer à sa commère; mais les envieux ne se sont pas piqués du même scrupule de conscience que l'équitable Fléchier.

Quel siècle c'était pourtant que celui-là! un siècle où un simple Évêque osait exercer un pareil contrôle sur les prétentions d'un aussi grand Seigneur que le Duc de Richelieu, héritier du Cardinal! en osant décliner un Mandement, un ordre formel, un commandement exprès d'un si grand monarque! un siècle où la livrée de Paris s'en allait porter plainte à M. le Prévôt des Marchands, parce qu'on n'avait pas compris les gens de livrée dans la capitation que les autres Parisiens étaient obligés de payer pour les frais de la guerre! Allez donc chercher une pareille marque de patriotisme, je ne dirai pas chez les valets, mais parmi les nobles et les bourgeois d'aujour-

Madame Marie-Madelaine de Wignerod de Pont-de-Courlay, Duchesse d'Aiguillon, Comtesse d'Agénois et de Condomois, Pair de France, et Dame d'atours de la Reine-Mère, veuve de Haut et Puissant Seigneur, Messire Anthoine de Beauvoir de Grimoard du Roure, Chevalier, Marquis de Comballet, etc., *par Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Messire Esprit Fléchier, Evesque et Comte de Nismes, Abbé Commendataire et Seigneur de Saint-Savarin, Prieur et Châtelain de Saint-Jean de Villemort, Conseiller du Roi en tous ses conseils et l'un des Quarante de l'Académie française*). Opuscule du temps, en cinquante-trois pages d'impression, avec les armes de Vignerot-d'Aiguillon sur le titre.

d'hui ! Ce n'était pas qu'on traitât ses domestiques avec plus de considération qu'à présent, car j'avais une tante (1) qui envoyait toujours ses laquais en grande livrée sur la place de Grève quand on y devait pendre quelque malfaiteur, en leur disant qu'ils allassent à l'école. Mais voilà que je vous ai mené bien loin de Mlle de Richelieu.

Je n'entreprendrai pas de vous décrire exactement cette charmante personne, parce qu'elle était d'une grâce indéfinissable, et c'était pour ainsi dire une représentation de la France d'autrefois. C'était un composé de charme d'esprit, de politesse noble, de traditions parfaites et d'originalité piquante, avec des manières exquises, et comme une élégance parée, sous laquelle on entrevoyait un germe de mort prochaine. Mme d'Egmont m'a laissé le souvenir d'une sylphide insaisissable, et son idée m'est toujours restée comme la suite d'un rêve enchanteur. Elle était grande et svelte ; elle avait des yeux bruns, noirs ou gris, dont la couleur était assortie à son impression du moment. On n'a jamais revu des yeux pareils à ceux-là pour les variétés de leur expression ni pour leur effet magique.

Ma bonne grand'mère avait mis dans sa tête

(1) La Comtesse de Lesdiguières.

de lui faire épouser le fils du Maréchal de Bellisle, le Comte de Gisors, qui était le jeune seigneur le plus beau, le plus brave et le plus aimable de son temps. — Grand merci, lui répondait le Maréchal de Richelieu, je n'ai pas envie de donner ma fille au petit-fils du Surintendant Fouquet! Je ne dis pas si j'étais de la maison d'Auvergne ou de celle de Créquy! Mais nous sommes trop chicanés sur la noblesse pour aller nous allier à des gens de robes. — Mais je vous dis qu'ils s'aiment, ils s'adorent! — Eh! jarni, ma Commère! ils se retrouveront dans le monde, et je n'ai pas l'envie de faire de Mademoiselle de Richelieu une religieuse du Paraclet. On n'y put rien gagner, et Septimanie fut mariée, malgré qu'elle en eût, avec le plus grand seigneur et le plus gros gentilhomme des Pays-Bas (1).

L'aimable Comte de Gisors fut tué à l'armée, ce qui fit que le Roi Louis XV alla faire une visite de condoléance au Maréchal-Duc de Bellisle, son

(1) Casimir-Auguste d'Egmont-Pignatelli, mort en 1786. Il avait eu pour première femme Blanche Alphonsine de Saint-Séverin d'Aragon-Borgia-Guzman-Tolède et Cordoue, dont il n'avait eu que trois filles, mortes en bas âge. Ensuite il épousa Sophie-Louise-Armande-Septimanie de Vignerot du Plessis-Richelieu, dont il n'a jamais eu d'enfans. C'était assurément le plus révérencieux, le plus silencieux et le plus ennuyeux mari de la terre. (*Note de l'Auteur.*)

père, et c'était, disait celui-ci, la seule consolation qui pût triompher de son affliction paternelle. Ensuite il obtint la Grandesse d'Espagne avec un diplôme de Prince du Saint-Empire, et vous pouvez compter qu'il n'y paraissait plus, car ce Maréchal de Bellisle était bien le plus égoïste et le plus vaniteux des humains (1) !

Mme d'Egmont était idolâtrée de son père, à moins pourtant qu'elle eût l'air de s'appuyer sur les alérions de Lorraine, car alors elle était accablée de reproches épigrammatiques et soumise au régime de la Déclaration de Fléchier, que son père lui administrait assiduement pendant sept ou huit jours. Mais, du reste, M. de Richelieu aimait encore moins son fils unique que le Maréchal de Bellisle n'avait regretté le sien, qui était cependant un autre personnage que le Duc de Fronsac. Je me souviens qu'ayant demandé de

(1) Charles-Louis-Auguste Fouquet de Bellisle, duc de Gisors, marquis de Bellisle-en-Mer, Comte des Andelys et de Vernon, Vicomte de Melun, Baron de Vaux, etc., Pair et Maréchal de France, Prince du Saint-Empire, Chevalier des ordres du Roi, et l'un des quarante de l'Académie française. Il est mort en 1761, agé de 77 ans; de sa seconde femme Marie-Casimire de Béthune, il avait eu pour unique enfant Louis-Marie, Comte de Gisors, qui fut tué en 1758 à l'armée du Rhin, à l'âge de 26 ans, et qui n'a pas laissé d'enfans de son mariage avec Délie Diane de Mancini-Mazarini, ce qui fait que la postérité du surintendant Fouquet se trouve éteinte. (*Note de l'Auteur.*)

ses nouvelles à son père, le Maréchal de Richelieu, celui-ci me répondit : — M. de Fronsac? je n'ai pas eu l'honneur de le voir depuis longtemps. Je ne sais pas si nous sommes parens, mais nous ne sommes pas amis!...

On a beaucoup parlé de l'ignorance affectée du Maréchal de Richelieu, qui se divertissait à paraître ne pas savoir les choses les plus simples. Il est vrai qu'il ne savait pas grand'chose en fait de géographie, ni d'orthographe; mais il était fort habile en histoire ecclésiastique et en astronomie, ce qui me faisait dire qu'on ne lui avait pas fourni de chemises, et qu'il avait acheté des manchettes ; mais, du reste, on aurait dit que la vivacité de son esprit suppléait magnifiquement à tout ce qu'il ne savait pas. Le chevalier de Montbarrey m'a conté que le Maréchal, se promenant un jour dans le parc de Versailles à la suite de Madame la Dauphine (1), cette princesse lui demanda, je ne sais pourquoi, quelle différence il y avait entre les Dryades et les Hamadryades? — Mais, Madame, lui répondit le Maréchal, qui n'en savait pas un mot, il m'est avis que c'est comme qui dirait entre l'Arche-

(1) Marie-Joséphine de Saxe, femme du Dauphin Louis IX, père et mère des Rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

vêque de Sens et l'Évêque d'Auxerre que voilà, car j'ai vu qu'il s'était rangé pour laisser passer l'Archevêque, qui est son Métropolitain. Le Duc de Nivernais, qui était un savant mythologiste, ne se serait certainement pas tiré d'affaire avec plus de sagacité!

Une des bonnes histoires du Maréchal de Richelieu, c'est celle d'une leçon qu'il avait été donner à son petit-fils, pendant qu'il était au collège, et voici comment : C'était un 31 décembre, et par une assez belle journée d'hiver; on vient avertir le Principal du Plessis que le carrosse de M. le Maréchal de Richelieu vient d'arrêter à la porte du collège, et qu'il demande à voir M. le Comte de Chinon, son petit-fils, âgé pour lors de seize à dix-sept ans (1). On s'aheurte, on s'empresse, et toutes les autorités collégiales viennent se ranger autour des portières dorées et blasonnées du vieux Seigneur, qui s'opiniâtre à laisser les deux glaces baissées par civilité. On a fait sortir M. le Comte de Chinon de sa classe de rhétorique, et, quand on a fait établir dans sa

(1) Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie de Vignerot du Plessis, alors Comte de Chinon et de Pontcourlay, depuis Duc de Richelieu et de Fronsac, Pair et grand Veneur de France, ex-Président du conseil des Ministres, etc., mort en 1822. La date de cette anecdote, qui n'est pas précisément indiquée, paraît être de 1785 à 1786.

petite chambre un grand fauteuil en point de Bergame, avec un bout de vieux tapis pour mettre sous les pieds du Maréchal, on conduit processionnellement le vainqueur de Mahon jusqu'à la porte de cette chambre, où l'on n'avait pas eu la précaution de faire allumer du feu, et puis, chacun se retire avec la discrétion la plus respectueuse. Le jeune homme a rapporté, qu'après cinq ou six minutes de conversation, son grand-père lui avait demandé, avec un air de sollicitude et de bonhomie prévoyante : *Est-ce que vous avez encore de l'argent?* — Ah! certainement, Monsieur le Maréchal, lui répondit le rhétoricien d'un air de triomphe et avec tout l'amour-propre qui peut résulter, pour un écolier soigneux et rangé, d'une sobriété parfaite et d'un amour de l'économie pleinement satisfait. Il ajouta qu'il n'avait pas encore eu besoin de toucher à une bourse de cinquante louis que le Maréchal lui avait envoyée pour le jour de sa fête, il y avait de cela trois ou quatre mois! *Voyons donc ça, s'il vous plaît?* lui répliqua son grand-père, et tout aussitôt qu'il eut les cinquante louis entre les mains, le vieux Maréchal se lève, il ouvre une fenêtre, il regarde, et se met à crier : — *Ditt'-donc, M'sieux! M'sieux l' balayeux!* (car vous saurez que le Maréchal de Richelieu parlait tou-

jours comme un faubourgeois de Paris, suivant la mode qu'il en avait prise et gardée du temps de la régence, dont il avait conservé d'autres habitudes plus reprochables encore que cette affectation de mauvais langage et de prononciation vicieuse.) — *V'nez donc par ici..... v'là quéques louis que M'sieux l' Comte de Chinon m'a chargé de vous donner pour vos étrennes*, et il jette la bourse par la fenêtre. — *Monsieur,* dit-il, en se retournant, *à votre âge, et quand on est destiné à porter le nom de Richelieu, faut pas mettre son argent dans son secrétaire, et faut jamais garder cinquante louis dans sa poche à ne rien faire.....*

On a fait beaucoup d'histoires de galanterie sur la Comtesse d'Egmont, et notamment on avait beaucoup parlé de Rhullières; mais la vérité certaine est qu'après la mort de M. de Gisors, elle n'a jamais eu qu'un seul attachement qui n'a jamais cessé de remplir son cœur et sa tête, et qui l'a suivie jusqu'au tombeau, où le chagrin l'a fait descendre prématurément. C'est une histoire tellement romanesque et si bien prouvée, que la moitié du monde a refusé d'y croire, tandis qu'une autre partie du public ne pouvait en douter, malgré son invraisemblance, et c'est dans cette dernière *partie du monde* que je me suis trouvée, par suite de nos relations in-

times avec l'hôtel de Richelieu. Ce n'est jamais d'un *courtaud de boutique* qu'il a été question, et les mauvais romanciers ont confondu l'aventure de Mme d'Egmont avec une des histoires de la Duchesse d'Orléans (1). C'était un jeune et séduisant gentilhomme que la mauvaise fortune avait forcé d'entrer dans les gardes françaises en qualité de simple soldat, et comme il ressemblait inconcevablement au Comte de Gisors, avec plus de jeunesse et plus d'agrément encore, s'il est possible, on pourrait dire à la défense de cette malheureuse Comtesse d'Egmont, que ce dernier attachement fut une preuve de la solidité de son caractère, et la marque de sa fidélité pour le premier objet de son affection. Comme cet aimable jeune homme avait une ressemblance extraordinaire avec M. de Gisors, pour la figure et la physionomie, pour la taille et la démarche et jusque pour le son de la voix, on supposa qu'il pouvait être fils du même père; et, du reste, voici l'anecdote avec tous ses détails.

Mademoiselle de Richelieu devint donc Comtesse d'Egmont et tout ce qui s'ensuit, c'est-à-dire une des *sommités aristocratiques* les plus élevées de l'Europe, ainsi qu'on a la bonne grâce

(1) Mère de Louis-Philippe-Égalité.

et la simplicité de s'exprimer aujourd'hui ; c'est-à-dire Princesse de Clèves et de l'Empire, Duchesse de Gueldres, de Julliers, d'Agrigente et Grande d'Espagne à la création de l'Empereur Charles-Quint, côte à côte avec les Duchesses d'Albe et de Medina-Cœli, qui sont les deux plus grandes dames de l'Europe. On remplirait quatre pages avec la titulature et la liste des majorats de cette grande et puissante maison d'Egmont, qui descendait en ligne directe des Souverains-Ducs de Gueldre, et que la haute noblesse de tous les pays a eu la contrariété de voir s'éteindre. On a toujours dit que c'était à Mademoiselle de Richelieu qu'on avait à le reprocher!.....

La Comtesse d'Egmont vivait donc poliment avec son mari, mais voilà tout. Pendant qu'on la mariait à son Marquis de Carabas, on avait fait épouser Mlle de Nivernais à M. de Gisors, qui fut tué quelques mois après son mariage. Ainsi nos deux amoureux n'eurent pas le temps de se *rencontrer dans le monde*, où ils ne s'étaient jamais parlé que le langage des yeux ; mais le souvenir du Comte de Gisors était resté tellement présent et sensible à Mme d'Egmont, qu'on l'aurait fait s'évanouir si l'on avait prononcé son nom devant elle. Le Prince Abbé de Salm s'avisa de vouloir en faire un jour l'expé-

rience à l'hôtel de Richelieu, la pauvre jeune femme en fut prise de convulsions abominables, et tous les honnêtes gens firent défendre leur porte à ce méchant bossu. Le Maréchal de Richelieu s'en fut quelques jours après lui faire une visite en grand équipage, comme si de rien n'était et pour le bon air de ne se douter de nulle chose, ce qui fut bien compris et trouvé du meilleur goût.

Il y avait par le monde, ou plutôt hors du monde, un vieux seigneur de la véritable maison de Lusignan, qui s'appelait le Vidame de Poitiers. On savait qu'il était à végéter dans une grande maison du Marais, mais personne ne le voyait, parce qu'il était d'une sauvagerie et d'une bizarrerie singulières. On racontait sur lui des choses étranges, et l'on disait notamment que, s'il ne sortait jamais de son hôtel, c'était en vertu d'une lettre de cachet. On ajoutait que, s'il avait le malheur de sortir, on le remettrait à la Bastille, où il avait déjà passé plusieurs années, et l'on prétendait que le Lieutenant de Police entretenait chez lui deux ou trois surveillans..... Les ministres et les magistrats faisaient toujours la sourde oreille et ne se laissaient jamais entamer sur le chapitre de ce Vidame qui était pour les gens du monde à peu près comme la Supérieure

des carmélites ou (sans comparaison) comme le bourreau qu'on sait exister, mais que les gens du monde n'ont jamais vu. (Pendant que j'y pense, et de peur de l'oublier, laissez-moi vous faire une parenthèse au sujet du bourreau de Paris, ainsi qu'à l'occasion de cet étrange Vidame dont je n'aurai jamais celle de vous reparler.) Le charitable Abbé Cochin, Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et fondateur de l'hospice qui porte son nom, était certainement un personnage de la véracité la plus parfaite. Dans sa jeunesse, en hiver, un jour qu'il sortait à cinq heures du matin de chez son père, qui était un vieux conseiller d'état, domicilié dans le Marais, il voulut traverser la place de Grève, dont il trouva tous les abords obstrués et barrés par des soldats aux gardes-françaises; on vit qu'il était ecclésiastique, et le sous-officier le laissa passer en lui faisant un signe d'intelligence auquel il ne comprit rien du tout. Arrivé près de l'Hôtel-de-Ville, dont la grand'porte était ouverte, il entrevoit du mouvement et des flambeaux; la curiosité l'excite, et, comme il avait des habitudes à l'Hôtel-de-Ville, où tous ses grands-pères et ses grands-oncles avaient toujours été Conseillers, Échevins et Quartiniers de père en fils, il monte; et jugez quel est son étonnement en apercevant au milieu

de la cour tous les préparatifs d'une exécution capitale? Il s'y trouvait sept à huit figures sinistres, dont un exécuteur avec son damas, à côté d'un billot couvert d'un drap noir et d'un autre billot sans draperie. Il y régnait un profond silence, mais bientôt l'on vit arriver deux beaux jeunes gens qu'on fit agenouiller chacun à portée de son billot, en ayant soin de les faire reculer ou avancer plus ou moins, suivant les prescriptions de l'exécuteur.

L'Abbé Cochin, qui tremblait de tous ses membres et qui s'était reculé derrière un pilier des arcades qui font de cette petite cour une espèce de cloître, vit ensuite que ces deux malheureux jeunes gens laissèrent tomber leurs têtes plutôt qu'ils ne les posèrent sur les billots, et puis le bourreau tira son coutelas dont il essaya le tranchant avec son doigt; mais voilà qu'au lieu de couper la tête à ces deux gentilshommes, il se contenta de leur passer le dos du sabre sur le col, avec un air de grande importance ; après laquelle manœuvre, il essuya soigneusement son grand damas, qu'il remit dans le fourreau, et il se tint tranquille. Les deux patiens restèrent sept à huit minutes avant de pouvoir s'imaginer qu'ils fussent en liberté de relever la tête; et pour lors un vieux magistrat se mit à leur lire des lettres

de grâce, où l'Abbé Cochin entendit très-distinctement qu'il était question du Prince de Conty et du Vidame de Poitiers. L'Abbé Cochin s'esquiva comme il put de l'Hôtel-de-Ville; il raconta l'aventure à ses jeunes confrères en Sorbonne, et c'est ainsi qu'elle se trouva répandue parmi ses contemporains. Ils disaient aussi que M. Cochin, le père, avait été mandé le lendemain matin par le Cardinal de Fleury, pour qu'il eût à commander à M. son fils de garder le silence, attendu que la correction dont il avait été témoin touchait à l'honneur de la maison royale, et qu'elle était par conséquent un secret de l'état. On connaît la sévérité du Cardinal et l'horreur de Louis XV à l'égard de certain vice. (Autre parenthèse entre parenthèses, Madame d'Egmont voudra bien attendre, et je ne vous tiens pas quitte de l'Abbé Cochin, dont il me reste à vous raconter un miracle.)

In illo tempore, l'Abbé Cochin demeurait au séminaire de Saint-Sulpice, où ses parens lui donnaient tous les mois, pour ses menus plaisirs, un double louis qu'il dépensait en aumônes. Au nombre de ses pensionnaires, il y avait une pauvre mère de famille que l'Abbé trouva un jour de congé devant la porte du séminaire, où elle attendait sa sortie pour se recommander à sa charité, à propos de je ne sais quel surcroît de misère et

d'affliction. On était à la fin du mois, et l'Abbé Cochin lui répondit qu'il fallait attendre encore quelques jours par la raison qu'il n'avait plus d'argent. Voilà cette femme qui lui soutient que la chose est impossible, et que si peu qu'il lui donne, il lui rendra la vie. L'Abbé proteste en baissant les yeux qu'il ne possède pas même un denier. Enfin la pauvre femme a l'air d'extravaguer; elle s'écrie qu'il est un Saint! qu'il est dans le cas d'opérer des miracles! et que s'il veut prendre seulement la peine de fouiller dans sa poche, elle est bien assurée qu'il y trouvera quelque chose à laquelle il ne s'attend pas et qui suffira pour ses besoins du moment. Pour en avoir la paix, le saint Abbé s'apprête à retourner sa poche; mais en y fouillant, voilà qu'il y trouve, à sa grande surprise, trois pièces de six francs... L'Abbé les donna tout de suite à cette malheureuse femme, et puis il courut s'agenouiller, avec une joie remplie d'humilité, dans la chapelle de la Bonne-Vierge à Saint-Sulpice, où il passa le reste de la journée en actions de grâce pour la vertu miraculeuse que Dieu avait eu la gratuité de mettre en lui, et dans le trouble d'un saint effroi pour cette portion de la puissance divine dont il était devenu dépositaire.

En rentrant au séminaire, il entend crier : Le voilà ! le voilà ! — Humilions-nous, se dit-il, hu-

milions-nous !... — Par ma foi ! Cochin, tu m'as joliment impatienté, lui cria son camarade de cellule qui l'attendait à la porte ; tu m'as laissé ta culotte au lieu de la mienne où j'avais dix-huit francs... Jugez du désappointement du jeune Thaumaturge ! Le bon Curé de Saint-Jacques contait cette histoire de la manière la plus charmante. Il était confesseur de tous mes grands parens. La parenthèse a été longue; mais si vous voulez, je vais m'engager à ne jamais vous reparler de la famille Cochin ?

La Comtesse d'Egmont reçut un jour une lettre du Vidame de Poitiers, qui la suppliait de vouloir bien prendre la peine de passer chez lui, parce qu'il avait à l'entretenir d'une affaire importante, et qu'il n'était pas *transportable* ; c'est le mot dont il se servait, et sur lequel on ne manqua pas d'épiloguer à l'hôtel de Richelieu. — Irai-je ? — Il est devenu fou ! — N'allez pas chez un pareil sorcier ! — Ne manquez pas d'aller à son rendez-vous, dit le Maréchal à sa fille.

Il avait été question d'envoyer chez le Vidame, à la place de Mme d'Egmont, une grosse demoiselle assez ridicule pour une chanoinesse à trente-deux quartiers, car elle parlait français comme une servante de Maubeuge, et c'était une Comtesse de Sainte-Aldégonde ; mais le Maréchal avait

pris un air d'autorité si résolu, que la Comtesse d'Egmont fut obligée d'en prendre son parti. Elle a souvent répété qu'elle avait éprouvé sur cette entrevue des pressentimens extraordinaires; enfin la voilà partie pour l'hôtel de Lusignan, que personne ne savait comment trouver, parce que les gens du monde n'y allaient et n'y envoyaient jamais.

Sans avoir aucune apparence à l'extérieur, c'était un véritable palais de fée que cette maison, et tout habituée qu'était Mme d'Egmont à l'élégance de l'hôtel de Richelieu et à la magnificence du château de son grand-oncle le Cardinal, qui est sans égale, elle en fut émerveillée. Le vestibule et les escaliers de marbre étaient garnis de statues et d'arbres verts; les antichambres étaient remplies de valets en grande livrée qui étaient rangés sur deux files; toutes les pièces de l'appartement étaient d'une somptuosité non pareille, et tout cela venait aboutir à une longue et haute galerie, en jardin d'hiver, qui conduisait sous une voûte d'orangers, de myrtes et de rosiers fleuris, et sur un tapis de gazon frais et fin, jusqu'à une sorte de petit degré rustique, dont les marches étaient des troncs d'arbres calfatés avec de la mousse, et dont la rampe était formée par des rondins tortus et raboteux. Le gentilhomme du

Vidame, qui était venu recevoir et qui conduisait Mme d'Egmont, lui demanda beaucoup de pardons de la part de son maître; Mme d'Egmont se mit à grimper le petit escalier silvestre, qui, du reste, n'avait rien d'incommode, et voilà qu'elle se trouve sur une espèce de soupente, dans une étable, et qu'elle aperçoit sur une couchette un vieux monsieur, en bonnet de nuit, qui dormait profondément. Le gentilhomme-servant s'était retiré sans entrer sur la soupente, où Mme d'Egmont resta fort embarrassée!.... En attendant le réveil de M. le Vidame, elle observa curieusement que cette espèce de tribune était ajustée dans le style le plus champêtre. Les parois ainsi que les murs de l'étable étaient badigeonnés à la chaux vive, et l'on voyait quatre ou cinq belles vaches flandrines au ratelier. Le mobilier de la soupente ne consistait que dans la couchette, qui était sans rideaux, avec une couverture de laine verte et des draps de toile écrue; deux chaises de paille aussi communes que celles des églises ou des chaumières, une petite table sur laquelle il y avait une serviette bise, avec quelques ustensiles de poterie rougeâtre et grossière, tout cela d'une propreté parfaite; et, de plus, on voyait, sur les murs éclatans de blancheur, une suite d'images rustiques attachées par de gros

clous qu'on avait eu la précaution de garnir avec des morceaux de cartes à jouer (afin de ménager et préserver le papier des images, et suivant la coutume des paysans). Cette recherche et cette affectation de simplicité villageoise au milieu de Paris et dans un palais, divertissaient beaucoup la Comtesse d'Egmont, qui prit le parti de s'asseoir et d'attendre paisiblement. Au bout d'un quart d'heure, elle se mit à tousser avec discrétion, et puis elle se mit à tousser plus fort, et puis elle se mit à tousser de toutes ses forces, au point d'en avoir craché du sang. Enfin, voyant qu'il n'en résultait rien, elle trouva divertissant de s'en aller sans en rien dire au gentilhomme du Vidame, qui l'attendait au bas de l'escalier champêtre et qui la reconduisit jusqu'à son carrosse. Imaginez la surprise et les éclats de rire à l'hôtel de Richelieu, où nous étions réunis pour attendre le retour de Mme d'Egmont? Le Maréchal survint inopinément chez sa fille, et voilà qu'il se mit à ratatiner sa petite bouche en fermant ses petits yeux, ce qui était chez lui le signe pathologique du mécontentement. — *Comtesse d'Egmont!* dit-il de sa voix la plus creuse et la plus enrouillée, ce qui n'est pas peu dire! *vous n'auriez pas dû, ce me semble, en agir de la sorte, à l'égard d'un homme de cette naissance et de cet âge-là, sans*

compter qu'il est très malade; et je vous conseille de retourner à l'hôtel de Lusignan, pas plus tard que demain matin. — Hélas! Monsieur, répondit-elle en adoucissant encore sa voix si douce, et en tournant vers lui ses yeux enchanteurs, qui étaient moitié supplians et moitié malicieux. — Comment voulez-vous que je puisse le réveiller? — *Vous pourrez vous adresser à son gentilhomme!* — Mais que supposez-vous donc qu'il ait à me dire? — *Pour le savoir, il faudra que vous ayez l'extrême bonté de retourner chez lui demain matin, et j'ose espérer que vous n'y manquerez pas!*

Le Maréchal essaya de nous parler d'autre chose, mais il ne put jamais se dérider. Il nous quitta pour s'en aller à Versailles, où il devait faire une semaine de service pour un des premiers gentilshommes de la chambre qui était malade, et plût à Dieu que sa pauvre fille ne fût jamais retournée à l'hôtel de Lusignan.

Mme d'Egmont se trouvait mortellement contrariée par cette nouvelle injonction du Maréchal, et sitôt qu'il fut sorti pour s'en aller à Versailles, elle nous dit impatiemment que c'était une exigence inconcevable, et qu'elle en éprouvait toutes sortes d'ennui, d'abord à cause de la peine qu'elle aurait à s'empêcher de rire au nez de M. le

Vidame, auprès duquel elle allait se trouver dans la sotte position d'une grande Dame qui lui serait allée faire une espièglerie de petite fille, et surtout parce qu'elle ne pouvait se délivrer d'un pressentiment funeste, et qu'elle éprouvait une sorte d'effroi, de saisissement et d'appréhension lugubre, en pensant qu'elle allait être obligée de rentrer dans cet hôtel de Lusignan. Il me semble, disait-elle, que si je pouvais parler à ce malencontreux Vidame autre part que chez lui, je n'aurais pas la même inquiétude, et vous savez que je n'ai jamais été trompée par mes pressentimens! Enfin elle se monta si bien la tête et se trouva si bien pénétrée de cette contrariété-là, qu'elle se mit à pleurer à chaudes larmes, et que je m'en fus trouver son mari qui était dans sa bibliothèque à feuilleter ses recueils de Brefs et ses collections de Bulles, avec ses dissertations sur les Décrétales, et ses histoires de Conciles, car c'était là son occupation continuelle.

J'aurais été la gouvernante Marguerite d'Autriche, l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, Stathouderesse des Pays-Bas, et j'aurais même été Marie de Bourgogne, que M. d'Egmont n'appelait jamais autrement que *Magna Maria* (ce qu'il faisait en s'inclinant profondément, comme faisaient toujours le Président de Kuillé et son frère, l'É-

vêque de Quimper, quand ils nous parlaient à Versailles de la *Redoutable et Miséricordieuse Anne de Bretagne*, leur *Souveraine*, qui, comme on sait, était morte en l'année 1514, ce qui vous prouvera que rien n'était plus mémoratif et plus curieusement suranné qu'un gentilhomme de Basse-Bretagne, il y a cinquante ans). Je vous disais donc que, si j'avais été l'héritière de Bourgogne et des dix-sept provinces appelées, je sais pourquoi, les Pays-Bas, le Comte d'Egmont n'aurait pu recevoir ma visite avec plus de cérémonies et des embarras plus obséquieux. D'abord, il ne voulut jamais souffrir que je restasse avec lui dans sa bibliothèque, attendu qu'il ne s'y trouvait que des chaises à dossier. Il sonna de toutes ses sonnettes pour faire ouvrir les deux battans de toutes ses portes; il était malheureusement sans gants, le formaliste gentilhomme! mais il eut soin de me présenter la main par dessous la basque de son juste-au-corps, et nous traversâmes je ne sais combien de salles avant d'arriver jusqu'à celle de son dais, où je fus obligée, bon gré malgré, de m'établir sur le fauteuil, tandis qu'il ne voulut jamais s'asseoir que sur un pliant, sur la seconde marche de l'estrade, à la place de son chancelier de Clèves, ou de son majordome de Sarragosse-la-Royale. Nous avions l'air de jouer *à la Grande-*

d'Espagne, comme diraient des pensionnaires, et j'eus bien de la peine à garder mon sérieux pendant cette visite, où je me trouvais en apparence d'une bourgeoise qu'on aurait fait trôner pour jouer la comédie. Je frémissais qu'il ne survînt quelqu'un, ce qui m'aurait fait rire aux éclats. Imaginez le scandale, et jugez de ma frayeur !

Je lui dis pourtant que sa femme était désespérée d'avoir à retourner chez le Vidame de Poitiers; que le Maréchal de Richelieu n'aurait pas le courage de l'exiger, s'il la voyait dans l'état où je l'avais laissée, et que lui, M. d'Egmont, devrait bien intervenir contre l'exécution de cette ordonnance du Maréchal, afin de retarder cette inexplicable visite à l'hôtel de Lusignan, jusqu'au retour de son beau-père, avec qui l'on serait toujours à temps pour s'en expliquer.—Madame la Marquise, me répondit le comte d'Egmont, avec une gravité sententieuse et périodique, en s'écoutant parler comme aurait fait un Drossard au conseil suprême de Brabant, je suis sensiblement touché de votre extrême bonté pour Madame la Comtesse d'Egmont, et je ne suis pas moins sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre, en venant ici pour nous en donner ce nouveau témoignage. Il est sûrement fort à désirer que

Madame la Comtesse d'Egmont n'éprouve aucune contrariété relativement à cette visite à l'hôtel de Lusignan, dont je ne saurais imaginer, pas plus que vous, Madame la Marquise, et pas plus que Madame la Comtesse d'Egmont, quels peuvent être le motif et l'utilité; mais il me paraît non moins à désirer que Monsieur le Maréchal de Richelieu n'ait point à nous reprocher de n'avoir pas suivi les intentions qu'il a manifestées en votre présence à Madame sa fille, et je ne vois pas comment on pourrait concilier cette prescription qu'il a cru devoir lui faire, avec l'attente de son retour à Paris; car cette attente de son retour à Paris nécessiterait infailliblement un retard d'une semaine, à peu près, pendant laquelle semaine on aurait à redouter que Monsieur le Vidame de Poitiers ne vînt à mourir sans avoir pu parler à Madame la Comtesse d'Egmont?.... — Je ne pus rien gagner sur cet homme aux inconvéniens, et nous apprîmes le lendemain qu'il était parti pour aller passer huit jours à l'Ile-Adam, chez M. le Prince de Conty. On voit qu'il était pour le moins aussi fin politique qu'habile orateur.

Mon Dieu, que de pressentimens j'ai vus se réaliser! Si vous avez des pressentimens obstinés, ne les méprisez pas et ne les négligez point, mon Enfant! ce serait une folie dangereuse et peut-être

coupable; car enfin que savons-nous et pouvons nous savoir qui ne doive céder à l'expérience? Il est à remarquer qu'on n'a jamais eu de pressentiment qui tendît à nous éloigner d'une obligation de conscience ou de l'acquit d'un devoir religieux; et comme ces sortes de prévisions-là ne portent jamais que sur des actions qui sont en dehors des préceptes, je ne vois pas pourquoi l'on ne céderait point à leur avertissement? Croyez-en d'autant mieux l'avis que je vous donne ici, qu'il est produit par une suite d'observations les plus attentives, et remarquez bien que je n'ai jamais eu de pressentimens, que je ne me sois raidie contre eux, et que je ne m'en sois mal trouvée.

Mme la Duchesse de Bourbon m'a souvent entretenue des pressentimens qui la tourmentent, et de sa malheureuse aptitude pour les prévisions sinistres. Elle a des données qui prennent le caractère de la révélation, et dont elle ne saurait se délivrer. Elle est, par exemple, indubitablement convaincue qu'elle mourra de mort subite, et tout ce qu'elle demande à Dieu, c'est de mourir dans une église au pied de la croix !... C'est afin de réparer le scandale qu'elle croit avoir donné par sa négligence à remplir ses devoirs religieux, pendant quelques années, où son jugement dogmatique avait été troublé par les rêveries

du Martinisme et les folies des Swedenborgiens (1). Elle avait eu des pressentimens si douloureux et si précis relativement à son indigne frère (2), qu'elle envoya près de lui, du fond de son exil en 1792, un gentilhomme de confiance, afin de lui révéler ce qu'elle croyait avoir appris, et ce qui s'est rigoureusement vérifié. Quand on lui parlait à Vittoria des héritiers de cet abominable homme, elle éprouvait un saisissement inexprimable. — Quand je pense à la destinée qui les attend, disait-elle avec un air de consternation, je voudrais qu'ils fussent morts à la mamelle !...........

En fait de pressentimens et de fatalité prédestinée qui serait capable de faire tomber dans le jansénisme, il faut que je vous raconte une suite de faits dont je ne saurais douter, et dont tous les émigrés français en Autriche pourront vous attester la réalité, l'enchaînement inévitable et le singulier résultat.

Le Prince et la Princesse de Radziwil avaient recueilli chez eux une de leurs nièces appelée la Comtesse Agnès Lanskoronska, qui se trouvait orpheline, et qu'ils faisaient élever avec leurs enfans dans leur château de Newiemsko en Gallicie.

(1) Le pressentiment dont il est question s'est pleinement réalisé. Mme la Duchesse de Bourbon est tombée morte en faisant sa prière, dans l'église et auprès des reliques de sainte Geneviève, en 1824.

(2) Louis-Philippe-Égalité.

Pour communiquer de la partie du château où logeaient les enfans, avec les grands appartemens habités par le Prince et la Princesse, il était indispensablement nécessaire de traverser une salle immense qui partageait et coupait le centre du bâtiment dans toute sa profondeur. La Comtesse Agnès, âgée pour lors de cinq à six ans, faisait toujours des cris déchirans quand on la faisait passer sous la porte de la grande salle qui s'ouvrait sur le salon de compagnie où se tenaient ses parens. Aussitôt qu'elle fut en âge de parler et de s'expliquer sur cette étrange habitude, elle indiqua, toute tremblante et paralysée de terreur, un grand tableau qui se trouvait sur ladite porte, et qui représentait, dit-on, la sibylle de Cumes. C'est en vain qu'on essaya de la familiariser avec cette peinture, horrible pour elle, et qui pourtant n'avait rien qui dût effrayer un enfant; elle entrait en convulsion dès qu'elle entrait dans la salle, et comme son oncle ne voulait pas céder à ce qu'il appelait une manie, en faisant mettre au grenier sa belle Sibylle de Cumes, qui du reste était un magnifique tableau du Titien, la Princesse de Radziwil, qui était plus compatissante, avait fini par ordonner qu'on fît arriver Agnès par l'extérieur du château, soit par la grande cour ou par la terrasse du jardin, mais toujours de manière à

parvenir à l'autre extrémité du logis sans avoir à traverser la grande salle. S'il pleuvait ou s'il tombait de la neige, on la portait en chaise, et c'est ainsi qu'elle arrivait dans l'appartement de sa tante, et qu'elle en est sortie régulièrement deux ou trois fois par jour pendant douze ou treize ans. Tous les amis de la famille et tous les hôtes du château de Newiemsko ont été les témoins de ce que je vous rapporte ici.

Cette jeune personne était devenue de la figure la plus ravissante : elle était grande, élancée; elle avait les cheveux et les sourcils d'un noir de jais, avec les yeux d'un bleu sombre et doux. Elle était d'une telle blancheur, qu'on aurait dit un marbre de Carrare, et l'on n'a jamais vu un col avec des épaules et des bras si parfaitement admirables. Le surplus se trouvait encore un peu dans les futurs contingens ; mais, à tout prendre, c'était bien la plus charmante et la plus aimable jeune fille que l'on puisse imaginer.

Voici la fin de son histoire, ainsi que je la tiens du Prince d'Hohenlohe : Il se trouvait au château de Newiemsko, pendant les fêtes de Noël, une réunion de cinquante à soixante Magnats et Dames du voisinage, y compris les Demoiselles et les jeunes Seigneurs que leurs parens avaient amenés avec eux, suivant l'usage du pays ; et tous ces

jeunes gens voulurent se livrer, après l'office du soir, à une espèce de divertissement qui est originaire de France, où il est passé de mode, et qu'on appelle en Gallicie *la Course du Roi*. Il est question d'aller s'établir dans la grande salle du château; et, pour la première fois de sa vie, la Comtesse Agnès n'en montre aucune frayeur. Son oncle observe tout bas qu'elle est devenue bien raisonnable, et la Princesse ajoute que sa résolution provient sûrement de ce qu'elle va se marier dans trois jours, et qu'elle aura craint de mécontenter son oncle en refusant d'entrer dans la grande salle où le bal de sa noce devait naturellement avoir lieu. Enfin la bonne et douce Agnès se décide à triompher de sa répugnance; on a soin de la faire passer la première (parce qu'elle était fiancée avec un Prince Wisnowiski, qui est un Jagellon). Mais quand elle arrive au seuil de la porte, le cœur lui faillit, elle n'ose entrer; son oncle la sermonne, ses cousins et son fiancé se moquent d'elle; elle s'accroche aux battans de la porte, on la pousse en avant, on referme les battans sur elle, afin de l'empêcher de sortir; ensuite on l'entend gémir et supplier de rouvrir la porte, en disant qu'elle est en danger de mort, qu'elle va mourir, et qu'elle en est certaine! Ensuite on entendit une espèce de bruit formidable, après quoi l'on n'entendit plus rien....

Par suite de l'ébranlement qu'on venait de causer à la boiserie de cette porte, le maudit tableau s'était détaché de l'imposte avec son parquet et son cadre massif; un des fleurons de la couronne des armes de Radziwil, qui était en fer doré, lui était entré dans la tête, et la malheureuse était tombée raide morte...

Vous verrez plus loin quels ont été mes pressentimens et ma résistance pour ne pas assister aux fêtes de la ville de Paris à l'occasion du mariage de Louis XVI, où je fus entraînée par obéissance, et où je manquai d'être écrasée sur la place de Louis XV, après avoir été versée sur le Pont-au-Change, en revenant du banquet de l'Hôtel-de-Ville; mais revenons à Mme d'Egmont.

Son père arriva de Versailles, et lui dit, entre autres choses, que le Vidame lui avait rendu jadis et du temps de sa première jeunesse un service tellement signalé, qu'il pourrait dire que le Vidame lui avait sauvé l'honneur et la vie. Il ajouta que, si M. de Poitiers avait demandé à le voir lui-même, il n'aurait pas manqué de se rendre chez lui avec empressement; mais que c'était sans doute par délicatesse et par discrétion qu'il ne voulait pas s'adresser à lui plus directement, afin de ne pas le décréditer. Le Maréchal ne doutait pas que son ancien ami n'eût quelque

chose à lui faire dire, et peut-être quelque service à lui demander. — Retournez donc chez lui, dit-il à sa fille avec douceur, mais avec persistance, il a sûrement une recommandation quelconque à me faire parvenir : c'était un courageux et généreux homme! c'était, il y a cinquante ans, la plus aimable créature du monde, et je ne saurais, encore aujourd'hui, penser à cette preuve de dévouement qu'il m'a donnée, sans en éprouver un juste ressentiment.

La Comtesse d'Egmont prit son parti de retourner chez le Vidame de Poitiers qu'elle retrouva dans son étable. Il avait l'air d'être à l'agonie, mais il retrouva des forces en la voyant paraître, il ne sembla nullement embarrassé de ce qu'il avait à lui dire, et voici comment il y procéda méthodiquement.

Après les premiers complimens d'excuse et les remerciemens les plus respectueux, mais sans parler en aucune façon de la première visite que Mme d'Egmont avait pris la peine de lui faire pendant qu'il dormait et sans l'avoir fait réveiller, il se fit apporter une cassette dont il tira des papiers en la suppliant d'en prendre lecture. C'était des lettres du feu Comte de Gisors, adressées au Vidame, et qui témoignaient assez de leur amitié réciproque, ainsi que de la pleine confiance et de

l'estime respectueuse que cet honorable jeune homme accordait audit M. de Poitiers. Il était continuellement question de Mme d'Egmont dans toutes ses lettres, et c'était si tendrement qu'il en parlait, que la pauvre femme en avait le cœur serré comme à l'écrou. Il s'y plaignait de l'inhumanité de son père, le Maréchal de Bellisle, à l'égard d'un pauvre enfant qu'il abandonnait à son malheureux sort, et que son fils recommandait au Vidame avec la plus tendre sollicitude. — Je ne reviendrai pas de cette campagne où je veux me faire tuer, disait-il dans sa dernière lettre, je n'en reviendrai pas, j'en ai la conviction, mais je vous recommande Séverin, et je vais mourir tranquille de ce côté-là.

Lorsque la Comtesse eut bien lu toutes ces lettres, et qu'elle en eut assez pleuré, ce qui dura près d'une heure, elle essuya ses yeux, et le vieux seigneur ouvrit les siens qu'il avait tenus fermés pendant tout ce temps-là, sans proférer une seule parole. —Madame, lui dit-il alors, celui que nous regrettons et que vous pleurez n'avait point de secrets pour moi, et j'avais pour lui des entrailles de mère. Il nous a laissé un autre lui-même, c'est un jeune homme à-peu-près de son âge et pour lequel il avait un attachement fraternel, il est sans fortune, et je ne possède que du viager, car

j'ai vendu toutes mes terres il y a long-temps, et cette maison-ci ne m'appartient plus. Toutefois, j'aurai soin qu'il ait une part de ma succession mobilière, et je lui destine ma vaisselle et mes bijoux, qui valent, pour le moins, septante mille écus; mais, par un motif que je ne saurais vous faire connaître et sur lequel il me paraît inutile d'attirer votre attention, je voudrais bien que ce jeune homme ne fût pas connu pour avoir été dans mes relations intimes et pour être devenu mon légataire; ainsi j'oserai vous prier d'accepter, en fidéi-commis, un legs de vingt mille pistoles que je voudrais lui faire, et pour lequel je vous demanderai la permission de vous nommer dans mon testament. Il ajouta que, depuis la mort du Comte de Gisors, ce jeune homme, appelé M. de Guys, se trouvait délaissé par le Maréchal de Bellisle, dont on le croyait fils naturel, qu'il en était tombé dans le désespoir le plus sombre, et qu'en dépit de tout ce que M. de Poitiers avait pu dire et faire pour le tranquilliser, il était allé s'engager dans les gardes-françaises où, du reste, on était parfaitement satisfait de sa bonne conduite.
— Il est censé le fils légitime d'un chevalier de Guys, qui mourut l'année dernière, étant capitaine des gardes-côtes à Bellisle-en-Mer, poursuivit le moribond: avec les septante mille écus

que je vais lui laisser, il ne saurait être à charge à personne, et tout ce que je vous demande est l'honneur de votre protection pour lui. Il ne fut pas question de celle du Maréchal de Richelieu que M. de Poitiers eut la discrétion de laisser dans les sous-entendus. Il ne dit rien qui pût faire entendre qu'ils se fussent connus autrefois.

Mme d'Egmont, qui jusque-là n'avait encore péché que par omission et par pensée peut-être, éprouva l'inquiétude d'avoir à se reprocher une action que le monde pourrait blâmer. Elle éprouvait, à l'égard de la Comtesse de Gisors, un sentiment d'inquiétude respectueuse et de contrainte embarrassante (1) : elle avait à ménager la susceptibilité de son père et la *méticulosité* de son mari (c'est un mot du diable, et c'est pourquoi je l'emprunte à Voltaire); elle avait sur toute chose à laisser dormir en paix l'orgueil ombrageux et la vanité féroce du Maréchal de Bellisle, qui était ministre de la guerre, et de qui dépendait particulièrement la situation présente et l'avenir

(1) Cette jeune femme était la douceur et la vertu mêmes, et la mort de son mari, qu'elle avait à peine connu, l'avait fait entrer dans une telle dévotion, qu'elle passait toute sa vie dans les couvens, les oratoires et les hôpitaux. Elle était remplie d'intelligence et d'esprit, ce dont elle ne montrait rien dans la conversation, par excès d'humilité chrétienne. C'était une véritable sainte, et nous l'appelions *Sœur Gisors*.

(*Note de Mme de Créquy.*)

du jeune soldat; aussi, tout en acceptant pour lui le fidéi-commis du Vidame, eut-elle attention de stipuler précisément :

1° Que le testament ne mentionnerait pas son nom de Comtesse d'Egmont, comme étant légataire du testateur, mais celui du Curé de Saint-Jean-en-Grève, qui était son confesseur, et qui lui remettrait la valeur des 200 mille livres en rentes sur l'Hôtel-de-Ville ou sur le clergé, comme on voudrait;

2° Que le jeune homme en question n'aurait aucune connaissance de son entremise ou son intervention dans cette affaire du fidéi-commis, non plus que dans la délivrance du legs;

3° Qu'elle consentait à lui remettre les titres de rente *en main propre*, après la mort de M. le Vidame et de sa part, ainsi qu'il le désirait, mais à condition que ce serait en présence du Curé, soit au presbytère de Saint-Jean, soit dans tout autre lieu dont on conviendrait et où elle aurait soin de le faire mander, sans qu'il pût savoir qu'elle était Mme d'Egmont.

On voit que cette pauvre Comtesse ne négligea nulle précaution pour n'avoir aucunes relations superflues avec le jeune Séverin, et s'il en arriva tout autrement, on pourra dire au moins que ce ne fut pas de sa faute.

Le Vidame de Poitiers mourut cinq ou six jours après, et la Reine de Portugal était morte cinq à six semaines auparavant; ce qui fait qu'il y eut pour elle un catafalque à Notre-Dame. Je me trouvai dans l'obligation d'y fonctionner à la suite de Mesdames, Filles de France, bien qu'assurément je n'eusse aucune espèce de charge à la cour du Roi Louis XV, et, soit dit sans trop de fierté, Dieu merci!

Comme il était question de fiancer Madame Adélaïde avec le Prince du Brésil, héritier de la petite couronne de Portugal, ce qui ne plaisait guère à cette fille de France, on avait trouvé convenable que Mesdames assistassent aux obsèques de la Reine Très-Fidèle, et comme leurs maisons n'avaient pas encore été formées, on avait choisi plusieurs femmes de qualité pour leur faire cortége, et c'est moi qui fus désignée par le Roi pour remplir l'office de Dame-d'honneur auprès de Madame Louise de France, laquelle est aujourd'hui Carmélite au couvent de Saint-Denys. C'était donc moi qui portais la queue de la mante ou plutôt la pointe du voile de cette Princesse qui la couvrait de la tête aux pieds et qui traîna de quatorze aunes, lorsque j'en laissai tomber la pointe en entrant dans le sanctuaire, ainsi qu'il m'avait été prescrit. C'était ma tante de Parabère

qui portait la queue du mien, mais celui-ci n'avait en longueur que trente-six pieds-de-roi, ni plus ni moins et bien exactement, suivant l'aunage et le compas de l'étiquette du Louvre. La Marquise de Parabère était une assez grande Dame, et certes! elle était fille de qualité; mais il paraît qu'on avait pourtant combiné la chose à dessein de maintenir et manifester la différence qui se trouvait entre les deux noms que nous avions *l'honneur* de porter (soit dit poliment pour elle). Le degré d'ascendance en parenté n'a rien à faire en ces choses-là, c'est le rang qui décide, et j'ai vu, dans une autre cérémonie, la Marquise douairière d'Hautefort porter la robe de la femme de son petit-fils, parce que cette dernière était née grande-d'Espagne, et qu'elle avait droit aux honneurs du Louvre, en vertu du *pacte de famille*. Peut-être aussi m'avait-on jointe à Mme de Parabère afin d'être bien assuré qu'elle ne recevrait de son acolyte et sa parente, aucune marque d'inconsidération fâcheuse et désagréable pour elle. Il y avait long-temps que personne ne la voyait plus, à cause de ses vilaines intrigues du temps de la régence; mais je ne saurais dire que personne ait pu la voir ou l'entrevoir ce jour-là, à cause de toutes les étamines et de tous les crêpes noirs dont nous étions affublées. Pendant que

les femmes des Atours de Mesdames étaient à nous ajuster nos voiles, à l'Archevêché, lieu du rendez-vous pour le départ du cortége, nous y vîmes arriver Mme de Parabère, toute voilée, et je suppose que c'était par embarras de s'y montrer différemment. Les jeunes Princesses la reçurent avec une indulgence parfaite, une bonté charmante, et cette malheureuse femme en fut tellement émue, que la voix lui manqua pour répondre à Mesdames. Quant à moi (la phrase est ici pour le mieux), je lui fis une salutation cérémonieuse, sans aucune autre sorte de politesse; je m'en serais fait un cas de conscience, et du reste, la chose avait été réglée par M. de Créquy, lequel avait gardé pour cette indigne parente un dégoût rhubarbatif. Les honnêtes femmes de mon temps se seraient fait scrupule d'encourager une autre femme dans la mauvaise conduite et le scandale, en usant d'un faux semblant de considération pour elle, et en simulant une apparence d'égards ou d'empressement, qu'on aurait pu traduire en faux air d'approbation. Quoi qu'il en fût de ce procédé général, on nous dit au château que c'était le Roi qui lui avait voulu donner cette marque de bienveillance ou de commisération qu'elle ne méritait guère; on disait aussi que c'était par la raison que le Roi se rappelait toujours avec bonté que

Mme de Parabère lui donnait à manger, pendant sa minorité, des gauffrelettes et des grimblettes à Bichon, qu'il allait grignoter en arrière de l'Évêque de Fréjus, et surtout bien en cachette du Maréchal de Villeroy, qui disait continuellement que les familiers du régent voulaient empoisonner Sa Majesté. Il ne serait pas impossible que ce fussent les criailleries du vieux gouverneur qui eussent garanti la vie du jeune Roi? La Providence emploie tout le monde à ses fins, jusqu'aux imbécilles, et le Maréchal en avait tant et tant dit, que si le Roi fût mort, on n'aurait pas douté que ce ne fût par le poison! On aurait infailliblement lapidé Maître Dubois et consorts; les parlemens auraient instrumenté, les provinces se seraient mises en révolte, et le Roi d'Espagne aurait trouvé bien des auxiliaires au cœur de la France. On a toujours pensé que la vie de cet enfant royal n'avait tenu qu'à ces craintes-là, et c'était l'opinion du Cardinal de Fleury, du moins (1).

(1) A propos de ce bon Cardinal et du Maréchal de Villeroy, lequel était devenu tout-à-fait insupportable et qu'on avait fini par exiler honorablement dans son gouvernement du Lyonnais, je vous dirai, de peur de l'oublier, qu'un jour ledit Maréchal s'avisa de griffonner, suivant son usage, et d'adresser de Lyon à l'ancien Évêque de Fréjus, ci-devant précepteur du Roi, devenu son premier ministre et Cardinal de la Sainte Église Romaine, une lettre des plus altières et des plus impertinentes,

Pour en revenir aux obsèques de la Reine de Portugal, qui venait de mourir empoisonnée, véritablement et bien évidemment, je vous dirai que j'avais eu chez moi, la veille, une furieuse dispute avec Voltaire, à propos du luthéranisme, et parce qu'il avait entrepris de me soutenir qu'on pouvait être parfaitement bon chrétien, tout en restant hors de l'unité catholique. Tout en portant le manteau de Madame Louise de France, qui devait mourir sous le manteau de sainte Thérèse et sous la bure du Carmel, et malgré les crêpes qui m'aveuglaient, j'aperçus Mons de Voltaire qui se trouvait au premier rang sur notre

au sujet de je ne sais quelle recommandation qu'il avait faite en pure perte à son Éminence; et voici comment lui répondit le Cardinal :

« J'ai reçu, Monsieur le Maréchal, une lettre que je n'ai pu lire et « que je n'ai pu me faire déchiffrer, mais dont la signature m'a paru « ressembler à la vôtre. Si vous prenez la peine de m'écrire une autre « fois, et si vous désirez que j'aie l'honneur de vous répondre, ayez « soin de vous y prendre différemment. Il ne faut pas qu'on puisse dire « que le Roi avait un gouverneur qui ne savait pas écrire, et un pré- « cepteur qui ne savait pas lire. Recevez avec bonté l'assurance des sen- « timens que je vous conserve et qui sont bien particuliers, étant et « voulant rester à jamais, Monsieur le Maréchal, votre affectionné ser- « viteur,

« LE CARDINAL DE FLEURY. »

La copie de cette lettre que vous trouverez dans mes papiers, est de la propre main du Cardinal, à l'âge de 89 ans. Il me l'a copiée et donnée lui-même à Issy, le 28 décembre 1742, un mois avant sa mort.

(*Note de madame de Créquy.*)

passage, et qui babillait avec une espèce d'évêque anglican nommé Davidson, en s'appuyant sur son épaule. — Monsieur, lui dis-je en passant, vous ne me nierez plus que l'hérésie soutienne l'impiété! Il a toujours cité cela comme un à-propos miraculeux.

La Comtesse d'Egmont m'avait dit qu'elle était obligée, pour complaire à son mari, d'aller à ce beau catafalque, où sa dignité de Grande d'Espagne lui donnait le droit de prendre séance au premier rang, avec les femmes de nos Ducs et Pairs, mais le banc réservé pour les Duchesses était presque vide; il ne s'y trouvait qu'un gros paquet informe et mal assujéti, qu'on supposa devoir contenir Mme de Mazarin, ensuite une manière de grand piquet raide et immobile, qui devait être la Duchesse de Brissac, et de plus une petite chauve-souris qui s'agitait continuellement, et qui trépigna pendant tout l'office, ce qui nous fit voir que c'était la Comtesse de Tessé. Rien dans tout cela ne ressemblait à Mme d'Egmont que j'avais annoncée d'avance à ma princesse, en lui disant qu'elle ne pourrait s'y tromper en la voyant faire ses gracieuses et nobles salutations, au milieu de la nef et du chœur de Notre-Dame. Ce fut une véritable contrariété pour Madame Louise et pour nous. Mme d'Egmont faisant la ré-

vérence en grand habit, était une sorte de curiosité merveilleuse : J'aurais voulu qu'on pût faire son portrait dans l'action de saluer l'autel ou la tribune royale à la chapelle de Versailles, et je n'ai jamais vu que deux femmes qui saluassent *à la Fontanges* aussi bien qu'elle. C'était la Reine Marie-Antoinette, et (sauf le respect qu'on doit porter à la Reine de France) Mlle Clairon de la Comédie-Française. (Bien entendu que je n'ai jamais vu celle-ci faire la révérence à la cour ou dans une chapelle; c'était chez le Maréchal de Richelieu, qui la traitait favorablement et qui la faisait venir deux ou trois fois l'an pour déclamer devant sa fille. On lui donnait toujours vingt-cinq louis pour sa peine, et jamais elle ne manquait à donner dix louis de pour-boire au cocher qui la ramenait dans un équipage du Maréchal.)

Après les cérémonies de l'absoute, où les Princesses et les femmes titrées n'assistent jamais, on nous apprit en rentrant à l'archevêché que Mme d'Egmont s'était trouvée mal en arrivant au milieu de l'église, et qu'elle avait fait un cri terrible en s'évanouissant.

Je la trouvai chez moi qui m'attendait. Elle était pâle comme un suaire, et n'était pas encore débarrassée de son attirail funéraire. Elle ne pouvait parler qu'à peine, et tout ce que j'en pus

tirer, c'est qu'en approchant du catafalque pour le saluer avant d'aller s'asseoir au chœur, elle avait cru voir le Comte de Gisors en habit d'uniforme et sous les armes. — On m'a portée sans connaissance à la sacristie, me dit-elle, on m'a fait revenir en m'aspergeant d'eau bénite, et me voilà. Ne vous moquez pas de moi; je l'ai vu, j'en suis certaine, et j'en suis plus morte que vive !

Je lui répondis que M. de Nivernais m'avait déjà parlé d'un jeune soldat aux gardes qui ressemblait à feu M. de Gisors à s'y tromper, et que c'était sans doute le même soldat qui se trouvait en sentinelle auprès du catafalque? — Hélas! dit-elle, en étouffant de sanglots, ne voyez-vous pas que ce sera le jeune Séverin, son frère, auquel il faudra que je remette ce legs de M. de Poitiers ! Je l'ai promis : il faudra que je le revoie encore une fois; je m'en effraie, et je suis bien malheureuse, en vérité ! Nous pleurâmes ensemble avec amertume, ce qui ne manquait jamais d'arriver quand je la voyais en affliction; mais voilà qu'on vint m'annoncer la Maréchale de Maillebois, avec la Comtesse de Gisors et le Duc de Nivernais leur père..... Nous eûmes à peine le temps d'essuyer nos yeux, et nous dévorâmes nos larmes du mieux qu'il nous fut possible. Heu-

reusement que nous n'avions pas mis de rouge, à cause de la cérémonie du matin, car nous en aurions été risiblement barbouillées, comme il arrivait souvent aux jeunes mariées qu'on menait à la tragédie. Il fallait choisir son heure et les momens pour s'attendrir sans qu'il y parût, dans ce temps-là. Les galans soupçonneux et les maris jaloux ne savaient pas toutes les grâces qu'ils avaient à rendre à l'usage du rouge, à la poudre, à la coiffure étagée de leurs belles et surtout à leurs paniers de quatre aunes et demie d'envergure ! Quand une femme de bonne compagnie n'était pas vieille, et qu'elle recevait la visite d'un homme, on ne fermait jamais les portes de la chambre où ils se trouvaient. Aucun visiteur ne s'asseyait devant nous qu'*à distance respectueuse* (l'idiotisme en est dérivé de l'usage), et jamais on n'aurait vu des hommes aller s'installer et s'étaler à côté d'une femme sur un canapé. Pour qu'une femme de qualité se conduisît mal, il fallait absolument qu'elle en eût la décision bien prise, et c'était *l'occasion* qui manquait, si *l'herbe tendre* ne manquait pas. Mais il est temps d'en revenir à cette pauvre Septimanie, qui était dans un état d'agitation cruelle, et dont la charmante figure avait pris, en voyant entrer Mme de Gisors, quelque chose de sinistre et de calamiteux. Nous nous

séparâmes bien tristement, et je reçus le lendemain la visite du Curé de Saint-Jean-en-Grève, qui demandait à me parler pour une affaire indispensable. J'étais en colloque avec tous les Sully, les Charost et les Montmorency du pays, pour un conseil de famille, et j'ordonnai qu'on le fît entrer dans mon oratoire, où je le trouvai qui disait l'office du Saint-Esprit dans un bréviaire de l'ordre, qu'il avait trouvé sur mon prie-Dieu. Il me fit signe de ne pas l'interrompre.... J'ai su depuis que cette pratique, dont il était venu s'acquitter dans mon oratoire, était la suite d'un arrangement qu'il avait fait avec le frère de Mme de Maintenon, le vieux Comte d'Aubigné, qu'il assistait à la mort, et qui se tourmentait beaucoup de n'avoir pas dit son office du Saint-Esprit depuis je ne sais combien d'années, quoiqu'il eût fait serment de le réciter chaque jour, en exécution des statuts de l'ordre, et quand il en avait reçu le collier, à la fameuse promotion de 1688. C'était donc pour le soulagement de sa conscience et la paix de ses derniers momens, que le bon Curé lui avait promis de dire à son intention l'office du Saint-Esprit jusqu'à la fin de ses jours; et vous voyez qu'il y procédait charitablement sitôt qu'il en trouvait l'occasion. Les curés et les notaires de Paris sont, comme chacun sait, les deux cor-

porations les plus estimables du royaume; mais ce Curé de Saint-Jean, qui s'appelait l'Abbé Duhesme, était la fleur des Saints. La quantité des aumônes et des restitutions qu'il faisait opérer et qui lui passaient par les mains, était prodigieuse. Je ne doutais pas qu'il ne voulût me parler du fidéi-commis de sa pénitente et du légataire de M. de Poitiers; mais il se trouva qu'il avait tout simplement à me faire une restitution de cinquante-quatre livres dix sols, avec une serviette ouvrée des armes de Créquy, ce dont il me laissa toute désorientée.

CHAPITRE VII.

La Comtesse d'Egmont (suite). — Recette pour conserver les perles. — Les XII Mazarins. — La Couronne héraldique des Créquy. — Son Origine. — Présentation de Mme Dubarry. — La Marquise d'Aloigny et la Comtesse de Béarn. — Un Grand-Couvert à Versailles. — Mme de Coigny. — Son Tabouret, qu'on ne saurait placer. — Dissertation sur les *femmes-titrées*. — Sur les Princes étrangers. — Sur la noblesse de plusieurs familles allemandes. — Sur la maison d'Autriche et celle de Prusse. — Etiquette de la Cour de France pour les éventails. — Grande Surprise du Jeune Séverin. — Mot de Louis XV à M. de Jouffroy. — Disparition de Séverin. — Désespoir de Mme d'Egmont. — Sa Maladie. — Sa Mort.

A partir d'ici, vous me trouverez moins bien informée, et je vous avouerai qu'il ne m'aurait pas convenu de l'être mieux. L'Abbé Duhesme avait refusé de participer à l'exécution d'un fidéi-commis, scrupule assez légitime, parce que dans tous les cas de contestations judiciaires, où l'on est interrogé sur les faits, on est obligé de dire la vérité lorsque le juge l'ordonne, et parce que, relativement aux fidéi-commis, la volonté du législateur et l'intention de la loi se trouvent toujours en opposition directe avec celles du testateur ; le Curé de Saint-Jean s'en était fait un cas

de conscience ; il était allé consulter M. de Beaumont, son Archevêque, et celui-ci défendit au curé, sous peine d'*interdiction*, de se laisser entremêler dans une affaire agencée pour *frauder la loi*. Mme d'Egmont fut donc obligée de renoncer à l'assistance de son confesseur, qu'elle avait fait remplacer dans le testament de M. de Poitiers par une autre personne dont je n'ai pu savoir le nom, parce qu'elle avait exigé de rester inconnue. Les héritiers naturels du Vidame qui étaient le Marquis de Luzignan, le Marquis de Turpin, le vieux Lafayette, etc., n'avaient fait aucune espèce de chicane, et Mme d'Egmont me dit quelques mois après, avec un air assez embarrassé, qu'elle avait fait venir M. de Guys dans une église, où elle s'était rendue à pied, sans suite et sans toilette, et qu'elle lui avait fait la remise de deux cent vingt mille livres, en assignations de rentes, ce qui était le produit de la vente des pierreries et de l'argenterie du Vidame de Poitiers. Je m'aperçus que son front rougissait en me parlant, et je crus m'apercevoir qu'elle aurait désiré m'en dire un peu plus ; mais je ne fis rien pour provoquer sa confiance, je sentis qu'elle en pourrait arriver à des confidences ou des explications dont je me trouverais embarrassée, parce que je ne voulais pas l'encourager dans ses attendrissemens,

et parce qu'il m'aurait été pénible de la sermonner et de l'affliger par une sévérité qui ne rimerait à rien, puisque l'affaire était finie. Je lui dis seulement que j'étais surprise et fâchée qu'elle eût donné son rendez-vous dans une église.... Je la vis baisser les yeux et mordre ses lèvres avec un mouvement nerveux qu'elle ne put réprimer, mais je crus devoir changer de propos d'un ton sec et dégagé qui me faisait un mal horrible. Mme d'Egmont ne fut pas la dupe de cette petite manœuvre; je m'en aperçus bien à son air amical et résigné; elle n'en fut pas moins affectueuse et moins empressée pour moi quand je la rencontrai chez son père, mais ses visites à l'hôtel de Créquy devinrent beaucoup moins fréquentes, et je fus pendant cinq à six mois sans entendre reparler du jeune M. de Guys.

Un soir de grand orage, il m'en souvient à merveille, et c'était une vigile de la Saint-Louis, j'avais été souper à l'hôtel de Richelieu, où le Maréchal me demanda si je ne comptais pas aller faire ma cour à Versailles et m'asseoir au grand-couvert du lendemain? Je lui dis que c'était mon intention. — Ma fille y doit aller, reprit-il, laquelle de vous deux mènera l'autre?.

Il m'avait toujours semblé que j'étais la personne avec laquelle il aimait le mieux voir aller

sa fille ; je devinai que le fin matois s'était aperçu que nous étions ce qui s'appelle en délicatesse, et qu'il avait calculé qu'il suffirait de nous mettre en vis-à-vis pour nous raccommoder parfaitement. Entre honnêtes femmes on n'a jamais aucun sujet de brouillerie personnelle et persistante. Nous nous regardâmes en souriant, sa fille et moi, et nous convînmes d'arriver ensemble à Versailles pour l'heure de la messe.

Je n'ai jamais vu Mme d'Egmont plus brillante et mieux parée ! Elle avait un grand habit noir, en dauphine lampassée, lequel était garni sobrement et suffisamment par une élégante et riche broderie de fleurs de capucines, en couleur et de grandeur naturelles, avec leur feuillage en or. Elle avait mis toutes les perles héréditaires de la maison d'Egmont, qui valaient au moins quatre cent mille écus, et qui étaient substituées à perpétuité, ni plus ni moins qu'un majorat de Castille ou qu'une principauté de l'Empire. C'étaient ces mêmes perles sur lesquelles la République de Venise avait prêté tant d'argent au Comte Lamoral d'Egmont, pour soutenir la guerre des Pays-Bas contre le Roi Philippe, et le Duc d'Albe, son Stathouder. Il est à remarquer que, sur toutes ces perles, il n'y en avait que deux qui se fussent éteintes depuis le seizième siècle. M. d'Egmont disait que

pour empêcher les perles de s'éteindre et même de se ternir, sans mourir et se pulvériser, il était suffisant de les enfermer avec un morceau de racine de frêne. M. de Buffon n'y voulait pas croire, mais une expérience qui s'est transmise de génération en génération, dans une famille ancienne, est tout autre chose, à mon avis, qu'une argumentation d'académicien; souvenez-vous de la recette de Messieurs d'Egmont quand vous hériterez de mon beau fil de perles, qui provient de la famille Gradenigo de Venise, et que mon père y avait payé quinze mille écus. Ce qu'il y avait d'aussi magnifique et de mieux assorti dans cette admirable parure de Mme d'Egmont, c'était que les fermoirs de ses bracelets, l'agrafe de son collier et l'attache de son aigrette, où l'on voyait jouer quarante perles pendeloques du plus beau profil et du plus bel orient, étaient formés par des hyacinthes immenses, étincelantes, éblouissantes et de la plus belle couleur de capucine. Parmi les pierres les plus précieuses, j'ai toujours ouï dire qu'après la tourmaline et le béril, il n'était rien de si rare et de si précieux que les hyacinthes de la vieille-roche! Je demandai à Septimanie comment il se faisait qu'elle eût mis un grand habit à fond noir, un jour de fête? C'était parce que M. d'Egmont l'avait désiré, me dit-elle,

attendu qu'il était *Condé-Parienté* de Portugal, et que le deuil de la Reine Dona Marianne n'était pas encore terminé pour lui. Comme je voulais faire honneur à votre famille et n'avoir pas l'air de la duègne de l'infante, à côté de Mme d'Egmont, sur qui j'avais toujours soin de prendre le pas, vu la parité du rang et la priorité d'âge, j'avais mis un très-bel habit de cour en étoffe brochée de trois nuances de bleu, dont la plus sombre était le bleu de lapis, qu'on appelle à présent *œil de roi.* J'avais les plus beaux falbalas du monde en dentelle d'argent, enfin j'avais eu soin d'exhiber tous les diamans de votre couronne cygnale (1).

(1) L'intention de cette métaphore aristocratique paraît une allusion aux armes de Créquy, dont la couronne héraldique était fermée par *trois cols de cygne d'argent, embecquant un anneau d'or, éclairé d'une escarboucle.* Le mémorial de l'abbaye de Ruissonville rapporte que c'était en mémoire de Gérald II, Sire de Créquy, Despote d'Alep et Vice-Roi de Jérusalem, *lequel s'estoit desparty de la terre saincte et ratournant ou sien chastel, advisa suz les foussées d'iceluy, troix signes blancs quy creuellement s'ebattoient et nafvroyent pour havoyr lannel de son éspouzée Hyolande de Haynault, laquelle avoyt jecté son dict annel de marriaje en les dictes foussées, cuidant son seigneur d'estre pery de malemort ez guerres d'oultremer, pourquoi se voulloyt ancloistre au moustier prochoin de Freschin, par grant ennuye d'affliction dolante. Lequel annel de rubits fust reprists aulx bestes par le mary quy le fust remettre ez maints a sa dame, et dont grand liesse y fust ez terres de Créquy, pour estre le Sire adveneu sy bien a poinct, veu quaureyt leziours ensuiuant treuvay sa paulvre dame en religion, sans havoyr ancore anltre lignée que loeur fille, Mahault de Créquy, laquelle*

La Reine me fit approcher d'elle, afin de mieux voir le *Connétable de Lesdiguières* que je portais en bracelet, et l'on décida qu'il était infiniment plus beau qu'aucun des douze *Mazarins* (1). Le Commandeur d'Esclots, mon oncle, en fut pénétré de

espousa de vers l'an 1114, Bauldouin, Chastellein de Sainct-Omer; ycelluy Gerald fust père de Messire Raoul de Créquy, lequel espouza Mahault, fille de Renauld Sire de Craon, etc. Voici les deux premiers couplets d'une complainte qu'on trouve dans ladite chronique au sujet de la captivité du même Raoul de Créquy, fils de Gérald :

Loing temps fust menée feste au chastel de Créquy,
Y fust criez Noël et largiesse on y fist!
Jourdhuy, guesre on a faict pour tollir lheritaige
Au pausvre Damoysel, durant son esclavaige.

Celtuy Sire Raoul, en wardiant les eregnaulx,
Clasmoit touts dis à Dieus, faisre finir ses maulx,
Mays ja metz ne pouoyt oyr neulles nouuelles
De France, et demeura soubmits aulx infidelles.

(1) Ces douze pierres à peu près d'un même volume et d'une égale beauté avaient été léguées à Louis XIV par le cardinal Mazarin. La *Convention* ne put jamais trouver à les vendre à aucun souverain de l'Europe, y compris le Sultan, qui refusa de les acquérir. Le *Directoire* les avait mises en gage en Hollande, d'où Buonaparte les fit retirer aussitôt qu'il fut devenu premier consul. Elles faisaient encore partie des joyaux de la couronne de France au mois de mai 1830, époque où nous les vîmes pour la dernière fois à l'hôtel du Garde-Meuble à Paris. Il y en avait sept au diadême de la couronne du sacre, et les cinq autres étaient comprises dans la monture d'un superbe collier de chatons.
(*Notes de l'Editeur.*)

satisfaction, et ce ne fut pas sans peine que je pus obtenir de lui qu'il n'écrirait pas à la Reine, pour lui en témoigner sa gratitude. Le bon vieux seigneur était d'une époque où la moindre parole royale et la moindre faveur aulique paraissaient d'un prix inestimable ! il était le type du véritable Français, en ce qu'il idolâtrait la faveur, et surtout parce qu'il avait besoin d'estimer et de voir respecter ses maîtres. Il est mort sans qu'on ait pu lui persuader que Mme Lenormand d'Etioles avait un appartement au château de Versailles, ni surtout qu'elle avait été créée Marquise de Pompadour et Dame du palais. — Tout cela sont des absurdités calomnieuses et des iniquités qui devraient être poursuivies et punies à la diligence du procureur-général ! s'écriait-il en s'agitant sur son fauteuil où le retenait la sciatique. Il est impossible que le Roi se soit fait un méchant plaisir d'insulter à la noblesse et d'avilir sa couronne en accordant pareilles faveurs à Mlle Poisson !.... Jugez ce qu'il aurait dit en voyant la Gazette de France annoncer la présentation de Mme Dubarry ? Hélas, hélas ! ce fut un scandale et des rumeurs à faire écrouler toute une monarchie, mais pour l'honneur de la noblesse de France, il ne faut pas oublier qu'on eut bien de la peine à trouver une femme de condition qui voulût se laisser com-

mettre à cette présentation-là ; aussi bien , fut-ce parmi les Dames de la feue Duchesse de Berry, fille du régent, qu'on fut obligé d'aller quémander pour obtenir une pareille lâcheté. On n'avait pas osé s'adresser à des femmes parfaitement considérables, c'est-à-dire à des personnes du plus grand air pour le monde et du meilleur ton pour les mœurs; on était descendu de certaines femmes de grande qualité, peu respectables du reste, et qui néanmoins refusèrent toutes, à qui mieux mieux, avec des éclats de hauteur et des indignations admirables! on était descendu, vous disais-je, à la Marquise d'Aloigny, qui prétexta d'un mal de jambe, et qui s'établit sur son lit, où elle eut la patience de rester deux ou trois mois encore après la présentation de Mme Dubarry ; à défaut d'autre chose, on fut donc obligé de s'accommoder d'une misérable gasconne, intitulée Comtesse de Béarn, vilaine joueuse à qui nous n'aurions pas voulu faire la révérence! Elle avait nom Mlle Morin, et la famille de son mari, bien noble et très-ancienne au surplus, s'était emparée du nom de Béarn, à cause d'une alliance qu'elle avait contractée en 1508, avec une prétendue descendante des anciens Vicomtes de Béarn ; tandis que cette maison souveraine avait fini l'an 1290, dans la personne de Gaston VIII, qui n'avait laissé

qu'une fille appelée Marguerite, laquelle épousa le Comte Roger de Foix, ainsi qu'il est prouvé surabondamment par toutes les histoires et tous les nobiliaires de Gascogne. L'usurpation de ces Gallard de Béarn était non moins visible et non moins ridicule que celle des Talleyrand de Périgord ; aussi pris-je la liberté de dire un jour devant Louis XV, que si M. de Créquy, votre grand-père et mon mari, ne se faisait pas appeler le Comte de Flandre, d'Artois, de Haynaut, de Boulonnais et de Ponthieu, c'était uniquement par égard pour la couronne de France et par bon procédé pour la souveraineté du Roi. Nous en étions, ce me semble, à mon voyage de Versailles avec Mme d'Egmont pour y fêter la Saint-Louis.

Il me parut que Mme d'Egmont n'avait aucune envie d'entrer en explication avec moi, car elle me fit prier, à sept heures du matin, de venir la prendre en berline, afin de pouvoir emmener avec nous une de nos femmes. Elle avait passé toute la nuit sans pouvoir dormir, elle était souffrante, elle était courbattue, mais je vous assure qu'il n'y paraissait en aucune façon.... Nous allâmes faire notre cour ensemble; nous fûmes déjeûner, goûter et collationner chez Mmes de Tarente et d'Albret, car il ne fut pas question de dîner ce jour-là pour les commensaux de Versailles, et ceci,

du moins, les dispensa de se mettre à genoux pour y boire à la santé du Roi, ce qu'on faisait encore à la table du Grand-Maître et à celle du grand commun ; enfin nous allâmes prendre possession de nos tabourets au grand-couvert, où l'affluence était si grande que Mme de Coigny ne put jamais trouver une place pour y faire établir son bienheureux tabouret, ce qui nous divertissait agréablement, et ce qui nous trouva sans miséricorde pour une pareille hors-venue. Ladite Mme de Coigny, qui s'appelait mademoiselle du Navet, venait de recevoir son brevet pour les honneurs du Louvre, et c'était la première fois qu'elle se présentait pour s'asseoir devant la Reine. Elle était veuve de M. de Coigny, dont le père avait été créé Duc nompair, en 1747, et n'avait jamais pu faire les preuves de noblesse exigées pour recevoir le cordon bleu, d'où vint qu'il avait obtenu pour les produire un délai de cent ans, par ordre du Roi. Jugez s'il aurait pu fournir les preuves de sa noblesse en 1399, époque antérieure à celle des premiers anoblissemens, lesquelles preuves étaient cependant exigibles pour la présentation de sa belle-fille, qui n'avait seulement pas droit aux *honneurs de Versailles*, c'est-à-dire à la présentation pure et simple, et à laquelle on attribuait effrontément les *honenurs du Louvre* ? Voilà

comme on a fait des recrues pour nous assister et nous encadrer sur les bancs de la haute noblesse! Comment voulez-vous qu'une monarchie puisse aller sans malencontre avec un pareil mépris de ses lois organiques et des droits acquis par tant de services après tant de siècles? avec ces actes d'une injustice impertinente? avec un pareil désordre au premier rang? Quand je pense que tout ce que nous voyons aujourd'hui sera un jour de l'histoire, je suis en révolte contre mes contemporains! Mais quand je pense que le mauvais temps d'aujourd'hui sera peut-être nommé le bon temps par ceux qui viendront après nous, je suis prête à revenir sur mes emportemens. Soyez donc tolérant pour votre grand'mère, mon cher Prince; soyez indulgent pour elle, à raison de ses vieilles idées aristocratiques et des habitudes de son temps qui ne ressemblera guère au vôtre, à ce qu'il me paraît? Quant à savoir lequel valait le mieux de votre temps ou du mien? ce sera vos petits-enfans qui en décideront.

On apprit en sortant du grand couvert que la Maréchale d'Estrées et la Comtesse de Lamarck n'avaient pas pu s'y faire placer, ce qui parut une chose autrement sérieuse que la déconvenue de Mme de Coigny. Les huissiers de la chambre avaient eu la sottise de laisser asseoir aux places des

femmes titrées, deux ou trois pétoffes d'ambassadrices dont les maris n'étaient seulement pas accrédités par des têtes couronnées, celle de Gênes et celle de Hollande, par exemple ; aussi tous les huissiers de la chambre en furent chassés, de cette affaire-là, et toute la cour alla se faire écrire aux portes de Mmes de Lamarck et d'Estrées, en témoignage de sympathie pour un accident si funeste ! — Je vais encore ouvrir une parenthèse. (Vous aurez sûrement appris déjà que les personnes à qui nous accordons la qualification de *femmes titrées*, ne sont que les Duchesses ou les Grandes d'Espagne, les femmes de Maréchaux de France, et les autres femmes qualifiées, n'importe de quel titre, dont les maris sont en possession des honneurs du Louvre *héréditaires*, avec le titre de COUSIN DU ROI. Il est bon de vous dire que les princes étrangers de maisons régnantes qui ne sont pas royales, ne peuvent avoir aucun privilège de rang à la cour de France : n'oubliez jamais de vous en prévaloir et vous en réclamer à l'occasion. Vous pourrez dire que j'ai vu solliciter par le Prince de Salm et de Kirbourg, à défaut d'un brevet de Duc français, qu'il ne put obtenir des Rois Louis XV et Louis XVI, que je l'ai vu solliciter un diplôme de Grand d'Espagne, à l'effet d'en obtenir le même rang que le nôtre

à la cour de Versailles, afin de ne pas s'y trouver étouffé et comme étiolé dans la foule, avec les simples gentilshommes présentés. La sœur aînée de M. de Salm avait épousé le Duc de la Trémoille, et la seconde un Prince de Croüy, qui jouissait héréditairement des prérogatives ducales; mais la plus jeune avait épousé le Prince régnant de Hohenzollern-Sigmaringen qui est un agnat de la famille électorale de Brandebourg, laquelle est parvenue à cet échafaudage de nouvelle et mauvaise fabrique, appelé trône de Prusse, et Mme de Hohenzollern ne pouvait aller à Versailles, sous peine de s'y tenir à la même place que la Vicomtesse de Rouffignac et la Baronne de Kergriffec, dont les maris avaient fait les preuves de 1399 (1). Cet arrangement, qui paraît singulier, avait un grand air de dignité nationale, et c'est toujours cela! Il est, du reste, assez raisonnable et naturel que la haute noblesse française ait eu participation dans cette exclusive et superbe prééminence des rois très-chrétiens et des princes de

(1) La princesse de Hohenzollern, dont parle Mme de Créquy, est encore vivante, et son frère, le prince Frédéric de Salm, auquel appartenait l'hôtel de la Légion d'Honneur, a péri sur l'échafaud révolutionnaire en 1793. Cette princesse de Hohenzollern est née en 1760. Elle a marié son fils aîné en 1808, avec Mlle Antoinette Bonafous, nièce de Joachim Murat.

leur sang sur toutes les autres familles royales. Immédiatement après les seize familles de Venise, appelées vulgairement *les douze apôtres et les quatre évangélistes*, et non loin de ces trois grandes maisons romaines des Colonna de Palestrine, des Ursins et des Publicola de Sainte-Croix, il n'existe rien qu'on puisse mettre en parallèle avec les quatorze ou quinze premières familles de notre pays. Il y en avait trente-deux sur la même ligne, autrefois; mais il y en a moitié dont il ne subsiste plus rien que dans les pages de l'histoire. Le docte et consciencieux Baron de Leibnitz a dit à mon père, qu'il n'y avait pas dans tout le Sacro-Saint Empire d'Allemagne, une seule famille qui pût remonter au-delà du treizième siècle par documens authentiques; et tout ce qu'il y a de plus assuré sur la noblesse et la généalogie de la maison de Wurtemberg, par exemple, c'est qu'elle ne pourrait pas faire les preuves qui sont fournies par les gentilshommes de nos provinces, pour être présentés à Versailles.

C'est dans les pays les premiers civilisés qu'on doit nécessairement trouver les familles les plus anciennes. Il n'y a point de noblesse sans priviléges et sans hérédité; point de priviléges et d'hérédité possible sans cartulaires; point de cartulaires sans titres écrits, et point de titres écrits

quand personne ne sait encore ce que c'est que l'écriture? L'usage de l'écriture et l'établissement des cartulaires ne sont arrivés en Germanie qu'à la suite du christianisme, et par les Gaules, qui l'avaient reçu de l'Italie. Les souverains allemands ne devraient pas oublier que le principal d'entre eux, le premier électeur de l'Empire, c'est-à-dire le duc ou roi de Bohême, était encore un idolâtre, un misérable sauvage, à la fin du onzième siècle; et certes, ils ne pourront pas nous contester que ces princes lorrains, qui portent aujourd'hui la couronne impériale, ont été les vassaux de nos rois jusqu'en 1748. En l'année 1729 ou 30, autant qu'il m'en souvient, j'ai vu, à Versailles et de mes deux yeux vu, l'Empereur François de Lorraine, aujourd'hui régnant, prêter foi et hommage pour son duché de Bar, à genoux, à deux genoux, devant le trône de France! J'ai vu M. le Comte de Clermont, prince du sang royal, mais simple cadet de la branche de Condé, prendre sans contestation le pas et la droite sur le duc de Bavière, électeur souverain de l'Empire et l'aîné de cette famille impériale. Enfin j'ai vu les trois princes royaux de Saxe et de Pologne, dîner et souper à Versailles à la table du premier maître de l'hôtel, parceque le cérémonial français ne leur accordait pas l'honneur de pouvoir

manger ostensiblement, non pas avec le Roi, ce qui va sans dire, mais avec Madame la Dauphine qui était leur propre sœur. Il est vrai que nous avons MM. de Crillon et de Coigny parmi nos ducs; mais, du moins, les auteurs de ces deux familles étaient de vaillans guerriers et d'illustres capitaines! Les princes de l'Empire en pourraient-ils dire autant de leur prince Fugger, qui n'est que le petit-fils d'un riche banquier (1)?

On nous répète à tout propos que la haute noblesse germanique ne se mésallie point, et j'en conviens sans difficulté : mais a-t-elle sacrifié son patrimoine pour l'honneur de la couronne impériale et pour le bien de l'état? A-t-elle fait la

(1) Plusieurs écrivains du seizième siècle ont rapporté que le banquier Chigi, auteur de cette maison romaine, avait fait servir un jour à Léon X une collation dans laquelle il se trouvait un plat de cervelles de paon et un plat de langues de perroquet. A la même époque, le banquier Fugger brûla sur un fagot de canelle qu'il avait fait allumer dans une chambre où il donnait à coucher à l'Empereur Maximilien, pour deux cent mille florins d'obligations souscrites par Sa Majesté Césarienne, au profit des frères Fugger et compagnie. A présent, les Chigi sont Princes romains, et les Fugger sont Princes de l'Empire. Qu'on nous dise, à nous autres Français, ce que sont devenus les descendans des Zamet et des Particelli, des Goullut, des Pâris et des Beaujon? La France est un pays où l'argent n'a jamais pu suppléer à la noblesse; aussi je ne sache pas qu'il existe en France une seule famille qualifiée qui soit provenue du comptoir. La sacristie, la caserne et les audiences du royaume, voilà jusqu'à présent, Dieu merci! les seules pépinières d'où soient sortis nos parvenus. (*Note de l'Auteur.*)

guerre à ses dépens, avec un éclat magnifique et sans interruption pendant plus de huit siècles? Voilà notre affaire. La question que je fais ici réplique à tous les reproches; c'est la meilleure réponse à toutes ces rabâcheries d'Allemagne, au sujet de nos mésalliances avec des financiers, qui du reste ont toujours été d'aussi bonne maison que les Fugger de Babenhausen, et qu'on a toujours eu soin de faire anoblir avant de contracter une alliance avec eux, et de les faire signer au contrat.

J'aurais bien autre chose à vous dire au sujet de cette maison de Prusse, qui n'avait originairement que la petite seigneurie de Nuremberg, et qui n'était parvenue jusqu'à son marquisat de Brandebourg et son duché de Prusse qu'en prêtant sur gages, et par une succession continuelle de fourberies et de filouteries les plus notoires. On dirait que ces méchans puînés des seigneurs de Hohenzollern, ont été les juifs du saint-empire romain. Je pourrais vous dire encore une chose qu'on voudrait dissimuler au sujet de ces petits comtes de Hapsbourg, qui sont devenus Archiducs d'Autriche, et dont la postérité va s'éteindre avec la bonne et respectable Marie-Thérèse; c'est à savoir que dans toutes les anciennes chartes du royaume transjurain, ils ne se trou-

vent jamais nommés ou mentionnés qu'après les évêques de Basle et de Lausanne, à la suite des comtes de Fribourg et des comtes de Gruyères, leurs voisins. Mais il y a long-temps que ma parenthèse est ouverte, et j'aurais envie de la fermer pour en revenir à Mme d'Egmont. Qu'en pensez-vous?)

Le public de Versailles entrait par une porte et sortait par une autre, en décrivant dans sa marche rapide un quart de cercle autour du grand couvert. Nous étions assises à la droite du Roi, auprès de la porte d'entrée, et Mme d'Egmont se trouvait à mes côtés, la dernière au premier rang, c'est-à-dire au plus près du public.

J'avais entendu comme une sorte de rumeur confuse et contenue, discrète, étouffée par le respect, et je vis l'exempt des gardes-du-corps parler avec un militaire qui tenait ses regards attachés sur Mme d'Egmont. C'était un jeune homme admirablement beau. Son habit était celui d'un simple soldat; mais sa physionomie spirituelle et passionnée, sa tournure élégante et sa coiffure à la Létorière, auraient pleinement satisfait l'amour-propre ou la fatuité du grand seigneur le plus vaniteux. Vous vous doutez bien qui c'était? mais comme je ne pensais pas continuellement à

M. de Guys et que je ne rêvais jamais de M. de Gisors, je ne fus pas frappée de leur ressemblance, au premier aspect.

Je jetai les yeux sur Mme d'Egmont, à qui je ne pouvais rien dire à l'oreille, à cause de nos paniers et de la ruelle d'étiquette entre nos tabourets.... la pauvre femme était dans un trouble visible ; elle avait les yeux fixes, elle tenait son visage à moitié caché par un éventail (au mépris de l'étiquette de Versailles, car alors on ne prenait jamais la liberté d'ouvrir son éventail devant la Reine, à moins que ce ne fût pour en user en guise de *soucoupe* et pour présenter quelque chose à S. M.). En attendant, le beau jeune homme était immobile, en contemplation devant la belle dame aux hyacinthes, sans s'embarrasser de la présence du Roi, et sans prendre garde à l'exempt qui lui disait de passer outre et de ne pas s'opiniâtrer à barrer l'entrée de la salle, où son temps d'arrêt interrompait la marche du public et le service de MM. les gardes-du-corps. Il n'écoutait pas et n'entendait rien. On fut obligé de l'arracher de la salle, et Mme d'Egmont ne put s'empêcher de faire entendre un gémissement douloureux, dont je fus désespérée.

Le Roi qui savait toujours par la police de Paris toutes les aventures et les allures de tout le monde,

ce dont il gardait un secret impénétrable et glacé comme le marbre d'un sépulcre, le Roi suivit ici l'inspiration de son noble cœur et du sang généreux qui l'animait. Il fit approcher l'exempt de ses gardes. — Monsieur de Jouffroy, lui dit-il, assez haut pour être entendu par nous, en tournant la tête et dirigeant sa voix de notre côté, mais, sans porter les yeux sur Mme d'Egmont, — c'est l'appareil qui l'aura surpris et troublé ; — c'est peut-être la vue de la Reine? ajouta-t-il en s'inclinant devant elle et lui faisant un sourire adorable. — Qu'il aille en paix, ce jeune homme ; allez commander qu'on le laisse tranquille. — Je ne vous en remercie pas moins pour votre exactitude.

Mme d'Egmont respira doucement et profondément, comme une personne allégée d'un poids accablant et d'un supplice affreux. Elle reprit un peu de contenance et de physionomie ; mais il s'était établi des chuchottemens dont on voyait qu'elle était l'objet, et le Maréchal de Richelieu la regarda deux ou trois fois d'un air courroucé.

Que la fin du banquet me parut longue, et que j'avais grand'pitié de sa fille ! quelle situation pour elle, et quel embarras pour s'en expliquer avec une femme de mon caractère ! avec moi, dont elle appréhendait toujours le blâme et dont elle

redoutait la sévérité !... Elle aurait eu grand tort pour ce jour-là, et ce fut au point que l'amitié que je lui portais me rendit souple et câline, à cet excès que j'en allai faire une foule de complimens affectueux et de politesses prévenantes aux ennemis des Richelieu, ainsi qu'à toutes les dames qui passaient pour ne pas aimer Mme d'Egmont. J'espérais que ces coquetteries-là tourneraient à son profit. Pauvre Septimanie !.....

En montant dans nos chaises au pied de l'escalier, et sous le vestibule de Mesdames, filles du Roi, au moment où mes porteurs allaient soulever la mienne, qui devait passer la première, j'entendis derrière ma chaise une voix sonore et vibrante qui disait avec un accent d'alarme et d'enivrement, — c'est vous ? — c'est bien vous!... Je ne vis personne et je n'entendis pas la réponse de Septimanie, qui ne fit que pleurer sans me rien dire en nous en revenant à Paris. Heureusement que ma femme de chambre s'était endormie d'avance en nous attendant dans la berline, et qu'elle ne s'aperçut de rien.

J'allais aller à l'hôtel de Richelieu le lendemain matin, pour y voir Mme d'Egmont, quand on vint m'annoncer M. son père. Il avait sans doute espéré que mon empressement et ma surprise lui aplaniraient la voie des explications, et que j'al-

lais ouvrir la tranchée devant lui ; mais le Maréchal de Richelieu n'était pas un homme à qui je voulusse parler ouvertement sur pareilles matières. Les gens dissolus se trompent toujours à la compassion pour les peines du cœur, qu'ils suspectent de complaisance. Ils n'entendent rien à la bienveillance gratuite, à cette indulgence vertueuse et charitable à qui les théologiens ont donné le doux nom de mansuétude. Ils ne peuvent jamais s'expliquer un sentiment qui soit intermédiaire entre l'austérité rigoureuse et l'approbation coupable. La sévérité des honnêtes femmes et la connivence de celles qui ne le sont pas, voilà tout ce qu'ils attendent, et voilà tout ce qu'ils savent de nous.

Je lui parlai continuellement de notre ennuyeux procès contre les Lejeune de la Furjonnière, et je le fis désemparer au bout d'une demi-heure, ainsi que je l'avais calculé d'avance, à quelques minutes de plus ou de moins. Ce fut un malheur avec un mauvais calcul de ma part, car il supposa que j'avais abandonné sa fille à l'irritation de Mmes de Grammont, de Forcalquier, d'Esparbès, etc., qui disaient des indignités sur elle, en oubliant toutes les politesses que je leur avais faites au grand couvert. On osait dire insolemment et très injustement, je n'en doute pas,

que M[me] la Comtesse d'Egmont avait eu des entrevues assez fréquentes avec un beau soldat qui la prenait pour une petite bourgeoise, qu'ils se donnaient rendez-vous à la barrière Saint-Jacques, etc.... Toujours est-il que ce fut Septimanie qui vint réclamer mon assistance auprès de son père, en faveur du jeune Séverin, que le Maréchal de Bellisle avait eu l'inhumanité de faire chasser des gardes-françaises, et qu'il voulait faire embarquer pour le Sénégal, où les Européens ne sauraient vivre plus d'un an. — *Allons donc, Marquise*, me dit le malicieux personnage, en ricanant de me voir empêtrée dans cette méchante affaire, et en triomphant de me voir venir à lui, *donnez-moi donc des nouvelles de votre procès avec M. Lejeune de la Furjonnière, qui voudrait porter un Créquier de gueules en champ d'or?* — Mousieur, lui répondis-je, je suis une de ces pauvres femmes à préjugés qui respectent leurs maris et le nom qu'elles portent : je n'entends pas raillerie sur nos armoiries ; ayez la prudence de ne pas jouer avec des armes d'aussi bonne trempe, si bien chargées, et dont la détente est si facile... — *Dans tous les cas, la vôtre n'est pas rouillée, Marquise, à ce qu'il me paraît!* — Ayez la bonté, Monsieur, de ne pas faire le joli-cœur avec moi, vous trouveriez à qui parler, je vous en préviens!

— *Mais bonnement*, reprit-il avec un faux air de distraction, *comment voudrait-on que je prisse fait et cause et que j'allasse m'intéresser pour ce beau garçon? On dirait, j'espère, que c'est pour faire plaisir à ma fille; mais je ne veux pas traiter mon gendre comme un bœuf de son pays, en lui mettant des clochettes au bout des cornes.* — Mettez-y plutôt du foin, comme on fait pour se garantir des buffles, lui dis-je alors, et soyez bien assuré que si vous n'abandonnez pas Septimanie à la méchanceté de mesdames telles et telles, son mari va la défendre et la soutenir envers et contre tous. Si nous abandonnons ce pauvre M. de Guys à la haine de son père, votre malheureuse fille en perdra la tête avant d'en mourir de chagrin. Vous la compromettrez avec le monde et avec son mari; qu'y gagnerez-vous? Ils ne se reverront jamais, j'espère et m'assure-t-elle.....

Le Maréchal me dit alors : — *Je vous assure que j'en ai grand' pitié! je l'ai fait venir ici, votre jeune homme, et j'ai trouvé que c'était bien le plus doux, le plus hardi, le plus aimable, et le plus joli garçon de la terre. Si je lui donnais, dites donc, quelque papier, comme qui dirait une sauvegarde de la connétablie, par un brevet de moi pour être lieutenant des Maréchaux de France ou bien secrétaire à notre tribunal du Point-d'honneur?*

Qu'est-ce qu'il en dirait, M. de Bellisle, qui n'y pourrait que faire? Car, au fait, c'est moi qui suis Doyen des Maréchaux; c'est moi qui tiens la place du Connétable, et M. de Bellisle n'y verrait que du feu, ce dont il avait grand' peur dans notre jeune temps, soit dit en passant, et sans jalousie contre lui.

Comme j'étais au fait de la haine infernale et de la diabolique animosité dont ces deux vieux courtisans étaient rongés l'un pour l'autre, je vis que le Maréchal de Richelieu prendrait plaisir à contrecarrer le Maréchal de Bellisle, en protégeant celui qu'il appelait mon jeune homme, et à qui je n'avais parlé de ma vie. Je vis clairement alors que le Maréchal de Richelieu avait été bien aise d'en recevoir une sollicitation de ma part, afin de pouvoir s'appuyer sur l'approbation d'une personne considérable et qu'on n'accuserait pas de se comporter à la légère. J'acceptai sa proposition de sauvegarde, et puis je consentis à le voir chez moi, cet aimable, intéressant et malheureux Séverin! Je regrettai d'abord de ne l'avoir pas connu plus tôt; mais, depuis, j'ai souvent et douloureusement regretté de l'avoir jamais connu! M. de Créquy l'aimait comme son fils, et mes grand'tantes avaient fini par l'idolâtrer. Hélas! quelque temps après que son brevet de la conné-

tablie fut expédié, on apprit qu'il avait disparu de la maison qu'il habitait rue Saint-Jacques, pendant la nuit et sans qu'on ait jamais pu découvrir par quel accident, par quels moyens; sans qu'on ait jamais pu savoir à quoi l'attribuer, à qui s'en prendre?....

Ma pauvre Septimanie en a reçu le coup de la mort. Elle a langui pendant quelques années, et tant qu'un reste d'espérance a pu la soutenir. Enfin, je l'ai vue se consumer dans une fièvre lente, et le flambeau de sa vie si brillante et si fortunée s'est éteint dans les larmes.

Je n'oublierai jamais l'ardeur et la simplicité de ce double attachement, de cette prodigieuse affection, de ces deux amours bizarres, inexplicables, inouïes, qu'elle avait trouvé le secret de répartir, avec exactitude et comme en équilibre, sur deux objets tout à fait différens et parfaitement semblables; entre un homme mort et un vivant; entre le renommé, l'éclatant Comte de Gisors, et un pauvre jeune homme obscur, un malheureux enfant abandonné. Je n'oublierai jamais ses derniers momens, où le souvenir de ces deux aimables frères était confondu dans un même sentiment de fidélité si naïve et si tendre!

CHAPITRE VIII.

Un abbé Janséniste. — Recette pour étuver les choux rouges. — Chanson de Voltaire. — La Présidente Talon. — Le Chevalier Talon. — Sa petite femme et leurs descendans. — Le Diacre Pâris. — La vie qu'il menait. — Ses disciples. — La Baronne de Montmorency, née de Charette. — Anecdote sur M. de Talleyrand en 1796. — Le Chevalier de Folard. — M. Carré de Montgeron. — Le Vicomte de Nesmond, l'Abbé Taboureau, la famille Blanchard, etc. — Mort du diacre Pâris. — Pèlerinages à son tombeau. — Le Cimetière de Saint-Médard. — Les convulsions. — Fermeture du cimetière. — Enlèvement nocturne du cercueil. — Révélation d'un ministre. — Louis Racine. — Son poëme de la Grace et sa gouvernante crucifiée. — Manœuvre du Duc de Richelieu pour voir opérer les convulsionnaires.

Un dimanche de la septuagésime, à l'heure de vêpres, j'étais à la porte de Saint-Sulpice, où j'attendais un des suisses de l'église, que mes valets étaient allés chercher pour me faire ouvrir ma chapelle et m'y conduire à travers la foule. Je vois arriver à ma portière un jeune abbé très-pâle et très maigre, avec des cheveux longs et plats. Il avait les mains tellement sales et il était si déguenillé que je l'aurais pris pour un mendiant. Il tenait un papier qu'il me présenta de la

part de Madame Duchesse d'Orléans, la défunte, en me disant que c'était une obligation de conscience qu'il avait à remplir. — MADAME est morte ADMIRABLEMENT, poursuivit-il, en grimaçant l'édification béate, en baissant ses yeux en terre et formant sa bouche en ogive; — il m'a paru que MADAME avait pris engagement de vous procurer cette présente chose que je lui ai promis de remettre à vous, en main propre, à cette fin de lui tranquilliser la conscience, lorsqu'elle a senti qu'elle allait passer de cette vie présente en la future, assistée par moi, qui ne vaux rien du tout, sinon par la gratuité du béni.

Je reconnus l'argot des Quesnellistes, et je lui répondis que la *gratuité* ne s'accordait guères avec la *prédestination*.

Cette exécution testamentaire de Madame, consistait dans une recette pour accommoder les choux rouges avec du bouillon, deux quartiers de pommes de reinette, un oignon piqué de girofle et deux verres de vin rouge pour un chou de moyenne grosseur. La défunte avait soin de me recommander de faire échauder les choux rouges à l'eau bouillante, avant de les hacher pour les faire cuire au bouillon. — *Je vous veux envoyer ceci que je me souvenais vous avoir promis à plusieurs fois*, avait-elle ajouté sur la même

feuille, *et c'est en marque de pleine et sincère réconciliation chrétienne.*

Le tout écrit de sa plus belle écriture germanique en lacs d'amour, et signé CHARLOTTE DE BAVIÈRE.

Cependant, le suisse attendait que je descendisse de voiture, mes laquais s'étaient mis sous les armes en portant, qui l'un qui l'autre, un coussin de prie-dieu, mon sac aux livres d'église et mes carreaux, lesquels étaient galonnés, brodés et blasonnés, ni plus ni moins superbement qu'il était d'usage et de convenance, alors. Voilà mon homme qui s'en indigne et s'en irrite : il m'exhorte à montrer plus d'humilité chrétienne et se met à me sermonner sur les pompes de Satan, à propos d'un sac de velours avec des glands d'or. — Femme pécheresse et vaniteuse, laissez-nous vous montrer les voies du ciel ! ajouta-t-il en manière d'épilogue.

— Monsieur l'abbé, procédons par ordre de matière, lui répliquai-je, et d'abord, pour qui me prenez-vous ? Dites-moi ceci........ Ah, ah ! j'ai donc la figure et la mine d'une femme de 40 ans, je ne m'en serais pas doutée, et voilà ce que je vais déposer aux pieds de la croix. Je vous répondrai premièrement que je ne suis pas du tout la Vicomtesse de Mouchy, et je vous recomman-

devez d'apporter une autre fois plus de précaution dans la délivrance des legs dont vous vous serez chargé (1). Je vous restitue votre papier pour le remettre à Mme de Mouchy qui est très-gourmande, et du reste, je n'oublierai jamais la bonne instruction de votre illustre pénitente, car j'aime et j'estime les choux rouges, Monsieur l'Abbé, et vous m'inspirez assez de confiance pour vous dire que c'est justement un ragoût dont je voulais me procurer la recette. A présent, Monsieur, sermon pour sermon.

Je vous dirai que dans tous les rangs, pour toutes les places et dans toutes les positions sociales où la Providence divine fait naître les hommes et les femmes, il y a des graces d'état, mais qu'il y a aussi des devoirs d'état; il y a des obligations de convenance extérieure auxquelles on ne saurait manquer sans porter un notable préjudice à l'édification du prochain. Les téméraires et le vulgaire en général y soupçonneraient de l'hypocrisie qui est un scandale, et surtout de la part d'un ecclésiastique qui doit toujours s'habiller assez régulièrement pour ne pas s'exposer à la dérision des impies en s'attirant l'admiration des

(1) Marguerite-Eugénie de Laval, Vicomtesse de Mouchy et Dame d'Atours de la Duchesse de Berry, fille du Régent. *Voyez* ce que l'auteur en a dit, pag. 310 du 1er volume.

fanatiques. (Prenez garde à l'état de votre haut-de-chausses, lui dis-je à l'oreille, si vous ne le faites pas raccommoder, vous nous montrerez bientôt....... tout autre chose que les voies du ciel?) Il en fut d'abord interdit, cet Abbé; ensuite, il jeta sur les gens de ma suite et sur ma personne un coup d'œil rempli d'amertume et de souverain mépris.

Il faut vous dire que la Présidente Talon s'était arrêtée pour nous regarder avec un air de surprise; mais il faut commencer par vous dire un mot ou deux sur la Présidente Talon, Françoise de Chauvelin, laquelle était fille du Garde-des-Sceaux, et laquelle était veuve de mon cousin, Louis-Denys Talon, Marquis du Bouloy et Président à Mortier au Parlement de Paris. Nous étions parens du quatrième au cinquième degré, parce que la grand'mère de ma mère était Mademoiselle Talon, fille de cet illustre Avocat-Général Omer Talon, Seigneur de Sèvres, qui nous a laissé de curieux mémoires. Cette famille parlementaire était traitée par le Roi Jacques et la Reine Marie de Modène, à leur cour de St.-Germain, avec une distinction toute particulière, attendu que c'était la première famille de gentilshommes irlandais et catholiques qui se fussent expatriés pour garder la foi de leurs ancêtres, et qui fussent venus se réfugier en

France. Le premier de ceux-ci fut un Baronnet d'Irlande qui s'appelait Sir Arthur Talon, lequel était colonel d'un régiment irlandais au service de Charles IX et de Henry III. C'était un géant pour la taille, un lion pour le courage, un taureau pour la force, et je suppose, un dragon pour la jalousie, car il enfermait quelquefois sa petite Miladi Talon, qui n'avait pas plus de trois pieds de haut, dans un coffret qu'il portait sous son bras. Mon oncle le Grand-Prieur en avait ouï dire aux vieilles gens et en avait retenu quantité d'histoires. Ce qui me reste à vous dire au sujet de la Présidente en question, c'est qu'elle était une aimable et spirituelle personne, intime amie des Breteuil.

— Mais mon Dieu! me dit-elle, est-il possible et comment se fait-il que je vous trouve en colloque avec mon imbécile de neveu? — Comment, c'était l'Abbé de Pâris, le Diacre, le fameux Diacre Pâris? — Et vraiment oui, dit-elle; — avec ses quatre-vingt mille livres de rente et sa charge de Conseiller de grand-chambre, vous savez la vie qu'il mène et vous voyez sa belle dégaine! Il y a deux ou trois ans que je ne l'avais aperçu.

— Prends garde à ton pied en entrant dans la maison du Seigneur! s'écria-t-il en regardant sa

tante avec un air comminatoire et pharisaïque. Ensuite il se prit à dire à un laquais qui portait le sac d'église de la Présidente et la queue de sa robe ; — ne frémis-tu point de ce que tu vas faire en présence du Dieu jaloux? et crac, il abat d'un coup au tranchant de son avant-bras, la queue de cette belle robe qui s'échappe des mains du laquais et tombe dans la poussière sur les marches du péristyle. — Mais le vilain fou, dit-elle, ne veut-il pas que je me salisse et que je laisse traîner mes robes, afin d'être aussi malpropre que lui?

— Allez, Monsieur, allez ! s'écriaient les trois laquais et le cocher de Mme Talon (qui étaient rouges de colère), si ce n'était à cause de l'excommunication parce que vous êtes dans les ordres, nous vous casserions joliment les os pour avoir osé porter la main sur la robe de Madame la Présidente, que toute sa famille condamne à mort et que son mari en a fait pendre qui valaient cent fois mieux que vous ; peut-être plus de deux mille !

Voltaire en avait fait une sorte de complainte. Elle est amusante, et je la ferai mettre dans mes pièces justificatives (1).

(1) *Voyez* Prédication janséniste de M. l'Abbé de Pâris, Conseiller du Roi en sa cour des Pairs et de Parlement, relativement à la manière de fricasser les choux rouges. *Suivie* d'un sermon moliniste de Mme la Marquise de Créquy sur le déplorable et scandaleux état de la culotte du saint Diacre.

On eut connaissance à la même époque d'une singulière requête des moines de Morimont, autres jansénistes, qui sollicitaient du Roi la faveur de sa protection pour obtenir de Rome un indult qui leur permît de s'habiller comme des prêtres séculiers, et qui les dispensât de l'obligation du jeûne conventuel et de l'abstinence des alimens gras pour tous les jours licites. Ils proposaient, en échange, de se charger de l'éducation de douze gentilshommes, qu'ils s'obligeraient à faire élever convenablement. Il est à savoir que le Prieur claustral de l'abbaye de Morimont était alors Dom Louis de Pâris, oncle du fameux Diacre.

Le Roi n'avait pas manqué de mettre le placet à néant, mais je me chargeai de répondre à ces moines en publiant la requête suivante à N. S. P. le Pape.

« SUPLIENT HUMBLEMENT,

« Les mousquetaires noirs et gris de la garde « du Roi, à l'effet d'obtenir par le crédit de Votre « Sainteté, qu'ils puissent être dispensés de porter « l'uniforme et la soubreveste, afin de pouvoir se « présenter d'ores en avant aux bals d'Opéra, dans « les coulisses ou les guinguettes, aux foyers des « théâtres de Paris et autres lieux, en habit qui ne

« les puisse faire reconnaître pour serviteurs du Roi « Très-Chrétien. En reconnaissance de ce bienfait, « les soussignés s'engagent à faire maigre les ven- « dredis de chaque semaine, à condition qu'on leur « octroyera les étangs et les viviers des Pères « Bernardins. Ils proposent, en outre, à S. M. « d'élever gratis douze jeunes demoiselles bien « nées. »

Le Roi, la Reine et M. le Cardinal de Fleury s'en divertirent; il n'y eut pas jusqu'à M. le Chancelier qui n'en déridât son front, et celui-ci fit dire à l'Abbé-Général de l'ordre de Citeaux que s'il entendait jamais reparler de cette requête, ce serait à moi qu'il adresserait et renverrait les révérends pères de Morimont. Ce relâchement pour l'observation des règles monastiques avec la manie des sécularisations était encore un des produits et des bienfaits de la régence.

L'Abbé de Pâris mourut à 35 ou 36 ans, dans un grenier du faubourg Saint-Jacques, et d'inanition, de froid, de misère! On l'inhuma dans le petit cimetière de la paroisse de Saint-Médard au même quartier Saint-Jacques, et l'on fut assez long-temps sans entendre parler de son tombeau. Voici quels étaient ses principaux disciples en Jansénius.

Au premier rang, et de toute manière, on y voyait figurer la Baronne de Montmorency. (Je vous ai déjà parlé d'elle à propos de sa nièce, Mlle de Charette, dont elle aurait voulu forcer la vocation religieuse, et qu'elle a déshéritée totalement). Elle allait *ouvrer chez le saint Diacre*, comme ils disaient, c'est-à-dire ajuster des brides sur des sabots, et travailler à faire de si vilaines chemises en toile si grossière, que les pauvres ne s'en voulaient pas servir de peur de s'écorcher. Il en était ainsi de la soupe qui se fabriquait chez le S. Diacre, où tous ses disciples allaient écumer la marmite à tour de rôle. Si les mendians n'en mangeaient pas, c'est qu'ils n'en voulaient point. Il n'y avait jamais que des aveugles qui s'arrêtassent à la porte de l'Abbé de Pâris, et c'était, disait-on, parce que leurs *conducteurs* y mettaient de l'obstination. Ceci faisait dire à M. l'Archevêque que la doctrine des jansénistes était si fort exclusive, que leurs charités n'aboutissaient qu'à nourrir les chiens des aveugles. Mme de Montmorency n'a pas manqué de tester et d'établir fidéi-commis sur fidéi-commis en faveur de la Boîte-à-Perette; elle a légué toute sa fortune aux *Appelans* contre la bulle *Unigenitus*, qui s'en sont fait le partage; l'Archevêque schismatique d'Utrecht et sa petite église en ont re-

cueilli trente-deux mille livres de rente, et l'Abbé Grégoire en touchait mille écus de pension quand il était à l'Assemblée constituante. On n'a supprimé cette allocation que lorsqu'il a été désigné pour évêque constitutionnel de *Loir-et-Cher* (1).

Cette folle Baronne était l'unique héritière de la branche aînée des Charette qui n'avait pas moins de quarante mille écus de rente en belles terres nobles. Il en résulta que MM. de Charette de Bois-Foucault, de Monthébert et de la Contrie qui devaient naturellement hériter d'elle, à défaut de Mme de Clisson qu'elle avait exhérédée, ne manquèrent pas d'attaquer et de poursuivre judiciairement le premier légataire apparent de leur cousine; ce qui de cascade en écluse, et de fidéi-commissaires en prête-noms, finit par aboutir

(1) M. de Talleyrand fit écrire, à titre de confrère, à l'Archevêque janséniste d'Utrecht, M. Van Loon, pour se réclamer des services qu'il avait rendus à la *bonne cause* en faisant opérer l'organisation de l'église constitutionnelle de France. M. de Talleyrand ne possédait plus alors que *sept cent cinquante livres*, qui ne pouvaient, disait-on, suffire à son passage d'Amérique; il ne pouvait plus compter sur l'*obligeance de personne;* on savait qu'il devait exister, à la disposition de l'archevêque d'Utrecht, des fonds applicables aux ecclésiastiques *opposans*, et provenant de la riche succession d'une Dame française à laquelle M. de Talleyrand prétendait avoir l'honneur d'appartenir (ce qui n'était pas du tout la vérité). Ce que je vous puis donner pour certain, c'est qu'il en a reçu quinze cents florins à titre de secours, en l'année 1795.

(*Note de l'Auteur.*)

à ladite Boîte-à-Perette, où tous les biens de Mme de Montmorency furent engloutis ; faute de preuves à ce que disaient Messieurs des Enquêtes, et faute de justice à espérer, disaient nos francs-bretons, quand il y avait à juger des appelans du formulaire au Parlement de Paris. Il est certain qu'il y avait tout à risquer quand on plaidait contre un non-conformiste devant la première et la deuxième chambre des Enquêtes ; et si le Grand-Conseil n'avait pas pris le parti d'évoquer à lui l'instruction des miracles de Saint Pâris, et de s'attribuer la police du cimetière de Saint-Médard, je suis persuadée que les jansénistes y feraient encore aujourd'hui leurs sauts périlleux, avec des contorsions, d'épouvantables hoquets, des processions à quatre pattes et autres miracles ?

Au troisième degré de la hiérarchie du Diacre Pâris et de la Baronne de Montmorency, tout le monde était consterné de voir figurer le pauvre Chevalier de Folard, à qui la tête avait tourné par le quesnellisme.

Charles de Folard, Mestre-de-Camp, Gouverneur des ville et citadelle de Bourbourg, membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de Londres, était né de parens nobles en 1669, au château de Varcy dans le comtat Venaissin. Il avait été honoré de la plus sincère amitié par le

Maréchal de Créquy, le Maréchal de Villars, le Maréchal de Berwyck, le Roi Charles XII et le Maréchal de Saxe. Les principaux ouvrages qui nous restent de lui sont d'abord un excellent commentaire sur Polybe en six volumes in-4°, lequel ouvrage est universellement estimé des tacticiens; ensuite un traité de la défense des places fortes, un ouvrage intitulé Nouvelles découvertes sur le système des colonnes, avec un traité de la guerre de Partisan, dont M. de Créquy faisait le plus grand cas; enfin, une relation des Miracles opérés par l'intercession du Bienheureux Diacre, François-Julien-Marc de Pâris.

Le Chevalier de Folard avait été blessé d'une mousquetade dans les reins, ce qui le faisait boiter ridiculement en se renversant le corps en arrière et se relevant tout de travers, comme un automate à ressorts détraqués. Les convulsionnaires de St.-Médard imaginaient apparemment que c'était un effet de la grace efficace; car aussitôt qu'ils le voyaient arriver dans leur cimetière ou dans leurs galetas, les cris pharamineux, les bonds, les sauts-de-carpe et les contorsions y centuplaient d'ardeur et d'activité frénétique.

Arrivaient ensuite à la file Dom Gabriel du Pineau, Genovéfain défroqué; M. Carré de Montgeron, Conseiller aux enquêtes; le Vicomte

de Nesmond qui était un imbécile ; M. Danger de Sainville qui était en enfance depuis l'âge de raison ; l'Abbé Taboureau qui sortait de St.-Lazare et qui avait risqué de monter sur le tabouret ; enfin M. Blanchard, Docteur en Sorbonne, avec Mme Blanchard et tous leurs enfans de tous les âges, au nombre de quatorze ou quinze. Les grands allaient au marché pour le saint Diacre et balayaient la rue devant sa porte, et les plus petits soufflaient le feu derrière la marmite, en protestant contre la bulle *Unigenitus* à qui mieux-mieux. C'était un petit Blanchard de l'entre-deux qui mouchait toujours la chandelle et qui l'éteignait à chaque fois, de manière à ce qu'il était indispensable d'en faire couler et d'en sacrifier une partie pour rallumer le reste. M. de Nesmond nous disait que c'était une calamité bien rude, une croix bien lourde à porter ! mais que le saint Diacre y mettait une douceur, une générosité surhumaines ! et que surtout, le père Blanchard édifiait tout le monde, en recevant une humiliation si fréquente avec une résignation miraculeuse !

Les bas-côtés de la petite église étaient remplis d'ouvriers pénitens-non-conformistes, de vieilles bourgeoises et de petites rentières ; de vieux Auditeurs des comptes, de clercs fanatiques et de

paperassiers du châtelet, pêle-mêle avec des servantes et des Oratoriens. Toutes les cuisinières et les vieilles servantes étaient devenues jansénistes. On n'a jamais pu s'expliquer pourquoi les cuisinières s'étaient passionnées contre le formulaire et pour les 101 propositions censurées par le Pape Clément XI?

Cependant, toutes ces parades nocturnes au cimetière de St.-Médard avaient quelque chose de si formidablement lugubre et de si scandaleux, que le Roi séant en son conseil ordonna d'en murer les portes, ce qui fut exécuté prestement malgré les réclamations, les oppositions, les suppliques et les mémoires à consulter du Conseiller Carré de Montgeron qui fut exilé dans une de ses terres à 40 lieues de Paris. On sait que les jansénistes écrivirent sur une de ces portes condamnées :

« De par le Roi ! défense à Dieu
« D'opérer miracle en ce lieu. »

Voilà comme ils se vengèrent de la puissance royale en attendant mieux, et du reste on escalada plusieurs fois les murailles du même cimetière afin d'y cueillir des herbes sur le tombeau du bienheureux Pâris. Quand ces végétaux salutaires eurent été moissonnés jusqu'à la racine, on

y recueillit de la terre, et tellement que le cercueil en fut à découvert, ce qui décida le Lieutenant de police à le faire enlever nuitamment, inopinément, et sans que les Quesnellistes aient eu la consolation de savoir ce qu'il en avait fait. (M. de Maurepas m'a confié qu'on l'avait déposé dans le beau milieu de la rivière, entre l'île St.-Louis et l'île Louviers. C'est une révélation que je n'aurais pas faite il y a quarante ans!)

Messieurs de Créquy, de Durfort et de Richelieu avaient comploté d'aller assister à une séance des convulsionnaires; mais l'exécution du projet n'était pas facile. Il fallait découvrir d'abord le lieu de l'assemblée; il fallait être prévenu du jour de la réunion, il fallait se procurer une sorte de mot d'ordre, et sur toute chose, il fallait empêcher le Vicomte de Nesmond de s'y trouver ce jour-là (M. de Nesmond n'avait pas eu l'esprit de nous cacher la part qu'il y prenait), afin qu'il ne pût reconnaître aucun de ces Messieurs sous leur déguisement. Vous allez voir comment M. de Richelieu manœuvra pour en parvenir à ses fins?

M. Racine avait une gouvernante, et c'était une janséniste forcenée qui s'était déjà fait crucifier deux ou trois fois. Ce n'était pourtant pas que M. Racine fût devenu convulsionnaire et Paricolâtre? Il n'était pas entièrement convaincu des

miracles de Saint Pâris, il n'éprouvait aucune édification de ce que Mlle Bergerat, sa gouvernante, allait se faire donner des coups de bûche sur la poitrine et des coups de maillet sur la tête en l'honneur du Père Quesnel et consorts; il avait osé désapprouver que Mlle Bergerat se fît enclouer les pieds à titre de *secours*, ce qui l'avait obligée de rester au lit pendant plus de six mois, au lieu de surveiller leur petit ménage. Enfin ce pauvre M. Racine était un homme inconséquent; il était demeuré comme un *traîneur* en arrière des autres jansénistes; il en était resté sur le bord de l'abîme avec la grammaire et la logique de Port-Royal à la main.

C'était le Duc de Durfort qui nous avait donné tous ces détails sur l'intérieur du ménage et le for-intérieur de Louis Racine, car celui-ci ne voyait absolument aucune autre personne que le supérieur de l'Oratoire qui était son directeur, et la vieille Princesse de Bournonville qui était la grand'mère de M. de Durfort. Il nous disait aussi que Louis Racine ne faisait autre chose que de copier, raturer, recopier, revoir et corriger son fameux poème de la Grace. — Informez-vous donc, lui dis-je une fois, s'il a fini par se procurer le recueil des fables de M. de La Fontaine? Car on voit dans les lettres de son père que c'est un livre

de poésies *qui méritent la peine d'être lues*, et Jean Racine ajoute en écrivant à son fils : — *Priez M. Despréaux de vouloir bien vous les prêter : je crois me souvenir qu'il en doit avoir un exemplaire.* Il est bon d'ajouter à tout ceci que M. de Richelieu demeurait encore à la Place-Royale, et que M. Racine, avec sa gouvernante, était logé dans une petite maison du cul-de-sac Guémenée qui donnait sur le jardin de l'ancien hôtel de Richelieu.

CHAPITRE IX.

Le Duc de Richelieu séduit une janséniste. — Le conseiller honoraire. — La vénalité des charges. — Révélation d'un enfant janséniste touchant les paroissiennes de St.-Roch. — Le Vicomte de Nesmond. — Il est mystifié par le Duc de Richelieu. — Son voyage à Fontainebleau par lettre-close. — Le gentilhomme ordinaire et les lettres de cachet. — Récit du Marquis de Créquy sur une séance des convulsionnaires. — Partialité du parlement de Paris pour les quesnellistes. — Arrêts du même parlement contre les jésuites. — Arrêt du parlement de Paris contre l'inoculation.

Le Duc de Richelieu commença par se déguiser en jeune ouvrier. (Je vous ai parlé du Maréchal de Richelieu dans sa vieillesse et le voilà qui se retrouve dans sa jeunesse, aujourd'hui : ne vous y perdez pas, mon enfant, c'est vous faire de la chronique à rebours, mais c'est qu'il a fallu reprendre l'histoire des convulsionnaires à son origine.) M. de Richelieu s'habilla donc comme un apprenti janséniste, et tandis que Louis Racine était à corriger son poème de la Grace efficace, il s'introduisit à pas de loup, le jeune Richelieu, dans la chambre à coucher de la gouvernante, à laquelle il se mit à raconter cinquante mille choses édifiantes et passionnées, tout à la fois.

—Il avait une jolie fortune, et s'il était vêtu sim-

plement, c'était par modestie. — Il était janséniste à l'excès! à l'égal de Saint Cornelius de Jansen, de Saint Quesnel, de Saint Soanen, de Saint Pâris et de Saint Cyran lui-même! — Saint Saint-Cyran, reprit-elle, — en parlant de notre Saint Frère le Saint Abbé du Verger d'Hauranne, il faut dire Saint Saint-Cyran; il est deux fois Saint! Ce mauvais garçon lui dit ensuite qu'il avait eu le bonheur et l'édification d'assister à l'administration des coups de bûche, à la crucification secourable et au reste de la passion de Sœur Françoise (Mlle Bergerat), ce dont il avait éprouvé toute sorte d'admiration pour elle. — Il avait une dévotion toute spéciale pour les reliques du petit Cotte, et particulièrement pour ce bienheureux bossu que les molinistes avaient martyrisé; — il était vrai, il était obligé de convenir, il avouait humblement, qu'il avait senti quelques mouvemens d'attrait sensuel et de prédilection corporelle pour Sœur Angélique (Mlle du Verger d'Hauranne, qui avait au moins soixante et dix ans). Il avait eu l'idée de la demander en mariage, mais elle avait fait vœu de célibat, et d'ailleurs elle était fort entichée de sa noblesse. — Il avait peut-être un peu trop d'animosité contre les jésuites? Mais le principal défaut qu'il avait et qu'il avouait, c'était une malheureuse infirmité naturelle, originelle et honteuse, qui

consistait dans l'efferrescence et l'ardeur d'un sang trop amoureux, d'où venait qu'il devait se marier le plus tôt possible, afin de se prémunir contre les tentations de la chair et les distractions de l'esprit; il avait pensé que Sœur Françoise aurait peut-être assez de charité pour l'épouser, afin de le faire vivre en sûreté de conscience *et cætera*, s'il vous plaît, car il ne manqua pas d'appuyer sur d'étranges détails avec cette pauvre janséniste, et le reste de son dire était d'une impertinence et d'une effronterie qui vous confondraient !

La demoiselle Bergerat qui n'était âgée que de cinquante-huit ans, ne manqua pas de mordre à la grappe. Je n'ai pas voulu savoir si le Duc de Richelieu s'était donné pour la décider plus de peine qu'il ne disait; je crois bien que certaines démonstrations ne lui coûtaient guères, et toujours est-il qu'il en rapporta pour ses deux amis et pour lui, toute sorte de renseignement sur des noms, des adresses et des mots de passe, avec beaucoup plus d'informations détaillées qu'ils ne leur en fallait.

Il faut vous dire à présent que le Vicomte de Nesmond était le fils et le frère de deux Présidens à Mortier de ce nom-là, et qu'il avait hérité d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris,

dont il n'était resté que simple titulaire, à cause de son peu d'entendement. La grand'chambre avait décidé que Messire Joseph de Nesmond ne pouvait siéger sur les fleurs-de-lis, et qu'il eût à se contenter du titre de Conseiller honoraire. La grand'chambre d'une cour souveraine a toujours décidé souverainement sur le régime personnel et la police intérieure de la compagnie; il est assez connu qu'on ne saurait exercer aucun office judiciaire, aucun emploi dont on hérite, ou dont on se propose de rembourser la finance (ce qui s'appelle improprement *acheter* une charge), à moins d'en avoir obtenu l'agrément et la permission du Parlement ou du corps de magistrature auquel on voudrait s'agréger. Voilà ce que nos sophistes de l'encyclopédie, les novateurs et les autres ennemis de la France, ont appelé *la vénalité des charges de judicature.*

M. Joseph de Nesmond s'était donc fait homme d'épée, et par le crédit du Président, son frère, il avait obtenu que S. M. lui donnât, dans un brevet de capitaine au régiment de Créquy, le titre de Vicomte, titre personnel et sans hérédité. — Quand j'aurai trouvé à faire un bon mariage, nous disait-il encore à 78 ans, je pense bien que mon frère le Président qui est déjà Comte et Patron de la Chapelle-en-Valois, aura certaine-

ment le crédit de me faire ériger une, terre en Vicomté véritable. Le Parlement ne pourrait, exiger, suivant l'ordonnance, que trois clochers, dont un bourg avec haute, moyenne et basse justice, et ce n'est pas la rançon d'un Roi. N'est-ce pas qu'il ne serait pas sortable et praticable que les hoirs des Présidens de Nesmond restassent sans titres à l'armée? C'est un ancien us et coutume de faire, qui ne subsiste plus quand on n'a pas l'honneur d'être du Parlement, où l'on met toujours la gloire à ne porter d'autre qualification que celle de sa charge. — Je vous dirai que je cherche à me marier dans l'île St.-Louis avec quelque fille riche et de bonne maison. Toutes les demoiselles de votre quartier de l'Abbaye sont des pauvresses et des mijaurées qui méprisent nos plus grandes familles de robe. Dans tous ces quartiers du rempart, il n'y aurait pour moi que les filles du Président Pinon, qui est Seigneur de la Grange-Batelière, mais elles sont déjà trop vieilles. J'ai déjà refusé je ne sais combien de femmes de la paroisse St.-Eustache, et je ne voudrais pas épouser une fille de la paroisse St.-Roch quand on devrait me piler dans un mortier!...

M. de Créquy le tourmentait pour en savoir la raison. — Ne serait-ce pas qu'elles sont des coquettes, ou des sorcières, ou des voleuses? ou

peut-être des molinistes?... — Oh non, répondit-il charitablement, et plutôt que de vous en voir former trop mauvais jugement, je vous dirai ce que c'est, si vous promettez à moi de n'en parler point. C'est qu'elles ont presque toutes six orteils à chacun de leurs pieds; c'est le petit Cotte qui nous en a fait révélation. — Il est vrai que ce serait difformité désagréable en hoirie, pour une famille de haute magistrature et de constitution régulière! lui répliqua votre grand-père qui parlait toujours comme il le voulait, et toujours très naturellement dans toute sorte de styles.

Notre vieux janséniste était donc officier supérieur de cavalerie, mais il n'avait jamais voulu se défaire de sa charge de Conseiller qu'il tenait prudemment en réserve, en faveur du fils aîné qu'il attendait et qui n'est jamais venu. La seule fonction parlementaire dont il eut à s'acquitter, consistait à endosser sa robe rouge, une fois par an, par-dessus son uniforme, afin d'aller, en compagnie de Nossgrs de la grand'chambre, à la procession du vœu de Louis XIII. Il n'y manquait jamais, et ce qu'il observait avec non moins d'attention, c'était de laisser flotter sa robe ouverte, afin de laisser voir son uniforme et son épée. Vous allez voir que si je n'étais pas entrée dans tous ces détails de robe et de parement, la suite

de mon récit en aurait pu manquer de clarté.

Nous savions que le Parlement devait être mandé le premier vendredi d'octobre à Fontainebleau, pour y écouter une mercuriale en réplique à des remontrances, et pour entendre la volonté du Roi touchant l'enregistrement d'un édit. M. de Richelieu avait su que les convulsionnaires devaient se réunir le même jour dans une maison du cloître St.-Méderick, et M. de Richelieu ne savait pas trop comment il s'y prendrait pour en écarter le Vicomte. — Je vas le faire enlever, disait-il, et je le ferai garder pendant vingt-quatre heures dans ma petite maison du Roule. Je dirai qu'on l'enferme dans un certain cabinet de la Chine qui n'est éclairé que par un œil-de-bœuf en vitre jaune, avec des magots et des magotines qui remuent la tête et les yeux, qui gigottent en se tirant la langue et qui lui feront des postiqueries étonnantes. Il aura cru voir le diable !

En se promenant sur le Cours-la-Reine, il aperçut, arrivant de Versailles et galoppant avec un portefeuille rouge en sautoir, un Ordinaire de la chambre du Roi qui s'appelait Marolles et dont le père avait été Gentilhomme du vieux Duc de Richelieu.

Le Duc et Pair lui fait signe de la main, il s'avance

et lui demande ce qu'il a dans son portefeuille?

Le Gentilhomme ordinaire s'arrête et lui répond que ce sont des lettres de cachet pour la convocation du Parlement.

— Si tu veux me donner la lettre pour le Président de Nesmond qui vient souper chez moi, lui dit M. de Richelieu, cela va t'éviter bien de la fatigue et du tracas ; il est deménagé depuis qu'il a vendu son bel hôtel de la rue de Vendôme; on ne saurait encore où le prendre (et cent autres mensonges à l'appui de cette invention-là).

M. de Richelieu le fait monter dans son carrosse, ils s'en vont à l'écart, on ouvre le portefeuille, et voilà M. de Richelieu qui se trouve en possession de la lettre de cachet. Il s'était bien attendu que l'adresse en porterait A Mons de Nesmond Président en ma cour de parlement, mais il eut soin d'appliquer sur le mot Président un barbouillage en cire rouge, comme si le cachet d'une autre lettre avait *poissé* sur l'adresse de celle-ci ; M. de Richelieu nous dit que la chose arrivait souvent par suite de la bêtise naturelle et de la négligence habituelle à MM. les Conseillers du Roi, Chauffes-cire en la Chancellerie de France. Il est certain que c'était la corporation la plus stupide du royaume, après celle des maîtres des comptes, et celle des tambours-majors, ajoutait

le Maréchal de Villars. Imaginez la surprise et l'inquiétude du Vicomte de Nesmond, quand il reçut au milieu de la nuit et de Par le Roi! cette lettre scellée du cachet rouge en sceau-privé sur lacs de soie verte ?....

« Mons de Nesmond, je vous faits cette
« lettre pour vous ordonner de vous rendre
« en robe rouge, le vendredi 15 du pré-
« sent mois, à mon château de Fontaine-
« bleau, en la salle dite Gallerie des Cerfs,
« où vous attendrez, en silence, mes
« ordres ultérieurs, à peine de désobéis-
« sance. La présente n'étant à autre fin,
« je prie Dieu, Mons de Nesmond, qu'il
« vous ait en sa sainte garde. »

Écrit à Fontainebleau, etc.

Signé, LOUIS.

Et plus bas,

LE DUC DE LA VRILLIÈRE.

Il se fait réveiller à cinq heures, il se fait habiller précipitamment et s'en va d'abord à l'hôtel de Nesmond pour s'y recorder avec son frère, mais tout le parlement avait déniché dès le point

du jour, et le Président de Nesmond qui n'avait pas tenu compte de la soustraction de sa lettre-close, était déjà sur la route de Fontainebleau avec tous ses collègues en remontrances et ses consorts en mercuriale. Le Vicomte ne pouvait ignorer que les conseillers *ad honores* n'étaient jamais compris dans les convocations générales du Parlement, mais il imagina qu'il était mandé pour être interrogé sur le fait des miracles de St.-Pâris ; il se résigne à l'apostolat, il va rendre témoignage à *l'œuvre de secours* ; il sacrifie l'édification qu'il devait trouver dans la séance des convulsionnaires, et le voilà parti pour affronter la persécution des jésuites, le martyre peut-être ? (et sans oublier sa robe rouge.) Vous prévoyez bien si les deux cours de France et du Parlement, se moquèrent de lui ? Laissons-le tranquille à Fontainebleau, dans la galerie des cerfs, où il attendit les ordres du Roi jusqu'à minuit sonnée, ultérieurement et inutilement, par soumission pour la lettre-close et son protocole en ritournelle.

Je ne saurais mieux faire ici que de vous copier la fin d'une relation qui fut écrite et envoyée par votre grand-père à la Princesse de Horn, attendu que l'Archiduchesse était fort occupée des convulsionnaires, et qu'on s'inquiétait de ses dispositions jansénistes, à Bruxelles. — Laissons

parler M. de Créquy, comme disait toujours le Cardinal de Gèvres.

« ..... le Duc de Richelieu s'était mis en « ouvrier endimanché, M. de Durfort en boursier « de collége, et moi je ne sais trop comment? Je « devais avoir la mine d'un pauvre abbé qui se « déguiserait pour aller à quelque paradis de « théâtre. Nous arrivons de conserve dans la rue « St.-Merry en face de l'entrée du cloître. Hor-« rible maison, abominable escalier. La scène « était dans un grenier qui s'étendait sur toute la « maison. Il y avait 62 personnes et pas une figure « connue, sinon celles du Chevalier de Folard et « de M. de Montgeron dont nous ne nous appro-« châmes point. Voilà M. de Richelieu qui com-« mença par s'agenouiller et marmoter des pa-« tenôtres. — Mauvais, mauvais, profanatoire! « lui dit M. de Durfort à l'oreille, et Richelieu se « releva d'un air contrit. Il a conservé cet air-là « pendant tout le temps, ce qui n'a pas empêché « qu'une des convulsionnaires ne vînt lui dire :— « donnez moi donc secours, petit malicieux! « par façon de contre-vérité railleuse, à cause « de l'air innocent qu'il avait pris. Il s'était fait « une physionomie si drôle que nous évitions « de le regarder pour ne pas rire. Il a donné « des coups de pied dans le ventre à cette femme

« tant qu'elle a voulu. Il avait voulu prendre
« une bûche, mais le directeur s'y est opposé, en
« disant qu'il y avait manière de s'en servir pour
« donner les secours, et qu'elle n'était connue
« que des *éprouvés*. Au moment de notre arrivée,
« il y avait trois femmes en convulsion, dont un
« jeune garçon, qui avait déjà de la moustache.
« C'était un drôle assez trapu, râblé, et qui par-
« lait bas-normand. Je croirais assez que le direc-
« teur n'était pas la dupe de son costume. Richelieu
« s'est mis à lui porter secours à grands coups de
« souliers ferrés de telle sorte, qu'elle en jurait
« entre ses dents, cette convulsionnaire. Je l'ai
« pris par le bras en lui disant de se tenir tran-
« quille et qu'il nous ferait assommer par repré-
« sailles. Il avait donné parole d'honneur qu'il
« m'obéirait sur toute chose, il a tenu parole et
« ne s'est plus mis en avant. Le directeur est un
« père de l'Oratoire dont je n'ai pu savoir le nom.
« Il a commencé par porter ce qu'ils appellent des
« secours à une vieille femme qui se roulait par
« terre et qui faisait des bonds et des contorsions
« infernales, en lui donnant une cinquantaine de
« coups avec une grosse bûche sur la poitrine et
« sur la tête, à tour de bras. On croyait entendre
« un crâne qui résonnerait le vide. On aurait cru
« que la poitrine de cette vilaine femme allait se

« défoncer et la tête se fendre, mais elle ne ces-
« sait de crier — *secours! doux secours! secours!*
« Quand elle s'est trouvée suffisamment secourue,
« elle s'est relevée de sur le plancher, et s'est
« allée mettre dans un coin, où je l'ai suivie de
« l'œil. Elle a tiré de sa poche une petite fiole;
« on a dit que c'était de *l'eau de St.-Pâris*, mais
« nous n'avons pas voulu demander ce qu'on en-
« tendait par-là? Elle en a mouillé ses tempes et
« son front, et j'ai vu en sortant qu'elle était
« accroupie dans le même endroit où elle parais-
« sait endormie. Son nom janséniste est Sœur
« Marianne.

« Il paraît que cette immense galetas commu-
« nique avec les greniers de la maison voisine.
« Nous avons d'abord entendu des sons discor-
« dans, et comme des chants éloignés, et puis
« nous avons vu s'ouvrir une petite porte à laquelle
« on parvenait de notre grenier par cinq ou six
« marches en planches, à cause de la différence
« d'étage, apparemment? Il en est sorti première-
« ment une grande personne de 25 à 30 ans tout
« au plus, assez jolie pour une folle, et vêtue rai-
« sonnablement. Elle a commencé par promener
« ses regards sur tous les assistans, et le directeur
« avait l'air d'en éprouver de l'anxiété. Quand il
« s'approchait d'elle, elle le repoussait de la main

« d'un air distrait, sans le regarder. *Le voilà, le* « *voici, c'est celui-ci*, a-t-elle dit en montrant le « Duc de Durfort....... Mais le directeur et deux « autres dignitaires sont sortis de la foule, et lui « ont représenté que pour le secours du *gros fer*, « il fallait un *secouriste expérimenté dans la sa-* « *pience*. Elle s'est mise à pleurer, et le beau Dur- « fort m'a dit tout bas que si les trois corbeaux « jansénistes n'étaient pas venus à son secours, il « aurait dit qu'il était estropié du bras droit. Ce « n'aurait pas été mentir, car il a fait il y a quatre « ou cinq jours une chûte de cheval dont il a le « poignet foulé.

« Je vous dirai, ma chère Cousine, que le se- « cours du gros fer s'applique, non pas à coups de « bûche, mais à coups de bêche dans les reins et « à coups de marteau sur le front; jugez si cela « peut convenir à l'Archiduchesse? Mais il nous « a paru qu'on pouvait user de quelques ména- « gemens dans l'emploi de ce miraculeux spéci- « fique, et dites-lui ceci. Le secouriste de la grande « personne n'y allait pas de si franc jeu que le « Père de l'Oratoire sur la vieille femme. Pendant « ce temps-là, Richelieu rôdait dans la foule. Il « nous a dit qu'il avait remarqué une grosse petite « mignonne de 40 à 50 ans, qui débuta par expli- « quer cathégoriquement à ses voisines pourquoi

« elle en appelait contre la bulle *unigenitus* au « futur concile, et qu'ensuite elle s'était renversée « sur le dos pour se faire asséner de grands coups « de bûche dans le ventre, en disant avec un air « de volupté langoureuse et d'innocence enfan- « tine, *Nanan! Nanan! C'est Nanan! Ze veu* « *Nanan! Touzou Nanan!* Il y avait dans une « espèce de trappe ouverte un convulsionnaire « qui était du sexe mâle et qui se démenait en « grande agitation; il demandait à grands cris « qu'on s'occupât de le soulager. Voyant Richelieu « qui s'était penché pour regarder dans cette ca- « vité, il implora son assistance, et alors notre « bon Richelieu se glissa derrière la trappe qu'il « lui rabattit sur la tête. Pendant tout le reste de « la séance nous entendions cet homme qui ne « pouvait soulever son couvercle et qui faisait une « sourde rumeur sous nos pieds. Enfin nous vîmes « arriver en procession qui descendait par ce petit « escalier de planches, une vingtaine de figures « inimaginables et notamment la Sœur Françoise « Bergerat, qui était comme ensevelie dans un « sarreau de grosse toile blanche et qui s'était « couronnée d'une sorte de diadème en fil d'ar- « chal avec des piquans. C'était en guise de cou- « ronne d'épines, et l'on portait derrière elle une

« croix de bois qui n'avait pas moins de sept à huit « pieds de haut.

« Tout le monde se mit à genoux pour écouter « Sœur Françoise qui prêcha sur la persécution « des saints, sur les malheurs de l'Église, et sur « les miracles de saint Pâris, en nous prophéti- « sant des malheurs affreux. Richelieu s'était « blotti dans le plus sombre, parce qu'il avait « craint d'être reconnu d'elle, mais comme il « ne pouvait rester sans rien faire, il se mit à faire « de l'eau dans son coin. — Qu'est-ce qui peut « nous avoir mouillé les genoux? D'où vient cette « eau sur le plancher?..... Richelieu n'en aurait « pas ri pour tout l'or du monde. C'est lui qui « vous devra demander excuse de ce que je vous « rapporte cette vilainie.

« Cependant, on coucha la croix par terre et « sœur Françoise s'y étendit sur le dos. On lui « avait mis un manchon sous les reins et un gros « livre sous la tête, ainsi que deux tampons d'é- « toupe autour des coudes. Elle parla quelque « temps en style figuré de la mission qu'elle avait « reçue d'en haut pour convertir les impies et « pour témoigner la vérité des miracles opérés à « Saint-Médard, par l'intercession des bienheureux « Pâris et Quesnel. Le directeur lui appliqua en- « suite un de ses pieds sur le ventre et se souleva

« de manière à ce que tout le poids de son corps
« portât sur celui de Françoise; ensuite il posa
« son même pied sur le front de Françoise en se
« soulevant de la même manière, et sœur Fran-
« çoise en éprouvait une *consolation bénigne*, disait-
« elle. Je vis qu'on l'attachait sur la croix avec des
« sangles bouclées autour des reins, par-dessous
« les bras, au-dessus des genoux, aux poignets et
« au-dessus de la cheville des pieds. Le directeur,
« assisté d'un vieux bélître à cheveux gris, prit
« ensuite un linge mouillé dans je ne sais quelle
« eau bénite de leur fabrique, il en bassina la main
« droite de la patiente, et puis il y présenta la
« pointe d'un gros clou carré en lui demandant
« *si le temps était venu? — Frappez*, lui dit-elle,
« *frappez vîte et fort!* Le clou fut enfoncé dans
« la croix à travers la main, moyennant cinq à
« six grands coups de maillet. Le visage de la bien-
« heureuse était d'une pâleur effrayante et dans un
« état de crispation horrible à voir. Il en fut pa-
« reillement de sa main gauche; mais avant de pro-
« céder à la torture des pieds, il fallut déclouer et
« rapprocher d'elle une sorte de bloc ou morceau
« de bois en forme de console, sur lequel on
« devait clouer ces deux extrémités du corps, parce
« qu'il avait d'abord été placé trop bas. Ce fut une
« opération qui dura plus de vingt minutes pendant

« lesquelles sœur Françoise ne décessa pas de ca-
« téchiser, de prophétiser et même de chanter,
« ce dont elle s'acquitta fort mal. Enfin les pieds
« furent mis à nu et cloués sur la console, et la
« croix fut élevée debout graduellement et par
« intervalles de dix minutes en dix minutes, à partir
« de sa première position horizontale jusqu'à la
« verticale, ce qui ne dura pas moins d'une heure
« un quart, au dire de Durfort qui a toujours,
« comme vous savez, sa montre à la main. Pour
« moi, j'étais obsédé par la vision de cette scène
« sanglante, absorbé dans la contemplation de ce
« fanatisme, et il me prit en outre une inquiétude
« mortelle pour ce Richelieu que j'aime, dont
« j'attendais continuellement quelque nouvelle
« diablerie et que je voyais assommé si ce n'est
« crucifié. Je ne doute pas que les convulsions ne
« soient plus ou moins épidémiques ; le sage Dur-
« fort en a conservé de l'ébranlement pendant qua-
« rante-huit heures, au point d'en avoir perdu le
« sommeil et l'appétit. Si la séance avait duré une
« heure de plus, je ne doute pas que je ne fusse
« entré en convulsions.

« On découvrit le côté de cette crucifiée qui avait
« demandé à y recevoir le soulagement d'un coup
« de lance, car cette horrible parade était encore
« une indigne parodie de la passion de Notre Sei-

« gneur. A défaut de lance, on usa d'une lame « de couteau qui fut emmanchée tant bien que « mal avec une canne de jonc et une jarretière de « serge prêtées par deux secouristes. Il en dé- « coula du sang en abondance; on rétablit la « croix sur la ligne horizontale, et sœur Françoise « se mit pour lors à réciter d'une assez faible voix « l'évangile selon saint Jean. On fit baiser à tout le « monde un crucifix qui avait touché aux reliques « du divin Pâris: on nous aspergea d'une eau très « sale, où l'on avait délayé de la terre du cime- « tière de Saint-Médard, et finalement on nous « renvoya chacun chez nous, en nous disant d'y « prier, d'y militer pour la bonne cause et d'y « travailler sans relâche à démasquer ces cruels « ennemis des saints qui se disent les compagnons « de Jésus.

« Je n'oublierai jamais les déportemens sangui- « naires et la farouche extravagance de ces fana- « tiques. »

Je reprends la parole afin d'ajouter à cette dé- claration de mon mari que M. le Paige (un Con- seiller au Parlement), ayant administré soixante et tant de coups de bûche à son épouse qui se trouvait enceinte, et ceci pour lui procurer par les secours et les mérites du saint Diacre une dé- livrance moins laborieuse, elle en mourut en

accouchant d'un enfant mort, avant terme, et voilà tout ce qu'il en fut; tant les pratiques et les procédés jansénistes étaient respectables aux yeux des parlementaires.

Dix-huit mois après ceci, le Parlement de Paris rendit un arrêt qui supprimait l'ordre des jésuites. Les considérans de la sentence établissaient que c'était pour la quinzième fois qu'on les chassait du royaume, et ceci prouvait du moins qu'on les y avait rappelés quatorze fois. Au mois d'octobre suivant, le Parlement rendit un autre arrêt qui défendait à tout *ci-devant et soi-disant* jésuite de monter en chaire et même de confesser dans le ressort de sa juridiction. Cet étrange et ridicule empiètement sur les droits épiscopaux donna matière à réclamation de la part de tous les Évêques de France. Il en résulta des mandemens en faveur des jésuites, il en résulta l'exil de M. l'Archevêque de Paris (le Parlement n'avait pas eu l'audace de le poursuivre), et la condamnation de l'Archevêque d'Auch qui fut décrété de prise de corps et mis à l'amende de dix mille écus. On voit quelle sorte de scandales arrivèrent en conséquence de la doctrine janséniste, et par suite de l'implantation du jansénisme au cœur du Parlement. A la vérité, la même cour de justice a défendu par un autre arrêt du 8 juin 1763 de

se faire *inoculer*, sous peine de prison, d'amende et de bannissement en cas de récidive. N'est-ce pas le fait d'un corps de Magistrats infiniment judicieux, que d'avoir été prévoir *la récidive* en cas d'inoculation et de petite vérole?

Pour en finir avec sainte Bergerat, j'ajouterai que je fus bien étonnée quand je vis paraître, au bout de 25 ans, une dissertation de M. de la Condamine qui relatait scientifiquement aux académiciens, ses collègues, une autre opération crucificiale, où ladite sœur Françoise avait joué précisément le même rôle, en présence du signataire et de M. de la Tour-du-Pin-Gouvernet, il y avait de cela douze ou quinze jours. Je l'aurais crue morte en suite d'un pareil régime. Louis Racine, qui était passé de l'église militante dans l'église triomphante, avait eu soin de lui constituer une rente viagère de cent louis, mais elle avait continué de se faire bucher, piétiner, enclouer, etc., tous les cinq ou six mois pendant 27 ans. Ce n'est pas moi qui vous expliquerai ce merveilleux effet du jansénisme, au moyen de la dissertation philosophique de M. de la Condamine, car je n'ai jamais pu comprendre ni l'un ni l'autre.

CHAPITRE X.

La Marquise d'Urfé. — Les alchimistes. — Le Comte de St.-Germain, Cagliostro, Casanova. — Discussion de l'auteur avec St.-Germain. — Fourberie découverte. — Le Cardinal de Créquy au concile de Trente. — La mèche de cheveux du Roi Hérode. — Le père éternel et M. du Châtelet. — Autre discussion avec St.-Germain. — Le Maréchal de Chastellux et ses descendans. — Souper chez M. Le Normand d'Etioles. — Détails donnés par St.-Germain sur la maison de Chastellux. — Anciennes poésies. — Epigramme du XV[e] siècle par Alain Chartier. — Epigramme du XVI[e] siècle par Melin de St.-Gelais. — Histoire du Prince de Craon sur la Comtesse de Senneterre. — Effet de l'elixir de longue-vie. — Ses inconvéniens pour les pères de famille. — Le charlatan mystifié.

Vous vous souviendrez peut-être de mon histoire du Noble-à-la-Rose avec M[me] d'Urfé, qui continuait toujours à chercher la poudre de projection pour la transmutation du cuivre en or, et qui soufflait jour et nuit pour se distiller du baume de longue vie. Elle ne sortait presque plus de son laboratoire où peu de personnes obtenaient la faveur d'être admises ; sa société se bornait à des adeptes et des rose-croix ; ses relations n'aboutissaient plus qu'à des fourneaux et des cornues, des alambics et des récipiens ; mais

j'étais pourtant du petit nombre des personnes favorisées, ce dont je n'abusais pas, et j'éprouvais pour cette pauvre femme un sentiment de compassion véritable. Elle a travaillé pendant quatre ans sur la cabale et la pierre philosophale avec le prétendu comte de St.-Germain, ce qui n'a pas laissé de lui coûter cent mille écus. Le signor Alessandro Cagliostro lui fit dépenser, quelques années après, quatre ou cinq cent mille francs pour opérer l'évocation des ombres de Paracelse et de Moïtomaut qui devaient lui révéler la dernière Arcana-cana du Grand-œuvre. Elle a fini par tomber dans les mains d'un autre imposteur italien nommé Casanova, lequel avait la délicatesse de ne jamais lui demander d'argent, mais seulement de riches pierreries pour en faire des *constellations*. Cet équitable procédé n'avait pas eu l'art de plaire à MM. du Châtelet qui étaient les héritiers de Mme d'Urfé et qui firent chasser Casanova du royaume. Il avait trouvé moyen de faire accroire à cette femme (d'esprit s'il en fut jamais) qu'elle allait devenir enceinte (à 73 ans) par l'influence des astres et l'action des nombres cabalistiques; qu'elle en mourrait avant d'accoucher, mais qu'elle en renaîtrait *d'elle-même* et toute grande fille, au bout de septante-quatre jours, infailliblement et ni plus ni moins. Il ne

s'agissait que d'observer une chose, et c'était seulement de ne pas se laisser ensevelir avant terme et enterrer mal à propos. Voilà ce qui malheureusement ne fut pas possible à obtenir de MM. du Châtelet qui, parmi leurs habitudes irrévérencieuses, avaient pris celle de considérer M[me] leur grand'mère comme une folle insigne et M. le Chevalier Casanova comme un infâme voleur. Elle avait donc commencé par avoir des relations intimes et suivies avec le Comte St.-Germain, lequel avait été, disait-il, contemporain de N. S. Jésus-Christ ainsi que de l'Empereur Tibère et du Tétrarque Hérode de Galilée dont il avait conservé une assez belle touffe de cheveux bruns. Il avait vu Ponce-Pilate, d'abord à Jérusalem, ensuite à Grenoble où il était exilé; mais c'était un homme insipide et tellement insignifiant (avant la publication des SS. Évangiles), qu'il n'avait gardé de lui qu'un souvenir assez confus. Ces ridicules façons de parler me rappelaient toujours un certain livre d'histoire sur la première race, par M. l'Abbé Legendre, lequel observe à propos de la Reine Brunehault *que bien que cette Princesse eût des airs un peu fiers, elle avait néanmoins des manières à se faire aimer.*

Un beau jour où M[mes] de Lorraine-Marsan et de Rohan-Guéménée se trouvaient empêchées ou

occupées d'un autre côté, j'allai prendre Mme de Brionne pour faire avec elle une tournée de visites. La Comtesse de Brionne était beaucoup plus jeune que moi. Il était usité pour lors qu'une mariée qui n'avait pas trente ans, n'allât jamais faire de visites sans être accompagnée d'une autre femme. Pendant qu'on était jeune, on n'aurait jamais eu l'idée d'aller toute seule, à moins que ce ne fût à l'église. On n'allait pas même toute seule en voiture avec son mari, et beaucoup moins encore au spectacle, où l'on aurait pu supposer qu'une femme était une fille. Les flâneurs des rues et les godelureaux du parterre auraient porté leur attention sur le *couple heureux*; enfin, toutes nos habitudes extérieures étaient naturellement arrangées de manière à ne pouvoir accréditer aucune supposition scandaleuse, et l'on dirait véritablement que ces coutumes de la haute noblesse française auraient été calculées dans l'intérêt de la morale publique? C'était, je crois bien, le résultat d'une civilisation profondément religieuse à son origine, et non moins religieuse encore dans ses développemens. Les Évêques ont civilisé la France et les Bénédictins l'ont défrichée. Il est assez remarquable que la France ait été replongée dans la barbarie tout aussitôt qu'elle a eu détruit ses Évêchés et ses monastères de Bénédictins.

Mme de Brionne eut l'idée de faire écrire son nom à la porte de Mme d'Urfé, chez qui, je vous l'ai déjà dit, on ne laissait entrer presque personne. En voyant mes livrées on nous ouvre la porte cochère; il faut monter chez cette alchimiste, on ne saurait s'en dédire, et nous faisons contre fortune bon cœur. On nous introduit sans nous annoncer, c'était une méthode adoptée dans cette habitation mystérieuse, et nous trouvons la Marquise assise au coin d'un grand feu, (c'était au mois de juillet), vis-à-vis d'un homme habillé comme au temps du Roi Guillemot. Il avait sur la tête un grand chaperon galonné. Il ne s'était ni levé ni découvert en voyant arriver Mme de Brionne, et la Comtesse de Brionne si grand'dame et si scrupuleusement polie, en parut surprise au dernier point. — J'ai reçu hier une lettre de M. de Créquy-Canaples, me dit la Marquise d'Urfé, il se plaint du froid qu'il éprouve en Artois pendant la canicule; il paraît, ajouta-t-elle, avec un air compâtissant, que la cervelle est tout à fait dérangée? — Ma foi, s'écria le Monsieur, d'une voix forte et brusque, il a de qui tenir! j'ai connu le vieux Cardinal de Créquy; je l'ai beaucoup vu pendant la première session du Concile de Trente, où il ne disait autre chose que des sottises, et je vous puis assurer que c'était un

fameux extravagant! il était Évêque de Rennes alors.

Je devinai que ce devait être là ce M. de St.-Germain dont les hâbleries mensongères et les récits qu'on en faisait m'avaient toujours impatientée. Je me retournai vers lui d'un air ouvert et naïf, en lui disant : — Monsieur veut peut-être dire Évêque de Nantes? — Non, Madame, Évêque de Rennes, et de Rennes en Bretagne; je sais très bien de qui je parle, et je sais très bien ce que je dis! — Monsieur, lui répliquai-je, avec une petite mine de légèreté, de niaiserie, d'enjouement téméraire et d'imprudence enfantine, je suis bien sûre que vous ne savez pas à qui vous parlez? — MADAME!... reprit-il d'une voix tonnante, en jetant sur moi des yeux courroucés... — Ne vous fâchez donc pas, Monsieur, et puisque vous savez tant de choses, ayez la complaisance de nous dire comment je m'appelle? — Vous portez, entr'autres noms, s'écria-t-il avec un ton d'hiérophante, un nom dont la racine est cufique, hébraïque et samaritaine, un nom béni; un nom victorieux, mais ensanglanté, dépouillé, précipitable!... — Ah, Monsieur, lui dis-je en l'interrompant avec un air de reproche et de délicatesse outragée, un nom radicalement *cufique*, et *précipitable* surtout! C'est une chose dont je ne conviendrai jamais!....

—Comme vous avez découvert admirablement qu'elle avait nom Victoire ! lui dit Mme d'Urfé, en le regardant avec un air de respect et d'attendrissement. — J'aurais préféré que Monsieur nous eût dit que j'étais Marquise de Créquy, repris-je alors avec un peu plus de sécheresse. Le Cardinal de Créquy, poursuivis-je alors, n'a jamais été qu'Évêque de Nantes et d'Amiens, Archevêque de Tyr, et Patriarche d'Alexandrie. L'épithète de *vieux Cardinal* ne lui va pas autrement bien, car il n'avait pas plus de 43 ans quand il est mort de la peste ; et quant aux sottises qu'il aurait pu dire à la première session du Concile de Trente, en 1545, il ne serait pas juste de les lui reprocher avec sévérité, car il ne devait être âgé que de cinq à six ans. — Madame, vous m'insultez !.....—Non, Monsieur, je vous réponds, et je n'insulte pas non plus à la vérité, en vous répondant.... — Je parie contre vous dix mille louis....... — Monsieur, je ne vis que du blé de mes terres et je n'ai pas dix mille louis à mettre à l'enjeu pour vous les opposer. — Je parie cent louis alors..... — Restez-en là, lui répliquai-je avec un air d'autorité qui lui fit ravaler ses impostures et ses brutalités familières. Il n'y a que des Anglais ou des laquais qui puissent défier une femme en lui disant *je parie*, *je parie*, et c'est toujours à défaut de bonnes raisons..... Mme d'Urfé,

sur qui j'avais jeté les yeux, me parut dans un état de consternation risible. Elle me conjura de ne parler de rien, ni chez moi, ni chez les Breteuil en frayeur du Cardinal de Fleury qui n'aimait pas les charlatans, et voilà ce que je lui promis sans difficulté. Tout ce qu'il en résulta, c'est que la porte de son laboratoire ne me fut plus qu'entr'ouverte, et à condition qu'elle s'y trouvât seule, encore.

Le Baron de Breteuil avait trouvé dans les archives de son ministère de la maison du Roi que ce prétendu Comte de St.-Germain était le fils d'un médecin juif de Strasbourg, et que son nom véritable était Daniel Wolf; il était né en 1704, de sorte qu'il avait 68 ans lorsqu'il se donnait pour être âgé de 1814 ans, grace à la vertu d'un élixir de longévité, dont il avait dû la recette à sa haute faveur auprès de je ne sais quelle Reine de Judée. A 68 ans, il avait l'apparence d'un homme de son âge qui jouirait d'une santé robuste. Il était droit, et marchait vite, parlant ferme et d'assez bon air, avec un peu d'accent alsacien, pourtant. Il avait le regard assuré, arrogant même. Il avait la peau fraîche et brillante, avec une forêt de cheveux blancs, la plus belle barbe et des sourcils de même, ce qui avait fait dire à Mme d'Urfé qu'il ressemblait au Père éternel. — *Quand il était jeune*, ajouta

le Chevalier du Châtelet, car en fait d'irrévérence et de philosophisme, celui-ci prenait toujours l'avance avec le haut du pavé sur M. le Marquis, son frère aîné.

Une autre bonne exécution pour dévoiler le charlatanisme et la fourberie du St.-Germain, fut celle de M. de Chastellux, qui fit grand bruit (leur dispute) et qui fut très divertissante. C'était chez M. Le Normand d'Etioles où se trouvait nombreuse compagnie. St.-Germain s'était informé des personnages qui devaient y souper; il s'arrête au nom de Chastellux de préférence, il s'informe, il recherche, il feuillette, il eut bientôt fait son thême, et dès qu'il entendit annoncer le Comte de Chastellux, il se précipita dans ses bras, en lui demandant s'il n'était pas le petit fils du Maréchal de Chastellux, qui était Gouverneur-Général de la Normandie au quatorzième siècle? — Mais, Monsieur, je m'en flatte, et je crois bien qu'il était notre aïeul au septième degré. — Votre illustre septaïeul était un héros, Monsieur! un héros dont le Roi paya la rançon deux mille deux cent cinquante livres en quatorze cent dix-huit! et je me souviendrai toute ma vie de l'avoir vu prendre séance au chœur de la cathédrale d'Auxerre, en qualité de Protecteur Avoué du chapitre et de Chanoine d'hon-

neur, à telles enseignes qu'il avait un surplis par dessus sa cuirasse, une aumusse au bras et son bâton de Maréchal de France à la main ! Et sa vénérable mère, Alix de Bourbon-Montpeyroux, qui était la cousine-germaine de son père ? — Oui, Monsieur, ce digne Maréchal, votre ancêtre, était mon ami le plus intime et j'aimais son fils comme la prunelle de mes yeux ! Vous savez ? son fils, Jean III de Beauvoir, Sire de Chastellux et Vicomte d'Avalon, qui avait épousé la fille du Seigneur d'Aulnay, je la vois d'ici et je vous proteste que c'était une charmante personne en 1493 !... Il n'avait qu'un défaut, le jeune homme, il était panier-percé comme un reître, et quand il avait joué du hautbois dans vos forêts de Coulanges et de Baserne, son père en était furieux contre lui ! Il était serré le Maréchal ! et je me souviens qu'un jour de Pâques, il ne voulut jamais laisser décarêmer sa famille et ses gens, parce qu'il était resté dans ses cuisines un excédant à la provision de poissons qu'il avait fait pêcher pour la semaine sainte. — Permettez-moi, Monsieur, de vous faire observer que vous confondez peut-être le grand-père avec le petit-fils, lui répondit M. de Chastellux, d'un air de politesse noble et du plus beau sérieux. Le Maréchal était magnifiquement généreux et c'était Philippe II de Chastellux, son petit-fils, qui pas-

sait pour être.... économe. Là-dessus, dissertation chronologique, citations réciproques, emportement de la part de l'aventurier et discussion toute à l'avantage du Comte de Chastellux et de la libéralité du Maréchal, son grand-père. On envoya chercher deux vieux livres dans la bibliothèque, et l'on produisit les autorités suivantes :

N° 1. « Le Mareschal de Beauvoyr
« Aura mangé nostre avoyne
« Advant qu'il ne puysse avoyr
« Assez d'escus par semaine,
« Comme il debvrait recevoyr
« Pour user à son vouloyr
« Et jecter à la centaine. »

N° 2. « Chastellus donne à déjeusner
« A six, pour moins d'un Carolus.
« Mais Chastellot donne à disner
« A huict, pour moins que Chastellus.
« Aprets tels repats dissolus,
« Chasqu'un s'en restourne fallot;
« Quy me perdra chez Chastellus,
« Ne me cherche chez Chastellot!

La première de ces deux épigrammes est d'Alain Chartier et l'autre est de St.-Gelais, à 92 ans d'intervalle ; ainsi fut-il avéré que M. le Comte de St.-Germain n'était qu'un charlatan maladroit et mal avisé.

Une autre bonne histoire est celle du Prince

de Craon dont M. de St.-Germain ne connaissait pas la figure et qui tombe un jour à l'hôtel d'Usez, au milieu d'un grand cercle où ledit St.-Germain débitait ses menteries qu'on écoutait là, bouche béante. Il était question de Nicolas Flammel et de sa femme Pernelle, et de leur eau de Jouvence et de leur poudre de sympathie. — Mon Dieu! s'écria le Prince de Craon; — vous ne savez pas ce qui vient d'arriver chez la Comtesse de Senneterre! — Quoi donc, quoi donc? demanda St.-Germain qui lui avait *cédé* pour deux cent louis d'or, (à prix coûtant) une petite fiole de son élixir. — Imaginez, Monsieur, lui répondit l'autre, que M. le Comte de St.-Germain connaît beaucoup Mme de Senneterre, et qu'il avait eu la générosité de lui donner un flacon de liqueur éthérée qui devait la rajeunir quand elle en prendrait un scrupule à l'âge de 50 ans, deux gouttes à 60 ans passés, quatre gouttes à 90, et ainsi de suite. Elle a voulu cacher la chose à son mari qui n'a que 71 ans; apparemment qu'elle ne le trouve que trop jeune, comme cela?........... — Pas d'épigrammes et courons au fait, lui dit la Duchesse d'Usez qui mourait d'impatience et d'inquiétude, attendu qu'elle avait bu de la même drogue.

— Mme de Senneterre avait confié sa précieuse petite bouteille à Mlle Jacob, personne âgée,

prudente et soigneuse; fille estimable, s'il en fut jamais! — Mme de Sennéterre était allée hier au bal de l'hôtel de Soubise, et quand elle est rentrée dans son appartement, à cinq heures du matin, savez-vous ce qu'elle y a trouvé, Mesdames? — Une petite fille de 7 à 8 ans qui grimpait sur tous les meubles et qui courait en sautant comme un cabri d'un bout de la chambre à l'autre. — Mais d'où vient cette vilaine sauteuse, cette petite effrontée?... — Où sont donc mes femmes?... — Comment, Madame, a répondu la fillette avec une petite voix gaillarde et piaillarde, vous ne reconnaissez pas Mlle Jacob, qui vous a élevée depuis l'âge de 4 ans. Ah! par exemple!... — Mais comment se fait-il?... — Ah! Dame, j'avais la colique et j'ai voulu boire de l'eau de M. de Saint-Germain, qui m'a joliment guérie. Je n'en ai pourtant pris qu'une toute petite gorgée. — C'est bien la moindre chose que vous en ayez laissé quelques gouttes pour moi dans le fond de cette fiole, a dit Mme de Sennéterre avec un dépit qu'elle ne pouvait maîtriser. Envoyez-moi Julie pour me déshabiller, au moins. Où est donc Julie? — La voilà, Madame, a repris son ancienne gouvernante, en riant comme une petite folle, et lui montrant sur le tapis un enfant qui n'avait pas l'air d'avoir plus de six semaines ou deux mois, et qui tenait

son pouce, c'est là Julie, qui a voulu tout boire: elle a tout bu, Madame, et la voilà si rajeunie qu'elle est devenue à rien !

— Je vous assure que l'administration de l'élixir de longévité nécessite une extrême prudence, poursuivit le Prince de Craon avec un sérieux incomparable; M. de Saint-Germain nous met en danger de retomber en enfance; quand on a des procès, des affaires en litige ou des filles à marier, on n'est pas toujours bastant pour retourner à la bavette et à la lisière; ainsi, j'en conclus qu'on ne saurait apporter trop de précautions.... M. de Saint-Germain s'était esquivé tout aussitôt qu'il avait aperçu que le Prince de Craon se moquait de lui.

Depuis ce moment-là ce fut à qui se moquerait de M. de Saint-Germain, à qui le petit Maréchal (de Bièvres) allait faire des histoires comme à la tâche et à la journée. Je me souviens qu'un jour il avait arrêté dans leur marche précipitée (c'est Daniel Wolf, dit Saint-Germain) M. de Créquy votre grand-père et le comte de Boulainvilliers qui se promenaient dans les Tuileries, et c'était pour leur demander ce qu'il y avait de réellement vrai dans la singulière aventure de la Marquise de Jaucourt? Ils n'en avaient rien ouï dire, et le voilà qu'il se met à leur conter comme quoi

cette petite Marquise allait à Versailles en grand habit pour y faire sa cour, et qu'en suivant la rue de Beaune elle avait été soulevée par un cahot de sa voiture qui l'avait fait passer par la portière, en sorte que ses gens n'avaient plus rien trouvé dans le carrosse en arrivant au pied du grand escalier. Il avait fait une averse abominable, et graces à ses énormes paniers, la petite coquette avait flotté majestueusement sur le ruisseau qui bat toujours les murailles dans cette rue de Beaune, aussitôt qu'il pleut. Le Maréchal de Bièvres ajoutait qu'elle ne s'était arrêtée qu'au grillage de l'égoût, où M. l'Abbé Raynal avait été la pêcher et lui donner la main pour la faire monter dans un fiacre, etc. Ceci pour vous donner un échantillon de ces belles histoires, au moyen desquelles on allait mystifier ce mystificateur.

CHAPITRE XI.

La comtesse de Brionne. — Les Princes de Lambesc et de Vaudémont. — Les anciens comtes de Brienne et les Loménie. — Mme de Vaudémont, belle-fille de Mme de Brionne. — Sa naissance, son caractère, son goût pour les animaux. — Son voyage aux eaux de Bourbon. — Mme du Crest-Laucy. — Sa fille, Mme de Genlis. — Pèlerinage à St.-Hubert pour la rage. — Rancune étrange de Mme de Vaudémont. — Intrigues du Palais-Royal. — Le fils du Régent. — Ses prétentions au savoir. — On lui persuade qu'il a appris le grec et l'hébreu. — Le Kisouch-Emouna. — Les Exaples. — Retraite de ce Prince. — Sa rancune envers Louis XV. — Ses manies. — Sa mort. — Mademoiselle de Sens et les billets de Mme de Pompadour. — Le catafalque de Mademoiselle de Sens. — Scène étrange. — Croyance populaire à ce sujet. — Mlle Dupont, tante de Mme Roland. — Son opinion sur le docteur Bouvard. — Sa réponse à l'Evêque de Ruremonde. — Rancune des jansénistes contre saint Vincent de Paul. — Le Marquis de Paulmy. — Le Duc de Luxembourg en capucin. — Le Duc d'Aumont. — Conseil que lui donne le Maréchal de Richelieu. — Le fils de l'auteur, alors marquis de Canaples. — Sa réponse à un beau-parleur. — Panégyrique du Duc Louis d'Orléans.

Mon ami, l'hiver dure, et ma plus douce étude
Est de vous raconter choses du temps passé.
Parlons un peu ce soir de Madame Gertrude;
Je n'ai jamais connu de plus aimable prude!

Louise-Julie-Constance-Yvonne-Bretagne de Rohan-Guémenée, Comtesse de Brionne et Duchesse d'Elbœuf, « était la beauté même, et la sagesse infuse. »

Elle avait une taille admirablement bien prise

et haute, avec un maintien digne, un air imposant, obligeant et doux. C'était une Junon chrétienne, héraldique, et toujours bien poudrée; bien appuyée sur ses hermines de Bretagne et mouchetée de croix de Lorraine à profusion. Elle avait une manière toute particulière de faire placer son rouge, c'est-à-dire, en ligne absolument droite au plus près des yeux, dont cette couche de brillant carmin glacé d'argent ne diminuait certainement pas l'éclat, tandis que les trois autres lignes inférieure et latérales allaient s'arrondissant en courbe avec une grace parfaite, à distance égale du nez et des oreilles, et sans jamais tomber au-dessous du niveau de la bouche, ce qui donnait à tout son air de tête une grande distinction. Elle avait du bon sens avec un très bon goût, peu d'esprit avec une réserve charmante, et pour vous donner une idée de son caractère il est suffisant de vous en rapporter ce qui va suivre :

Elle n'était pas toujours également satisfaite de la conduite de son mari, (le Prince Louis de Lorraine, Grand-Ecuyer de France), attendu qu'il ne se montrait pas toujours en assez bonne compagnie; aussi lui dit-elle un jour en ma présence, avec un air solennel et de parti pris : — Monsieur, si je vous rencontre encore dans les Tuileries avec MM. de Condorcet et de Champcenets,

vous pouvez compter que je leur ferai la révérence !!!

Son fils aîné, le Prince de Lambesc, était un philanthrope admirable. En traversant pendant la nuit votre ancien village de Poix en Boulonnais, il avise une chaumière embrâsée, descend de voiture et se précipite à travers les feux et la fumée. Il en arrache une bonne vieille paralytique dont les vêtemens étaient tout en flammes ; il la jette au milieu d'une mare où barbottaient des canards et il la noie.

M. de Vaudémont, son second fils, était bien assurément le garçon le plus dissimulé, le plus indiscret et le plus disparate ; le frondeur le plus Guisard, le mari le plus tracassier, enfin le plus insupportable Prince que la maison de Lorraine ait jamais fourni à la France ! Il était si volontaire et si peu judicieux qu'il aurait aimé tout autant recevoir cent coups d'étrivières que cent mille écus par force ; mais il était si faible de caractère et d'entendement, que nous disions toujours qu'il suivrait le conseil de se tuer pourvu qu'on y mît de la suite. Quand il m'avait fait quelque tracasserie avec sa femme, qui venait me trouver pour s'en expliquer et quelquefois pour me le reprocher, je lui répondais toujours uniformément : — Votre mari a deux inconvéniens qui

devraient s'exclure ; il dit tout ce qu'il sait et il ne sait ce qu'il dit. Ils ont toujours fait mauvais ménage, et je me souviens que le mari voulait absolument inviter à dîner la belle Mme Pâter (1), tandis que sa femme voulait décidement prier à souper un jeune et joli M. d'Oraison. Le Prince ne voulait pas entendre parler de M. d'Oraison, et la Princesse ne voulait pas recevoir Mme Pâter, d'où venait qu'ils se contrariaient toute la journée. Comme ils étaient également et parfaitement déraisonnables, Mme de Guémenée disait toujours qu'ils faisaient très bien de se disputer. Il est vrai qu'ils avaient toujours tort, à raison de ce qu'ils voulaient, et qu'ils avaient habituellement raison sur les choses qu'ils ne voulaient pas.

M. de Vaudémont avait entrepris, je ne sais pourquoi, de me faire aller à l'hôtel de Brienne avec sa femme, et j'eus grand'peine à lui résister. Je n'allais jamais chez les Brienne et par un singulier motif : j'étais choquée de voir ces Loménie établis sans réclamation dans la possession de ce grand nom de Brienne, qui ne devrait appartenir qu'à MM. de Conflans. Ces paperassiens de Loménie étaient du même acabit et dataient de la

(1) Catherine de Newckerke de Nywenheim, femme d'un riche armateur hollandais. Elle a épousé un des frères Champcenets en secondes noces, et je crois bien qu'elle vit encore. (1801.) (*Note de l'Auteur.*)

même époque que vos alliés et mes parens les Neuville de Villeroy; mais du moins, les Neuville, en prenant ce nom de Villeroy, ne portaient que le nom d'un fief et n'avaient pris le nom d'aucune famille connue, tandis que dans ma pensée je ne pouvais jamais séparer ces nouveaux Brienne, du titre de Porphyrogénète ou de Sébastocrator, et de la couronne impériale d'Orient qu'avaient portés leurs homonymes. Quand j'entendais annoncer M. LE COMTE ET Mme LA COMTESSE DE BRIENNE! et que je voyais apparaître une couple de Loménies, il me semblait qu'on me donnait un coup de sabot sur le nez.

Le Maréchal de Biron partageait si bien la même susceptibilité qu'il ne les appelait jamais que Loménie (de Brienne), en appuyant vocalement sur la parenthèse. Je suis naturellement juste et je suis amie de l'ordre. C'est une disposition qui ne rapporte pas plus de profit que de satisfaction; — Ma, che volete, sono così.

A présent, nous allons passer à la Princesse de Vaudémont qui vivra longues années, si Dieu le permet, car assurément celle-ci ne se tuera jamais avec intention de mourir. On la prêcherait furieusement long-temps avant de la décider à commettre un suicide, et c'est une inquiétude que ses amis n'auront jamais. Mme de Vaudémont

n'est pas encore au bout de sa quenouille ; Mme de Vaudémont pourra tourner un mauvais fuseau ; elle ne mourra jamais assez vieille pour ne plus faire de sottises, et si je m'y prends d'aussi bonne heure à vous parler d'elle, c'est que je la trouve à la suite de sa belle-mère, où je la laisse. Il me semble aussi que c'est pour en finir, et parce que je n'aurai plus besoin de vous en reparler. Quand vous l'aurez connue, vous comprendrez cette sorte d'empressement-là.

Mme de Vaudémont était la riche héritière des Montmorency de Flandre et de la maison de Wassenaar, dont elle a recueilli des trésors qu'elle a gaspillés le plus méthodiquement, le plus sérieusement et le plus tristement, on pourrait dire. On m'a dit, par exemple, qu'elle avait fait faire à grands frais, pendant son émigration, une expertise avec des plans, des devis, des lavis, des arpentages et des estimations à n'en pas finir, avec les relevés des produits des baux, réserves et redevances depuis plus de cent cinquante ans, pour une certaine terre du Waterland, dont elle venait d'hériter ; et quand elle fut bien au courant de la valeur de ce beau domaine, qui pouvait rapporter cent quarante mille livres de rentes, elle s'empressa de le donner pour quatre cent mille francs, une fois payés, par la raison, disait-elle, que les

digues du Zuiderzée et du lac Swallue, qui sont à soixante lieues de là, lui avaient paru d'une construction défectueuse, et parce que la Hollande allait être infailliblement et nécessairement engloutie sous les eaux ! Voilà comme elle a toujours administré sa fortune, et voilà ce qui fait que nous la voyons réduite à vivre aujourd'hui du reste de ses capitaux qu'elle a mis en viager, après avoir hérité de cinq à six cent mille livres de rentes, en biens superbes.

Elle avait également hérité du chef de sa mère, qui était une Comtesse de Wassenaar (des Burgraves de Leyde), elle avait hérité d'une si grande quantité de vaisselle d'argent, qu'on n'a jamais rien vu de pareil, à moins que ce ne soit chez des souverains, ou si ce n'est en Hollande, où la dignité consiste à ne jamais rien vendre et ne rien échanger de son mobilier, auquel on peut ajouter, mais voilà tout. Elle avait en outre une admirable collection de tableaux flamands, avec un si grand nombre de chinoiseries précieuses et d'une telle rareté, que le China-Kauffmann, à qui Mme de Vaudémont les vendit, en fit charger un bâtiment pour les reporter à la Chine, où ces sortes de curiosités nationales ont conservé cent fois plus de valeur qu'elles n'en ont en Europe. C'est du reste un commerce usité parmi les bre-

canteurs hollandais, qui sont toujours grands connaisseurs en fait de chinoiseries, et qui, tout aussitôt qu'ils achètent une pièce curieuse, ont grand soin de la mettre de côté pour la renvoyer à la Chine, ce qui leur procure un bénéfice de trois à quatre cent pour cent. La pauvre Princesse n'a su conserver de tout cela qu'environ 80,000 livres de rentes viagères, avec un collier de perles dont on aurait bien de la peine à trouver plus de 60,000 francs. Je n'ai jamais connu de malheureuse femme qui se soit si follement abîmée, tout en faisant la personne rangée, la femme d'ordre, et la bonne ménagère, s'il vous plaît.

Ce qu'on aperçoit de prime-abord en elle, est une étrange affection pour toutes sortes de bêtes, et c'est depuis les poissons rouges et les cochons-d'Inde, les hiboux, les fouines et les tortues, jusqu'aux mouches à miel, aux marmottes et aux vers à soie. Vous la trouvez entourée de katacouas criards, de guenons vertes et de singes violets, de matous sournois, de chiens hargneux et de louveteaux goulus qui lui dévorent les mains... On dirait qu'elle ne les en aime que mieux. Vous arrivez chez elle à la campagne, où vous êtes assailli par un escadron de chiens danois, lévriers, griffons, bouledogues, épagneuls et bassets, qui sont coiffés avec des emplâtres de toile-cirée, en

forme de casquettes, et qui sont couverts avec des espèces de chabraques en poix de Bourgogne : on dirait des monstres mythologiques? Enfin vous entrez à grand'peine, on s'assied, et vous entendez qu'on va donner l'émétique à des canards de Barbarie et à des pintades. On a mis un sinapisme à Brunet, qui est un chevreuil valétudinaire ; il est question de faire prendre aux lapins du clapier de l'élixir suédois; enfin l'on entre en consultation pour administrer des clystères aux singes de la Princesse, et c'est une des opérations les plus laborieuses et les plus épineuses de l'art vétérinaire, à ce qu'il paraît. C'est la Princesse qui tient les singes, et les morsures ne lui sont de rien, pourvu qu'elle espère entretenir en santé ces charmans animaux. C'est M. de C... qui profite de cela pour administrer les remèdes, et voilà de ces lâchetés qui font mal au cœur!

Si vous jugiez Mme de Vaudémont d'après l'apparence de telle ou telle action de sa vie, vous la supposeriez avare, égoïste, impie, jacobine, ingrate et désordonnée ; mais si vous la regardez d'un autre côté, vous la trouverez dévote jusqu'à la superstition, amie dévouée jusqu'à l'imprudence, et susceptible de procédés tellement généreux qu'on n'y saurait penser sans admiration ! Voyez plutôt sa conduite envers cet indigne Saint-

Alb... et sa maîtresse Mme d'Am... qui lui ont filouté ses diamans pendant l'émigration, et contre lesquels elle a eu la noble délicatesse, la fermeté courageuse et la force d'arrêt, de ne jamais proférer un seul mot de reproche, une seule parole de blâme! et ceci parce qu'elle avait eu de l'attachement pour eux, parce qu'ils avaient été de sa société, disait-elle froidement et simplement.....

Mme de Vaudémont n'a jamais mérité les indignités qu'on a répandues contre elle; mais elle n'a pas mérité non plus l'importance et l'autorité qu'on aurait voulu donner à *son salon*, où, soit dit sans désobliger personne, il ne s'est jamais réuni, d'habitude et familièrement, que des gens d'une considération plus ou moins douteuse. C'est un faux air avec un relief ambitieux qu'auraient voulu se donner certains habitués de sa coterie. Parmi les femmes qui ont vécu dans ses relations intimes, on n'a jamais aperçu que la P. C. de R..... (1) qui fut ce qui s'appelle une honnête personne; et du reste, il existe entre ces deux

(1) On peut supposer que l'auteur a voulu parler ici de la Princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, veuve de M. le Duc d'Enghien, son cousin-germain. On dit que M. le Prince de Condé et M. le Duc de Bourbon, son fils, ne demandaient pas mieux que de reconnaître son mariage, mais que cette Princesse s'y est toujours refusée, pour ne pas se trouver assujétie à une étiquette trop sévère en qualité de *Princesse du sang*. (*Note de l'Éditeur*.)

Princesses, si différentes à certains égards, une relation d'habitudes, à raison de la proche parenté, plutôt qu'une sympathie de caractère et d'affection réciproque. Si l'on a débité des infamies sur la Princesse de Vaudémont, c'est uniquement parce qu'elle voyait la plus mauvaise compagnie du monde, et c'était toujours de quelques familiers expulsés et mécontens que provenaient originairement toutes ces indignités, qui finissaient par se répandre dans le public. J'ai remarqué que, tel innocent qu'on soit, ou si coupable que l'on puisse être, on est toujours calomnié quand on vit en mauvaise compagnie. Les mauvaises gens conçoivent les mauvaises pensées et tiennent les mauvais propos. On n'est sali que par la boue, dit le proverbe; j'irai plus loin que le proverbe, en disant qu'une personne de la naissance et de la consistance de Mme de Vaudémont n'aurait jamais été salie par la boue, si elle n'en avait pas recueilli dans son salon. N'étant pas d'humeur à se tenir tout-à-fait en bas, il avait fallu qu'elle en eût fait monter à sa portée pour en recevoir les éclaboussures.

Il est vrai qu'elle se trouve toujours naturellement portée du côté de la mauvaise société et du plus mauvais côté politique, ce qui provient d'une petite gloriole de patronage et de protection mal

appliquée, et ce qui tient à la fausseté naturelle de son esprit, à l'infirmité de sa judiciaire, à sa *matérialité*, pourrait-on dire. Il est impossible qu'elle ne tourne pas et ne verse pas toujours à gauche; mais elle a beau manquer de jugement, le cœur lui reste. Il y a toujours de la noblesse et de l'héritière de Montmorency dans ses procédés; il y aura toujours de la Princesse de Lorraine et de la dignité dans tous ses rapports sociaux. Elle a mauvaise tête, elle est égoïste, inégale, irascible; mais elle ne fera jamais une trahison ni une noirceur, encore moins des lâchetés ou des bassesses! je ne l'aime guère et je ne l'estime point, mais j'ai toujours été révoltée de ces calomnies à l'égard d'une pauvre femme, dont les principaux torts ne sont jamais provenus que de sa passion pour l'indépendance et d'une fierté mal entendue.

Mme de Vaudemont est une créature toute négative; elle n'a jamais été bossue, mais on n'a jamais pu dire qu'elle fût bien faite. Elle n'aura jamais d'esprit, et l'on est obligé de convenir quelle n'en manque pas. Elle n'est point méchante et n'est pas bonne, elle n'est ni supérieure ni commune, ni grossière ni délicate, ni sage ni folle, ni grande ni petite, ni belle ni laide; je défierais qu'on pût lui dire avec la moindre apparence

de justice et de raison ; vous êtes quoi que ce soit, si ce n'est inconséquente à l'excès, et encore ne l'est-elle pas toujours également.

Je me souviens qu'en la voyant faire (avec son air sévère et préoccupé) une foule de choses les plus baroques et les plus ridicules, je lui disais toujours dans sa jeunesse : — Est-elle bizarre, est-elle flamande ! — Il ferait beau voir que je ne fusse pas flamande, répondait-elle en me regardant fixement avec ses deux gros yeux cataleptiques : le plus beau de mon visage en est fait, de mes grands-pères de Flandre, et je m'embarrasse pas mal de vos coutumes de Paris, moi !

Elle a toujours la prétention d'être le Chef de la maison de Montmorency, ce qui n'est pas sans raison, puisqu'elle est issue de ce fameux Jean de Nivelle, que le Seigneur de Montmorency, son père, avait déshérité et traité de *chien*, pour avoir suivi le parti du Duc de Bourgogne, et pour s'être enfui *quand on l'appelait* pour le service du Roi ; aussi le Chevalier de Boufflers expliquait-il la passion de Mme de Vaudémont pour les roquets par sa descendance de ce Jean de Nivelle qui était ce qu'on pourrait appeler un mauvais chien, suivant la tradition. Contre l'ordinaire de sa famille, elle ne songe aucunement à tirer vanité du nom de Montmorency ; la naissance de

son mari lui paraît, avec raison, bien autrement supérieure, et tous ses effets ne sont armoiriés ou marqués qu'avec des croix de Lorraine. Seulement quand ses cousins de Paris lui contestent son droit d'aînesse, elle en vient jusqu'à leur dire qu'ils ne sont pas de la maison de Montmorency, ce qui les met dans des colères abominables, et ce qui, du reste, n'a pas le sens commun.

On pourrait supposer que Mme de Vaudémont ne croit à rien ; mais quand elle est mordue par un de ses chiens qui crève de la rage deux jours après, savez-vous ce qu'elle fait?.... Elle met une robe verte, elle monte dans une voiture verte, il faut absolument que la voiture soit verte, et elle en emprunte une verte, si les siennes sont jaunes ou grises, ensuite elle s'en va tranquillement en pèlerinage à Saint-Hubert-en-Ardennes. En passant à Sainte-Menehould, elle éprouve un accès d'hydrophobie avec des convulsions pour faire crever un taureau ; mais ce n'est pas là ce qui l'inquiète, et tout son embarras c'est que le vent ne se tourne à l'ouest, à cause de l'humidité, qui pourrait lui donner une fluxion sur les dents. Elle arrive à Saint-Hubert, où elle boit un verre d'eau de la *source-noire ;* on lui met la tête sous une étole verte, en récitant l'évangile *selon Saint-Jean*, et la voilà repartie, confiante et pimpante !

On ne saurait douter que deux autres personnes (dont un enfant de 4 ans) ne soient mortes de la rage à la suite des morsures du maudit chien, que sa maîtresse n'en a pas moins fait empailler pour adoucir l'amertume et la sensibilité de ses regrets. On en dira tout ce qu'on voudra, mais elle est encore vivante et bien portante au bout de 14 ans. Les physiciens ou les métaphysiciens expliqueront cela s'ils le peuvent, et comme ils le voudront ; mais toujours est-il que cette princesse est bien payée pour avoir confiance dans les pèlerinages. On n'a jamais eu l'occasion de remarquer qu'elle eût croyance dans l'utilité d'aucune autre pratique religieuse que celle du voyage à Saint-Hubert, et ceci témoigne assez quelle est la sûreté de son jugement et la portée de son esprit.

Elle avait rapporté de sa Flandre une tradition d'histoire ou de légende, au sujet d'un de mes grands-pères à je ne sais quel degré, lequel avait tué, dans je ne sais quelle bataille, un de ses aïeux maternels, un Comte de Wassenaar, il y avait quatre ou cinq cents ans.

Elle avait eu de la peine à me voir avec indulgence à cause de cela; mais la Comtesse de Brionne, sa belle-mère, en avait découvert la cause, et nous en faisions de tels rires avec Mme de

Brionne et les autres princesses de Lorraine, que la pauvre Vaudémont avait fini par en prendre son parti. Mais il ne fallut pas songer à la réconcilier avec les *mâles* de notre maison, à qui elle en portait une rancune du diable ! C'est un enfantillage que je lui rappelais il y a quatre ou cinq mois, et jugez si je fus étonnée de la voir me répondre avec un air vindicatif, et d'un ton courroucé : — Ne parlons pas de cela, s'il vous plaît ! — Je crus que j'en allais mourir de rire, et Mme de Fleury, qui était bien malade, et chez qui la scène se passait, en eut des convulsions qui faillirent la tuer.

Je me souviendrai toute ma vie d'une entrevue que nous eûmes ensemble avec la mère de la Marquise de Sillery, et ce que je vous en dirai pourrait suffire à vous donner une idée positive et précise de ces deux étranges personnes (la Princesse et Mme du Crest).

La Princesse avait été très-malade, et d'une singulière maladie, car elle restait quelquefois quarante-huit heures sans donner aucun signe de vie, et puis elle se réveillait et se relevait subitement pour aller se casser la tête contre les murs, ce qui détermina sa belle-mère à faire matelasser toutes les parois de son appartement, où personne ne put la voir pendant cinq à six mois. Les mé-

decins l'envoyèrent ensuite aux eaux de Bourbon-Lancy, où j'étais allée de mon côté, et où Mme de Brionne m'avait fait supplier de la surveiller pour son régime et de la chapitrer pour le surplus. J'y perdis mon temps, mes paroles et ma patience, car elle ne mangea que des raves, et ne voulut jamais boire autre chose que du lait de beurre : voilà pour le régime, et quant au surplus, elle ne voulut jamais aller faire une visite qu'elle aurait dû rendre à la Présidente Molé (1), parce qu'elle avait *la peau trop jaune* et qu'elle lui *faisait mal à voir*, me disait-elle en faisant des baillemens désordonnés. Les baillemens sont toujours épidémiques, et surtout auprès de Mme de Vaudémont ; mais ils sont véritablement endémiques à ces tristes eaux de Lancy, comme à toutes les autres fontaines thermales de la Bourgogne. On dirait que c'est une malédiction du dieu des raisins contre les buveurs d'eau !

Je m'étais informée sur les lieux de ce que c'était effectivement que la famille de Mme de Sillery (2). J'appris par les gentilshommes *cancaniers* et les caillettes du pays que MM. du Crest étaient

(1) Bonne Bernard, fille du fameux Samuel Bernard, et femme de Mathieu-François Molé, président au parlement de Paris.

(2) Stéphanie-Félicité-Julie du Crest de Lancy, d'abord Comtesse de Genlis, ensuite Marquise de Sillery, et gouvernante des enfans d'Or-

assurément des gens de condition, qu'ils étaient originaires de Savoie, et qu'on avait fait preuve de huit quartiers de noblesse pour Mme de Sillery, que son père avait fait recevoir Chanoinesse dans un des chapitres du Lyonnais. Les plus anciens buveurs et les femmes les plus rhumatisées se souvenaient encore de l'avoir entendu nommer dans son enfance « la Comtesse Félicité de Lancy », parce que son père était Seigneur et Patron de cette petite ville. Il était encore Seigneur haut justicier de Saint-Aubin-sur-Loire, mais parce que sa femme et lui auraient dévoré deux royaumes, tous les droits utiles de ces deux seigneuries étaient engagés pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Ils n'en avaient con-

léans. Elle a repris son premier nom de Genlis à son retour de l'émigration, suivant la coutume de sa folle de mère, qui se faisait appeler et annoncer tantôt Mme du Crest, ou Mme de Lancy, ou Mme de St-Aubin, et finalement Mme d'Andelot. Elle était sœur de Mme de Montesson, qu'elle exécrait, et qui le lui rendait libéralement. M. de Sillery, du nom de Bruslard, était le descendant et l'héritier de Nicolas Bruslard, Marquis de Sillery et de Puysieux, Chancelier de France et de Navarre sous le règne de Henri IV. Il n'avait pas hérité de la capacité de son aïeul, et n'avait d'autre volonté que celles de sa femme. Il était devenu le confident et l'agent de Philippe-Égalité, qu'il a suivi sur l'échafaud. On dit alors qu'il s'était confessé dans la prison de la Conciergerie à l'abbé Fauchet qui avait abjuré ses erreurs, et dont il reçut l'absolution; mais toujours est-il qu'il est mort en criant *Vive la République!* exemple qui fut suivi par les autres girondins, ses consorts. Je n'ai pu m'expliquer comment ni pourquoi cet orléaniste avait été classé parmi les utopistes de la Gironde? (*Note de l'Auteur.*)

servé que les prières nominales qui ne leur profitaient pas à grand' chose, l'encens avec le pain bénit, ce qui ne les rassasiait guère, et l'eau bénite qui ne leur suffisait pas. On a dit et publié (par animosité contre Mme de Sillery) que sa mère avait eu l'indignité de lui faire jouer de la harpe à des concerts publics, et qu'on les faisait venir à nos soirées moyennant rétribution, ce qui n'est pas vrai le moins du monde. D'abord aucune personne *comme il faut* n'aurait voulu participer à cet avilissement d'une famille noble et d'une fille de condition ; ensuite Mme du Crest avait deux fortes pensions sur les états et le clergé de Bourgogne, sans compter l'argent qu'on allait solliciter pour elle et qu'on obtenait toujours de M. le Prince de Condé, gouverneur de sa province. À ma connaissance, et jusqu'au mariage de sa fille, au moins, elle n'a jamais dépensé dans une année moins de quinze à dix-huit mille francs honorablement perçus. Enfin, son caractère était justement l'opposé d'une pareille conduite ; et quand nous avions donné quelque bagatelle à sa fille, elle ne manquait jamais de faire apporter chez nous un panier du crû de Montrachet, que nous appelions à cause de cela *le vin des États de Bourgogne*. — Vous me ruinez, nous disait-elle, avec vos cadeaux ; et si vous avez compassion de

moi, ayez la bonté de ne jamais nous en faire !... A tout prendre, c'était bien la plus spirituellement imprévue, la plus naturellement étrange et la plus divertissante créature que j'aie jamais rencontrée. Sa fille ne lui rendait pas justice et n'était frappée que de ses bizarreries, dont elle avait à souffrir ; mais si cette pauvre femme avait eu le bonheur d'épouser un homme raisonnable, elle aurait été sur le pinacle des réputations en fait d'esprit et d'originalité piquante. Un autre inconvénient de cette position, c'est que Mme de Genlis en est restée toute inclinée vers le pédantisme et la pédagogie. Sitôt qu'elle a taillé sa plume, elle devient gourmée, didactique et prêcheuse ; mais c'est seulement dans ses livres, car elle est toujours bien autrement aimable et spirituelle en parlant qu'en écrivant. Jamais un auteur n'a moins ressemblé à ses ouvrages ; jamais une dévote n'a fait des actes plus contraires à la justice et à la charité chrétienne; enfin jamais femme d'esprit n'a fait plus de sottises; mais aussi, jamais femme intrigante ne s'est trouvée plus déçue, et jamais femme orgueilleuse n'a été si décriée, ni si diffamée, que Mme de Sillery ! — Mon Dieu ! me disait-elle une fois, moitié ricanant et pleurnichant, excepté la Marquise de Brinvilliers, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu femme de condition dont on ait dit autant

de mal que de moi! — Allons donc, vous êtes bien de votre province, avec la Brinvilliers, lui répondis-je, enflammée de courroux et possédée par le démon de l'orgueil aristocratique! la Brinvilliers n'était pas autre chose qu'une bourgeoise dont le mari avait acheté le domaine utile de ce marquisat de Brinvilliers. C'était M. le Prince de Conty qui en était resté titulaire, et son fils en prend encore aujourd'hui la qualité dans tous les actes. — Mais je n'ai pas vu cela dans les *Causes célèbres*... — Belle autorité que vos *Causes célèbres*, où tous les arrêts sont dénaturés et tous les noms estropiés! Voyez de quel air et dans quels termes Mme de Sévigné parle de cette femme-là! Faites-vous montrer au greffe du Parlement les pièces de son procès, et vous verrez si la Brinvilliers était ce que vous appelez *une Marquise!* — Ce que vous dites là me fait bien de la peine, répondit la Marquise de Sillery en éclatant de rire, voilà que vous me reprochez mon ignorance, au lieu de compatir à mon affliction... Je serais bien fâchée d'être aussi savante et aussi peu sensible que vous! — Il est vrai, lui dis-je en riant à l'unisson, que je viens de vous faire une sortie bien intempestive et bien extravagante! mais que voulez-vous? chacun a ses manies et ses infirmités; j'entre toujours en colère et j'étouffe de rage, aussitôt que

j'entends donner à la femme de Jean Gobelin, conseiller de la cour des monnaies et seigneur du marquisat de Brinvilliers, le même titre qu'à moi!... J'en reviens à Mme du Crest de Lancy, qui m'a toujours paru non moins spirituelle et bien autrement divertissante que sa fille.

Elle était revenue dans son domaine engagé, pour y prendre les eaux minérales, et pour le moment elle s'appelait Mme la Baronne d'Andelot. Nous la trouvâmes établie au coin d'un bois, sous un grand arbre, où elle s'était fait construire une hutte en feuillage. Elle était assise sur un siége de mousse et de fougère; elle y mangeait sa soupe dans une grande coquille avec une petite cuillère de buis; la bergère qui la servait était une petite bourbonichone de huit à neuf ans, et l'on voyait dans un coin de la cabane un jeune agneau blanc, qui était attaché par un ruban rose à une branche d'arbre. La Baronne avait pour son compte une pelisse de satin gris garnie de fourrure, un bonnet à papillons sous une coiffe noire, un pied de rouge, un éventail de la Chine, et les pieds sur un manchon. Je crois me souvenir aussi qu'elle avait sur la tempe une de ces grandes emplâtres sympathiques en taffetas gommé, qu'on faisait border avec des pointes d'acier ou de petits grenats, ce qui, de toutes les modes de la régence,

était sans contredit la plus extravagante (à mes yeux du moins)! — Est-il possible que vous couchiez ici? m'écriai-je! — Mais pourquoi donc pas? dit-elle; on est toujours dans l'innocence et la paix, l'abondance et la perfection, sous la feuillée!...... Vous avez un défaut que j'ai bien de la peine à vous pardonner, c'est que vous n'aimez pas assez l'églogue et la bucolique! Elle nous dit ensuite que ce bon ménager de M. du Crest avait fait abattre leur château de Lancy, pour en vendre les briques et les boiseries. — Je vous dirai que j'ai l'horreur des puces et des punaises, ajouta-t-elle, et voilà pourquoi je n'ai pas voulu me loger dans la petite ville de Lancy, où je n'aurais pu fermer l'œil. Voulez-vous que je vous fasse bâtir une jolie cabane à côté de celle-ci? — Non pas, s'il vous plaît, lui répliquai-je; j'ai l'horreur des couleuvres et des crapauds! — Comment donc cela, s'écria Mme de Vaudémont, est-ce qu'il y a des crapauds ici?.... Je veux m'en aller! je veux m'en aller tout de suite! — Partez, Princesse! allez, lui répondit Mme du Crest, en lui riant au nez de tout son cœur! — Voulez-vous me prêter votre agneau? lui dit cette étrange Vaudémont, avec un sérieux inconcevable; si vous voulez me le prêter, je vous le renverrai demain matin par mon Écuyer, qui est très-soi-

gneux? — Oh ! je ne puis pas, lui répondit l'autre, en manœuvrant de son éventail; je n'ai pas ici d'autre société que celle de mon tendre agneau! J'en ai besoin pour ma promenade du matin; la petite fille que vous voyez là est bête comme une oie, et puis d'ailleurs elle est sourde et muette (ce qui était vrai); ensuite elle se mit à chanter :

Les soins de mon agneau m'occupent tout entière,
C'est de mon seul agneau que dépend mon bonheur.
Quand j'ai trouvé pour lui quelque fontaine claire,
S'il est content? s'il est content?
Rien ne manque, à mon cœur!
Rien ne manque à mon cœur!

Pendant tout le reste de la conversation qui fut également solide et sensée, Mme de Vaudémont s'était éprise d'un tel enthousiasme pour Mme du Crest, que plus de vingt ans après, elle me disait à propos de Mme de Genlis : — Elle n'approchera jamais de sa mère, qui était une femme supérieure, s'il en fut jamais, celle-là! Une femme de tête, qui n'en faisait jamais qu'à sa fantaisie, et qui ne s'embarrassait guère du qu'en dira-t-on!.... On est bien heureuse d'avoir un caractère comme ça! Vous souvenez-vous comme elle était joliment aménagée dans un taillis avec une petite sourde et un grand coquillage qui lui servaient de femme de chambre et d'assiette? — Ne savez-

vous pas aussi qu'elle avait un agneau, lui dis-je, un agneau blanc? — Voilà, par exemple, me dit-elle, une chose dont je ne me souviens pas du tout : j'en ai tant vu depuis ce temps-là, des moutons blancs !.... Comment se fait-il que vous vous en souveniez si bien, vous qui n'aimez pas du tout les bêtes?..... Ma nièce de Matignon à qui j'avais conté l'histoire, et qui nous écoutait, en partit d'un tel éclat de rire, qu'elle en fit scandale, et que la princesse de Vaudémont s'en fâcha sans savoir pourquoi?

C'est en compagnie de Mme du Crest que je vais m'en aller faire une excursion, une petite pointe en avant, comme on dirait, en écartant les mois et les années jusqu'à 1778. Je reviendrai tout à l'heure afin de vous dire un mot sur Mgr le duc d'Orléans, (fils du régent), qui venait de mourir dans une petite chambre à l'abbaye Sainte-Geneviève, où il s'était retiré pour y fulminer des anathèmes contre les juifs et les comédiens. (Nous sommes censés à l'époque où florissait Mme de Montesson, sœur de Mme du Crest, côte-à-côte avec le quatrième Duc d'Orléans, père de Philippe Égalité.)

Quoique je n'eusse aucune relation familière avec le Palais-Royal, non plus qu'avec la coterie des encyclopédistes, ils imaginèrent de se servir de moi pour acquérir la protection du Duc d'Or-

léans. J'avais su que d'Alembert était allé trouver la femme du Marquis de Sillery pour l'engager à solliciter Mme la Duchesse de Chartres, afin qu'elle voulût bien s'interposer entre M. le Duc de Penthièvre, son père, et le philosophe Condorcet. Il lui toucha quelques mots (à Mme de Sillery) sur la convenance et l'utilité d'un traité d'alliance offensive et défensive, à condition qu'elle ne cabalerait pas avec les *dévots*, et surtout qu'elle ne s'attaquerait jamais aux écrivains de l'Encyclopédie. M. de Schomberg avait prévenu Diderot que Mme de Sillery se préparait à écrire contre eux; ce qui les effraya beaucoup, à cause de l'opinion du grand monde et de la cour du Palais-Royal dont Mme de Sillery était devenue l'oracle, et surtout à cause des Évêques et des parlementaires qui n'attendaient qu'une occasion pour instrumenter contre l'Encyclopédie. En outre, ils auraient voulu capter en sa personne la nièce de Mme de Montesson, qui avait épousé le Duc d'Orléans, secrètement à la vérité, mais le moins secrètement qu'elle avait pu.

D'Alembert alla jusqu'à proposer à Mme de Sillery de la faire recevoir de l'*Académie française*, avec Mme de Montesson, Mme d'Angivilliers, Mme Necker et moi (par-dessus le marché). Nous lui aurions servi de satellites et, pour ainsi

dire, d'encadrement. Me voyez-vous sur la même ligne que Mme de Montesson, qui était la plus ridicule personne du monde et la fille d'un capitaine négrier? que Mme d'Angivillers, veuve d'un valet-de-chambre du Roi? et que Mme Necker, née *Churched*, comme elle mettait toujours sur ses billets de visites? Lorsque le Commandeur de Villeneuve était venu me faire part de ce beau projet, je l'avais tourné tellement en dérision que mon nom fut tout aussitôt rayé de la liste des *candidates* à l'Académie française. Mmes de Montesson et d'Angivillers ne manquaient ni d'une certaine habileté ni de prétentions. Mme Necker avait assez de vanité, j'espère! et malheureusement pour la France, elle avait alors assez de crédit pour y faire opérer des innovations qui pussent tourner à son profit ou son agrément personnel! Enfin les encyclopédistes avaient compté sur l'appui du Duc d'Orléans, à qui des honneurs académiques rendus à Mme de Montesson qui l'avait ensorcelé, auraient paru la chose du monde la plus délicieuse; et si le projet qu'ils avaient conçu doit paraître bizarre, on est obligé de convenir qu'il n'était pas inexécutable. J'ai su par Mme de Genlis qu'après une heure et demie d'argumentations philosophiques d'une part, et d'insinuations religieuses de l'autre, d'Alembert avait

fini par dire à Mme de Genlis, avec un air contraint : « Vous aurez toujours la grâce de votre « côté, Madame, mais vous n'aurez pas la force. » — Monsieur, répondit-elle en souriant, *les femmes n'en ont pas besoin.* D'Alembert composa quelques mois après, sous le nom de l'*Abbé Rémy*, le premier pamphlet qu'on ait publié contre les ouvrages et la personne de Mme de Genlis.

A propos des Montesson, je vous dirai qu'ils se donnaient des airs de traditions séculaires et de rancune héréditaire contre votre maison, en disant toujours que les Montesson et les Créquy étaient ennemis jurés ; ce que personne ne pouvait comprendre et ce qui faisait rire tout le monde. — Eh vraiment, nous dit un jour la vieille Comtesse du Guesclin, qui était Créquy, je me souviens très-bien de leur affaire avec nous autres, et vous allez voir qu'ils ont grand tort de s'en souvenir! Elle nous dit alors qu'à l'époque où le pillage des titres s'était établi parmi la noblesse du deuxième et du troisième ordre, l'aîné des Montesson s'était emparé du titre de Marquis, que le parlement lui fit quitter la première fois qu'il fut mis en cause. Je vous ai déjà dit que le dernier Maréchal de Créquy était horriblement bourru (sans être bienfaisant), et voilà qu'un jour

de bataille, un jeune officier lui vint apporter une lettre dont l'écriture et la signature étaient indéchiffrables. — Comment s'appelle le diable qui a griffonné ceci? dit le Maréchal en jurant, — C'est le Marquis de Montesson, Monsieur le Maréchal, répondit l'officier d'un ton suffisant et confiant, le Marquis de Montesson, mon père et votre ami! — Monsieur de Montesson n'est ni marquis, ni votre père, ni mon ami, répliqua le Maréchal avec une férocité dont votre grand-père et mon fils n'auraient jamais été capables. Ce qu'il y a de curieux, c'est que j'en étais restée solidaire envers les Montesson, qui croyaient toujours que je devais les détester! Défiez-vous de ces gens-là s'il en existe encore et si vous les rencontrez jamais!

Pour en finir avec toutes les sorties de ce Maréchal, je vous en vais rapporter une que je crois inédite et que mon oncle de Froulay tenait de la Quintinie, lequel avait été présent à cette espèce de scène. Vous saurez donc que le Maréchal de Créquy se trouvait un jour à côté du Roi Louis XIV, sur la grande terrasse du château de Versailles, et que c'était par un temps sauvage. — Vous rappelez-vous, Messieurs, dit S. M., qu'en place de cette belle façade il y avait jadis

un moulin à vent? — Si le moulin a disparu, le vent est resté, répondit le Maréchal. — Couvrez-vous, mon cousin, repliqua vivement S. M. Pour vous garantir des fluxions, il ne suffit pas des lauriers que vous avez rapportés de Kochberg et de Fribourg. Mettez votre chapeau; je vous l'ordonne. Le Maréchal n'en voulut rien faire; il objecta brusquement qu'il n'était ni plus décrépit ni plus grand seigneur que son cousin le Duc d'Albret; que ce serait lui donner un ridicule à tout jamais, si personne autre que le Roi et lui n'étaient couverts, et qu'il n'en resterait pas moins chapeau bas si M. d'Albret ne se couvrait point; ainsi que M. le Duc de la Meilleraye, ajouta-t-il en se retournant avec une méchanceté cruelle. — Je n'aime que les beaux pays et les anciens châteaux, poursuivit-il en rûchonnant; vous aurez beau faire avec votre Versailles, vous n'en ferez jamais qu'un favori sans mérite.

Rentrons au plus tôt dans le cycle solaire et les indictions de l'année 1752, où Mathieu Laensberg avait prédit qu'il mourrait un *grand de la terre en état d'enfance et d'infirmité mentale.*

Le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV et Régent de France, était mort à 49 ans dans la décrépitude. Son fils mourut à 48 ans, et quelques

mois, dans un état d'affaiblissement complet du corps et de l'esprit. Il avait toujours été nigaud, bigot, maniaque et souffreteux, brèchedent, caliborgnon, punais. (Il avait eu pour femme une petite princesse de Baden, qui en était morte à la peine.) Il était devenu follement scrupuleux et risiblement pédant. Après avoir appris quelques mots de grec, on lui persuada sans difficulté qu'il était un savant helléniste, et après s'être donné bien de la peine pour apprendre à lire, tant bien que mal, l'alphabet de la langue hébraïque, il se crut un fameux docteur, un père de l'Église, un Saint Grégoire de Nazianze. Il avait mis sur la liste de ses pensionnaires un ou deux cuistres, au nombre desquels était un M. Ladvocat, dont les flagorneries achevèrent de lui tourner la cervelle. Imaginez que pour édifier son monde au Palais-Royal, il se rendait de sa chambre à sa chapelle, en se traînant à genoux sur les parquets. Lorsqu'il rencontrait dans les rues de Paris le saint viatique, il descendait de son carrosse et s'agenouillait, ce qui jusques là n'aurait eu rien d'étonnant, puisqu'il n'aurait fait que se conformer à l'usage de nos princes; mais c'est qu'il voulait ensuite accompagner le saint-sacrement chez tous les malades; il entrait dans leurs chambres avec le

confesseur et les saintes huiles; il se mettait à leur débiter des homélies: (On leur disait que c'était Monseigneur le Duc d'Orléans): Les uns s'en impatientaient, les autres en avaient peur, et le plus grand nombre en étaient surpris et distraits au point d'en inquiéter les parens chrétiens et tous les ecclésiastiques ayant charge d'ames. M. l'Archevêque en porta plainte au Cardinal de Fleury, et le Roi se crut obligé de lui défendre expressément d'aller s'impatroniser de la sorte au chevet des pauvres mourans pour les prêcher, sans mission, avec une ardeur de zèle aussi peu profitable à la sanctification des ames qu'à la santé corporelle.

Ce fut un grand coup d'échec qui décida le Duc d'Orléans à se retirer tout-à-fait du monde, et jusqu'à sa mort il en a tenu constamment rigueur à S. M. Il alla bientôt s'établir dans un vilain petit réduit qui touchait d'un côté à l'église de Saint-Etienne-du-Mont, et qui communiquait de l'autre à la vieille église de Sainte-Geneviève. Il se fit pratiquer des trouées aboutissantes à deux tribunes qu'il fit construire dans les deux églises; il ne voulait plus sortir de là, sinon pour assister à son conseil, qu'il faisait tenir dans une salle basse de l'abbaye de Sainte-Geneviève; il y passa

dix-neuf ans consécutifs, et à l'époque de sa mort, il y avait bien sept à huit ans qu'il n'avait remis les pieds ni chez le Roi, ni dans le Palais-Royal d'Orléans, ni dans aucune autre habitation de son apanage. On n'aurait pas imaginé ce qu'il y pouvait faire, mais de temps à autre, on voyait pointer une sorte de lettre édifiante en forme de relation niaise et boursoufflée qui soulevait un coin du voile, et l'on apprenait que S. A. S. *mettait habituellement de l'eau dans sa soupe sous prétexte de la refroidir, mais en effet, par un principe de mortification* (1). Une autre fois on avait la satisfaction d'être informé par la même voie, que ce grand Prince avait eu la générosité d'acquérir la fameuse recette du sieur Briochat contre les punaises, et celle du Roi de Bénin contre la morsure des scorpions; ce qu'on allait publier incessamment dans l'intérêt des sujets français: — *méridionaux*, ajouta la Reine de France, au sujet des scorpions. Il avait griffonné pour le moins quarante volumes de rapsodies, sur le *Kisouch Emouna*, sur les *Exaples* et sur la *Chaîne* du Père Cordier, sans compter des paraphrases et des dissertations sur

(1) *Voyez* l'abbé Ladvocat. Dictionn. historique portatif. Moréri, art. Louis. Le Prince-Vertueux. Le supplément aux Nouvelles de Paris, etc.

la *somme* de saint Thomas, avec des écritures à n'en pas finir contre les spectacles et les bals masqués. On voit qu'il se penchait et qu'il avait versé d'un autre côté que M. son père. Il avait légué tous ces beaux ouvrages au couvent des dominicains de la rue Saint-Dominique; mais ces bons religieux lui ont rendu le service de n'en pas faire imprimer une ligne. Enfin, sa manie prédominante était de ne pas vouloir accorder ni se laisser dire que personne fût mort. Ses gens d'affaires en étaient souvent embarrassés, et tout le monde a su comment il avait fait une scène à son avocat Tâchereau, parce que celui-ci avait osé parler devant lui d'une réclamation de feu Monseigneur le Régent contre le feu Roi d'Espagne. — Qu'appelez-vous, monsieur, le *feu* Roi?... Le *feu* Duc d'Orléans?... Que voulez-vous dire avec ce mot de *feu*? Ces deux Princes ne sont point morts, Monsieur! il n'y a de mort en eux que leur enveloppe charnelle : leur ame n'est point morte et ne mourra jamais! Prenez garde à ce que vous direz contre l'immortalité de l'ame en ma présence, et sachez bien que si je vous entends blasphémer de la sorte encore une autre fois, je ne me contenterai pas de vous éloigner de mon conseil, mais j'irai vous dénoncer moi-même au

Procureur-Général, à M. le Cardinal, au Roi, s'il le faut! au Roi lui-même!

Il est assez curieux que cette étrange manie de M. le Duc d'Orléans se soit propagée sur une de ses nièces, Mademoiselle de Sens, à qui l'on n'osait jamais remettre ses lettres et billets, parce qu'il y avait toujours à craindre qu'ils ne lui apprissent la mort de quelqu'un; n'importe qui? Aussi brûlait-on journellement ses lettres et sans les ouvrir, à moins qu'elles ne lui fussent adressées DE PAR LE ROI, ce qui n'arrivait pas souvent. On n'y faisait chez elle aucune autre sorte d'exception; pas même pour les billets de M. le Duc de Bourbon, son frère, lequel en témoignait souvent beaucoup d'impatience.

Mademoiselle de Sens avait eu pourtant la précaution d'ordonner qu'on lui présentât certaines lettres où l'on verrait des *poissons* sur le cachet. C'était dans l'espérance de recevoir quelque billet doux et flatteur de Madame de Pompadour, dont les armes parlantes étaient, comme on sait, *trois poissons d'or en champ* d'azur, mais cette Marquise était morte depuis long-temps, avant qu'on eût encore osé l'annoncer à la Princesse.

Il arriva la plus singulière chose du monde à ses

funérailles, où tout le monde affirmait qu'elle avait remué les bras et levé les mains pour se moucher pendant tout le temps qu'elle était restée exposée sur son lit de parade.

Il se trouva que c'était une manœuvre de femmes de chambre, afin de ne pas laisser gâter les beaux habits dont on avait revêtu son cadavre, et parce qu'elle était morte d'un abcès au cerveau qui lui coulait par le nez. Une de ses filles de garde-robe était cachée derrière le catafalque, et passait de temps en temps, sous le beau peignoir de dentelle de sa maîtresse, une main gantée qui tenait un mouchoir; et puis elle essuyait le visage de la défunte, afin de remédier autant que possible à cet inconvénient qui mettait les héritières de sa garde-robe au désespoir. On disait que rien n'avait été d'un plus étrange effet que cette vision, dont le peuple de notre quartier n'a jamais voulu recevoir, accueillir, ni même écouter aucune explication raisonnable. Mlle Dupont vous dira quand vous voudrez que la vieille Princesse de Sens avait beau faire signe que son mal était dans sa tête, qu'on n'a pas eu l'air d'y prendre garde et que le Docteur Bouvard l'a fait enterrer vivante. Etait-ce opiniâtreté pure et simple, était-ce méchanceté?

Voilà tout ce qui reste en discussion. Mlle Dupont ne doute pas que ce ne fût par malice (1).

Les erreurs favorables, si nombreuses qu'elles soient, font encore moins de dupes que la calomnie, et du reste, on revient toujours des premières avec assez de facilité. Vous avez pu remarquer que ladite demoiselle Dupont ne manque pas d'esprit naturel et je me souviendrai toujours d'une réponse qu'elle osa faire à l'Évêque de Ruremonde, en sortant du catéchisme. — Mon enfant, qu'est-ce que vous portez là? lui demanda-t-il. (Elle avait une image encadrée dans la main avec 9 ou 10 ans sur la tête:) Ah, ah! c'est un portrait de M. Vincent? reprit le vieux janséniste. C'est un bel objet que votre M. Vincent! — Monseigneur, il est aussi bel objet que votre M. Pâris, et pour le moins! lui repliqua-t-elle, avec autant d'équité que de présence d'esprit.

Je vous préviens que tous les Quesnellistes en sont restés là sur le Bienheureux Vincent de Paul, dont ils ne veulent jamais admettre ni la sainteté ni la canonisation. Ils ne sauraient lui pardonner

(1) Le nom de Mlle Dupont reviendra souvent dans la partie de ces Mémoires qui se rapporte à la révolution française et à l'époque de la terreur. On verra qu'elle était femme d'un valet de chambre de Mme de Créquy, et tante de la célèbre Mme Roland.

sa déclaration contre l'*Augustinus*, et si vous en voulez faire l'épreuve, il est suffisant d'en parler avec le premier venu des jansénistes : vous verrez qu'il en est encore à *monsieur Vincent.*

Les seules personnes avec qui le Duc Louis d'Orléans fût resté en relations plus ou moins fréquentes, étaient le Marquis de Paulmy, à qui ce prince écrivait continuellement pour le questionner, parce qu'il était (M. de Paulmy) *père temporel* des capucins de Paris, c'est-à-dire administrateur de leurs maisons, du produit de leurs quêtes et du reste de leur pécule (1). M. de Paulmy lui répondait toujours qu'il n'entendait rien à la théologique, et ceci n'empêchait pas le Duc d'Orléans de lui soumettre encore des problèmes tels que ceux-ci, par exemple : « *La Grâce est-elle*

(1) Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, Marquis de Paulmy, Chancelier garde-des-sceaux et grand'croix de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, l'un des 40 de l'Académie française, etc. C'était un savant très gauche, un entêté bibliomane, et du reste un très-digne homme. Il a marié sa fille unique, Adélaïde-Geneviève de Voyer, au Duc de Luxembourg ; ce dont il est résulté deux enfans, savoir : une fille mariée avec Don Louis de Portugal, Duc de Cadaval, et un fils qu'on élevait à l'Arsenal, chez M. de Paulmy, son grand-père, où il a passé toute son enfance habillé en capucin. C'est le jeune M. de Luxembourg d'aujourd'hui. Vous ne vous en seriez pas douté; mais je ne doute pas qu'il ne s'en souvienne ! (*Note de l'Auteur.*) 18[illegible].

« *chrétienne ?* et comment faut-il entendre la « maxime de Saint Paul, *il vaut mieux se marier que* « *de brûler ?* » — Mariez-vous, lui répondait M. de Paulmy. Mais ceci n'aurait pas fait le compte de notre pédant qui ne voulait qu'argumenter sur la vulgate et la version des septante.

L'autre confident de cet imbécile de Prince était le vieux Duc d'Aumont qui faisait le puriste, et auquel il ne manquait jamais de soumettre toute sorte de difficultés grammaticales. (En fait de beaux parleurs, je me souviendrai toujours d'un huissier de la chambre du Roi qui disait un jour à mon fils, lequel avait failli se trouver mal et s'appuyait contre un pilastre du lit de S. M. — Je vous observe, Monsieur le Marquis, que vous *profanisez* la chambre du Roi : — Monsieur, lui dit notre père, en reprenant sa vivacité naturelle avec son aplomb, je ne manquerai pas de *préconer* votre zèle auprès de M. le Duc d'Aumont). On n'a jamais rien vu d'aussi ridiculement prétentieux que ce premier Gentilhomme de la chambre, dont le Maréchal de Richelieu, son collègue, se raillait à la journée. Indépendamment de sa recherche habituelle en fait d'expressions techniques et de périphraséologie scientifique, c'était encore un amateur distingué, pour les

curiosités de bric-à-brac et pour toute sorte de vieilleries; mais bien qu'il eût acheté quatre colonnes de stuc pour du marbre antique et bien qu'il eût payé des morceaux de verre de couleur pour des pierres précieuses, il ne s'en croyait pas moins un habile antiquaire. Il avait une voix du haut en bas, d'abord aiguë, perçante et criarde, et puis sourdement étouffée, ce qui faisait dire au Duc de Noailles, que pendant que sa mère était grosse de lui, elle avait sûrement eu envie de la machine de Marly, et du reste il était horriblement négligé dans sa toilette, à dessein d'avoir la mine d'un savant. Le Maréchal de Richelieu lui disait un jour: — Duc d'Aumont, Dieu t'a fait bon gentilhomme et le Roi t'a fait Duc et Pair; M. le Duc de Bourbon t'a fait cornard et c'est Mme la Duchesse d'Orléans qui t'a fait faire cordon-bleu. C'est moi qui t'avais fait et reçu Chevalier de St.-Louis, à telle enseigne que je t'ai embrassé ce jour-là, mon bon ami!. fais donc quelque chose pour toi; fais-toi la barbe.

SUR LA VIE ET LA MORT

De Très-Haut, Très-Puissant et Sérénissime Prince

Monseigneur Louis D'ORLÉANS,

Premier Prince du sang Royal et premier Pair de France, Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, de Nemours, de Montpensier, etc.; Chevalier des ordres du Roi et de l'ordre insigne de la Toison d'Or, Grand-Maître des ordres militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et St.-Lazare de Jérusalem, Gouverneur du Dauphiné, ci-devant Colonel-Général de l'infanterie française et étrangère, etc., etc., etc. (1).

« Louis Duc d'Orléans, premier Prince du sang, était un « des plus savans et des plus vénérables Princes qui aient

(1) L'Éditeur a pensé que la reproduction de cette pièce du temps serait mieux à sa place à la fin de ce volume que parmi les autres pièces justificatives à la fin de l'ouvrage. D'après une note marginale de Mme de Créquy, il paraît que cet opuscule avait été considéré comme une *sorte d'oraison funèbre, au petit pied*. C'est une brochure en trois feuilles in-12, imprimée chez Hérissant, père, libraire de LL. AA. SS. Mgr. le Duc et Mme la Duchesse d'Orléans. Paris, M. DCC. LIII.

« jamais paru sur la scène du monde. Il naquit à Versailles « le 4 août 1703, de Philippe Duc d'Orléans, depuis « Régent, et de Marie Françoise de Bourbon. Il fit paraître « dès son enfance une si forte inclination pour la vertu et « pour la science, que ses gouverneurs et précepteurs « furent obligés de modérer l'ardeur de son zèle et d'in- « terrompre ses travaux, à cause de la faiblesse de son « tempérament, et des fréquentes maladies auxquelles il « était sujet. Il parut à la cour lorsque son illustre père « devint Régent du Royaume. Après la mort de ce grand « Prince, il épousa, en 1724, la Princesse Augustine « Marie de Bade, et cet auguste mariage forma entre ces « deux époux l'union la plus tendre. Dieu fit bientôt voir « qu'il bénissait cette alliance, en donnant à la France, en « 1725, un Prince qui la console de la perte de ceux qui « lui ont donné le jour. La Princesse de Bade, Duchesse « d'Orléans, mourut l'année suivante, et sembla n'avoir « été montrée à la cour dont elle était le plus bel orne- « ment, que pour lui laisser des regrets éternels. Une mort « si prématurée, jointe à celle de Mgr le Régent, son « père, et à celle de la Duchesse de Berry, son auguste « sœur, fit faire à Mgr le Duc d'Orléans de sérieuses ré- « flexions sur le néant des grandeurs humaines et il se « proposa pour lors un nouveau règlement de vie dont il « ne se relâcha jamais. Il prit en 1729, à l'abbaye royale « de Ste.-Geneviève, un appartement, si l'on peut décorer « de ce nom un logement reculé, gênant, étroit et très « incommode, mais il était placé entre les deux églises de « Ste.-Geneviève et de St.-Etienne, sur lesquelles il avait « des tribunes; il tenait à la maison de Dieu, et c'était

« assez qu'il en fût en quelque sorte une portion, pour « que Mgr le Duc d'Orléans le préférât aux plus beaux pa- « lais. Il avait commencé par y faire des retraites aux fêtes « solennelles, mais ensuite il y fixa tout-à-fait sa demeure, « et depuis sa conversion, c'est ainsi qu'il appelait son « changement de vie, il y pratiqua les austérités les plus « mortifiantes. Il couchait sur une simple paillasse et sou- « vent sans draps. Il se levait à quatre heures du matin, « se privait de feu durant les hivers les plus rudes et ne « buvait que de l'eau; privations qu'il disait lui coûter « beaucoup, surtout celle du vin. Négligé, vêtu comme « un homme du commun, ses meubles et sa table étaient « de la pauvreté la plus édifiante. Il était en tout un mo- « dèle de la pénitence chrétienne. Depuis longues années, « il récitait exactement le bréviaire de Paris, passait huit « heures à l'église les jours de fête et dimanche, ce qu'il « continua dans sa dernière maladie, et recevait fréquem- « ment le sacrement de nos autels qu'il accompagnait sou- « vent chez les malades du quartier de la montagne dont il « ne sortait plus. Que Dieu pardonne aux instigateurs de « certaines contrariétés dont ce religieux Prince avait été « l'objet! On l'a vu dans la quinzaine de Pâques, monter « plusieurs fois, quoique incommodé et quasi perclus de ses « rhumatismes, jusqu'à des cinquièmes et sixièmes étages « à la suite des sœurs de la Charité. Animé d'un esprit « d'adoration, de gémissement et de prière, on le sur- « prenait souvent dans l'intérieur de son appartement, le « corps prosterné et le visage appliqué contre terre. Il ne « perdit rien dans sa solitude de son profond respect et de « son attachement pour Sa Majesté. On sait avec quelle

« douleur il apprit sa maladie qui lui fit verser des larmes, « et peut-être est-ce à l'assiduité et la ferveur des prières « de ce grand Prince, que la France est redevable de la « conservation de son Roi? Souvent on lui entendait dire : « *Le Roi est notre maître, nous sommes ses sujets, ainsi « nous lui devons respect, attachement et obéissance.* Il « témoigna une joie extrême à la naissance de Monseigneur « le Dauphin. Une tendresse respectueuse l'attacha tou- « jours à S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, sa « mère, morte en 1745. Il aima toujours tendrement « Monseigneur le Duc de Chartres, aujourd'hui Duc d'Or- « léans. Il en entendait parler avec joie, et si l'on ne dit « pas avec orgueil, c'est parce que sa piété lui interdisait « un pareil sentiment. On s'appercevait néanmoins de la « satisfaction qu'il ressentait lorsqu'on s'entretenait des « grandes qualités de ce Prince, et surtout de la manière « dont il s'était signalé dans nos armées à la journée d'Et- « tingen. Mais ce qui rendra sa mémoire à jamais pré- « cieuse et chérie de la France entière, c'était son zèle « éclairé pour le bien public et pour les malheureux. De « quelque âge et de quelque sexe qu'ils fussent, ils étaient « assurés de trouver de la compassion dans le cœur de ce « Prince. Quatre fois la semaine il donnait audience à tous « les pauvres de Paris dans le cloître de Ste.-Geneviève. « Tous y étaient admis, et lorsqu'il ne pouvait les ren- « voyer satisfaits, on voyait que son cœur leur accordait « ce que l'état de ses affaires et la nécessité l'obligeaient « de leur refuser. Son cœur embrassait les nécessiteux de « tous les pays, jusques à ceux de la Suisse et de Berlin « en Prusse auxquels il a fait tenir des aumônes.

« Monseigneur le Duc d'Orléans a fondé en plusieurs « endroits des écoles de charité pour l'instruction de la « jeunesse. Il a fondé un collège à Versailles, (1) ainsi « qu'un établissement pour former des sages-femmes à « Orléans. Il a fait travailler des hommes habiles à décou- « vrir de nouveaux remèdes, à perfectionner les arts li- « béraux, l'agriculture et les manufactures. Il a acheté « plusieurs secrets très importans qu'il a fait publier pour « l'avantage du public; il avait fait venir des pays loin- « tains des simples rares pour soulager les malades. Il « a doté plusieurs filles afin de les faire entrer en religion, « car en mariage, il aurait cru ne pas agir suivant les « règles de la prudence, et bien prévenu qu'il était que « le célibat est le plus excellent des états, il n'a jamais « voulu se mêler ni s'entremettre avec témérité dans les « incertitudes d'aucune alliance humaine. L'occupation de « sa charité et la pratique des œuvres de miséricorde ne « l'empêchèrent point de devenir très savant. Il s'ap- « pliqua avec une ardeur et un succès incroyable à « l'étude de Saint Thomas, d'Estius, et des autres théo-

(1) Le panégyriste du Duc Louis d'Orléans vient précisément de recevoir un démenti relativement à la fondation de ce collège, et voici ce qu'on trouve dans un excellent ouvrage qui vient de paraître sous le titre de *Recherches historiques et critiques sur Versailles*, par M. Eckard.

« Ce prince, d'un caractère faible et singulier, n'a jamais été le fon- « dateur du collège de Versailles, qui dut sa formation aux Curés de « Notre-Dame; mais en 1740, il lui fit don d'une rente de *trois mille « soixante-six livres cinq sous*, sur l'Hôtel-de-Ville, et sous la condition, « qui fut exécutée, que le collège porterait son nom.

(*Note de l'Éditeur.*)

« logiens les plus renommés, et il en vint à ce point élevé « de la science qu'il avait la consolation de pouvoir lire « les livres saints dans le texte original. Il donnait en même « temps quelque application à l'étude de l'histoire, de la « géographie, de la physique, de la botanique, de la « chimie, de l'histoire naturelle et de la peinture, toutes « sciences utiles. Plusieurs savans, prévenus contre les « grandes lumières attribuées à Monseigneur le Duc d'Or- « léans, sont allés s'en assurer par eux-mêmes, et ont « avoué que l'étendue de ses connaissances les avait « surpris d'étonnement et d'admiration. Ils peuvent attester « la vérité de ce que nous en disons ici, mais nous ne vou- « drions pas citer leurs noms, sans leur aveu; il faut es- « pérer que leur esprit d'équité les portera d'eux-mêmes à « se faire connaître, afin de rendre justice à celui que nous « pleurons. On en sera moins surpris, si l'on veut bien « considérer que Monseigneur le Duc d'Orléans a employé « pendant vingt-sept ans de sa vie un temps considérable « à l'étude, et qu'il employait ses récréations à converser « de ce qu'il avait appris. Il aimait la société des autres « savans, qu'il honorait de sa protection et qu'il encoura- « geait de ses bienfaits, en préférant comme de juste ceux « dont les travaux avaient pour but la gloire de la religion « ou le bien public. Il avait accordé une pension à « M. l'Abbé François, qu'il a eu soin de lui conserver par « le codicille de son testament, et voici les propres termes « dans lesquels il s'en explique : « *Voulant prendre sur* « *moi la reconnaissance de l'obligation qu'a le public* « *au sieur Abbé François, auteur d'un ouvrage récent* « *sur les preuves de notre religion, et le mettre en état*

« *de continuer des travaux aussi utiles, je donne et lègue* « *audit sieur Abbé François cinq cents livres de rente en* « *pension viagère.* » Il est vrai que ceux qui n'excellaient « que dans les belles lettres ou la poésie avaient peu d'ac- « cès et point de faveur auprès de ce Prince. Ennemi des « louanges, il craignait par dessus tout de se voir célébré « par les poètes et les autres panégyristes de notre époque. « Ses austérités et son application lui causèrent une dou- « loureuse maladie qui n'a pas duré moins de quatorze ans, « et si mal qu'il fût, on n'a jamais pu le décider à laisser « changer le coucher de son lit. Quand on lui représenta « que les medécins regardaient cet adoucissement comme « nécessaire, et que sa faiblesse exigeait un lit plus com- « mode que celui dont il usait ordinairement, il répondit « que *les medécins ne songent point assez à l'ame. Que* « *plus on approche du terme de la pénitence et plus on* « *doit redoubler de zèle; qu'il avait toujours mis son* « *devoir à se tenir dans une situation gênante*, *et qu'il* « *y voulait persévérer jusqu'au dernier soupir.* Dans ses « derniers momens, il ne voulut plus s'occuper que de « Dieu et de Monseigneur le Duc de Chartres. « *Je laisse* « *un fils*, disait-il, *que je vais recommander à Dieu. Je* « *vais lui demander que ses vertus naturelles deviennent* « *des vertus chrétiennes, et que tant de grandes qualités* « *qui le font aimer deviennent utiles à son salut, ainsi* « *qu'à la sanctification de notre postérité.* Enfin, après « avoir persévéré dans une règle de vie toujours constante, « et toujours animée du bien public et de la religion, et « sans s'être jamais écarté, ne fût-ce qu'une seule fois, du « règlement qu'il s'était prescrit, il est mort le 4 février

« de cette présente année, à l'âge de 48 ans et demi, « regretté des malheureux et d'une infinité de gens de bien. « Il a laissé un grand nombre d'ouvrages de sa composi- « tion qu'il a légués aux RR. Pères de l'ordre de St.-Do- « minique, en leur laissant la liberté d'ajouter, de retran- « cher, de supprimer et même d'employer ses immenses « travaux comme de simples matériaux dans les ouvrages « que ces religieux pourraient entreprendre.

« Les principaux de ceux que nous avons vus, sont :

1° Des traductions littérales, des paraphrases et des « commentaires sur une partie de l'ancien testament et no- « tamment sur l'Exode et les Paralipomènes.

« 2° Plusieurs cahiers de commentaires sur l'Apocalypse.

« 3° Une traduction des psaumes de David, avec des notes « un peu singulières, au sentiment de plusieurs, mais, dans « tous les cas, fort savantes. Cet ouvrage était un de ceux « dont cet habile Prince était le plus préoccupé. Il y travail- « lait encore pendant sa dernière maladie, et il y mit la der- « nière main peu de jours avant sa mort.

« 4° Une belle dissertation pour établir que les notes at- « tribuées par le père Cordier à Théodore d'Héraclée, sont « de Théodore de Mopsueste; découverte que Monseigneur « le Duc d'Orléans a faite le premier et qui est due à sa « grande pénétration et à ses recherches.

« 5° Plusieurs cahiers de manuscrits contre les juifs et le

« judaïsme, pour servir de réfutation à la nouvelle traduc-
« tion du fameux livre intitulé *Kisouch-Emouna*, c'est-à-
« dire *le bouclier de la foi.* Monseigneur le Duc d'Orléans
« n'étant point content de la réfutation de ce livre par le
« Père Gousset, entreprit de le réfuter lui-même, et mal-
« heureusement il n'a pas eu le temps de terminer ce bel
« ouvrage, où les juifs auraient été traités comme ils le
« méritent.

« 6° Une traduction littérale des épitres de Saint Paul, avec
« des explications, des notes et des réflexions de piété.

« 7° Une dissertation contre les spectacles, suivie d'une
« exhortation aux comédiens pour les exhorter à changer
« d'état. Ce seul ouvrage fournirait deux forts volumes in-4°
« et il renferme, au dehors de la discussion, plusieurs anec-
« dotes intéressantes, notamment la conversion édifiante du
« sieur Violard et de la demoiselle Maurigny, dite la Billière,
« anciens danseurs de corde.

« 8° Une réfutation solide du gros ouvrage français inti-
« tulé les *Héxaples*.

« 9° Un traité sur l'abstinence des œufs en carême, sur
« l'abstinence du lait et sur l'abstinence du beurre, lesquels
« produits animaux ne sauraient, suivant l'opinion de Mon-
« seigneur le Duc d'Orléans, être considérés conscencieu-
« sement comme nourriture maigre, à cause de leur origine.
« Ce Prince, humble autant que pieux et savant, déclarant,
« au surplus, qu'il entend qu'on s'en rapporte à l'autorité

« diocésaine, et qu'il conseille de s'en tenir à la décision « de l'ordinaire à l'égard de ces prescriptions.

« 10° Un traité d'éclarcissement sur la continence en état « de mariage et sur l'abstinence qu'on doit y pratiquer afin « de vivre saintement.

« 11° Que le Roi d'Abyssinie ne saurait se donner pour « héritier légitime de Salomon, vu que la Reine de Saba « n'a jamais été mariée avec ce monarque.

« 12° Comment ce n'est pas la lampe d'Epictète qui a été « trouvée dans les fouilles du grand bassin de St.-Cloud, « ladite lampe qui est un lacrymatoire, étant marquée d'une « croix grecque et d'un monogramme de la Sainte-Vierge, « composé d'un P et d'un M. *Panagia Maria*, Marie toute « sainte.

« 13° Que les Pélerins de Sichée n'étaient pas des israëlites, « et autres observations *contra* van Espen Antuerpensis.

« 14° Comme quoi le cheval d'Alexandre, Bucéphale, ne « saurait avoir coûté treize talens attiques, ce qui ferait « soixante et douze mille francs de notre monnaie, somme « exorbitante pour la monture d'un jeune Prince assez mal « apanagé.

« 15° Approbation de cet ancien jugement de l'Académie « française contre Virgile, motivée sur ce que ce poète doit « être blâmé, non seulement pour avoir péché contre l'hon-

« neur et là morale en altérant la vérité de l'histoire, mais « encore pour avoir péché contre les bonnes mœurs et la « justice à l'égard de Didon, Reine de Carthage, en diffa- « mant cette Princesse qui avait mieux aimé mourir que de « vivre diffamée !

« 16° Réfutation de cette étrange remarque de Joseph « Scâliger, qui consiste à dire que les singes et les guenons « sont ordinairement sujets et sujettes à être de mauvaise foi; « ensuite de laquelle est une critique enjouée sur cet écri- « vain, pour avoir cru nous faire une description suffisante « de la ville d'Agen, en se contentant de nous dire qu'elle « est moitié plus grande et plus belle que la Rochelle.

« 17° Une vingtaine de fragmens sur divers sujets, tant « de science ou d'histoire que de théologie, sans compter « un nombre infini de notes en abréviation, avec renvois de « l'une à l'autre et dont la clef n'était compréhensible que « pour leur auteur.

« Ce pieux et docte Prince avait une estime particulière « pour la Somme de Saint Thomas d'Aquin, estime qu'il a « fait paraître jusques dans son testament. »

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

Pages.

CHAPITRE PREMIER. — L'incendie. — Maladie de Louis XV. — Fête aux Tuileries pour sa guérison. — Passe-droit du Régent. — Démission du Marquis de Créquy. — Mort de Cartouche. — Départ de l'auteur pour l'Italie. — Rencontre d'un faux-monnoyeur qu'on mène au supplice. — Sa déclaration prétendue. — Le Marquis de Créquy obtient sa grace. — L'héritière de Monaco. — Le Duc de Savoie. — Les seigneurs de Blacas. — La maison de Chabannes et M. de la Palice. — Mademoiselle Anjorrant. — Les Anges-Orants. — Les Cousins du Roi. — Distinction entre les parens de la maison royale et les grands officiers de la couronne à qui l'on donne ce titre. — L'Evêque de Lisieux. — Matignoniana. 5

CHAP. II. — Première ambassade du père de l'auteur. — Motif apparent de cette mission diplomatique à Venise. — Son motif secret à Rome. — La cour de Modène. — Le Duc Renaud III. — Son fils. — La Princesse héréditaire. — Les robes de Perse. — Le Cardinal de la Mirandole. — Le télescope de Ferraccino. — La Princesse des Ursins, marraine de l'auteur. — Abrégé de son histoire biographique. — Le Chevalier d'Aubigny. — Le Prince de Mansfeld et la Comtesse Fagnani. — Le défunt Pape Clément XI. — Son humilité, sa charité, ses autres ver-

Pages

tus. — Les Cardinaux des deux partis. — Les *Zelanti* et les *Politichi*. — Les Cardinaux des deux divisions. — Les *Papabili* et les *Papegianti*. — Les Cardinaux des quatre factions. — Les *Romani*, les *Italiani*, les *Gallicani* et les *Tedeschi*. — La cour des Stuart au palais Borgia. — La Reine Marie Sobieska. — Son héritage du Roi Jean III. — La Duchesse de Bedford et Lady Tavistock. — La chanson française. — Le conclave. — L'Abbé de Beaumont, alors Conclaviste et depuis Archevêque de Paris. — Son aventure dans la campagne de Rome. — Le mort et l'amoureux. — Anecdotes romaines, etc. 29

CHAP. III. — Intrigues à Rome en faveur de Dubois. — Le Comte de Froulay refuse d'y participer. — Il se retire à Venise. — Son rappel en France. — Le Pape Innocent XIII. — Sa famille et les Princes romains du nom de Conti. — Mort du Pape Michel Conti. — Présomptions sur la cause de sa mort. — Un brigand romagnol. — Absolution donnée par le Pape *in caso particolare*. — Le Cardinal grand-pénitencier. Les cas de conscience. — Opinions du St.-Office en désaccord avec celles du Clergé français. — Présentation au Saint-Père. — Souvenir du Duc de Créquy. — Il avait été insulté par la garde corse. — Réparation de la cour de Rome. — La pyramide du Vatican. — Lettre de Louis XIV au Pape Alexandre VIII. — Mot du Pape Innocent XIII à propos du même Duc de Créquy. — Le Doge de Gènes. — Le prélat brocanteur. — L'amour et la peste. — L'abbé de Tencin. — Son procès avec des Jansénistes. — Libelles contre lui. — Ses charités dans son diocèse de Lyon. — Calomnies contre sa sœur la Comtesse de Tencin. — Jean le Rond, surnommé d'Alembert. — Moqueries de Voltaire au sujet d'une illusion de ce philosophe. 60

CHAP. IV. — Retour en France. — M. de Belsunce. — La Peste de Marseille. — Lettre pastorale de cet Évêque. — Dévoûment de son Clergé. — Charité parfaite et désintéressement de ce prélat. — Hostilité des jansénistes à son égard. — Motif

Pages.

de plusieurs libelles contre lui. — Le Jansénisme et les Oratoriens. — Fouché de Nantes. — Les Dames de Forbin. — Locutions provençales. — Le Cardinal Giraud. — Sa naissance et son extraction. — La famille Giraud. — Ses relations avec celle de l'auteur. — Le Duc de Richelieu. — Epitaphe de la mère du Régent. — Désappointement de Voltaire. — Projet d'une dédicace au Roi. — Refus du Cardinal de Fleury. — Voltaire dédie la Henriade à la Reine Anne d'Angleterre. 99

Chap. V. — Mort de Dubois et du Régent. — Renvoi de l'Infante. — La Reine Marie Leczinska. — La Comtesse de Saint-Florentin. — M. de Moncrif, lecteur de la Reine. — Scrupule de cette Princesse à l'égard des Princes lorrains. — La Comtesse de Marsan. — Un Pélerinage au dix-huitième siècle. — Mme du Deffand et M. de Pont-de-Vesle. — Le Cocher Gisard. — Le Comte de Créquy-Canaples. — Lettre de Voltaire à propos de Sainte-Geneviève. — L'Officialité de Paris. — M. de Beaumont. — La Maréchale de Noailles. — Elle écrit à la Sainte-Vierge. — Elle vole des reliques. — Elle entre dans la loge des lions. — On lui interdit l'usage des Sacremens. — L'Abbaye-aux-Bois. — Le Vicomte de Chabrillan. — Un Tableau de Boucher. 118

Chap. VI. — La Comtesse d'Egmont. — Son Portrait. — Le Maréchal de Richelieu. — Sa Famille et sa Généalogie. — Anecdote sur Fléchier. — L'Oraison funèbre. — Le Comte de Gisors. — Le Maréchal de Belliste. — Le Vidame de Poitiers. — L'Hôtel de Lusignan. — Pressentiment de Mme d'Egmont. — L'Abbé Cochin. — Scène étrange à l'hôtel-de-ville. — Faux miracle. — Le Comte d'Egmont. — Son Portrait. — Pressentimens de la Duchesse de Bourbon. — Pressentimens de l'auteur. — Singuliers pressentimens d'une Dame polonaise. — Le jeune Séverin. — Le Testament. — Le Catafalque et Mme de Parabère. — Voltaire et Mme de Créquy. — Mlle Clairon. — Le grand Couvert. — Lettre du Cardinal de Fleury. — Le Curé

Pages

de St.-Jean-en-Grève. — Le vieux Comte d'Aubigné. — L'Office du St.-Esprit. — Restitution d'une Serviette ouvrée. 144

CHAP. VII. — La Comtesse d'Egmont (suite). — Recette pour conserver les perles. — Les XII Mazarins. — La Couronne héraldique des Créquy. — Son Origine. — Présentation de Mme Dubarry. — La Marquise d'Aloigny et la Comtesse de Béarn. — Un Grand-Couvert à Versailles. — Mme de Coigny. — Son Tabouret, qu'on ne saurait placer. — Dissertation sur les *femmes-titrées*. — Sur les Princes étrangers. — Sur la noblesse de plusieurs familles allemandes. — Sur la maison d'Autriche et celle de Prusse.—Etiquette de la Cour de France pour les éventails. — Grande Surprise du Jeune Séverin — Mot de Louis XV à M. de Jouffroy. — Disparition de Séverin. — Désespoir de Mme d'Egmont. — Sa Maladie. — Sa Mort. 196

CHAP. VIII. — Un abbé Janséniste. — Recette pour étuver les choux rouges. — Chanson de Voltaire.—La Présidente Talon. — Le Chevalier Talon. — Sa petite femme et leurs descendans. — Le Diacre Pâris. — La vie qu'il menait. — Ses disciples.—La Baronne de Montmorency, née de Charette. — Anecdote sur M. de Talleyrand en 1795. — Le Chevalier de Folard. — M. Carré de Montgeron. — Le Vicomte de Nesmond, l'Abbé Taboureau, la famille Blanchard, etc. — Mort du diacre Pâris. — Pèlerinages à son tombeau. — Le Cimetière de Saint-Médard. — Les convulsions. — Fermeture du cimetière. — Enlèvement nocturne du cercueil. — Révélation d'un ministre. — Louis Racine. — Son poëme de la Grace et sa gouvernante crucifiée. — Manœuvre du Duc de Richelieu pour voir opérer les convulsionnaires. 223

CHAP. IX. — Le Duc de Richelieu séduit une janséniste. — Le conseiller honoraire.— La vénalité des charges. — Révélation d'un enfant janséniste touchant les paroissiennes de St.-Roch.— Le Vicomte de Nesmond. — Il est mystifié par le Duc de Ri-

chelieu. — Son voyage à Fontainebleau par lettre close. — Le gentilhomme ordinaire et les lettres de cachet. — Récit du Marquis de Créquy sur une séance des convulsionnaires. — Partialité du parlement de Paris pour les quesnellistes. — Arrêts du même parlement contre les jésuites. — Arrêt du parlement de Paris contre l'inoculation. 241

Chap. X. — La Marquise d'Urfé. — Les alchimistes. — Le Comte de St.-Germain, Cagliostro, Casanova. — Discussion de l'auteur avec St.-Germain. — Fourberie découverte. — Le Cardinal de Créquy au concile de Trente. — La mèche de cheveux du Roi Hérode. — Le père éternel et M. du Châtelet. — Autre discussion avec St.-Germain. — Le Maréchal de Chastellux et ses descendans. — Souper chez M. Le Normand d'Etioles. — Détails donnés par St.-Germain sur la maison de Chastellux. — Anciennes poésies. — Epigramme du XVe siècle par Alain Chartier. — Epigramme du XVIe siècle par Melin de St.-Gelais. — Histoire du Prince de Craon sur la Comtesse de Senneterre. — Effet de l'elixir de longue-vie. — Ses inconvéniens pour les pères de famille. — Le charlatan mystifié. 262

Chap. XI. — La comtesse de Brionne. — Les Princes de Lambesc et de Vaudémont. — Les anciens comtes de Brienne et les Loménie. — Mme de Vaudémont, belle-fille de Mme de Brionne. — Sa naissance, son caractère, son goût pour les animaux. — Son voyage aux eaux de Bourbon. — Mme du Crest-Lancy. — Sa fille, Mme de Genlis. — Pélerinage à St.-Hubert pour la rage. — Rancune étrange de Mme de Vaudémont. — Intrigues du Palais-Royal. — Le fils du Régent. — Ses prétentions au savoir. — On lui persuade qu'il a appris le grec et l'hébreu. — Le Kisouch-Emouna. — Les Exaples. — Retraite de ce Prince. — Sa rancune envers Louis XV. — Ses manies. — Sa mort. — Mademoiselle de Sens et les billets de Mme de Pompadour. — Le catafalque de Mademoiselle de Sens. — Scène étrange. — Croyance populaire à ce sujet. — Mlle Dupont, tante de Mme Ro-

Pages

land. — Son opinion sur le docteur Bouvard. — Sa réponse à l'Evêque de Ruremonde. — Rancune des jansénistes contre saint Vincent de Paul. — Le Marquis de Paulmy. — Le Duc de Luxembourg en capucin. — Le Duc d'Aumont. — Conseil que lui donna le Maréchal de Richelieu. — Le fils de l'auteur, alors marquis de Canaples. — Sa réponse à un beau-parleur. — Panégyrique du Duc Louis d'Orléans. 299.

Sur la vie et la mort de Très-Haut, Très-Puissant et Sérénissime Prince Monseigneur Louis d'Orléans, premier prince du sang Royal et premier Paire de France, Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, de Nemours, de Montpensier, etc.; Chevalier des ordres du Roi et de l'ordre insigne de la Toison d'or; Grand-Maître des ordres militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et St.-Lazare de Jérusalem, Gouverneur du Dauphiné, ci-devant Colonel-Général de l'infanterie française et étrangère, etc., etc., etc. 317

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.



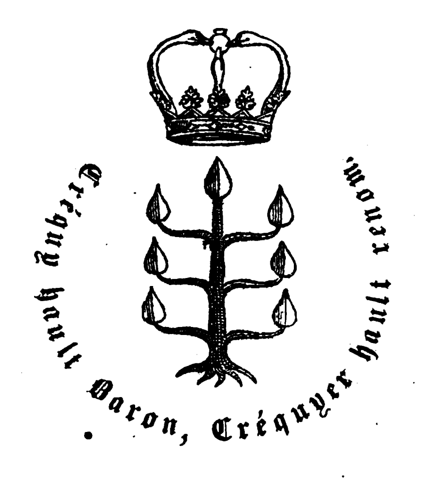
SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

1710 A 1800.

TOME SECOND.



PARIS,
LIBRAIRIE DE FOURNIER JEUNE,
RUE DE SEINE, N° 14 BIS.

1834.



